

304 millions d'Européens

- Le 31 décembre 2001 à minuit, l'euro entre dans la vie quotidienne des habitants de douze pays de l'Union européenne
- Notre dossier sur ce moment historique : l'abandon volontaire des monnaies nationales par choix politique ● L'adieu au franc
- Les points de vue de MM. Trichet et Fabius ● Euro contre dollar et yen : la nouvelle géographie monétaire mondiale

SOMMAIRE

LUNDI 31 DÉCEMBRE, à minuit, l'euro entre dans la vie quotidienne des citoyens de douze pays européens avec la mise en circulation des pièces et des billets. Dix ans après le traité de Maastricht, le 10 décembre 1991, qui fixait le calendrier de l'Union monétaire, 304 millions de personnes partageront désormais la même monnaie : les habitants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et du Portugal. L'euro n'est donc pas vraiment une « monnaie unique » puisque, pour l'heure, le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède ne l'ont pas adopté. Tout en dressant le bilan de l'année 2001, *Le Monde* a décidé de consacrer ce numéro spécial de fin d'année à cet événement historique, moment symbolique de la construction européenne. Au-delà de ses conséquences pratiques, cet aboutissement de l'unification monétaire, qui voit des nations renoncer volontairement à leurs monnaies, va forcément relancer le débat sur l'union politique de l'Europe.

● **Euro, mode d'emploi** : Selon des modalités différentes, des périodes intermédiaires où l'euro cohabitera avec les monnaies nationales sont instituées. Elles n'iront pas au-delà du 28 février, date butoir de la mise hors de circulation des pièces et des billets en monnaie nationale. La France a retenu le 17 février, à minuit, pour la fin du cours légal du franc. Au-delà de cette date aucun paiement ne pourra plus s'effectuer en franc. Bien qu'il ne soit plus possible, à compter du 1^{er} janvier, de rédiger des chèques en francs, il y aura donc encore, pendant plusieurs semaines, une double circulation. Comment utiliser chèques et cartes bancaires, changer ses devises, détecter les faux euros, payer hors de la zone euro, etc. : toutes les précisions utiles sur la période



intermédiaire. Et les rappels des grandes dates d'une saga commencée en décembre 1969, à La Haye. Le gouvernement et la Banque de France ont écarté les craintes de pénurie en nouvelle devise : ils estiment supérieure aux besoins réels la masse des pièces et des billets livrés aux établissements de crédit et aux commerçants. p. 2 et 3

● **Une nouvelle géographie monétaire** : L'euro va désormais rivaliser avec le dollar et le yen. La monnaie européenne ne rassemble qu'environ 5 % de la population mondiale, mais elle représente autour de 16 % du PIB mondial total. L'unification monétaire accroît la résistance des économies de la zone aux chocs extérieurs. L'euro vu par nos correspondants à l'étranger de Moscou à Alger, en passant par l'Amérique et l'Asie. A New York et à Tokyo, on doute encore des performances futures de la devise européenne. Aux Etats-Unis, l'euro n'est pas perçu comme une menace pour la suprématie du dollar. L'idée de la monnaie unique progresse au Royaume-Uni. Fidèle à son franc, la Suisse fait cavalier seul au cœur de l'Europe. p. 4 et 5

● **L'euro vu de France** : Un entretien avec Jean-Claude Trichet : « A certains moments, nous nous sommes sentis bien seuls ». Le gouverneur de la Banque de France retrace les dix ans qui ont créé l'euro. « Ingénieur de la construction de l'Europe », Jacques Delors ne cache pas son amertume. Le récit de la longue marche des dirigeants politiques français, entre doutes et volte-face. p. 6

● **Il était une fois le franc** : En texte et en images, les riches heures d'une monnaie bientôt disparue, de la guerre de Cent Ans à l'ère gaullienne. p. 7

● **« Une monnaie pour l'avenir »** : Le point de vue de Laurent Fabius, ministre de l'économie. p. 8

► www.lemonde.fr/euro



DEUX NUMÉROS EN UN

L'année terrible

Le Monde propose aujourd'hui deux quotidiens. Face : le journal du jour. Pile : le journal de l'année. En renversant ce numéro, vous revisitez l'actualité de 2001 illustrée par Plantu. De la guerre en Afghanistan au défi de la station spatiale internationale, des crocs-en-jambe de la cohabitation au succès planétaire d'Amélie Poulain, de la mémoire de la guerre d'Algérie à la chute du secteur des télécommunications.



PRÉSIDENT D'UNE SEMAINE

Vide politique en Argentine

Une semaine après avoir été nommé en remplacement intérimaire de Fernando de la Rúa (parti radical), le président (parti péroniste) Adolfo Rodríguez Saa (photo) a dû démissionner, dimanche 30 décembre. Le vide politique s'ajoute à la très grave crise économique et sociale que traverse l'Argentine. p. 19

et notre éditorial p. 8

Thierry Henry, roi d'Angleterre



THIERRY HENRY

À VINGT-QUATRE ANS, l'attaquant français du club londonien Arsenal est le meilleur buteur du championnat d'Angleterre de football à l'issue de la 20^e journée. L'adresse technique et le jeu de Thierry Henry ont su séduire les supporters des Gunners sans perturber la vie du gamin de la banlieue parisienne.

Lire page 10

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 \$, Danemark 15 KRÖ, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €, Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KR\$, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 \$, USA (autres) 2,50 \$.

M 0147 - 101 - 7,90 F - 1,20 €



CONVERTISSEUR EUROS EN FORMAT DE POCHE



(POURRAIT ÊTRE UTILE DÈS LE 1^{er} JANVIER 2002)

Acceptée partout en Europe et au-delà



A nos amis européens

ALORS QUE douze pays de l'Union franchissent d'un même mouvement le cap de la monnaie unique, le temps est venu de dire aux dirigeants européens : ne nous sous-estimez pas ! Ne vous sur-estimez pas ! L'euro constitue, pour les Européens, une victoire éclatante. A elle seule, elle justifie que nous ne sous-estimions pas ce que nous sommes, ensemble, capables de faire. Sans doute faut-il se souvenir que, au commencement, il n'était question que de réduire les distorsions de concurrence attisées, au sein de ce qui n'était encore que la Communauté européenne, par les manipulations monétaires.



ÉDITORIAL

D'étape en étape, d'invention en sophistication, il eût été possible, dans ce seul cadre, de traîner encore les pieds pendant vingt ans, tout en minimisant ces distorsions. Mais, comme chacun le sait, la monnaie n'est pas autre chose que le meilleur moyen de passer de l'économique au politique : elle concerne le marché autant que la souveraineté. En l'absence, donc, d'une volonté politique forte, il eût été possible de faire autrement.

Peu importe, à vrai dire, les

arrière-pensées des uns et des autres : pour la France de François Mitterrand, par exemple, il était surtout question d'éviter que l'Allemagne unifiée ne s'éloigne de l'Europe. Cette volonté a bel et bien existé, partagée par les peuples eux-mêmes. L'euro est aujourd'hui le point d'aboutissement de celle-ci ; il couronne un effort fantastique des sociétés européennes sur elles-mêmes.

Effort que différents gouvernements ont traduit en politiques : celles d'une gauche rigoureuse et européenne en Italie ; d'une gauche et d'une droite responsables en Espagne ; et même - au grand dam de ceux qui, à la Bundesbank, ironisaient sur les pays du « Club Med » - celles de la gauche grecque épurée de son courant populiste ; celles, enfin, de tous les gouvernements français qui ont fait prévaloir, grosso modo, une même conception, correspondant à un mandat clair reçu des Français, quels qu'aient été les aléas de nos alternances multiples.

Car, pour les sociétés elles-mêmes, l'impératif européen a constitué une utopie réaliste, un horizon fondateur au nom duquel beaucoup de sacrifices - notamment pour les classes moyennes - ont été demandés.

J.-M. C.

Lire la suite page 8



MUSIQUE

La liberté de Cecilia Bartoli

A trente-cinq ans, la mezzo-soprano italienne Cecilia Bartoli (photo) est une star internationale, l'une des rares valeurs vraiment marchandes de la musique classique aujourd'hui, adorée du grand public et estimée du milieu professionnel. Elle a accepté que *Le Monde* la suive, en 2001, dans ses tournées en Europe, se montrant fidèle à l'image de « la » Bartoli : généreuse, disponible, inattendue, non conformiste. p. 14

Euro	2	Culture	14
Horizons	7	Guide culturel	16
Aujourd'hui	10	Carnet	17
Météorologie	12	Abonnements	17
Jeux	12	Radio-Télévision	18

UE Les douze pays de l'Union européenne qui font partie de la zone euro, lancée en 1999, adoptent, à compter du 1^{er} janvier, les billets et les pièces en euros comme seule

monnaie de circulation. Le franc français n'aura plus cours légal le 17 février. ● **LES BILLETS** sont partout identiques, tandis que les pièces ont une face commune et une

face spécifique propre à chaque pays. Elles auront cependant cours partout dans la zone, avec la même valeur. ● **DES CÉRÉMONIES** devaient avoir lieu un peu partout dans les

pays de la zone euro pour célébrer cet événement, qui voit 304 millions d'Européens disposer des mêmes moyens de paiement, permettant notamment des comparaisons de

prix plus faciles d'un pays à l'autre. ● **L'ACHÈVEMENT** de la mise en place de la monnaie unique, qui va concurrencer le dollar et le yen, crée un nouveau pôle monétaire mondial.

La monnaie force l'intégration de l'Europe

L'Union fait irruption dans la vie quotidienne de 304 millions de personnes avec la mise en circulation des billets et des pièces en euro. Douze des quinze pays sont concernés. Trois ans après la création de la Banque centrale européenne, ce basculement dans la monnaie unique est attendu avec optimisme

DIX ANS après le traité de Maastricht, le 10 décembre 1991, qui fixait le calendrier de l'Union monétaire, l'euro entre dans la vie quotidienne des citoyens de douze pays européens, soit 304 millions de personnes, avec la mise en circulation des pièces et des billets, lundi 31 décembre 2001 à minuit. Les sondages réalisés ces derniers jours laissent augurer que ce passage se ferait dans de bonnes conditions : le débat qui avait profondément divisé les opinions européennes au moment de l'adoption du projet de monnaie unique n'a pas été réactivé ; après d'intenses cam-

pagnes d'information et de formation, les pays concernés s'estiment prêts, d'un point de vue pratique.

● **Une date historique pour l'Europe.** Le moment du « basculement », 1^{er} janvier 2002 à 0 heure, est symboliquement un temps fort de l'intégration européenne. C'est aussi le moment psychologique du renoncement aux monnaies nationales, qui n'est pas sans éveiller des nostalgies ici et là (lire en page 7 notre enquête sur l'histoire du franc). Ce n'est, d'autre part, que le point d'aboutissement d'une très longue saga politique, dont Jacques Delors fut

un des principaux acteurs et qui a suscité, en France comme dans d'autres pays européens, de très vives polémiques. Celles-ci paraissent aujourd'hui dépassées (lire page 6).

● **Une échéance majeure hors l'Euroland.** Le passage à l'euro est vécu comme un événement majeur bien au-delà des douze pays qui l'adoptent. En Grande-Bretagne – un des trois pays de l'Union européenne, avec la Suède et le Danemark, à n'avoir pas encore adopté l'euro –, Tony Blair l'a salué comme un des grands rendez-vous de l'Europe avec l'Histoire,

en soulignant que sa réussite est aussi de l'intérêt de ses concitoyens. La Suisse, rodée aux transactions, s'y préparait depuis longtemps (lire page 5).

● **Une monnaie internationale ?** Au-delà des répercussions sur le Vieux Continent, c'est une nouvelle géographie monétaire mondiale qui devrait se mettre en place et un nouveau rapport de forces s'établir entre trois grands espaces monétaires, ceux de l'euro, du dollar et du yen. A ce stade, cependant, de Washington à Tokyo, on doute encore des performances futures de la devise euro-

péenne. Aux Etats-Unis, par exemple, l'euro n'est pas perçu, pour l'heure, comme une menace pour la suprématie du dollar, utilisé dans de nombreuses régions du monde (lire page 4).

● **Une monnaie pas encore tout à fait unique.** Les douze pays concernés ont jusqu'au 28 février au plus tard pour mettre hors de circulation les pièces et les billets en monnaie nationale. La France a pour sa part retenu le 17 février comme date ultime au-delà de laquelle aucun paiement ne pourra plus s'effectuer dans l'ancienne monnaie. Bien qu'il ne soit plus

possible, à compter du 1^{er} janvier, de rédiger des chèques en francs, il y aura donc encore, pendant plusieurs semaines, une double circulation.

● **Les modalités pratiques.** Le gouvernement et la Banque de France ont écarté les craintes de pénurie en nouvelle devise exprimées notamment par des organisations professionnelles du commerce et de la distribution. Ils estiment supérieure aux besoins réels la masse des pièces et des billets livrés aux établissements de crédit et aux commerçants depuis septembre (lire pages 2 et 3).

L'aboutissement de l'unification monétaire relance le débat sur l'union politique

« **L'EURO** renoue avec le rêve de l'unité » européenne, titrait, ce week-end, le quotidien des Américains d'Europe, le *Herald Tribune*, reflétant cet espoir teinté de doutes que l'on perçoit partout dans le monde au moment où douze des quinze pays de l'Union européenne troquent leurs vieilles monnaies nationales contre les billets et les pièces flambant neufs en euros. Même si, techniquement, l'euro existe depuis trois ans, géré par la Banque centrale européenne, la date du 1^{er} janvier 2002 conserve une grande force symbolique. Chacun se demande si cette révolution monétaire porte en germe la nouvelle étape de l'intégration européenne. Symptomatiquement, elle a lieu alors que vient d'être lancée la Convention, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, qui doit redessiner l'avenir du projet européen ; la prochaine phase d'élargissement est en vue ; les Britanniques, à l'image de leur premier ministre, Tony Blair, font leur examen de conscience.

La monnaie unique marque l'aboutissement de cette méthode européenne qui a consisté à unifier politiquement le continent en prétendant ne faire que de l'économie. Couronnement indispensable du grand marché européen, l'euro est né des bouleversements politiques et économiques du début des années 1990. Neuf mois après le traité de Maastricht, le 10 décembre 1991, qui décide de sa création en entérinant la réunification allemande, l'Union monétaire connaît son baptême du feu. La livre sterling et la lire sont boutées, en septembre 1992, hors du système monétaire européen (SME), qui fixait des bandes étroites de fluctuation entre les devises européennes ; la peseta est dévaluée. Résul-

tat : les entreprises de ces pays bénéficient soudain d'un considérable gain de compétitivité par rapport à leurs concurrentes européennes.

UNE CONSTRUCTION ORIGINALE

Par l'absurde, la crise, qui se poursuit jusqu'à l'été 1993, vient confirmer que la monnaie unique est indispensable au fonctionnement du marché unique. Sa nécessité était apparue dès les années 1970, après le démantèlement des barrières douanières en Europe et l'explosion du système de changes fixes de Bretton Woods. Le SME avait vu le jour en 1979 sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing et de Helmut Schmidt. Les

années 1980 permettent de relancer le débat. Après ses premières expériences de 1981, la gauche française s'est ralliée à la croissance non inflationniste ; l'Italie s'est redressée. Dans une Europe monétaire dirigée de facto par la Bundesbank, le partage de la monnaie devient crédible économiquement précisément au moment où l'Allemagne, réunifiée en 1990, doit donner un signal fort d'ancrage européen. Lors de la négociation de Maastricht, le chancelier Helmut Kohl proposera de lier la future union monétaire à une union politique beaucoup plus solide, qui se révèle encore hors d'attente : les Français récusent l'idée d'une construction de type fédéral avec

un Parlement et une Commission renforcés.

Les Européens se lancent alors dans une construction originale, celle d'une monnaie sans structures étatiques, protégée par de stricts garde-fous économiques. Les Allemands imposeront leurs conditions : l'indépendance de la Banque centrale européenne et le respect strict des fameux « critères de Maastricht », qui limitent déficits publics et inflation. Bonn obtiendra, en 1996, que ces critères continuent d'être respectés une fois l'euro adopté, dans le cadre du pacte de stabilité.

Le premier objectif est de faire converger les économies européennes. La crise des années

1992-1993 est venue démontrer qu'en l'absence d'une telle convergence l'euro serait illusoire. Il s'agit de rendre le système viable à long terme, en l'absence d'union politique – et donc de gouvernement –, alors que la zone euro est dépourvue de tout budget fédéral : l'idée est que chaque Etat doit gérer son économie en bon père de famille, de façon à ne pas permettre que le moins vertueux profite de l'orthodoxie des autres. La monnaie a été confiée à une Banque centrale européenne, première institution à caractère fédéral, totalement indépendante, dont l'objectif unique est de lutter contre l'inflation : on est donc dans une conception farouchement anti-

keynésienne de la monnaie – les budgets sont verrouillés par les critères de Maastricht –, loin de l'idée française d'une « devise puissante » pour concurrencer l'hégémonie américaine.

PRÉROGATIVES NATIONALES

Depuis son entrée en vigueur, l'euro s'est déprécié vis-à-vis du dollar. En revanche, il a montré son utilité au niveau interne en rendant criantes les divergences entre les pays membres de la zone. Ces derniers se livrent désormais une concurrence fiscale et sociale, à l'image d'un Lionel Jospin qui a dû emboîter le pas à la baisse des impôts décidée par Gerhard Schröder en 2000. Les pays membres se montrent incapables de coordonner leurs politiques économiques, chaque gouvernement se montrant soucieux de conserver ses prérogatives nationales et politiques dans la fixation des priorités budgétaires.

En théorie, cela ne pose pas de problème, le système ayant été conçu pour que chacun reste maître chez soi, à condition de respecter le pacte de stabilité. Mais cette attitude empêche les Européens de réagir à l'unisson dans une crise, comme l'ont fait les Etats-Unis après le 11 septembre.

Tant que la zone euro ne connaît pas de tensions majeures, les gouvernements peuvent continuer à avancer ainsi, sans être contraints d'aller plus avant vers l'intégration politique. Que des chocs surviennent, ils manquent en revanche des outils nécessaires pour opérer les choix qui s'imposent, notamment face à des situations sociales tendues.

Henri de Bresson
et Arnaud Leparmentier

Les gouvernements retiennent leur souffle

CELA aurait pu être le sujet de l'automne, mais les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ont fait passer l'euro au second plan. Après dix ans de préparatifs, il n'y avait, il est vrai, plus grand-chose à débattre sur le fond. Les adversaires de la monnaie unique avaient dû se résigner à des combats d'arrière-garde après qu'elle fut devenue techniquement, dès le 1^{er} janvier 1999, la seule monnaie du système bancaire de la zone euro.

Aucune catastrophe n'étant advenue, l'enjeu pour les dirigeants a consisté à s'assurer que le maximum avait été fait pour que les entreprises et les particuliers n'aient pas trop à souffrir des changements d'écritures comptables, de billets et de pièces. Rarement pareils moyens auront été engagés pour la formation et la communication. Les gouvernements, qui ont mobilisé leurs administrations, ont pu compter sur la coopération des établissements bancaires, des organisations patronales, de nombreuses associations.

A en croire les nombreux sondages publiés à cette occasion, cette phase s'achève plutôt bien. L'acceptation de l'euro a progressé dans

les pays où il suscitait le plus de réticences, notamment l'Allemagne. La fierté des Allemands pour leur mark, symbole, à l'ouest du pays, du miracle économique de l'après-guerre, à l'est, de la réunification, a longtemps pesé sur l'humeur outre-Rhin. L'approche de l'échéance a libéré les esprits. Les Allemands, comme les autres, se sont rués sur leurs kits de pièces en euros à la mi-décembre.

Le passage du cap fatidique ne devait cependant pas donner lieu à de grandes réjouissances. Certes, Bruxelles, comme il se doit, a prévu une fête, lundi soir. A Paris, le Pont-Neuf est pavé de drapeaux des douze pays de l'euro et illuminé, le soir, aux couleurs de l'Europe. Toutefois, si l'événement devait figurer en bonne place dans les vœux de fin d'année de Jacques Chirac, on perçoit une retenue que certains, comme Jacques Delors, un des pères de l'euro, ont regrettée.

Il est trop tôt, sans doute, pour jubiler : l'euro a protégé des tempêtes monétaires, mais il a aussi connu une dépréciation de 30 %. La panne de croissance annoncée incite à la prudence. Cinq des douze pays de la zone euro, dont la

France et l'Allemagne, vont être, en 2002, en campagne électorale, et des difficultés peuvent toujours surgir, suscitant des mécontentements. Toutes les incertitudes n'ont pu être levées. Le premier ministre, Lionel Jospin, s'est dépensé pour que les banques réduisent le coût des transactions bancaires dans la zone euro, mais cela ne se fera pas avant juillet. Le chancelier Schröder, lui, a dû multiplier les assurances contre la valse des étiquettes. Pour les gouvernements, qui risquent de voir se développer les revendications salariales, la deuxième phase des 35 heures va être un moment délicat.

A l'heure de la conversion, tous les Européens ne sont pas logés à la même enseigne : les Allemands n'auront qu'à diviser par deux leurs prix. Les Français, menacés, de plus, par une grève de leurs banques, auront à gérer un impossible ratio de 6,55957. Les plus sereins sont les Luxembourgeois : ils sont, depuis 1921, en association monétaire avec la Belgique et habitués à jongler avec leur monnaie, les francs français et les deutschemarks.

H. de B. et Ar. Le.

De La Haye à Madrid

● **Décembre 1969** : le sommet européen de La Haye fixe l'objectif de la monnaie unique et charge le premier ministre luxembourgeois de l'époque, Pierre Werner, d'un rapport sur sa mise en œuvre.

● **Avril 1989** : le président de la Commission européenne, le Français Jacques Delors, remet un rapport préconisant une union économique et monétaire en trois étapes. La libération des mouvements de capitaux, à la mi-1990, en constitue la première étape.

● **Décembre 1991** : le traité de Maastricht est adopté. La deuxième étape – création d'un Institut monétaire européen, embryon d'une Banque centrale européenne – doit débiter le 1^{er} janvier 1994, et la troisième – le lancement de la monnaie unique –, au plus tard le 1^{er} janvier 1999.

● **Décembre 1995** : le sommet de Madrid adopte le scénario pratique, avec la date de fixation des parités, le 1^{er} janvier 1999, et celle de l'introduction des pièces et des billets de la nouvelle monnaie dans la zone euro, le 1^{er} janvier 2002.

LE 1^{er} JANVIER à 0 heure, la monnaie unique entre en circulation dans les pays de la zone euro. L'euro supprime définitivement dans les échanges les douze monnaies nationales.

● **L'utilisation du chèque.** Il ne sera plus possible d'utiliser les chèques en euros seront valables. Les anciens formulaires de chèques en francs devront être détruits. Rares sont les pays de la zone euro qui emploient le chèque comme moyen de paiement. Les chèques des Français seront généralement refusés au-delà des frontières, ou bien acceptés avec des frais considérables.

● **L'utilisation de la carte bancaire.** Les paiements par cartes ne seront plus possibles en francs. Seul l'euro sera accepté mais les cartes ne nécessitent pas d'être changées. Ce sont les terminaux de paiement des commerçants et les distributeurs qui sont modifiés pour utiliser l'euro comme devise. Durant les premiers jours de 2002, il est néanmoins préférable de vérifier les montants indiqués sur les factures. Seules les cartes internationales pourront être utilisées dans les pays de la zone euro.

● **Les espèces.** Le franc n'aura plus cours légal le 17 février à minuit. Les autres devises nationales des autres pays de la zone euro s'arrêteront le 28 février en Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Portugal, Autriche et Finlande. L'Allemagne fait théoriquement disparaître sa monnaie la première, le 31 décembre 2001 à minuit. Aux Pays-Bas, le florin n'aura plus cours légal le 28 janvier à minuit et, en Irlande, la punt disparaîtra le 9 février à minuit.

● **Le nombre de pièces et de billets.** Il existe sept coupures de billets en euros (5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros). Aucun signe distinctif national n'y figurera. Les 8 pièces en euros auront une valeur de 1 cent (un centime d'euro, appelé centime en France), 2 cents, 5 cents, 10 cents, 20 cents, 50 cents, 1 euro et 2 euros. Les pièces auront une face à l'image de chaque pays. Malgré leurs marques distinctives, toutes les pièces pourront être utilisées dans les douze Etats de la zone euro. Plus de 15 milliards de billets et plus de 50 milliards de pièces ont été fabriqués dans la zone euro.

● **Changer ses devises.** Les particuliers pourront échanger les

francs contre des euros gratuitement dans leur banque sans limitation de montant, et hors de celle-ci jusqu'à 2 000 francs, jusqu'au 17 février. Jusqu'au 30 juin 2002, l'échange restera gratuit dans leur établissement financier. Les succursales de la Banque de France et les guichets du Trésor public reprendront gratuitement les pièces en francs jusqu'au 17 février 2005 et les billets jusqu'au 17 février 2012. Les Français qui possèdent des devises des autres pays de la zone euro ont jusqu'au 17 février 2002 pour les convertir auprès des agences pratiquant habituellement le change. Au-delà de cette date, il faudra s'adresser à certaines succursales de la Banque de France, jusqu'au 31 mars 2002 et dans la limite de 1 000 euros par personne. A partir du 1^{er} avril 2002 ou pour des sommes supérieures à 1 000 euros, la banque centrale du pays émetteur devra assurer le change dix ans durant pour les billets et trois ans pour les pièces.

● **Le retrait des francs.** A partir du 1^{er} janvier, les billets en francs seront perforés dans les agences bancaires. Ils ne seront plus utilisables et n'auront aucune valeur.

● Détecter les faux euros.

Trois tests simples permettent de détecter les faux billets. Il faut d'abord toucher le papier, fabriqué à partir de fibres de coton qui lui confèrent une texture particulière ; au recto, certaines zones sont imprimées en relief. Ensuite, il faut regarder le billet par transparence : en filigrane apparaissent une image et la valeur du billet ainsi qu'une ligne sombre verticale, le fil de sécurité. Enfin, en inclinant le billet, on distingue, sur les billets de 5, 10 et 20 euros, au recto à droite, une bande métallisée holographique avec le symbole de l'euro et la valeur du billet ; au verso, une bande iridescente brille sous une lumière vive en changeant de couleur. Les coupures de 50, 100, 200 et 500 euros comportent, au recto à droite, une pastille métallisée holographique qui reproduit en réduction le motif architectural et la valeur du billet ; le chiffre de la valeur change de couleur, passant du violet au vert olive ou au marron lorsqu'on incline le billet.

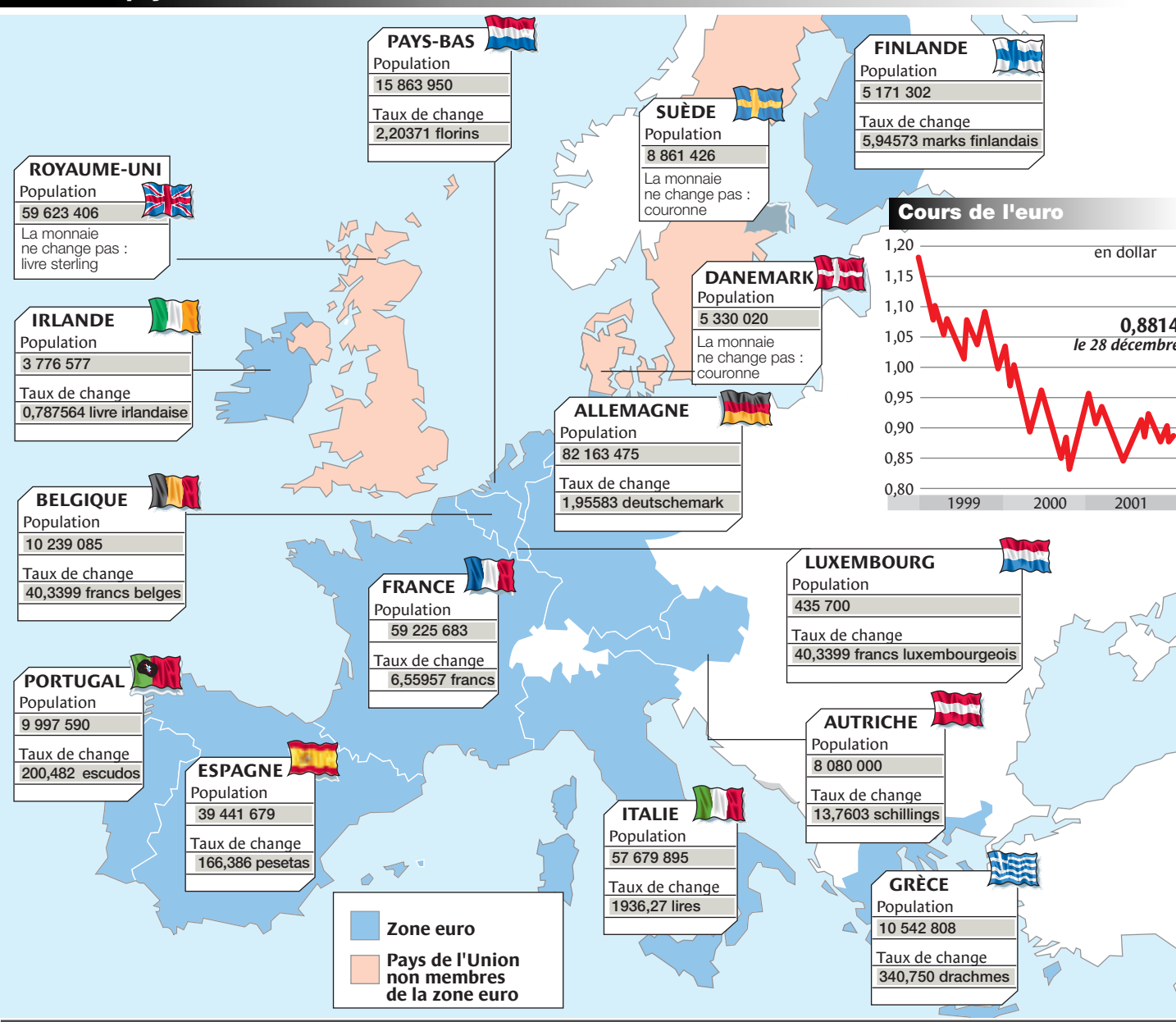
● **La méthode des arrondis.** La Commission européenne a fixé une règle pour arrondir les sommes converties en euros. Les mon-

tants sont arrondis au centime le plus proche, selon la règle suivante : si le troisième chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit au cent inférieur. Si le troisième chiffre est supérieur ou égal à 5, on arrondit au cent supérieur.

● **Les paiements et retraits dans un autre pays de la zone euro.** Malgré une monnaie commune, l'utilisation des cartes bancaires dans les achats et les retraits aux distributeurs dans les autres pays de la zone euro donne lieu à une facturation spéciale. Cette commission dépend de chaque établissement qui a émis la carte. En général, la facturation s'élève à 1 % du montant, auquel s'ajoute une commission fixe d'environ 3 euros. A partir du 1^{er} juillet 2002, le coût sera harmonisé pour les paiements électroniques transfrontaliers (achats ou retraits par carte) pour un montant allant jusqu'à 12 500 euros. En revanche, le coût d'un virement transfrontalier de banque à banque, pour un montant maximum de 12 500 euros, sera aligné sur celui des virements nationaux à compter du 1^{er} juillet 2003.

Cécile Prudhomme
et Pascale Santi

Les douze pays de l'euro



Certains magasins manquent de pièces pour rendre la monnaie en euros

IL Y A encore quelques mois, la grande distribution réclamait un « big bang », un passage sans transition du franc à l'euro. Pour certains magasins, il sera en fait bien utile de disposer de francs pendant quelque temps pour pouvoir rendre la monnaie. Selon la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), « entre 600 et 700 magasins, sur un total de 9 500 » seront dans ce cas, faute d'avoir reçu suffisamment de pièces en euros pour constituer leurs fonds de caisse. « Nos adhérents [toute la distribution alimentaire à l'exception de Leclerc et Intermarché] n'ont été livrés qu'à 70 % des commandes de pièces passées pour leur pré-alimentation », déplore Jérôme Bédier, le président de la FCD, qui a ouvert dimanche 30 décembre une cellule de veille, en vue de mesurer chaque jour « le rythme d'épuisement du franc au profit de l'euro ».

La FCD relative toutefois l'ampleur de la pénurie et la durée de cette circulation de monnaie « dans le mauvais sens » – la période de transition vise en principe à retirer progressivement le franc de la circulation en rendant la monnaie en euro. « Nous espérons disposer très vite d'assez de pièces. Mais il est dommage que des clients qui auront fait l'effort d'utiliser l'euro se voient retourner leur monnaie en francs »,

souligne-t-il. Les deux premières enseignes françaises, Carrefour et Leclerc, affirmaient vendredi pour leur part ne pas avoir ce type de problème pour leurs hypermarchés. « Nous ne sommes pas les seuls adhérents à la FCD », précise un porte-parole de Carrefour. Ce problème doit concerner surtout les petits magasins, des structures de proximité ou de maxidiscount, bien plus concernées par les paiements en liquide que les hypermarchés, où l'usage de la Carte bleue est largement répandu. Il n'y a pas que les petits magasins : vendredi matin, le Printemps Haussmann à Paris n'avait pas été livré en pièces de 50 centimes d'euros !

LIVRÉS EN PRIORITÉ

En fait, il semble que les géants de la grande distribution ont pesé de tout leur poids pour être livrés en priorité, au détriment des autres commerçants. La complexité de la livraison des pièces en euros est à l'origine de ces dysfonctionnements. La Banque de France a approvisionné les plates-formes de stockage auprès desquelles les enseignes de distribution doivent se fournir. Mais, dans certains centres, il manque déjà des valeurs de pièces. « Cela fait plusieurs mois que nous avons passé commande du nombre de chaque modèle de pièces dont

nous aurions besoin », explique Jérôme Tafani, vice-président en charge de l'euro chez McDonald's France. Le transporteur de fonds qui était venu chercher dans l'un des centres d'approvisionnement notre commande a constaté qu'il manquait des pièces de 2 euros. Nous sommes en train de nous organiser pour aller récupérer dans un autre entrepôt le même montant en pièces de 1 euro ».

Les sociétés exploitantes de distributeurs automatiques de boissons et autres confiseries, qui doivent remplir au plus vite leurs monnayeurs de pièces de 10, 20 et 50 centimes d'euro, s'estiment particulièrement mal loties. « Nous devons être prioritaires parce que nous sommes parmi les premiers diffuseurs de monnaie auprès des consommateurs », explique Charles Viard, trésorier de la Fédération nationale des entreprises de la distribution automatique (Fned). Pourtant, nous sommes livrés bien après les Carrefour et Auchan et même derrière nombre de petits commerçants ! Résultat, au 31 décembre, nous n'avons pas la moitié des pièces de 50 centimes d'euro commandées. Beaucoup de distributeurs ne pourront donc rendre la monnaie en euro en janvier, or si nous exigeons l'apport, nous perdons environ un tiers de nos ventes. » Plutôt que de se risquer à voir leurs monnayeurs vides,

nombre de sociétés gérantes d'automates préfèrent ne plus rapporter leurs sacs de pièces à la banque pour pouvoir continuer de rendre la monnaie... en francs.

Pascal Galinier, Gaëlle Macke et Cécile Prudhomme

Les distributeurs de billets, premier test technique pour les banques

LES QUELQUES 36 400 distributeurs automatiques de billets (DAB) et guichets automatiques (ceux qui permettent aussi de réaliser des opérations bancaires) délivrant des francs jusqu'au 31 décembre à minuit passent à l'euro. Un défi de taille pour la profession bancaire. Yves Randoux, administrateur du groupement Cartes bancaires, l'aborde avec sérénité. 85 % des DAB (où sont effectués 95 % des retraits) doivent être opérationnels en euros dans les premières heures de l'année 2002. Les 15 % restants sont situés dans des endroits de moindre passage, fermés les jours fériés comme les galeries marchandes, et dès le 3 janvier, la quasi-totalité des distributeurs délivrera des euros.

Les DAB sont le premier test technique pour les banques, la Poste, mais aussi les sociétés de convoyage de fonds, de services informatiques, ou les fabricants d'automates. Ils sont la première source d'approvisionnement en euros pour les particuliers, la seule le 1^{er} janvier, et peut-être même le 2, si la grève est suivie dans les banques.

Les DAB, qui comportent pour la plupart deux cassettes (une pour les billets de 100 francs, l'autre pour ceux de 200), ont été approvisionnés au cours de la dernière semaine de 2001. La cassette contenant des billets de 100 francs a été retirée et remplacée par une autre, contenant le plus souvent des billets de 20 euros, qui est installée mais pas activée. Le DAB délivre donc des francs (uniquement en coupures de 200 francs) et dispose d'une cassette de 20 euros « en sommeil ». A minuit, un ordre informatique est transmis à distance à tous les DAB, désactivant la cassette en francs et activant celle en euros. « Il faut quelques minutes pour réali-

ser cette bascule et pour vérifier que ça marche », explique M. Randoux. Les distributeurs délivreront surtout des coupures de 10 et 20 euros (65,60 et 131,19 francs) mais également de 5 euros (32,80 francs) ou 100 euros (655,96 francs). « Certains DAB pourraient distribuer des euros un peu avant minuit », reconnaît la profession bancaire. Voire avant ! Un distributeur du Crédit mutuel à Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique) en a délivré par erreur samedi 29 décembre.

Reste une incertitude : les Français ne vont-ils pas se précipiter sur

A minuit, la cassette en euros est activée et celle en francs désactivée

les distributeurs pour découvrir les billets, comme ils l'ont fait pour les kits de pièces le 14 décembre, et les assécher ? Pour les retraits, « le 1^{er} janvier est normalement la plus petite journée de l'année », explique Pierre Simon, coordinateur euro pour la profession bancaire. Si les Français se décidaient à retirer trois à quatre fois plus d'argent que d'habitude, ce serait comme une journée normale. » Et si, faute d'espèces, ils multiplient les règlements par carte bancaire ? Des perturbations ont déjà affecté ces paiements avant Noël, certains craignent donc une saturation et un ralentissement des systèmes. La profession bancaire se veut sereine. Avoir son chéquier – en euros uniquement – ou garder quelques billets en francs peut toutefois être utile.

Pascale Santi

En quittant le franc, le port du Guilvinec dit adieu à la criée

LE GUILVINEC (Finistère)
de notre envoyée spéciale

Il est 17 heures quand les premiers bateaux, chahutés par une mauvaise houle, regagnent le port du Guilvinec, annoncés par des nuées de mouettes. A quai, comme à chaque retour de pêche, la criée s'anime à mesure qu'arrivent les mareyeurs, 70 poissonniers, acheteurs en gros ou vendeurs ambulants agréés, venus de tous les ports environnants, de Locudy à Concarneau, négocier le poisson du jour.

Cette fois pourtant, sous le hangar, l'effervescence est matinée d'amertume : ce vendredi 28 décembre, dernière sortie de l'année pour les marins, voit non seulement se dérouler l'ultime vente en francs, mais sonne le glas de la criée traditionnelle, effectuée à la voix, pour chaque lot de poisson, par des crieurs professionnels, en présence des mareyeurs, pêcheurs et badauds attirés par ces scènes de vie quotidienne en Finistère sud.

CLINS D'ŒIL ET HOICHEMENTS DE TÊTE

Le 3 janvier, le passage à l'euro sera l'occasion d'automatiser la criée du Guilvinec et, avec elle, celles des six autres ports gérés par la chambre de commerce de Quimper (Douarnenez, Audierne, Saint-Guérol, Lesconil, Locudy, Concarneau). Ce projet à 2,5 millions de francs (380 000 euros) permettra aux acheteurs équipés de boîtiers électroniques de suivre plusieurs ventes en même temps et d'acheter à distance, sans voir la pêche. « C'est la fin d'une époque, on vend à la voix au Guilvinec depuis 1960 », commente Christian Berrou, l'un des quatre crieurs du port, avant de lancer la première enchère. C'est de la langoustine et, en cette veille de fêtes où le gros

temps a bloqué de nombreux bateaux au port, la vente promet d'être disputée : l'enchère débute haut, à 240 francs le kilo, puis fluctue au rythme des clins d'œil et hoichements de tête des mareyeurs intéressés, que repère le crieur, en expert. Les Pêcheries du Cap emportent la mise à 175 francs, somme toute une bonne affaire. Toutefois, qu'une vente soit contestée, et l'ambiance bon enfant cède la place au chahut des mareyeurs, volontiers gouailleurs.

Pour M. Berrou, avec la vente électronique, c'est, au-delà de cette convivialité, une part de l'identité de la Cornouaille qui disparaîtra. « On renonce à ce qui fait le charme des ports de pêche, renchérit Ernest Coïc, crieur depuis vingt-deux ans, mais Le Guilvinec, troisième port français, ne deviendra pas un port semi-industriel, à l'image de Boulogne. » Et de montrer que la criée a investi depuis trois ans pour mettre en valeur le patrimoine, créant son centre de découverte de la mer, avec une terrasse pour voir jusqu'au phare d'Eckmühl. Même si, demain, une machine affichera le prix de l'enchère, enregistrant puis validant les offres, reléguant le crieur au morné statut de superviseur des ventes, MM. Berrou et Coïc crieront quand même en euros. Jusqu'à la mi-février, pendant une période transitoire, les systèmes à la voix et électronique fonctionneront en parallèle.

Il est plus de 19 heures quand s'achève la criée. Youn, embarqué sur le Kan Atao (Chante toujours), relève le col de son ciré, avant de braver la pluie et le vent qui redoublent. Il a ce mot de la fin, philosophe : « Franc pe euro, memes tra ! Gweneq eo ! » (« Franc ou euro, pareil, c'est toujours des sous »).

Anne Michel

eslsca
La compétence
L'ouverture sur le monde
Le goût d'entreprendre

Fondée en 1949, située au cœur de Paris, à proximité de la tour Eiffel, l'ESLSCA dispose d'atouts exceptionnels dans l'enseignement supérieur du management : un corps professoral composé de spécialistes de haut niveau, des relations internationales effectives, l'implication des entreprises dans les études et les stages, une vie associative et culturelle enrichissante. 9000 anciens élèves attestent de l'efficacité d'une formation directement adaptée à la vie des affaires, reconnue par les entreprises et sanctionnée par un diplôme visé par le ministère de l'éducation nationale. L'ESLSCA a développé ces vingt dernières années plusieurs établissements ou programmes périphériques qui constituent avec elle un groupe d'enseignement supérieur du management de tout premier plan : 3^{èmes} Cycles spécialisés, INSAM (Institut Supérieur des Affaires et du Management), Programmes Internationaux MBA-BBA, Classes Préparatoires (PCS), Pôle d'intelligence Economique (EGE), Centre de Formation permanente.

ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES
1, RUE BOUGAINVILLE 75007 PARIS - Tél. 01 45 51 32 59 - Fax 01 47 05 74 75

www.eslsca.fr

Établissement d'enseignement supérieur technique privé, reconnu par l'État. Fondé en 1949.
Diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale.

L'euro rivalise avec le dollar et le yen dans une nouvelle géographie monétaire

La monnaie unique ne rassemble que 5 % de la population de la planète mais elle représente, avec un produit intérieur brut de 6 553 milliards d'euros en 2000, environ 16 % du PIB mondial. L'unification a surtout permis d'accroître la résistance des économies de la zone aux chocs extérieurs

L'arrivée des instruments fiduciaires de l'euro marque une nouvelle étape de l'histoire économique après l'abandon du mécanisme de Bretton Woods en 1971, la création du Système monétaire européen

(SME) en 1979 et l'introduction de la monnaie unique dans les échanges financiers en 1999. L'unification de douze espaces monétaires de l'Union européenne a réduit la vulnérabilité de chacun individuelle-

ment. L'expérience en a été faite lors de la panique qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001 à New York. Les économistes américains saluent la performance que représente le basculement simultané des

monnaies de 300 millions d'habitants même s'ils ne considèrent plus l'euro comme une menace pour le billet vert. Les Japonais ne sont pas mécontents de voir apparaître un deuxième pôle monétaire, mais

restent dans l'expectative devant l'affaiblissement de l'euro face au dollar depuis son lancement. Au Royaume-Uni, le premier ministre Tony Blair a réitéré son appel à franchir le pas « vital » de l'euro.

L'ARRIVÉE de l'euro, symbolisée aujourd'hui par l'introduction de nouvelles pièces et billets, marque la réalisation concrète d'une nouvelle étape de l'histoire du paysage économique et monétaire, après les grands événements qu'ont constitué l'abandon en 1971 du mécanisme de Bretton Woods, qui a sacré l'hégémonie du dollar, et la création du serpent monétaire en 1972, remplacé par le Système monétaire européen (SME) en 1979. La planète monétaire a été profondément modifiée en 1999, lors de l'apparition de l'euro dans les échanges financiers, laissant place à une zone économique et monétaire unique au sein de laquelle une seule banque centrale, la Banque Centrale Européenne, gouverne les taux d'intérêt de douze pays. L'ancienne géographie monétaire a laissé place aujourd'hui à un nouveau rapport de force entre trois grands espaces monétaires, celui de l'euro, du dollar et du yen.

« Dans le classement des grandes économies mondiales de l'OCDE qui avant 1999 comportait dans l'ordre les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne, la zone euro s'est insérée en seconde position entre les Etats-Unis et le Japon, la Grande-Bretagne arrivant en quatrième position », constate Philippe d'Arvisenet, directeur des études économiques chez BNP Paribas. En terme de population,

avec ses 304 millions d'habitants en 2001, la zone euro est plus importante que les Etats-Unis et le Japon qui comptabilisent respectivement 278 millions et 127 millions de personnes. « La zone euro est l'une des régions économiques les plus importantes du monde, souligne un document publié en décembre par Eurostat (l'office statistique des communautés européennes). Même si elle ne rassemble qu'environ 5 % de la population mondiale totale, elle représente quelque 16 % du PIB mondial total. Avec un PIB annuel de 6 553 milliards d'euros en 2000, l'économie de la zone euro est comparable à celle des Etats-Unis (10 709 milliards d'euros) et du Japon (5 145 milliards d'euros) ».

MOINS VULNÉRABLE

L'unification des douze espaces monétaires a surtout permis de renforcer la résistance des économies européennes et d'en réduire la perméabilité aux chocs extérieurs. Ainsi, la zone euro est moins vulnérable aux crises économiques et financières que ne l'était par le passé chacun des membres la constituant. « Avant la création de la zone euro, la France par exemple avait un taux d'ouverture de 26 % à 27 % vers l'extérieur. Celui de la zone euro est moindre, de l'ordre de 14 % à 15 %, soit du même ordre de grandeur que celui des Etats-Unis, que l'on prenne



comme indicateur les exportations ou les importations rapportées au Produit Intérieur Brut », poursuit M. d'Arvisenet.

La résistance accrue de la zone euro aux événements extérieurs provient également de l'unification du marché des changes. Sans la monnaie commune, les différentes devises européennes n'auraient pas manqué d'être attaquées après la panique des attentats du 11 septem-

bre. Pour défendre leurs devises, les banques centrales nationales de la zone euro auraient alors dû remonter leurs taux d'intérêt. Avec l'euro, la devise est restée globalement stable et les taux d'intérêt ont été réduits en coopération avec la Réserve Fédérale américaine.

Suite à la transformation du paysage monétaire, le marché des changes a certes perdu de l'activité. Selon sa dernière étude trienna-

le sur l'activité du marché des changes et des produits dérivés, la Banque des règlements internationaux (BRI) note que les échanges sur les devises ont fortement diminué entre 1998 et 2001. En avril 2001, le volume quotidien moyen sur les marchés de change traditionnels (au comptant et à terme) était de 1,210 milliard de dollars, contre 1,490 milliard de dollars en avril 1998. « Cela a représenté une baisse de 19 % en taux de change courant et une chute de 14 % quand les volumes sont mesurés à change constant. Cette réduction de volume d'affaires pendant les trois dernières années contraste avec les précédentes enquêtes, qui avaient montré une hausse rapide de l'activité », souligne le rapport publié en décembre.

UN SEUL REGRET

Le déclin a été le plus prononcé sur le marché au comptant, où le volume d'affaires quotidien moyen est passé de 568 milliards de dollars à 387 milliards de dollars. « L'introduction de l'euro semble avoir été un facteur important dans la réduction de l'activité, parce qu'il a éliminé les échanges entre les devises européennes », explique la BRI. Néanmoins, en avril 2001, l'euro représentait 38 % de toutes les transactions de change, soit plus que la part du mark en 1998 (de 30 %),

mais moins que toutes les devises constituant l'euro réunies, qui était de 52 % en 1998 et de 60 % en 1995.

Seul regret des professionnels sur la mise en place du nouvel espace économique et monétaire : la parité de l'euro contre le dollar, au moment du lancement public de la monnaie. En trois ans, l'euro a perdu 25,4 % face au dollar. Les professionnels s'accordent à dire que le niveau de la monnaie unique était conjoncturellement trop élevé lors de son lancement. « Au cris alarmiste qui avait accompagné l'euro sur les fonds baptismaux (« L'euro sera trop fort, il sera un obstacle à la croissance ») ont succédé, en moins de trois ans, de nouvelles angoisses (« L'euro sera trop faible, il sera un obstacle à la croissance ») », constate Pascal Blanquès, directeur des études économiques de la Caisse Nationale de Crédit Agricole. Mais comme le rappelle Alexandre Bourgeois, économiste chez Natexis Banques Populaires, « la monnaie européenne a subi plusieurs soubresauts (baisse de son cours de change, cafoillages de la BCE, incohérence institutionnelle au niveau européen, entrée d'un douzième membre dans le club des pays de l'Euroland, crises internationales...), sans que jamais son existence ne fût remise en cause ».

Cécile Prudhomme

L'instauration du SME

● **Août 1971** : les Etats-Unis laissent flotter le dollar ; le système de Bretton Woods s'effondre.

● **13 mars 1979** : création du Système monétaire européen (SME). Chaque monnaie dispose d'un taux pivot, fixé face à l'Ecu, qui représente la moyenne pondérée des devises participantes. Les monnaies sont autorisées à évoluer dans une marge de 2,25 % autour du cours central ou de 6 % pour les plus fragiles.

● **16 septembre 1992** : trois mois après le « non » au référendum du Danemark, la livre, la lire et la peseta crévent leurs taux planchers, conduisant à la sortie de la livre du SME, puis de la lire, et à une dévaluation de la peseta.

● **Août 1993** : le franc est attaqué. Le SME menace d'exploser et, avec lui, les projets de monnaie unique. A Bruxelles, les ministres des finances décident d'élargir à 15 % les marges de fluctuation au sein du SME.

Les Etats-Unis ne considèrent pas que la suprématie du billet vert soit menacée

NEW YORK

de notre correspondant

Il y a trois ans, les Américains craignaient la naissance de l'euro. La monnaie européenne, devenue à sa naissance, le 1^{er} janvier 1999, la deuxième du monde, était perçue comme une menace pour la suprématie du dollar et de Wall Street. La peur initiale de voir ébranler la domination du billet vert sur les échanges internationaux n'a pas duré. Le temps pour l'euro de commencer à baisser. A en croire les économistes et autres banquiers de Wall Street, il faudra du temps à l'euro, beaucoup de temps, avant de représenter une véritable alternative au dollar.

Cela ne les empêche pas de saluer l'exploit technique du basculement simultané de douze pays et de 300 millions d'habitants vers une nouvelle monnaie. Les experts y voient un moteur pouvant accélérer la fluidité des échanges. Pour autant, ils ne considèrent plus la devise européenne comme une menace. Ils ne doutent pas de la monnaie unique, mais de l'unité politique et du dynamisme économique de l'Europe. « On ne peut pas espérer de l'euro qu'il apporte une solution à tous les problèmes de l'économie européenne. Le problème, c'est qu'il n'en

résout aucun, et surtout pas les deux principaux : le chômage et le poids des dépenses publiques », souligne Robert J. Samuelson dans le magazine *Newsweek*.

DOLLAR OMNIPRÉSENT

« La plupart des problèmes ne sont pas liés à l'euro lui-même, mais à certaines réalités économiques européennes », affirmait Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, le 30 novembre, à l'occasion d'un colloque à Washington. « Contrairement aux prévisions initiales, l'euro a baissé significativement contre le dollar lors de sa première année d'existence. Cette faiblesse était alors largement attribuée à la forte croissance de l'économie américaine. Mais la monnaie européenne ne s'est pas renforcée ensuite dans des circonstances plus favorables. »

Pour Alan Greenspan, cette situation s'explique par la demande plus forte, dans le monde, de dollars que d'euros, et une plus grande confiance dans l'économie des Etats-Unis. Les statistiques de la Banque des règlements internationaux sont sans appel. Le billet vert représente 90 % des 1,2 milliard de dollars de transactions internationales quotidiennes.

Parmi les atouts du dollar, il a celui d'être utilisé en permanence dans de nombreuses régions du monde. Des pays comme le Panama et l'Equateur en ont fait leur monnaie et d'autres, comme la Russie, l'Arabie saoudite ou Israël, en sont pratiquement au même point. Le billet vert est la monnaie de réserve préférée des banques centrales et les investisseurs du monde entier placent leurs capitaux aux Etats-Unis.

AVENIR POLITIQUE INCERTAIN

L'euro n'inspire pas la même confiance car son existence est courte et les doutes nombreux sur l'intégration européenne. « L'euro est une monnaie qui ne tire pas sa légitimité d'un Etat », résume Horst Kohler, le directeur du Fonds monétaire international. « L'intégration économique traîne derrière l'intégration monétaire. L'Union ne tire pas parti de son grand potentiel de croissance et de compétitivité », ajoute-t-il. « Il subsiste beaucoup trop d'incertitudes sur l'avenir politique de l'Europe et par exemple sur l'élargissement à l'est », explique Edwin M. Truman, de l'Institute for International Economics.

Paradoxalement, les Américains sont de

plus en plus nombreux à espérer le succès de l'euro. A commencer par les industriels, victimes du dollar fort avec le ralentissement de l'économie. « La surévaluation du dollar détruit la compétitivité de ce pays », affirmait cet été John Devine, vice-président de General Motors. La National Association of Manufacturers, l'organisme des groupes industriels, demandait alors un réalignement des parités. Même ton chez les syndicalistes de l'AFL-CIO ou les agriculteurs de l'American Farm Bureau.

Les gestionnaires de portefeuilles cherchent, quant à eux, un substitut aux monnaies fortes qu'étaient le deutschemark et le franc français. Ils investiraient volontiers dans une devise qui soit le reflet d'une économie européenne certes moins dynamique, mais moins endettée que celle des Etats-Unis, et donc moins risquée. Il y a un mois, Alan Greenspan demandait un peu de temps pour l'euro. « L'histoire montre qu'une devise ayant obtenu le statut de monnaie d'échange internationale le conserve longtemps. L'euro a trois ans d'existence, c'est très peu au regard de l'histoire monétaire. »

Eric Leser

Le scepticisme initial de la Chine s'est dissipé

PÉKIN

de notre correspondant

C'est peu dire que la Chine avait accueilli avec scepticisme l'euro, lors de sa naissance, en janvier 1999. Les dirigeants bruxellois en étaient, du reste, fort conscients. Dans les mois précédant l'avènement de la monnaie européenne, ils avaient multiplié les missions pédagogiques. Leur principal argument était que l'euro instaurerait au niveau monétaire cette « multipolarité » que le régime pékinois ne cesse d'appeler de ses vœux dans les relations internationales. Autre argument, plus conjoncturel lié alors au contexte de crise financière en Asie : facteur de stabilisation du système international, l'euro, affirmait Bruxelles, participerait à la « prévention des crises ».

L'argumentaire européen n'avait que partiellement réussi à dissiper les préventions chinoises. La crainte d'un « protectionnisme » européen était très ancrée. Les exportateurs chinois s'inquiétaient de l'exacerbation de la concurrence sur le Vieux Continent que leur infligeaient les industries de main-d'œuvre d'Europe centrale et du Sud. Certains économistes s'alarmaient aussi du fait que l'euro risquait de précipiter la consolidation, en Europe, du secteur des banques et des services financiers : ces établissements, mettait alors en garde un officiel, seraient en mesure de « parler d'une seule voix » pour

« presser la Chine d'ouvrir son marché financier ».

Ce genre de propos illustrait l'ambiguïté de la perception chinoise de l'Europe. D'un côté, Pékin encourageait l'édification européenne comme un utile contre-feu à l'« hégémonie américaine ». De l'autre, elle s'accrochait, pour en tirer bénéfice, d'une certaine zizanie au sein des pays européens. La fermeté de l'Europe dans les négociations sur l'entrée de la Chine dans l'OMC, précisément sur les services financiers, a brutalement révélé à Pékin que cet-

L'euro, comme les négociations pour l'entrée à l'OMC, ont imposé à Pékin l'idée d'une Europe unie

te duplicité n'était peut-être plus de mise.

Autant que l'euro, sinon plus, l'affaire de l'OMC a imposé dans les esprits chinois l'idée d'une Europe unie. La remise en ordre géopolitique ayant suivi le règlement de la crise des Balkans a aussi beaucoup fait pour restaurer à Pékin la crédibilité de la construction européenne.

Pragmatique, la Chine a donc fini par intégrer l'émergence d'un pôle

européen. L'émission en mai – une première historique – d'un emprunt d'Etat en euros (500 millions) en témoigne. Il s'agissait d'un encouragement adressé aux entreprises chinoises d'aller, elles aussi, lever des fonds en Europe et de s'arracher à l'obsession de Wall Street.

Cet acte de confiance a trouvé un prolongement récent avec l'annonce que la Banque centrale chinoise relèverait la part d'euros dans ses réserves de change (210 milliards de dollars). Les achats avaient déjà commencé, inspirés par les inquiétudes sur le dollar et la certitude que la monnaie européenne avait atteint son cours plancher. Dans quelles proportions ? On l'ignore, la composition des réserves relevant du secret d'Etat.

Sur la base d'approximations, on estime d'ordinaire qu'environ 80 % de celles-ci étaient jusqu'alors libellées en dollars, autour de 5 % en euros et le reste principalement en yens. Si la proportion d'euros devait passer à 10 %, ce qu'attendent certains analystes, elle serait conforme à la réalité des flux de biens et de capitaux. Car la Chine réalise environ 12 % de son commerce extérieur avec l'Europe. Et sur le premier semestre de 2001, 10,25 % des transactions chinoises en devises ont été effectuées avec les pays de l'Union.

Frédéric Bobin

Le coup de pouce des banques japonaises

TOKYO

de notre correspondant

Compte tenu du décalage horaire, qui place le Japon huit heures en avance sur l'Europe, les voyageurs s'embarquant le 1^{er} janvier dans les aéroports nippons seront parmi les premiers à pouvoir acheter des euros. Mais les banques de l'archipel commenceront généralement leurs opérations de change seulement après les fêtes du Nouvel An qui, au Japon, se prolongent jusqu'au 4 janvier.

Pour les touristes japonais, dont 1,6 million se sont rendus dans la zone euro en 2000, le lancement de la monnaie unique simplifiera le passage d'un pays à l'autre, la plupart d'entre eux visitant plusieurs pays au cours du même voyage. La presse met cependant en garde contre des fraudes : faux billets et changeurs escrocs, dont ont déjà été victimes des touristes nippons. La délégation de l'Union européenne à Tokyo a diffusé 500 000 brochures explicatives, qui reproduisent les billets et pièces en euros.

Si certains commentateurs soulignent les « souffrances de l'accouchement » auxquelles se préparent les Européens, d'autres s'interrogent sur les effets à plus long terme du changement monétaire. C'est le cas de l'*Asahi Shimbun*, dans son éditorial du 30 décembre. Tout en soulignant l'étape décisive dans l'unification de l'Europe, le quotidien écrit que « l'euro n'est pas appe-

lé à voguer comme un voilier poussé par un vent favorable ». Beaucoup d'incertitudes planaient sur sa reconnaissance comme monnaie internationale. Des doutes subsisteraient notamment sur les capacités de la Banque centrale européenne et sur la stabilité de la monnaie unique si un des pays de l'Union traversait une forte récession. Pour que l'euro apporte au Vieux Continent un nouveau dynamisme dans un contexte de concurrence mondiale toujours plus âpre, il faudrait, estime l'*Asahi Shimbun*, que s'enclen-

Les comptes en euros bénéficient de taux d'intérêt bonifiés par rapport aux comptes en dollars

che un mouvement de population des pays à la main-d'œuvre excédentaire vers d'autres, déficataires, afin de résorber le chômage. Or, beaucoup d'obstacles entravent une telle harmonisation : la langue et les modes de vie, auxquels s'ajoute la diversité des systèmes fiscaux, qui engendre des disparités dans la destination des investissements.

L'euro facilite les transactions des entreprises exportatrices japo-

naises. Afin d'encourager l'ouverture des comptes en euros, les banques nipponnes accordent un taux d'intérêt bonifié par rapport aux comptes en dollars. Les encours des dépôts en monnaie européenne à la banque Tokyo-Mitsubishi, qui s'élevaient à 70 millions d'euros en mars 2001, sont ainsi passés à 160 millions fin novembre.

Jusqu'à présent, cependant, la monnaie européenne n'a pas été perçue comme une véritable concurrente du dollar. Les Japonais ne sont certes pas mécontents de voir apparaître un deuxième pôle monétaire qui, un jour, pourrait contrebalancer la puissance économique écrasante des Etats-Unis. Mais ils restent dans l'expectative, quelque peu échaudés par la faiblesse de l'euro par rapport au dollar (et au yen) depuis son lancement.

Les gestionnaires de fonds, qui ont pris des bouillons, restent prudents dans la diversification de leurs portefeuilles. La banque centrale l'est tout autant en ce qui concerne ses réserves de change, qui s'élèvent à 405 milliards de dollars – les plus importantes de la planète. L'euro intéresse surtout les Japonais et les Asiatiques en général comme banc d'essai d'une harmonisation des politiques monétaires dont ils pourraient tirer des enseignements pour se doter à leur tour, un jour, d'une monnaie unique.

Philippe Pons

L'Europe des Quinze face au monde

	POPULATION*		PNB par hbt en euros	EXPORTATION DES MARCHANDISES		IMPORTATION*** DES MARCHANDISES		BUDGET MILITAIRE****
	en millions d'habitants	en volume en milliards d'euros		en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	
ÉTATS-UNIS ▶	284,5	9 102	33 042	870	15,7	1 401,0	23,9	270,0
UNION EUROPÉENNE ▶	377,0	7 860	22 529	957 ⁽¹⁾	17,3	1 076,0	18,3	92,0
RUSSIE ▶	144,4	227	1 560,8	117	2,1	50,2	0,9	26,7
CHINE ▶	1 273,0	995,6	790	278	5,0	250,7	4,3	13,3
JAPON ▶	127,0	4 381	34 591	533	9,6	422,0	7,2	42,0
MONDE ▶	6 137,0	29 484	5 098	5 539	100,0	5 874,0	100,0	674,0

*INED ** Banque mondiale sauf UE (source UE) *** OMC ****IRIS. La conversion dollar en euro (moyenne annuelle 2000) : 0,9219 pour le PNB et 0,8975 pour le commerce. (1) Hors commerce interne

La Suisse fait cavalier seul au cœur de l'Europe

La Confédération reste fidèle à son franc, tout en profitant de l'arrivée de l'euro

GENÈVE

de notre correspondant

Alors que les quatre grands pays qui l'entourent – la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie – adoptent le 1^{er} janvier une monnaie commune, la Suisse, qui ne fait pas partie de l'Union européenne, conserve son franc. Liée à la Confédération helvétique par une union douanière, la principauté du Liechtenstein reste également fidèle au franc suisse.

Toutefois, rompue aux opérations financières, la Suisse n'a pas attendu le dernier moment pour s'adapter. Depuis le lancement de l'euro, il y a trois ans, Berne s'est mis au diapason avec ses voisins. La Banque nationale suisse (BNS) a pris soin d'agir de concert avec la Banque centrale européenne (BCE), maintenant des taux bas afin d'empêcher une trop forte appréciation de la monnaie helvétique. Ce parallélisme entre le franc suisse et l'euro rappelle celui observé naguère avec le deutschemark.

A en juger les résultats de cette politique, les responsables de l'institut d'émission se déclarent encouragés par « l'expérience positive » de la cohabitation entre la devise helvétique et la nouvelle monnaie européenne. Les milieux économiques et syndicaux relèvent aussi la stabilité accrue apportée par l'euro qui diminue les risques de change et garantit une meilleure transparence des prix. Selon un dirigeant de l'Union syndicale suisse (USS), l'économie helvétique « a su profiter de la monnaie unique sans y participer. »

Revers de la médaille, dans la mesure où la Suisse réalise plus de la moitié de son commerce extérieur dans la zone euro, l'affaiblissement de la nouvelle monnaie par rapport au franc suisse suscite des inquiétudes dans les milieux de l'industrie d'exportation et du tourisme. Alors qu'il s'échangeait à 1,61 franc suisse lors de son introduction au début de 1999, l'euro est tombé en dessous de 1,50 franc.

La Suisse n'en demeure pas moins un refuge par excellence, comme en a témoigné un afflux de transactions dans ses banques à la veille de l'arrivée de l'euro sur les marchés. L'argent noir thésaurisé

dans les pays limitrophes est sans doute difficile à évaluer, mais à en croire certains banquiers helvétiques, les sommes « dissimulées » pourraient se situer entre 500 et 1 000 milliards d'euros. « Nous pensons récupérer environ 10 % de tout l'argent non déclaré en Europe », s'est même aventuré à dire l'un d'entre eux, d'autant que l'évasion fiscale n'est pas considérée comme un délit en Suisse. Dès lors, le franc suisse.

Les banques helvétiques ont enregistré un afflux de transactions avant le 1^{er} janvier

douaniers allemands, français ou italiens ont renforcé les contrôles à la frontière.

Consciente de ses intérêts, la Suisse s'est préparée à son nouvel environnement. Afin de ne pas dépayser les visiteurs étrangers, dont les trois quarts viennent de la zone euro, la nouvelle monnaie sera d'emblée acceptée comme moyen de paiement, notamment dans le tourisme, l'hôtellerie et la

restauration. Dès minuit de la Saint-Sylvestre, la devise européenne pourra être utilisée dans les gares pour l'achat de billets de chemin de fer. Dans les bureaux de poste et dans les magasins, petits ou grands, les paiements en euros seront également agréés, mais la monnaie sera rendue en francs suisses. Il faudra cependant attendre l'été pour glisser des euros dans les horodateurs des principales villes du pays. L'Association professionnelle des hôteliers-restaurateurs propose même à ses membres l'acquisition d'un détecteur de fausses coupures...

Si l'euro sera bien présent dans certains secteurs, il ne deviendra toutefois « pas une véritable monnaie parallèle », a précisé Jean-Pierre Roth, président de la BNS. Les Suisses se montrent toujours très attachés à leur monnaie. Selon un sondage publié par l'hebdomadaire *Facts* de Zurich, 77 % d'entre eux n'entendent nullement renoncer au franc malgré l'introduction de l'euro, tandis que 66 % se disent même « fiers » du franc suisse. Comme l'affirme leur nouveau président pour 2002, Kaspar Villiger, qui est aussi ministre des finances : « Le franc est le symbole de notre stabilité politique et économique. »

Jean-Claude Buhner

L'idée de monnaie commune progresse au Royaume-Uni

62 % des Britanniques prédisent l'adoption de l'euro avant dix ans

LONDRES

de notre correspondant

L'euro est là, bienvenue à l'euro ! Ainsi peut-on résumer l'accueil que Tony Blair a réservé à la monnaie unique dans son message du Nouvel An, rendu public dimanche 30 décembre. Favorable à l'adoption de l'euro par son pays, mais contraint d'attendre que la majorité de ses compatriotes partageant, un jour, son point de vue, le premier ministre britannique se devait de saluer l'un des plus grands rendez-vous de l'Europe avec l'Histoire. Il l'a fait avec un mélange de pragmatisme et de conviction.

« Il est pleinement dans notre intérêt que l'euro réussisse, a souligné Tony Blair : une si grande part de nos affaires et un si grand nombre de nos emplois sont liés au reste de l'Europe... Il est vital que nous nous y préparions, du fait que tant de sociétés vont commercer en euros et que cela va affecter notre propre économie. » Constatant que « l'euro arrive à un moment très difficile pour l'économie mondiale », le chef du New Labour estime que la Grande-Bretagne est « mieux placée que beaucoup d'autres » pour affronter ces difficultés mais qu'elle « ne peut s'isoler entièrement du développement économique des autres pays ».

Etre ou ne pas être dans l'euro ! Voilà des années que le Royaume-Uni fait face à ce choix crucial. Les données du problème sont simples. Le gouvernement souhaite, en principe, que la Grande-Bretagne adhère à l'euro. Son chef le dit de plus en plus souvent et de plus en plus clairement. Il s'est engagé à soumettre l'affaire à un référendum avant 2006, terme de son second mandat, pourvu que le pays ait rempli au préalable les cinq critères économiques qu'il a fixés : la compatibilité des cycles économiques avec la zone euro, une souplesse et une capacité de réaction suffisantes de l'économie, un impact favorable de l'euro sur l'investissement, les services financiers et l'emploi. Le chance-

lier de l'Echiquier, Gordon Brown, a promis de rendre son verdict sur ces critères – assez vagues pour être interprétés – avant l'été 2003.

Les prises de position de Tony Blair en faveur de l'euro commencent à produire leur effet. Selon un sondage publié par *The Guardian*, à la mi-décembre, 62 % des Britanniques prédisent que l'euro sera la monnaie du royaume avant dix ans.

Ce chiffre exprime une évolution spectaculaire. Il y a un an, seulement 31 % des sondés estimaient que leur pays finirait par l'adopter un jour. Ce jugement collectif sur l'inéluctabilité de l'euro

son succès. Pourra-t-il le faire, conformément à sa promesse, au cours de l'actuelle législature ? Au cas où le oui l'emporterait au référendum, trois années supplémentaires seraient nécessaires pour mettre en œuvre cette décision, pour des raisons techniques liées notamment à l'adaptation du système bancaire.

En attendant, le gouvernement se prépare discrètement. Il a consacré plus de 20 millions de livres à rendre euro-compatibles les services ministériels et le ministre des affaires européennes, Peter Hain, fait campagne à travers le pays. La tâche n'est pas facile. L'euro reste assez difficile à vendre au grand public en une période où l'économie britannique se porte mieux que celles du continent. Cependant, l'arrivée de l'euro dans les poches des touristes incitera les commerçants au pragmatisme. Un tiers des groupes de distribution britanniques l'accepteront dès le 1^{er} janvier.

Les adversaires de la monnaie unique s'inquiètent de cet « euro rampant » qui va trouver peu à peu sa place, à l'ombre du sterling, dans la vie quotidienne. Les avocats de l'euro voudraient que le gouvernement s'engage plus nettement en sa faveur : les syndicats et les libéraux-démocrates – le troisième parti du pays – souhaitent qu'une date soit rapidement fixée pour le référendum.

Des centaines de milliers de Britanniques se rendront en vacances d'hiver sur le continent dans les prochaines semaines. Ils vont voir les euros, les toucher, les utiliser. Ce sera l'occasion pour eux d'améliorer leur connaissance de la monnaie unique, qui laisse largement à désirer : selon le sondage du *Guardian* déjà cité, 11 % d'entre eux assurent que la Russie appartiendra à la zone euro dès le 1^{er} janvier ! Plus stupéfiant encore, 11 % des Britanniques croient que leur propre pays adoptera l'euro à cette même date !

Jean-Pierre Langellier

En Algérie, les banques et les changeurs des rues ont anticipé la disparition du franc

ALGER

correspondance

Les Algériens attendent avec intérêt, mais sans fébrilité, le passage à la monnaie unique européenne. Pour le plus grand nombre, ce passage signifie la disparition du franc français. Les cinq millions de comptes en devises détenus par des particuliers basculeront dans la nouvelle monnaie à partir du 2 janvier 2002, cette opération devant être achevée dans tous ses aspects à la fin du mois de février. Les comptes en devises de personnes morales (entreprises, institutions) sont déjà libellés en euros depuis octobre 2001.

Au square Port-Saïd (centre d'Alger), haut lieu du marché parallèle où s'échangent toutes les devises fortes, on ne s'inquiète pas outre mesure. Le franc français, qui s'échangeait à près de 13 dinars contre 11 au cours officiel, cédera la place à l'euro, dont les jeu-

nes « trabendistes » (contrebandiers) annoncent déjà la valeur prochaine : 82 dinars, contre 69 dinars au cours officiel.

Les euros sont bien arrivés en Algérie, mais ils ne sont pas encore distribués au niveau des agences bancaires. Dimanche, les banques continuaient de fournir des francs français aux voyageurs qui demandaient leur allocation en devises annuelles, fixée à près de 15 000 dinars (1 300 francs). Quelques-uns s'en inquiétaient auprès des guichetiers, qui peinaient parfois à leur expliquer que le franc continuerait encore, pendant plusieurs semaines, à avoir cours après l'arrivée officielle de l'euro.

Au cours des dernières semaines, une ruée sur des établissements bancaires, liée à la peur de la « date fatidique » à partir de laquelle le franc n'aurait « plus de valeur », a été constatée chez les détenteurs de francs,

désireux d'ouvrir des comptes en devises. Quelques petites banques privées ont refusé d'accéder à la demande, alors que les banques publiques, après un moment d'hésitation, ont choisi de profiter de l'aubaine en ouvrant des comptes à tour de bras.

EMPRESSEMENT GÉNÉRAL

L'Algérie n'étant pas une société d'information, on ne connaît cependant pas l'ampleur des dépôts bancaires enregistrés. Le chef d'une agence à Alger s'est borné à constater qu'il y avait eu « beaucoup d'argent ces derniers temps ». Participant, eux aussi, à l'empressement général de se débarrasser des francs, quelques trafiquants de fausse monnaie ont fait les frais du basculement vers l'euro. Dans leur précipitation à se déles-ter de près de 200 millions de francs en faux billets de 500 francs, un Algérien, un Came-

rounais et un Guinéen se sont fait prendre en flagrant délit de « placement » par des policiers à Hussein-Dey, un quartier du sud d'Alger.

Certains « trabendistes » du square Port-Saïd, qui fixent dans les faits le prix des devises – dont l'écart par rapport au cours officiel s'est toutefois fortement réduit ces dernières années – nourrissent des doutes. « Il n'est pas sûr que l'euro puisse remplacer le franc qui est, pour des raisons de commodité, très utilisé. L'avènement de l'euro va peut-être entraîner une dollarisation », estime l'un d'eux.

Dans les comptes publics, c'est déjà le cas. Les recettes des exportations algériennes, monopolisées pratiquement par celles du pétrole et du gaz, sont libellées à 98 % en dollars. Quant à la dette extérieure algérienne, elle est exprimée à 45 % en dollars et à 30 % en euros.

L'euro résiste à la crise argentine

Indifférent aux nouveaux développements de la crise argentine, l'euro gagnait quelques fractions face au billet vert, lundi 31 décembre 2001, dans les premiers échanges, cotant 0,8856 dollar. Quelques heures plus tôt, avant l'annonce de la démission du président argentin par intérim Rodriguez Saa, l'euro valait « seulement » 0,8830 dollar. Depuis la mi-décembre 2001, la devise européenne a navigué entre 0,9050 dollar et 0,8750 dollar, sans réagir à la cessation de paiements de l'Argentine ou à la création annoncée d'une nouvelle monnaie, l'argentino, dans ce pays.

L'Espagne, l'un des grands pays de l'euro, est pourtant l'un des pays les plus exposés à la conjoncture argentine, à travers ses banques, mais aussi ses grands industries – notamment les matières premières – ou les services, avec Telefonica. Si la Bourse de Madrid a été affectée, l'euro a joué son rôle de bouclier sur les marchés des échanges.

L'amour du billet vert l'emporte sur tout le reste en Russie

Dans une économie largement « dollarisée », la devise européenne est accueillie avec réticence par les banques et les particuliers

MOSCOU

correspondance

Vous cherchez un appartement à louer à Moscou ? Les loyers sont affichés en dollars. Vous allez dans un bon restaurant ? Sur la carte, les prix sont indiqués en « unités de valeur », c'est-à-dire en monnaie américaine. Même chose sur les étiquettes des vêtements de marque et de tous les produits de luxe. Le dollar est roi en Russie, et tous les experts sont sceptiques quant aux chances de l'euro de gagner la bataille contre le billet vert.

Les « nouveaux Russes » argentés ne sont pas les seuls à compter en dollars. Echaudé par la crise d'août 1998, détourné du rouble par l'inflation, l'homme de la rue remplit son bas de laine de billets verts. Ces derniers jours, il fallait faire la queue pour atteindre les petits guichets de change omniprésents à Moscou : pour faire face aux dépenses liées aux fêtes, comme tous les ans, les consommateurs venaient chercher des roubles contre leurs dollars. Sur le panneau d'affichage

deux cours, celui du dollar et celui du mark. Mais certains guichets prévenaient déjà qu'ils refusaient toute monnaie de la zone euro.

Selon certaines estimations, 50 milliards de dollars sont actuellement en circulation en Russie. En revanche, personne ne sait quelle somme représentent les monnaies européennes. Le gouverneur de la Banque centrale, Viktor Guerachenko, a lui-même admis que la monnaie américaine constituait plus de 92 % des réserves de la banque. L'Union européenne est pourtant le premier partenaire commercial de la Russie. Mais les exportations russes consistent essentiellement en matières premières, payées en dollars, et les autorités russes ont refusé de prendre le moindre engagement lorsque, au printemps, les dirigeants de l'Union européenne leur ont suggéré d'utiliser l'euro dans leurs transactions. La situation actuelle leur est favorable. Comme tous les pays exportateurs de pétrole – et elle en est le deuxième au monde –, la Russie a tout intérêt à

voir un euro faible face au dollar. « La dollarisation de l'économie russe, la prédominance des matières premières vendues en dollars dans nos exportations, la faible liquidité du marché euro, la volatilité du taux de change euro-dollar, de même que le

L'UE est le premier partenaire commercial du pays. Mais les réserves de la Banque centrale sont à 92 % constituées de dollars

coût élevé des opérations de change euro-rouble, tout cela œuvre contre la diffusion de l'euro en Russie », affirmait il y a peu, dans *Vremia Novosti*, Alexandre Zakarov, le chef de la Bourse des échanges entre banques.

La presse, en général dubitative, a ajouté au scepticisme ambiant : les journaux ont appelé leurs lecteurs à se méfier des arnaques qui pourraient naître à l'occasion du lancement de l'euro. « Il va falloir apprendre à valider 77 variantes de billets en euros ! », s'est indigné un journaliste de *Vremia MN*, en soulignant que les petits bureaux de change n'auraient pas les moyens de s'offrir l'équipement « à plus de 2 000 dollars » conçu pour détecter les faux billets en euros.

Le doute a été instillé par la Banque centrale de Russie (BCR) elle-même. Cette opération massive de retrait monétaire « porte en elle un risque réel de mise en circulation de fausses coupures par des structures criminelles », a prévenu la BCR dans un communiqué publié fin novembre. Et d'enfoncer le clou : « La Banque centrale recommande aux citoyens russes de s'adresser par avance aux établissements de crédit pour changer leurs monnaies européennes en roubles ou en devises des pays qui ne font pas partie de l'Union euro-

peenne. » Les banques ont elles aussi rechigné ces dernières semaines, en invoquant le manque d'informations dont elles disposaient. L'Europe, ont vitupéré les banquiers, a concentré son attention sur l'introduction de l'euro chez elle, et ne s'est pas suffisamment préoccupée de sa diffusion à l'extérieur – ce dont s'est défendue la représentation de l'Union européenne à Moscou, qui a supervisé une campagne d'information de plusieurs semaines.

Mais c'est surtout la Banque centrale qui est mise à l'index. Les banques s'étaient plaintes, début décembre, de ne pas pouvoir s'approvisionner en euros : le dédouanement des nouvelles coupures s'avérait impossible, l'euro n'ayant pas le statut de monnaie avant le 1^{er} janvier 2002. Les billets sont donc restés bloqués en douane, en attendant la publication d'un décret de la Banque centrale. Celle-ci n'a pris les directives attendues que le 13 décembre.

Marie-Pierre Subtil

Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France

« A certains moments, nous nous sommes sentis bien seuls »

Dans un entretien au « Monde », M. Trichet retrace les dix ans qui ont « créé » l'euro et décrit comme « historique » le passage à la monnaie unique

« C'est un moment historique très émouvant », déclare Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, à la veille du basculement dans la monnaie unique. Il déclare ne jamais avoir « eu de doutes sur

la puissance de la volonté historique qui se manifestait après avoir participé à cette extraordinaire réunion de Maastricht, il y a dix ans, en décembre 1991 ». Pourtant, il reconnaît qu'« à certains moments, nous

nous sommes sentis bien seuls », notamment en 1992, lors du ralentissement mondial et lors de la réunification allemande. « Ce qui compte maintenant, c'est de bien faire fonctionner l'Union économique et

monétaire », déclare le gouverneur de la Banque de France, qui se dit optimiste : « Il y a aujourd'hui un consensus d'experts sur une reprise en Europe dans le courant du deuxième trimestre 2002. (...) Beaucoup

dépend de notre capacité à rétablir la confiance après le 11 septembre. » « Le peuple, qui est notre souverain, va réaliser dans quelques heures que l'Europe est bien plus unie encore qu'il n'apparaissait. »

« L'euro a été introduit dans les transactions financières le 1^{er} janvier 1999, mais les pièces et billets ne font leur apparition officielle que le 1^{er} janvier 2002 pour supplanter progressivement les devises nationales de douze pays européens. Comment vivez-vous cette nouvelle étape qui sonne le glas du franc ? Quel constat dressez-vous après trois ans d'existence de la monnaie unique ?

« C'est un moment historique très émouvant. Le premier franc a été frappé il y a 641 ans. Je porte un jugement positif sur l'introduction de l'euro depuis le 1^{er} janvier 1999. Par cette seule décision, nous avons consolidé le marché unique européen et achevé dans ce domaine le programme des pères fondateurs de l'Europe, qui a tant contribué à la prospérité de l'Union. Tant qu'il y avait des risques de change, et des primes de risques associées, le marché commun n'était pas complet. L'euro nous a aussi protégés de certains aléas extérieurs. Sans lui, nous aurions importé les difficultés monétaires qui sont apparues en Asie lors des crises des pays émergents. Sans lui, les événements du 11 septembre se seraient traduits par des fluctuations sur les marchés des changes intra-européens et des hausses de taux d'intérêt en Europe.

« L'euro, aujourd'hui, c'est encore deux choses de plus : une formidable invitation à être plus ambitieux encore, et à engager des rapprochements impensables auparavant, comme la fusion entre les Bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne ; la découverte concrète pour 304 millions d'Européens et, en particulier pour les jeunes, qu'ils sont encore plus

unis qu'ils ne le croyaient et ne le savaient : le peuple souverain va toucher un euro qui était resté abstrait pendant trois ans.

« Durant toutes ces années de construction monétaire, n'avez-vous pas douté, surtout face aux réactions de certains dirigeants politiques français qui n'ont pas toujours été des partisans très fervents de l'euro ?

« Je n'ai pas eu de doutes sur la puissance de la volonté historique qui se manifestait après avoir participé à cette extraordinaire réunion de Maastricht, il y a dix ans, en décembre 1991, au cours de laquelle il a été décidé de créer la monnaie unique, en tout état de cause, avant la fin du XX^e siècle. Et je n'ai pas eu de doutes sur la réalisation effective de cette ambition historique après le vote du peuple français en septembre 1992. Il y a un paradoxe français. Notre débat public, notre démocratie d'opinion est si vivante, si passionnée, parfois si violente, que nous pouvons donner l'impression de trouble et d'indécision, même dans les domaines où notre contribution historique est la plus flagrante. Mais ce n'est pas cela qui est important.

« Ce qui l'est, c'est de voir que nos grands leaders politiques et que les grandes sensibilités politiques de notre pays, que ce soit de manière audacieuse ou plus prudente, ont tous et toutes épousé l'idée que la monnaie unique était une bonne stratégie. Bien entendu, nous avons connu des périodes difficiles en tant que Banque centrale indépendante, devenue, de facto, l'un des sanctuaires de la stratégie européenne. A certains moments, nous nous sommes sentis bien seuls. Nous avons été soumis à rude épreuve en 1992

lorsque le mécanisme de change européen a connu d'énormes tensions du fait du ralentissement mondial, mais aussi dans la foulée de la réunification allemande. Nous avons pu surmonter ces mises à l'épreuve parce qu'il y avait un consensus multipartisan confirmé par la large opinion publique.

« L'euro est dans une situation unique : c'est une monnaie sans Etat. A terme, comment peut-il durer sans contrepoids politique ?



JEAN-CLAUDE TRICHET

« Non, l'euro n'est pas orphelin ! L'Union européenne existe avec son Parlement, son conseil et sa commission. Et l'Union économique existe elle-même bien plus qu'on ne le dit. N'oublions pas qu'il y a trois domaines, en dehors de l'Union monétaire, dans lesquels l'Europe est allée aussi loin qu'une fédération : la politique commerciale extérieure unique, la politique unique de la concurrence et la surveillance des politiques budgétaires nationales des Etats membres. Dans ce troisième domaine, essentiel pour l'Union économique, nous sommes même allés plus loin que

toutes les fédérations ou confédérations existantes, Etats-Unis et Confédération helvétique compris. Pourquoi certains sous-estiment-ils si souvent l'importance de l'Union économique actuelle ? Je vois trois mauvaises raisons pour cela : les opposants à l'euro accablent, à tort, l'idée que l'Union économique et monétaire est mal construite et que l'euro sera donc un échec. Les opposants à l'indépendance de la Banque centrale imaginent, à tort, qu'un gouvernement fédéral la

« Nous venons de réaliser une prodigieuse avancée de l'Union européenne, une avancée d'une grande portée historique »

remettrait en cause ; enfin certains partisans de bonne foi d'une Europe fédérale se croient autorisés à utiliser tous les arguments qu'ils croient aller dans leur sens.

« En tant que citoyen, je suis favorable à une avancée supplémentaire de l'Europe politique. Mais, en tant que gouverneur, je pense que l'Union économique et monétaire n'a pas de défaut de construction et que son pôle économique est approprié pourvu que le conseil Ecofin et l'Eurogroupe fonctionnent effectivement conformément à l'esprit et à la lettre du traité.

« Quelles sont les prochaines

étapes de l'histoire économique et monétaire ?

« Ce qui compte maintenant, c'est de bien faire fonctionner l'Union économique et monétaire. Les institutions sont en place, le traité et le pacte de stabilité et de croissance sont là, la Banque centrale européenne et l'eurosysteme gardent la monnaie unique, le conseil Ecofin et l'Eurogroupe ont, de leur côté, la charge considérable, immense, de l'Union économique. Nous venons de réaliser une prodigieuse avancée de l'Union européenne, une avancée d'une grande portée historique : veillons à bien recueillir tous les fruits du marché unique enfin achevé grâce à la monnaie unique. Ce qui nous attend, c'est un travail quotidien, patient, sérieux, professionnel, rassurant. Le meilleur slogan pour ceux qui sont chargés de gérer l'UEM, c'est « Inspirez confiance ! »

« En matière de conjoncture, les espoirs de reprise économique en Europe sur lesquels se base la Banque centrale européenne ne sont-ils pas trop optimistes ?

« Dans le monde d'aujourd'hui, prétendre à l'extralucidité est une imposture. L'avenir reste incertain et nous devons envisager les divers scénarios possibles. C'est pourquoi le staff de l'Eurosysteme mentionne pour l'année prochaine une large fourchette pour la croissance européenne de 0,7 % à 1,7 %. Cela dit, il y a aujourd'hui un consensus d'experts sur une reprise en Europe dans le courant du deuxième trimestre 2002. Je n'ai aucune raison de me détacher moi-même de ce consensus raisonnablement optimiste : beaucoup dépend de notre capacité à rétablir la confiance après le 11 septembre.

« La Banque centrale européenne a été beaucoup critiquée pour sa timidité à baisser ses taux d'intérêt comparativement à la Réserve fédérale américaine. Que pensez-vous de ces critiques et quelle est votre opinion sur le niveau de l'euro sur le marché des changes, qui n'a pas réussi à profiter du déclin de la conjoncture américaine ?

« Ces critiques ont été mal fondées. Au cours des dernières années, l'économie de la zone euro a disposé d'abondants crédits et financements. Et en assurant la stabilité des prix, nous renforçons la confiance des ménages, qui est le principal moteur de la croissance aujourd'hui. Quant à l'euro, tous les experts s'accordent à le juger sous-évalué : un euro fort est dans l'intérêt de l'Europe.

« Que va changer réellement l'arrivée des pièces et billets en euros auprès du grand public ?

« Le peuple, qui est notre souverain, va réaliser dans quelques heures que l'Europe est bien plus unie encore qu'il n'apparaissait. Cela aura de très importantes conséquences.

« La grève prévue par les banques en France le 2 janvier risque-t-elle de menacer le lancement de l'euro ?

« Comme l'a fait Laurent Fabius, je lance un appel à la responsabilité. Et j'ai confiance : les femmes et les hommes qui travaillent dans les banques souhaitent profondément aider nos concitoyens en ce moment historique. »

Propos recueillis par Cécile Prudhomme et Philippe Ricard

L'« Ingénieur de la construction de l'Europe », Jacques Delors, est amer

JACQUES DELORS n'a pas l'euro triste, mais ce 1^{er} janvier, « jour historique » du passage à la monnaie unique, a, semble-t-il, un goût un peu amer pour celui qui en restera pourtant l'un des grands artisans, aux côtés de François Mitterrand et du chancelier allemand Helmut Kohl. L'arrivée de l'euro et des euros dans le porte-monnaie de 300 millions de citoyens a beau traduire mieux que tout autre réforme la marche en avant de la construction européenne, l'ancien président de la Commission de Bruxelles (1985-1994) multiplie les interviews pour dénoncer l'absence de vision à long terme des dirigeants des Quinze et, parfois, le peu de cas que l'on fait de sa personne.

Dimanche 30 décembre, sur France Inter, M. Delors s'est dit « choqué et, comme beaucoup de Français, humilié » par l'appel à la grève dans les banques à partir du 2 janvier, lancé par cinq organisations syndicales. Le coupable est tout trouvé : Lionel Jospin. « Il y a eu depuis quelques mois un déferlement des revendications de différentes catégories, et aucun coup d'arrêt n'a été mis », déclare-t-il en guise d'explication. Il reproche au premier ministre, sans le nommer, d'avoir tour à tour cédé aux agents hospitaliers, aux patrons de cliniques, aux policiers, aux gendarmes, et il se désole de « l'état détestable des relations sociales en France ».

Lionel Jospin lui a aussi gâché la fête de l'euro en commettant, il y a quelques semaines, une « double indélicatesse » : ne pas avoir au moins retenu sa candidature pour la présidence de la Convention chargée de réfléchir à l'avenir de l'Europe, finalement confiée à Valéry Giscard d'Estaing ; et ne pas l'avoir prévenu de ce choix fait, dans son dos, avec Jacques Chirac.

« DE MANIÈRE PLUS SOLENNELLE »
« Je regrette » encore, dans le Journal du Dimanche (30 décembre 2001), qu'on ne marque par l'événement « de manière plus solennelle, en France en particulier », alors que « c'est la première fois dans l'histoire du monde que des pays sou-

verains acceptent d'avoir la même monnaie, sans domination de l'un sur l'autre ».

M. Delors a bien d'autres sujets d'irritation ou d'inquiétude, et il s'en ouvre sans fard dans les médias. La maîtrise des dépenses publiques ? Pendant les années de vaches grasses, « on n'a pas été assez prévoyant », déclare-t-il au Figaro (19 décembre), dans une critique à peine voilée à certains responsables européens, M. Jospin en tête. L'Europe des travailleurs ? « Ceux qui crient comme des cabris "l'Europe sociale, l'Europe sociale" devraient faire attention aussi au maintien de la spécificité de chaque pays et à ce qui fait la cohésion nationale », prévient-il, sur France Inter. Voilà pour la gauche et les syndicats.

Car l'ancien patron de la commission n'a pas l'intention, à soixante-seize ans, de renoncer à son droit d'inventaire, ni à ses mises en garde de « vieux sage ». Quitte à jouer les rabat-joie ! Il pense avoir toute légitimité pour le faire. En 1985, qui aurait parié un ECU d'alors sur la naissance de l'euro fiduciaire le 1^{er} janvier 2002 ? Maintenant que douze pays de l'Union ont créé cette monnaie unique, qui va « développer le sentiment d'appartenance de 300 millions d'européens à une aventure collective », M. Delors fustige l'incapacité de leurs dirigeants à passer à l'étape suivante : la coordination des politiques économiques. « Mais il n'y a pas de Viagra pour cela ! », grince-t-il.

Cette convergence des politiques était inscrite, dès 1989, dans le rapport du comité d'experts « qui porte mon nom », rappelle-t-il. C'était les grandes années, celles où M. Delors se battait bec et ongles avec le premier ministre britannique Margaret Thatcher, mais où il commençait aussi à imposer la voix de l'Europe aux Etats-Unis. Celui qui s'est un jour qualifié d'« ingénieur de la construction de l'Europe » doit trouver que les responsables actuels sont décidément de bien médiocres techniciens.

Jean-Michel Bezat

La longue marche des dirigeants politiques français vers l'euro

DATE hautement symbolique de la construction européenne, ce 1^{er} janvier 2002 prend aussi valeur de symbole dans l'histoire de la politique économique française.

ANALYSE

M. Jospin est celui qui, à gauche, incarne le mieux ce cheminement douloureux

C'est, en quelque sorte, l'épilogue d'une très longue histoire. Que de polémiques, que de controverses n'a-t-on pas connues, en France, pour l'euro – ou à cause de l'euro. Car – et c'est l'un des paradoxes forts de ce basculement définitif vers la monnaie unique – si l'événement est historique, il n'a pourtant donné lieu, ces dernières semaines, à aucune commémoration importante. Il suffit, pourtant, de se replonger dans le passé récent de la France, de se remémorer les déchirements que la marche vers l'euro a suscités, à gauche aussi bien qu'à droite, pour mesurer l'importance considérable de ce « big-bang » monétaire.

Sans doute la gauche le sait-elle pertinemment car il y a, dans ce cheminement monétaire, comme un concentré de sa propre histoire, de ses divisions, de ses déchirements. Car la marche vers l'euro trouve évidemment sa source, au lendemain du tournant de la rigueur de 1982-1983, dans la politique du « franc fort » et de la « désinflation compétitive » qui a été, à partir de Pierre Bérégovoy, la pierre angulaire de la politique économique française. Et cette politique socialement douloureuse – celle-là même qui exigeait selon ses promoteurs que le franc reste en permanence arrimé au mark – a été au fondement du choix européen de la gauche, de ce choix qui a conduit, inévitablement, jusqu'à l'euro.

Mais que ce choix, porté par quelques hommes dont Jacques Delors – contre le clan des « Albans » isolationnistes, dont Laurent Fabius, qui avaient conseillé pendant quelques jours de 1983 à François Mitterrand de larguer les amarres de l'Europe –, a été doulou-

reux pour la gauche ! On se souvient, en effet, de ce qu'il a impliqué : l'abandon de la souveraineté monétaire ; l'acceptation d'une rigueur budgétaire, d'abord sensible avec les fameux critères de convergence du traité de Maastricht, puis renforcée avec le pacte européen de stabilité. Et pour la gauche, qui a longtemps trouvé son inspiration dans des thèses néo-keynésiennes sinon néo-marxistes, cet abandon progressif des grands leviers traditionnels de la politique économique a souvent été vécu comme une résignation. Pis que cela ! Comme une conversion plus ou moins honteuse aux diktats libéraux...

Sans même évoquer les états d'âme « républicains » d'un Jean-Pierre Chevènement, Lionel Jospin est sans doute celui qui, à gauche, incarne le mieux ce cheminement

Les Français plutôt confiants

Le remplacement du franc par l'euro dans les porte-monnaie inquiète de moins en moins les Français, qui craignent toutefois encore une hausse des prix liée au basculement, selon un sondage Ipsos publié dimanche 30 décembre par le Journal du dimanche. A une grande majorité (83 %), les Français sont soit « plutôt confiants » (38 %, + 3 %) par rapport au 1^{er} décembre, soit ni inquiets ni confiants (45 %, + 7 %). Le pourcentage des « plutôt inquiets » a nettement chuté : de 11 points, passant de 27 % à 16 %. Les craintes des Français se sont donc grandement dissipées en un mois.

A la question « que craignez-vous le plus avec le passage du franc à l'euro ? », 34 % des personnes interrogées répondent « une hausse des prix ». Les Français ne la redoutent pas forcément dans l'immédiat, mais dès que chacun – industriels et commerçants – aura pris ses marques. Près de 33 % citent comme « peur principale » la difficulté à estimer les prix et 27 % le risque que les commerçants fassent des erreurs de rendu de monnaie.

douloureux de la gauche vers l'euro. Faut-il avoir la cruauté de rappeler à l'actuel premier ministre sur quels mots d'ordre il a fait campagne, lors du référendum pour la ratification du traité de Maastricht. Se refusant, en septembre 1992, à prôner le « oui », il a oscillé, au gré de ses déclarations, entre le « oui critique » et le « non au non », et a commencé à multiplier à l'époque les reproches contre les dérives libérales de son propre camp, allant jusqu'à dire qu'il approuvait « certaines des critiques qui sont faites par les opposants de gauche au traité ». De plus en plus virulent contre la politique de « désinflation compétitive », pivot de la politique monétaire

française qui devait conduire à l'euro, Lionel Jospin va même jusqu'à faire entendre un an plus tard une petite musique économique franchement hétérodoxe : « Le temps est venu de rompre avec l'orthodoxie économique qui domine le monde occidental et la France depuis quinze ans et qui a démontré son inefficacité. Les raisonnements fondés sur la désinflation compétitive (...) ne fonctionnent pas. »

C'est d'ailleurs cette même logique qui a conduit Lionel Jospin, lors de la campagne des législatives de 1997, à se dresser une dernière fois – avant de revenir à l'orthodoxie économique induite par la construction monétaire – contre le pacte européen de stabilité, inacceptable selon lui, à l'époque, au motif qu'il s'agissait d'une sorte de « super-Maastricht ».

la Banque de France. Travailiste un jour, libéral le lendemain, pourfendeur de la « fracture sociale » le surlendemain, il a, plus que d'autres, eu ses inconstances et pris ses distances, avec les contraintes imposées par la marche vers l'euro.

L'a-t-on oublié ? Voilà presque sept ans, en avril 1995, au plus fort de la campagne pour l'élection présidentielle, il a violemment pris à partie Jean-Claude Trichet, au motif qu'il était le plus éminent représentant de cette « pensée unique » qu'il disait alors pourchasser. Très agacé par la politique monétaire conduite par le gouverneur de la Banque de France, il a mené, de l'Elysée, au moins jusqu'au début de l'hiver 1995-1996, une véritable guérilla contre lui, suggérant que le patron de la Banque centrale française avait le tort de donner la priorité non pas à la croissance mais à l'arrimage du franc au mark – étape pourtant indispensable dans la marche vers l'euro.

Et l'on pourrait citer de nombreux autres exemples, même dans le camp des orthodoxes, de personnalités politiques de premier plan qui n'ont pas été des militants de la première heure de l'euro. Edouard Balladur, pour ne citer que lui, est l'un de ceux-là, lui qui, dans un point de vue retentissant publié par Le Monde (9 février 1990), prenait ses distances avec le projet de Jacques Delors d'union monétaire : « Cette union monétaire-là, contraignante et centralisatrice, est-elle la seule concevable pour l'Europe ? Je ne le crois pas. A la monnaie unique, je préfère la monnaie commune. »

Toutes ces polémiques-là apparaissent aujourd'hui très lointaines. Jacques Chirac rappelle jour après jour sa foi européenne. Quant à Lionel Jospin, il s'est converti à la rigueur du pacte de stabilité budgétaire qu'il dénonçait hier et ne suggère plus de rompre avec « l'orthodoxie économique ». Mais enfin ! Si l'événement historique que constitue le basculement dans l'euro ne donne lieu à aucune commémoration, c'est peut-être aussi un peu à cause de cela : la marche vers l'euro, en France, n'a jamais été vécu comme une fête.

Laurent Mauduit

Il était une fois le franc

Avec l'arrivée de l'euro, ce sont plusieurs siècles de l'histoire monétaire française qui s'effacent d'un coup. Du franc de la guerre de Cent Ans au nouveau franc de l'ère gaullienne, les riches heures d'une monnaie qui avait fini par incarner la République

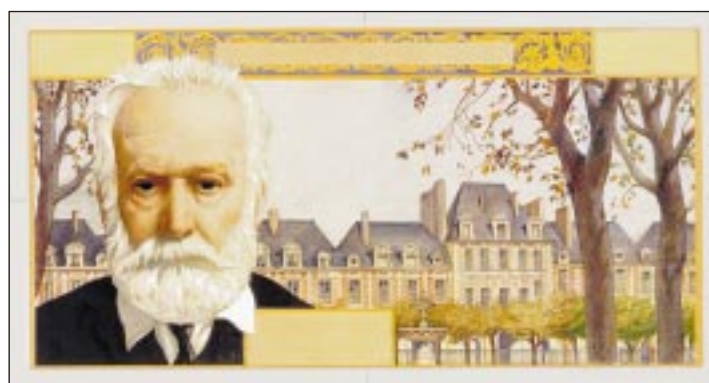
D'ACCORD, le franc n'a plus de raison d'être, puisqu'une nouvelle réforme monétaire est intervenue et que d'autres pièces et billets tout neufs le remplacent déjà, assurant à sa place toutes les transactions monétaires de la France. Mais, après six siècles de présence ininterrompue auprès des Français, le franc méritait-il une fin aussi brutale ?

La disparition d'une monnaie est généralement consécutive à celle de ses émetteurs. Dans le cas présent, on sait bien que l'Etat français continuera d'exister, même si, en matière monétaire, le pouvoir se trouve au-delà de son territoire. C'est pourquoi ce remplacement du franc par l'euro est tellement perturbant, symbolisant de façon presque inédite un changement de pouvoir (monétaire) sans changement d'Etat.

C'est dans la Grèce antique, au VI^e siècle avant Jésus-Christ, que naquirent les pièces de monnaie, et que purent enfin être organisées en Occident les opérations d'échange ou de valorisation de nombreux biens. L'histoire veut que revienne à Crésus, roi de Lydie (aujourd'hui région de la Turquie, sur la mer Egée), la paternité des premières pièces. Le monarque avait utilisé les paillettes d'or charriées par le fleuve Pactole et s'était ainsi incroyablement enrichi (d'où l'expression riche comme Crésus). Les questions monétaires, en tout cas, intéressaient les philosophes grecs : « La monnaie a été instituée selon un accord ou convention de l'homme. C'est pourquoi elle est appelée monnaie, car elle ne reçoit pas son prix ni son cours de la nature, mais de la loi et d'une ordonnance de l'homme. Et celui-ci est en mesure de transformer ce prix et de décrier ce cours », écrivait Aristote dans son *Ethique à Nicomaque*.

De là, la pièce de monnaie apparut en de multiples royaumes. De l'empire romain, on retiendra surtout la valorisation de l'or et l'utilité des pièces pour transporter les messages de l'empereur. La France, elle, hésita longtemps sur le choix des noms et des métaux. Désirant s'affranchir du « sou » mérovingien, le monarque Pépin le Bref s'octroya, en l'an 751, le monopole de la frappe de la monnaie. C'était le premier resserrement du lien entre monnaie et pouvoir, consolidé par la livre d'or et les deniers d'argent de Charlemagne (couronné en 800), puis par l'écu d'or de Saint Louis (introduit en 1266).

On estime qu'ensuite l'appellation franc (synonyme de libre) naquit en 1360, en pleine guerre de Cent Ans, sous le règne de Jean le



« L'ART DU BILLET », MUSÉE CARNAVALET / PARIS MUSÉES / BANQUE DE FRANCE



De haut en bas, de gauche à droite : maquette sur bois du 50 francs type 1927 « Luc Olivier Merson » ; billet de 500 francs de la Caisse des comptes courants ; billet de 5 francs type 1871 ; maquette du recto du billet de 10 francs type 1963 « Voltaire » ; billet de 50 francs type 1992 « Antoine de Saint-Exupéry », conçu par Roger Pfund et émis le 20 octobre 1993 ; maquette du verso du billet de 500 francs type 1953, portrait de Victor Hugo âgé.

Bon. Les pièces étaient alors frappées de façon assez grossière, et les contrefacteurs démasqués subissaient de lourdes sanctions, même s'il ne s'agissait pas forcément de corps bouillies dans un chaudron ou de main coupée à la hache.

LES souverains français prirent lentement conscience de l'ampleur du pouvoir que la monnaie leur allouait, dépassant largement la seule sphère des finances, pour s'insérer dans celle de la politique au sens large. Les expériences malheureuses de Louis XIV nourrirent leurs réflexions, lui dont les coûteuses conquêtes militaires et autres dépenses fastueuses avaient ruiné l'Etat. Les diverses manipulations monétaires qu'il initia pour renflouer des caisses, appelées « refondations », en fait manipulations arbitraires de la valeur des pièces, furent désastreuses pour son image.

Après une série d'expériences

coûteuses, dont celles réalisées sous la houlette du banquier écossais John Law (en 1715-1720) l'émission de « billets de monnaie » fut décidée. Mais ceux-ci n'étaient le plus souvent remboursables que par la seule impression de nouveaux billets.

Sans aucune référence monétaire directe, le mot franc, adjectif ou nom, restera associé, dans le vocabulaire français, à l'idée de liberté

C'est au cours de cette période troublée que Louis XV commanda, en 1771, la construction d'un lieu dédié exclusivement à la monnaie et aux médailles. Il s'agit du magnifique hôtel de Conti, qui héberge aujourd'hui le Musée de la monnaie de Paris. C'est surtout au cours de cette période de troubles monétaires

que se produisit la révolution de 1789. Plus question alors pour l'hôtel de Conti de fabriquer des pièces d'or, l'heure était aux assignats révolutionnaires, sortes de billets inconvertibles, gagés sur le produit futur de la vente des biens nouvellement

nationalisés. Mettant fin à la Convention, le consul Napoléon Bonaparte remplaça, en 1803, les assignats par des francs dits « Germinal », convertibles en or ou en argent. La Banque de France, créée en 1800, devenait l'unique émetteur de ces billets, sur lesquels elle imprimait sa devise : « La Sagesse fixe la

Fortune. » La France suivait ainsi, avec retard, la Suède et d'autres pays d'Europe du Nord, qui avaient commencé à fabriquer de véritables billets de banque.

Désormais exprimé en pièces et en billets, dopé par la nouvelle santé économique liée à la révolution industrielle, le franc fut à même de traverser les crises. La forte progression du commerce allait convaincre plusieurs pays (Belgique, Bulgarie, France, Grèce, Italie et Suisse) de s'associer à l'Union latine, tentative d'union monétaire visant à faciliter les échanges continentaux. Puis de rattacher leur devise à l'étalon-or, système mondial de taux de change fixes. En 1928, Raymond Poincaré parvint à y arrimer le franc, mais l'étalon-or vola vite en éclats sous l'effet de la crise économique des années 1930.

Ce n'est qu'au terme de la deuxième guerre mondiale que les puissances alliées décidèrent, à la conférence de Bretton Woods, en 1944, d'ins-

taurer un véritable système monétaire international consacrant un taux de change fixe entre le dollar et l'or. La monnaie américaine était en effet devenue, avant même la seconde guerre mondiale, la première devise du monde. En 1960, tentant de se défaire des méfaits de l'inflation, le régime du général de Gaulle choisit d'ôter deux zéros à la valeur du franc. On aime ironiser sur les personnes, aujourd'hui âgées, qui n'ont jamais accepté d'adopter ce « nouveau franc » allégé.

INFLATION, changements de valeur, conflits guerriers, ont ainsi, chacun à son tour, gravement affecté le franc. Hormis la monnaie, il existe, bien sûr, d'autres emblèmes nationaux : le drapeau, l'armée, mais ceux-ci ne se rangent pas dans le porte-monnaie de chaque citoyen. Et les échanges monétaires, nationaux ou internationaux, se sont tellement développés qu'il n'est plus possible de laisser le cours du franc flotter au gré de la demande des agents économiques, et, surtout, des spéculateurs sur les marchés financiers.

Hormis la monnaie, il existe bien sûr d'autres emblèmes nationaux, le drapeau, l'armée, mais ceux-ci ne se rangent pas dans le porte-monnaie de chaque citoyen

Quelques années après l'éclatement de Bretton Woods, fut créé en Europe un Système monétaire européen (SME), qui prévoyait des taux de change stables, mais ajustables, entre les monnaies participantes.

Le franc y fut souvent chahuté par rapport au mark allemand ou à d'autres monnaies européennes, jugées plus solides. Mais, surtout, le pouvoir français avait réalisé que le franc n'était plus qu'un tout petit acteur dans le commerce international, dominé par le dollar et dans une moindre mesure par le mark allemand et le yen japonais. L'abandon du franc au profit d'une véritable souveraineté de l'Europe fut jugé acceptable par la population française, en 1992, lors d'un référendum national sur le traité de Maastricht, fondateur de l'euro.

Certes, un grand nombre de précautions ont été prises pour limiter la violence du passage à l'euro et de son corollaire, la mort du franc. Ainsi, il a été prévu que des emblèmes nationaux pourront figurer sur une face des nouvelles pièces. Les pièces de 1 et de 2 euros comporteront bien le slogan national « Liberté, Egalité, Fraternité ». La Marianne des petites pièces françaises, on la retrouvera sur les pièces de 1, 2 et 5 centimes d'euro. Elle a été redessinée par Fabienne Courtade, graveur à la Mairie de Paris, afin d'être rendue un peu plus « jeune et féminine, aux traits volontaires ». Et si elle n'est plus aussi souriante que dans le passé, c'est peut-être pour mieux incarner « le souhait d'une Europe solide et durable ».

Ensuite, le franc, en tant que monnaie, ne disparaîtra pas. En pratique, il survivra à travers la monnaie suisse, et dans plusieurs pays affranchis de la zone franc (l'appellation et le contenu du franc CFA sont maintenus). Et, sans aucune référence monétaire directe, le mot franc, adjectif ou nom, restera associé, dans le vocabulaire français, à l'idée de liberté.

Il appartient aussi de nombreuses expressions de la langue française, qu'il s'agisse de « franc parler », ou bien de « franco de port ». Pour savoir si ces petites consolations compensent la perte de la monnaie française, il faudra sans doute attendre que la nouvelle monnaie puisse s'adosser, comme ce fut le cas pour le franc, à une véritable entité politique.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Malédiction argentine

LE vide du pouvoir, la vacance de toute autorité, le chaos au sommet de l'Etat, dans un pays de 37 millions d'habitants, grand comme cinq fois la France, qui forme la troisième économie d'Amérique latine et où la violence politique a laissé de terribles traumatismes dans la population. Tel était le triste tableau que présentait l'Argentine au seuil de l'année 2002 ; triste comme l'une de ses *milongas* qui chantent là-bas le mal-être argentin ; triste comme l'éternel retour d'une malédiction politique qui semble faire partie du destin national. Les événements des dernières quarante-huit heures illustrent, de manière dramatique, l'une des causes profondes du mal argentin : l'irresponsabilité des élites politiques du pays. Désigné il y a une semaine président par intérim, à la suite de la démission de Fernando de la Rúa, son prédécesseur du Parti radical, le péroniste Adolfo Rodríguez Saa a dû, à son tour, quitter ses fonctions dans la soirée du dimanche 30 décembre.

Composé de péronistes au passé trouble, son gouvernement avait quitté le pouvoir la veille, sous la pression de manifestations violentes. Le pays n'a plus de président, plus de gouvernement, au moment où il traverse l'une des plus graves crises économiques de son histoire. La classe politique n'a pas jugé utile de manifester un minimum d'unité devant l'urgence d'une situation qui, chaque jour davantage, tourne au chaos. Et les élections ne sont pas prévues avant la mi-mars.

M. Saa n'avait pas convaincu. Suspendant la dette du pays (132 milliards de dollars), promettant de créer un million d'emplois en un mois, créant une troisième monnaie, l'argentino, annulant la baisse du salaire des fonctionnaires, etc., il avait mis en avant la facette la plus négative du péronisme : la démagogie populiste. Le problème immédiat de l'Argentine est d'avoir maintenu trop longtemps, aux fins de maîtriser l'inflation, un change de 1 peso pour 1 dollar. Le dollar a monté, les grands voisins ont dévalué (le Brésil et le Chili), et l'Argentine s'est retrouvée encalminée dans une récession largement due à la perte de compétitivité de ses produits.

Il faudrait dévaluer. Mais une telle mesure décimerait nombre d'entreprises et de ménages de la classe moyenne qui, endettés en dollars, devront rembourser beaucoup plus que prévu. Le coût social sera très lourd. Aucun homme politique argentin n'a, aujourd'hui, l'autorité morale pour imposer une dévaluation qui paraît pourtant inévitable. L'Argentine est victime d'avoir adopté le modèle « libéral » sans l'accompagner de contrôles et de contre-pouvoirs : stricte réglementation bancaire et boursière, législation anticorruption, établissement politico-économique relativement intègre. Ses élites, au lieu d'investir sur place, ont exporté le moindre peso-dollar gagné, ce qui fait d'une nation lourdement endettée un pays exportateur net de capitaux. Ce n'est pas du libéralisme, mais du banditisme. Le mal argentin est aussi affaire de morale.

Une monnaie pour l'avenir

par Laurent Fabius

QUELLE histoire ! Le 1^{er} janvier 2002, trois ans après son lancement sur les places financières, l'euro devient une réalité. Plus de 300 millions d'Européens partagent désormais la même monnaie. On prétendait l'Europe lointaine, la voici qui s'installe au fond de nos poches. On disait l'Europe abstraite, la voilà au quotidien. Mais l'action de l'euro, sa vocation, ne se réduit pas au développement économique. L'euro, nouveau lien entre nos nations, va devenir un vecteur d'échanges - économique, politique, social, culturel, humain.

Car ces pièces et ces billets, qui sont eux-mêmes sans grande valeur, n'en acquièrent que parce que celui qui les accepte en paiement fait confiance à la collectivité européenne pour en faire respecter la valeur. C'est sur cette confiance qu'est bâtie une bonne partie de notre vie en commun. C'est pour cela qu'il s'agit d'une nouvelle étape, capitale, de la communauté européenne.

Sans même remonter à 1855 et à la prophétie géniale de Victor Hugo sur la monnaie unique, qui aurait cru, au lendemain de la seconde guerre mondiale, que nous, Européens, serions capables d'aller aussi loin et aussi vite ensemble ? Pour la première fois dans l'histoire de notre continent, des Etats, des nations, des peuples décident librement de partager l'un des attributs essentiels de la souveraineté. Ici, pas de défaite, aucune monnaie pour écraser l'autre, mais la victoire de tous et une création collective. Grâce à la détermination d'Européens convaincus, grâce à la volonté des peuples, le rêve d'une seule monnaie pour toute l'Europe est en train de se réaliser. Le passage à l'euro physique est conjointement la plus grande réforme économique-monnaire depuis cinquante ans et une nouvelle étape, majeure, de la construction européenne.

Il était normal qu'un tel saut suscitât des interrogations et des résistances. Denier tournois, écu, louis, assignat, franc Napoléon ou Poincaré, notre monnaie dit quelque chose de nous-mêmes. Ce que signifie l'euro, c'est que l'histoire de notre nation et celle de notre Etat s'inscrivent désormais irrévocablement dans le contexte d'un continent, l'Europe, aux côtés des peuples qui la composent, les Européens.

Le gouvernement s'est efforcé de préparer au mieux ce passage, et ce fut un honneur pour moi d'en assurer la coordination. Campagnes massives d'information, actions de sensibilisation, surveillance des prix et de la sécurité des convois, vigilance

pour que personne ne soit exclu de la nouvelle monnaie, tout a été fait pour que l'euro pratique soit aussi un euro juste et un euro facile. Le succès récent de la vente des sachets euros et le nombre croissant d'achats effectués déjà en euros scripturaux montrent que nos concitoyens ont commencé de s'approprier leur nouvelle monnaie.

Le calendrier qui s'ouvre est connu. Jusqu'au 17 février, progressivement, l'euro remplacera le franc. Nous avons tenu à ce que cette période soit suffisamment longue pour que chacun puisse se familiariser, mais suffisamment courte pour limiter les éventuels dysfonctionnements. Naturellement, la mobilisation et la vigilance des pouvoirs publics seront renforcées durant cette phase de transition.

Comme tout changement, le passage à l'euro comportera certaines difficultés. Mais, ne nous y trom-

balisation. L'euro sera d'autant plus solide que l'Europe sera unie, que nos politiques économiques seront convergentes et que l'Europe politique progressera.

En somme, il nous faut désormais construire l'Europe de l'après-euro. La paix et la modernité économique désormais durablement acquises entre les membres de l'Union, une nouvelle étape s'impose : ce que j'appellerais volontiers un acte II de l'aventure européenne.

Dans ce contexte, deux chantiers me paraissent prioritaires. D'abord, celui de la coordination et même du gouvernement économique de l'Union. Des progrès ont été accomplis sur cette voie : constitution de l'Eurogroupe, choix convergents de politique économique, stratégie commerciale extérieure commune. Pour autant, alors même que nous disposons d'instances fédérales au niveau monétaire - avec le rôle confié à

d'intégration plus fort que les traités actuels. D'autre part, nous devrions permettre aux Etats qui le souhaitent d'aller plus loin ensemble. Le traité de Nice facilite les coopérations renforcées. A ce jour, l'euro en constitue l'exemple le plus avancé. Il revient maintenant aux Etats de préciser les terrains d'action communs et les modalités de ce rapprochement. Faudra-t-il constituer une avant-garde autour d'un bloc de compétences clairement identifiées et d'une proximité politique accrue ? Ou bien est-il préférable d'envisager des modes d'associations plus souples entre les Etats, en fonction de l'objectif visé ? Les pays qui ont d'ores et déjà fait le choix de l'euro me paraissent les mieux placés pour mettre en œuvre cet approfondissement.

Disant cela, je ne récusé nullement la perspective de l'élargissement. L'histoire européenne va enfin rejoindre la géographie autour de la notion même de démocratie. L'élargissement est indispensable pour la paix, pour le rayonnement culturel et pour la prospérité durable de l'ensemble de notre continent. Comme l'Europe, la vocation de l'euro est d'être partagé par un nombre croissant d'Européens : demain, je l'espère, les Suédois, après-demain peut-être les Britanniques et les Danois, ensuite certains des nouveaux Etats membres. A l'horizon de dix ou quinze ans, l'euro peut devenir la monnaie unique de 450 millions de citoyens, ce qui participera de sa puissance et constitue déjà un vrai projet pour les pays de la zone. Précisément parce que je souhaite un élargissement-renforcement et non un élargissement-délitement, il est indispensable que cette étape décisive soit vraiment préparée. Là comme ailleurs, un devoir de vérité s'impose : le processus institutionnel lancé à Laeken doit aller à son terme avant, oui, avant que de nouvelles adhésions viennent renforcer notre Union. Il serait absurde et ruineux que l'Europe perde en clarté politique ce qu'elle gagnera en espace.

Le 1^{er} janvier 2002, nous avons donc rendez-vous avec l'euro. Ces derniers mois, nous avons beaucoup parlé du « comment ». Il est bon d'évoquer aussi le « pourquoi ». L'Europe puissance, l'Europe référence, une Union exemplaire dans un monde multipolaire, tout cela est désormais à notre portée pour peu que notre volonté soit aussi forte que celle qui nous a fait créer l'euro.

Laurent Fabius est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Le processus institutionnel lancé à Laeken doit aller à son terme avant, oui, avant que de nouvelles adhésions viennent renforcer notre Union. Il serait absurde et ruineux que l'Europe perde en clarté politique ce qu'elle gagnera en espace

pons pas, les avantages sont bien plus importants. Simplicité, stabilité, sécurité. Plus d'opérations de change ni de commissions de change. Inférieure à 2 %, l'inflation dans la zone euro est durablement sous contrôle, garantissant à notre monnaie un fort pouvoir d'achat intérieur. L'euro nous protège aussi des turbulences financières et des chocs monétaires extérieurs. Alors même que la conjoncture s'est brusquement dégradée aux Etats-Unis, les taux d'intérêt de la zone euro sont restés parmi les plus bas du monde. Dans les derniers cinquante ans, le franc a été dévalué vingt fois ; désormais, nos pays ne pourront plus jouer les uns contre les autres au moyen de ces dévaluations dites compétitives - qui l'étaient si peu - et de politiques monétaires non coordonnées.

Grâce à lui et à son pouvoir équilibrant, l'euro physique va renforcer nos atouts. Les phénomènes monétaires ne sont pas déconnectés de la psychologie collective. Devenu une réalité concrète pour tous, l'euro devrait peu à peu devenir plus fort, notamment vis-à-vis du dollar. Grâce à lui, nous devrions pouvoir contribuer à mieux gouverner la glo-

la Banque centrale européenne -, notre coordination budgétaire reste insuffisante. Les ressources du budget européen représentent à peine plus de 1 % du PIB de l'ensemble des Etats de l'Union. Un véritable fédéralisme budgétaire constituerait un levier au service de la croissance et de l'emploi ainsi qu'une arme en faveur de l'innovation économique et de l'attractivité de la zone euro. L'idée d'une mise en commun de certains instruments fiscaux a été avancée. J'y suis favorable, dès lors qu'il s'agit d'un transfert de prélèvements, et non d'une augmentation. La suite logique de l'euro est là.

L'autre chantier concerne la clarification institutionnelle. C'est l'un des buts de la convention récemment lancée à Laeken et de la conférence intergouvernementale qui doit la conclure en 2004. Il s'agit, d'une part, de rendre gérable une Europe à vingt-cinq, voire à trente. Cela suppose de redéfinir nos modes de décision au sein du triangle institutionnel - Commission, Conseil, Parlement. Cela suppose aussi de doter l'Union d'un chapiteau commun, vraisemblablement une Constitution, élément de référence et vecteur

A nos amis européens

Suite de la première page

Bien entendu, pour qu'ils puissent être payés de retour, il faudra que les gouvernements en place évitent d'alourdir les charges, s'abstiennent de différer les réformes nécessaires. Mais, passé les inévitables difficultés que nous nous apprêtons à vivre, ensemble, nos pays devraient pouvoir sans tarder mesurer qu'ils se sont dotés d'un moyen non négligeable pour qui veut faire de l'Europe une zone de plus grande prospérité.

Au passage, nous ne devons pas oublier ceci : l'Union est aujourd'hui, dans le monde, la zone de plus fortes convergences. L'écart en effet entre pays riches et pauvres, entre La Haye et Athènes, n'a cessé de se resserrer, tout au long de cette construction. Le meilleur exemple tient au fait que le PIB irlandais a rejoint celui de la Grande-Bretagne ! S'il n'y avait pas la conscience de tous ces avantages, il n'y aurait pas - comme il en existe désormais - d'espoir vrai de voir Londres rejoindre la zone euro !

LA TENTATION DE LA PAUSE

Pourtant, le communiqué de victoire de cet exploit collectif ne saurait masquer la gravité des enjeux qui devraient être les nôtres. Et qui justifient, de la part des Européens, d'écarter toute surestimation. Car la tentation de la pause, du statu quo, voire du refus de l'Europe politique, les atterrissements des principaux gouvernements européens peuvent créer une situation où nous pourrions voir se défaire ce qui a été fait.

Dans le traité de Maastricht, Jacques Delors l'a suffisamment répé-

té, il y avait, en sus de la monnaie, la promesse d'une politique extérieure et de sécurité commune. Non que rien n'ait été entrepris : Javier Solana existe ; et, de Sarajevo à Pristina, la démocratie gagne des points, en même temps que se profile l'arrimage des Balkans pacifiés à l'Europe ; tandis qu'avec le groupe EADS est esquissée une industrie européenne de la défense qui puisse rivaliser avec ceux qui, comme Boeing, peuvent puiser dans les budgets colossaux des armements américains.

Mais tout de même, quel contraste avec la monnaie ! D'un côté, il y a un projet abouti, devenu réalité. De l'autre, il y a cet incorrigible refus des chancelleries d'aller plus avant dans les mécanismes collectifs, comme s'il fallait faire la preuve que la monnaie doit rester la seule politique fédérale de l'Union. Or il n'a échappé à personne que les questions de sécurité collective sont désormais, et pour quelque temps, sur le devant de la scène, au

premier rang des préoccupations.

Dans ce même moment survient la perspective de l'élargissement, périlleuse en elle-même. Péril auquel les gouvernements des trois « grands » de l'Union choisissent de répondre en organisant l'affaiblissement de l'un des principaux points d'ancrage de l'Union, la Commission. Le mauvais procès fait à celle-ci renvoie simplement au retour voulu des politiques nationales. Il est inutile de sous-estimer notre déficit de puissance : le chemin sera long. Encore faut-il éviter de tout faire pour ne pas l'emporter ! Le dîner de Londres a montré, dans une improvisation digne de Feydeau, en lieu et place d'une ambition pour l'Europe un jeu de rôle infantile et dérisoire !

Peut-être faudrait-il dire, à nouveau, que tout commence par la culture ! A savoir qu'il nous manque des leaders capables d'élaborer et de faire prévaloir, en matière extérieure et de défense, une culture politique commune. L'éco-

nomie et la monnaie ont avancé, et de quelle façon, dans une même culture : celle de l'économie sociale de marché. Il existe dans nos pays des dispositifs sociaux qui font que la monnaie couronne, peu ou prou, un modèle social.

En matière de défense, entre le gaullio-nationalisme chez nous, le pragmatisme prudemment attentiste du plus grand nombre, il y a une identité à inventer, une voie européenne. Ne pas s'en donner les moyens serait à coup sûr nous condamner, après une si belle victoire sur nous-mêmes, à enclencher une redoutable marche arrière. La mission confiée à Valéry Giscard d'Estaing lors du récent sommet de Laeken d'écrire une Constitution pour l'Union devrait permettre d'établir les valeurs de cette identité européenne et de les fixer dans le droit. La chance s'offre d'avancer, directement et de la bonne manière, vers l'Europe politique.

J.-M. C.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le débat sur la loi d'équilibre financier

DES DÉBATS d'une importance capitale se succèdent à une cadence rapide à l'Assemblée nationale. Leur objet immédiat est le vote du budget, c'est-à-dire pratiquement de la loi de recettes, ou plutôt d'équilibre financier puisque, à côté des impôts nouveaux, même avant eux, les députés devront adopter les articles-cadres dont le but est de réaliser des économies. Dans une intervention de plus de deux heures, écoutée avec une attention soutenue, M. Pierre Mendès France a dressé dimanche un véritable réquisitoire non seulement contre le ou les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir, mais contre le régime. Sa critique veut être la condamnation d'un système qui engendre l'inflation depuis trente-cinq ans et l'accélère depuis sept.

L'ancien ministre et nouveau Casandre a réussi à se faire applaudir

tour à tour sur certains bancs du RGR, du RPF, de la SFIO, et de l'ensemble de l'Assemblée nationale lorsqu'il a dit que « *le vrai courage n'est pas d'augmenter les impôts, mais de diminuer les dépenses* ». Cette dernière réaction fut l'une des plus inattendues lorsque l'on sait que la même Assemblée a voté les dépenses en les estimant souvent insuffisantes et en les augmentant parfois sensiblement. Si la politique de M. Mendès France pouvait réunir une majorité, le risque d'une crise vaudrait d'être couru. Mais si l'Assemblée, comme il paraît, ne veut rompre avec aucune des solidarités qui la lient, elle serait plus avisée de borner ses ambitions à mettre d'une manière ou d'une autre les recettes nécessaires en face des dépenses qu'elle a votées.

Jacques Fauvet
(1^{er} janvier 1952.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89.

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SPORTS Avec seize réalisations, Thierry Henry est le meilleur buteur du championnat d'Angleterre de football, dont son club, Arsenal, a pris la tête à l'occasion de la 20^e jour-

née qui s'est achevée dimanche 30 décembre 2001. ● À VINGT-QUATRE ANS, ce joueur issu de la banlieue parisienne semble atteindre la plénitude de ses moyens. Il est deve-

nu la figure emblématique de l'équipe londonienne, entraînée par Arsène Wenger. Ses qualités de jeu et la sagesse avec laquelle il gère sa carrière et ses relations avec les médias

ont conquis le public d'Arsenal. ● EN ITALIE, l'entrée en Bourse de la Juventus Turin a suscité l'engouement du public, qui s'est arraché les 38,7 millions d'actions mises en ven-

te. La « Juve », qui se veut une « entreprise de divertissements », a mis en chantier un grand centre d'entraînement et d'activités qui sera ouvert au public.

Thierry Henry, meilleur buteur et nouveau roi du championnat anglais

Après deux saisons en demi-teinte, l'attaquant français d'Arsenal s'impose, à 24 ans, comme l'un des meilleurs joueurs de la Premier League de football. Ses qualités techniques et sa vivacité, ainsi que la simplicité tranquille qu'il affiche dans la vie, en ont fait le nouveau héros des supporters d'Arsenal

LONDRES

de notre correspondant

Depuis le départ de son feu follet Ian Wright, le club londonien d'Arsenal se cherchait un héros. Buteur de préférence. Il est là, lors du derby londonien contre Chelsea, en ce 26 décembre glacial, dans le vieux stade de Highbury. Impossible de le rater. Il s'appelle Thierry Henry. Il est âgé de vingt-quatre ans, mesure 1,88 m et pèse 83 kg. Quand le meilleur réalisateur du championnat anglais (seize buts) touche le ballon, le souffle des supporters locaux est comme suspendu.

L'attaquant français ne marquera pas lors de cette rencontre entre deux prétendants au titre, finalement remportée par Arsenal (2-1). Fatigué ? Usé par les matches qui s'enchaînent dans cette compétition qui ne fait jamais relâche ? Marqué de trop près par le défenseur (français) William Gallas ? En quatre-vingt-dix minutes, le buteur des *Gunners* a toutefois largement eu le temps de démontrer ce qui fait sa valeur. Il est partout sur le terrain. La défense adverse a du mal à résister à ses démarrages, à ses reprises de volée à la limite de la surface. Le *Frenchie* est sur un nuage et, à mi-course, le club londonien pointe à la deuxième place du classement de la Premier league, derrière Newcastle.

Pour le commentateur de la BBC (et ex-international) Trevor Brooking, le champion d'Europe et du monde est la vedette incontestée du championnat anglais : « Il est doté d'un jeu spectaculaire et rigoureux qui

fait la part belle à l'intelligence. Sa force est sa rapidité. Ajoutons, en dehors de la vitesse, la vivacité qui caractérise son jeu, l'adresse technique dans les échanges et la baraka et vous avez les clefs de la mythologie Henry qui défère aujourd'hui. »

Le maillot rouge vif frappé du numéro 14 se vend très bien, dans le *Gunners shop* d'Avenell Road. « Si un ordinateur devait créer un attaquant modèle, ce serait Thierry Henry. Il en a la stature et la constitution » : l'hommage est de l'ancien sélectionneur anglais Kevin Keegan. Son entraîneur, le Français Arsène Wenger, avoue pour sa part, de bon cœur, « l'admiration », et même « l'affection », qu'il éprouve pour son protégé.

DÉBUTS DIFFICILES

Qui aurait pu prévoir à son arrivée, en 1999, dans l'un des plus grands clubs du monde, pour plus de 10 millions de livres (16,5 millions d'euros), que le joueur natif des Ulis (Essonne) mènerait son équipe au firmament trois ans plus tard ? Que dans le cœur des supporters, l'attaquant aurait chaussé les souliers de Ian Wright, le joueur anglais qu'il admire le plus ? Ses débuts à Arsenal, dans la foulée de six mois décevants passés à la Juventus Turin, ont été difficiles. Le Néerlandais Marc Overmars était alors le titulaire et Thierry Henry, qui a eu du mal à s'imposer physiquement, restait souvent sur le banc de touche. Malgré de nombreux buts, la saison 2000-2001 lui a laissé un goût amer, avec l'élimination d'Arsenal en Ligue des champions et la défaite en finale de la Cup. Comment expliquer cette explosion depuis le début de sa troisième saison londonienne ? « Thierry Henry est devenu un



EMPICS SPORTS/SPICA

Thierry Henry, un atout offensif de première importance pour Arsenal et l'équipe de France.

attaquant complet, affirme Trevor Brooking, son jeu s'est affiné. Il rate peu d'occasions. » Et, pour la première fois depuis le doublé de 1998, l'équipe forme un bloc homogène. La prolongation de quatre ans du contrat d'Arsène Wenger avec les *Gunners*, ainsi que le feu vert mis à la construction d'un nouveau stade de soixante mille places, pour 2004, ont renforcé cette unité.

Son partenaire sur le terrain, Robert Pires, devenu un passeur

hors pair, lui offre pléthore d'occasions de buts. A l'inverse du « rebelle » Sylvain Wiltord, lui aussi né en banlieue parisienne, Thierry Henry s'intègre parfaitement dans ce jeu anglais revu et corrigé par les talents étrangers mais qui reste empreint de sens du collectif, d'engagement physique et de fair-play. Il n'est pas un enfant gâté. Malgré un salaire de 35 000 livres (57 400 €) par semaine, il a su rester simple et mène une existence sans

tapage dans le quartier chic d'Hampstead. A Londres, ville cosmopolite où vit une importante communauté antillaise, l'intégration est facile.

Souriant, disponible, il a toujours un mot gentil pour qui l'aborde dans la rue. Ses coéquipiers ne tarissent pas sur sa fidélité en amitié et ses espiègleries. Invité en 2000 au dîner de Noël donné par l'ambassade de France à Londres, « Titi » était arrivé en retard, cas-

quette vissée sur la tête et baskets aux pieds, accompagné de surcroît d'un « pote » en état d'ébriété avancée. Les convives avaient dû se serrer autour de la table pour permettre au majordome d'ajouter un couvert. L'ambassadeur aurait peu apprécié, dit-on.

DISCRÉTION MÉDIATIQUE

Thierry Henry est, à sa manière, un antihéros qui préfère l'ombre à la lumière. On ne lui donnera pas tort. Le joueur a appris que pour durer au royaume des tabloïds racleurs, il fallait se faire couleur muraille dans sa vie privée. Il sait le sort peu enviable que peuvent réserver le *Sun* ou le *Star* à une vedette trop en vue. Malgré un excellent anglais, il se montre d'ailleurs peu à la télévision. Il est vrai qu'il n'a pas le look travaillé d'un David Beckham ou la bouille d'angelot d'un Michael Owen, Ballon d'or 2001 du magazine *France Football*, qui font fondre les jeunes Anglaises. La nouvelle coqueluche de la Premier League jure qu'on ne le verra pas de sitôt poser avec une petite amie dans *Hello*, l'hebdomadaire britannique des têtes couronnées et des stars du show-business.

Ses faiblesses – un manque de présence dans les duels aériens, un pied gauche plus faible, une certaine nonchalance dans la tourmente – demeurent. Depuis peu, des problèmes disciplinaires sont également apparus : Thierry Henry risque une suspension de trois matches pour avoir insulté un arbitre lors du récent faux-pas d'Arsenal contre Newcastle, à domicile. Son leitmotiv n'est-il pas : « J'ai encore tant de choses à apprendre » ?

Marc Roche

Anelka joue, Arsenal mène

Thierry Henry n'a pas marqué, mais cela n'a pas empêché Arsenal de s'imposer devant Middlesbrough (2-1), samedi 29 décembre, et de prendre la tête du championnat d'Angleterre au terme de la 20^e journée. L'équipe d'Arsène Wenger se trouve à égalité de points avec l'ancien leader, Newcastle, défait à domicile par Chelsea (1-2) et devancé à la différence de buts. Liverpool, qui compte un match en retard, n'est qu'à deux points. Nicolas Anelka, la nouvelle recrue de cette équipe, a été titularisé samedi pour la première fois au sein des « Reds ». Ceux-ci ont arraché le match nul à la 90^e minute face à West Ham (1-1), grâce à Michael Owen. Nicolas Anelka a joué l'intégralité de la rencontre et s'est créé deux occasions franches. Dimanche 30, Manchester United a confirmé son regain de forme en s'imposant sur le terrain de Fulham (3-2), l'équipe entraînée par Jean Tigana.

Pour son entrée en Bourse, la « Vieille Dame » de Turin a fait recette

TURIN
correspondance

Depuis le 20 décembre 2001, il est possible d'investir sur les performances de David Trezeguet et de ses coéquipiers. Les buts de l'attaquant français auront désormais une double répercussion : sur le classement du calcio mais aussi sur le cours du Juventus Football Club. La « Juve », équipe la plus titrée d'Italie, soutenue par 17 millions de tifosi à travers le monde, a en effet introduit ce jour-là 37 % de son capital en Bourse, soit 38,7 millions d'actions vendues au prix unitaire de 3,7 euros. L'opération s'est faite simultanément à une augmentation du capital, dont 98,09 % étaient jusqu'alors détenus par la famille Agnelli, actionnaire majoritaire de Fiat.

La campagne de souscription a parfaitement fonctionné, puisque la demande a atteint 51,5 millions de titres. Le message publicitaire, axé sur un slogan efficace (« Le ballon est rond mais les affaires sont carrées ») et sur le visage d'une splendide brune,

destiné à infléchir l'image surannée du club piémontais, surnommé la « Vieille Dame », a convaincu 41 087 souscripteurs. Le dépliant informatif disponible aux guichets des banques ne pouvait qu'inspirer confiance : le chiffre d'affaires de la Juventus, qui est le seul club italien à distribuer des dividendes depuis trois ans, a été multiplié par sept depuis 1994, pour atteindre 180 millions d'euros (1,18 milliard de francs), et son « capital joueurs » est estimé à 516 millions d'euros (3,38 milliards de francs).

GRAND PROJET IMMOBILIER

La Juventus est le 3^e club de football au monde à entrer en Bourse, et le troisième en Italie après la Lazio Rome (au printemps 1998) et l'AS Rome (en mai 2000). Ces deux précédents ont démontré que buts et marché, cours et championnat, ne font pas toujours bon ménage : l'action de la Lazio n'a pas fait mieux que l'indice boursier, et les joueurs qui avaient accepté des primes de victoire payées

sous forme de stock-options n'ont pas pu en profiter en raison d'un cours trop bas. Quant au titre de l'AS Rome, pourtant championne d'Italie en titre, il a perdu 26 % depuis son introduction sur le marché.

Mais les deux équipes romaines sont entrées en Bourse avec leur seul patrimoine sportif, alors que, à l'instar de Manchester United, l'offre de la Juventus entend reposer sur un grand projet immobilier. Antonio Giraudo, administrateur délégué de la Juventus, en détaille les perspectives : « Notre objectif est d'offrir un football de qualité, mais dans le cadre d'une entreprise qui est déjà, et sera plus encore à l'avenir, une entreprise de divertissements. A Vinovo, au nord de Turin, nous construisons un centre sportif portant le nom de Mondo Juve et devant ouvrir ses portes le 1^{er} juillet 2002, où s'entraîneront les 19 formations du club. Les deux tiers de la surface totale – 500 000 m² – seront transformés en un parc d'activités ouvert au public. Le second projet passe par l'acquisition et la transformation du Stadio delle Alpi : rédu-

tion du nombre de places de 70 000 à 50 000, élimination de la piste d'athlétisme et création d'un centre commercial, d'un musée du football et d'un complexe de cinéma. »

Ce qui importe, c'est ce que le football peut produire en dehors du rectangle vert. Les managers turinois parlent désormais davantage le langage des affaires que celui du sport : « On donnera des options à Edgar Davids pour le consoler de ne pas jouer souvent », a récemment ironisé Roberto Bettega, le directeur général adjoint de la Juve. « Alessandro Del Piero est déjà amorti, le vendre permettrait une belle plus-value... », murmure-t-on dans l'entourage du club. Et le jeu ? Le spectacle ? Le football ? Les nouveaux actionnaires ont répondu à leur manière, au lendemain du match nul (1-1) contre la Fiorentina, ennemi « héréditaire » pourtant en déconfiture : ils ont vendu, provoquant une chute du cours de 5,8 % dès le premier jour de cotation du titre.

Guillaume Prébois

Un scandale à rebondissements révèle une corruption généralisée dans le football chinois

PÉKIN

de notre correspondant

C'est l'histoire grinçante d'un arroseur arrosé. Une sale affaire qui met aujourd'hui le football chinois sens dessus-dessous. Au départ, la Fédération chinoise de football croyait pourtant bien faire. Pressée depuis des mois d'assainir un championnat gangrené par la corruption, elle manifestait – enfin – une vertueuse autorité sous la forme d'une batterie de sanctions prises à la mi-octobre contre un échantillon de moutons noirs. Un tel coup de balai s'imposait avec d'autant plus d'urgence que la mauvaise réputation – à propos d'arbitres achetés et de matches truqués – gâchait la fierté nationale née de la qualification de l'équipe chinoise pour la Coupe du monde 2002.

Victimes de ce sursaut purificateur, les clubs sanctionnés, qui évoluaient tous en division 2, sont au nombre de six : deux de la province du Sichuan, un du Heilongjiang, un du Jiangsu, un du Zhejiang et, surtout, le club de Canton dénommé

Guangzhou Jili Club, dont la révolte est à l'origine de la tourmente actuelle.

Il leur est reproché des scores dont la fantaisie frise parfois le ridicule (11-2, 7-0, dont quatre buts inscrits dans les dernières minutes du match), bref un inconvenant manque de subtilité dans le tripatage. Les sanctions oscillent entre la rétrogradation en division 3 et la suspension pour une année de certains joueurs et entraîneurs.

TUTELLE OMNIPOTENTE

Dans un système toujours très bureaucratique, où la Fédération exerce une omnipotente tutelle sur les clubs, les fautifs se sont pliés au châtiement sans barguigner. Tous, sauf un : le rebelle cantonnais de Guangzhou Jili Club. Il s'était retrouvé sur la liste noire de la Fédération après avoir prématurément quitté le terrain avant la fin du match contre l'équipe de Shanghai Cosco, le 29 septembre, en signe de protestation contre un arbitrage jugé partial. Les Cantonnais avaient été révoqués par un but

encaissé à la dernière minute, validé par l'arbitre en dépit d'un évident hors-jeu de l'attaquant shanghaien. Pour prix d'une telle discipline, la Fédération décidait de barrer à Guangzhou Jili l'accès à la division 1, que le club devait en principe rejoindre après la disqualification d'un autre concurrent.

Plutôt que de mater la rébellion cantonnaise, ce coup de menton a au contraire enflammé les passions dans la métropole du Sud-Est. Non seulement le propriétaire du club de Canton, le riche Li Shufu, a décidé dans un geste théâtral de jeter l'éponge en se retirant du club – désormais à vendre –, mais il a assigné la Fédération en justice. Du jamais vu en Chine. L'organisme de tutelle du football chinois, cette toute-puissante bureaucratie, traînée devant les tribunaux... L'homme d'affaires accuse les officiels d'avoir attenté à l'honneur de son club et réclame en compensation des « excuses publiques » ainsi qu'une indemnité de 300 000 yuans (270 000 F, 41 000 €). Plus grave encore, Li Shufu, constructeur d'auto-

mobiles, classé parmi les cinquante premières fortunes du pays, n'hésite pas à pratiquer la politique de la terre brûlée : il a choisi de révéler les secrets peu ragoûtants du football chinois. « Le football chinois est sale, a-t-il lancé lors d'une conférence de presse. Il n'y a pas un seul match qui soit honnête. Tous les fans sont trompés. Nous avons dépensé des centaines de milliers de yuans pour acheter les arbitres. Nous l'avons fait, et les autres aussi l'ont fait. »

MISSION PURIFICATRICE

Seulement les arbitres ? Li Shufu révèle qu'il payait aussi les officiels de la Fédération. Il précise que ces derniers sont particulièrement gourmands. Ils sont, dit-il, « plus chers » que les bureaucrates des administrations qu'il avait l'habitude d'arroser pour la bonne marche de sa firme automobile. Il dévoile aussi comment ses joueurs ont été approchés par les clubs rivaux. Li Shufu « balance » tout le monde comme s'il était investi d'une mission purificatrice. « Peu m'importe

d'être jeté en enfer si je peux rendre son innocence au foot chinois », clame-t-il avec un sens consommé du lyrisme.

Fin stratège, il veut surtout semer la crise au sein de la Fédération. Celle-ci prendra-t-elle ses responsabilités ? Aura-t-elle l'audace d'ouvrir une enquête interne après pareilles révélations, au risque d'ouvrir une périlleuse boîte de Pandore ? Pour l'heure, elle reste de marbre, malgré l'avalanche de mises en cause, ce qui lui vaut une critique en règle de la part de la presse. « La Fédération avait le devoir d'enquêter pour savoir qui étaient les protagonistes de toutes ces affaires », s'indigne ainsi le *Quotidien de la jeunesse* de Pékin.

Dans sa campagne sabre au clair, Li Shufu a reçu le soutien de Song Weiping, le président d'un autre club de division 2, Lucheng Zhejiang, qui, lui aussi, balance. Il rend publics les tarifs de corruption des arbitres : 60 000 yuans (54 000 F, 8 200 €) pour un match à domicile et jusqu'à 1 million de yuans (900 000 F, 137 200 €) pour les mat-

ches à l'extérieur. « La corruption est devenue une tare congénitale du football chinois », commente un éditorial courroucé du *Quotidien du sport* chinois. Plus que la commercialisation du football chinois en soi, qui date de 1996 et de la création de deux divisions professionnelles, c'est la dualité du système qui est dénoncée par les commentateurs.

Les propriétaires de clubs se divisent en effet en deux catégories : les conglomérats d'Etat qui dilapident l'argent public dans des opérations de prestige tout en se sentant protégés par des parrains en haut lieu ; et les patrons privés dont la gestion est forcément plus économique (le capital leur appartient) et dont les soutiens politiques sont plus minces. Li Shufu, l'homme par qui le scandale est arrivé, appartient au second groupe. Il est le vingtième propriétaire de club à jeter l'éponge. Mais le premier à avoir dégoûté une si méchante grenade.

Frédéric Bobin

La passion de l'Allemagne pour le saut à skis ne se dément pas

Quatre fois champion du monde, Martin Schmitt est le sportif le plus populaire en Allemagne, devant Michael Schumacher. Dix millions de téléspectateurs suivent la mythique tournée des Quatre Tremplins, qui a débuté dimanche

Temps fort de la saison de saut à skis, la tournée des Quatre Tremplins a débuté, dimanche 30 décembre à Oberstdorf (Allemagne), sur la victoire de l'Allemand Sven Hannawald. Nouveau maître de la discipline et leader de la

Coupe du monde, le Polonais Adam Malysz a pris la cinquième place. Il a détrôné l'Allemand Martin Schmitt, qui dominait le saut à skis depuis deux saisons, mais n'a terminé que 19^e à Oberstdorf. Originaire de la Forêt-

Noire, Martin Schmitt, vingt-trois ans, reste cependant le sportif allemand le plus populaire, devant le champion du monde de F1 Michael Schumacher. Ses succès ont coïncidé avec une augmentation spectaculaire des

audiences télévisées du saut à skis, sport traditionnellement très prisé dans le pays. RTL a déboursé près de 25 millions d'euros pour s'octroyer les droits de retransmission télévisée du saut à skis jusqu'en 2003.

BERLIN

correspondance

Rien – ou presque – ne devrait détourner, mardi 1^{er} janvier, dix millions d'Allemands de leur rituel cathodique post-réveillon. Lovés dans leurs canapés, ils vont s'envoler par procuration, trois heures durant, au rythme de l'une des disciplines les plus populaires du pays : le saut à skis. Depuis le dimanche 30 décembre et jusqu'au 6 janvier, se déroule, dans une ferveur jamais démentie, la traditionnelle tournée des Quatre Tremplins, qui est un peu au saut à skis ce que le Tour de France est au cyclisme : une fabrique à légendes, un défi physique et un rêve d'enfant. Un Graal sportif, en somme, dont la quête conduit ces « hommes-oiseaux » d'abord en Allemagne, à Oberstdorf et à Garmisch-Partenkirchen (mardi 1^{er} janvier), puis en Autriche, à Innsbruck et à Bischofshofen. Jamais, en quarante-neuf ans, un athlète n'a gagné la même année les quatre étapes de ce Grand chelem qui n'était, à l'origine, qu'une aimable tournée de saut à skis née de l'imagination d'une confrérie de casse-cou un soir de l'été 1949, du côté de Garmisch-Partenkirchen. Autrichiens, Allemands, Scandinaves et Japonais se sont depuis partagé la domination sur ce sport, qui, avec des skieurs catapultés dans les airs à 90 km/h et bondissant jusqu'à 130 mètres, a offert au journalisme d'innombrables séquences de lyrisme appliqué, où il était question de « symphonie du saut », ou « du rêve de voler ».

LE PLUS AIMÉ

L'avènement de l'Allemand Martin Schmitt – en plein doute cette saison, il n'a terminé que 19^e de la première étape de la tournée, dimanche – a conjugué au juteux contrat télévisé passé entre la Fédération allemande de ski (DSV) et la chaîne privée RTL, en 1998, ont propulsé la discipline dans une autre sphère médiatique. Derrière l'institution football et la formule 1 des frères Schumacher, le *Skisprung* est devenu le troisième sport le plus prisé sur le petit écran allemand. Les journaux lui accordent aussi une très large place, y compris dans leur fameuse page 3, d'ordinaire réservée aux sujets « de fond ».

« C'est le plus populaire des sports d'hiver. Nous y consacrons plus de place qu'au ski alpin », explique Thomas Hahn, journaliste au quotidien *Süddeutsche Zeitung*, qui se souvient encore comment, en 1999, la présence « amicalo-promotionnelle » de Martin Schmitt à un entraînement de l'équipe de football du Bayern Munich avait provoqué la ruée de sept équipes de télévision. Le sauteur de la Forêt-Noire venait d'être champion de la première de ses deux victoires en Coupe du monde. A vingt-trois ans, quatre titres de champion du monde en poche (individuel et par équipes), ce fils de technicien aux allures d'adolescent est le sportif allemand le plus aimé, devant Michael Schumacher. « C'est quelqu'un de modeste, honnête et généreux, bien que



Le sauteur à skis allemand Martin Schmitt s'entraînant à Lahti (Finlande) avant les championnats du monde 2001.

mégastar », déclare Hubert Schiffmann de l'agence de marketing sportif Wenzel & Partner, qui gère les intérêts du champion. On chercherait en vain dans la presse allemande quelques commentaires acides sur ce jeune homme au profil de gendre parfait, ou de mari idéal. « Il est très populaire à la fois auprès des personnes âgées et des jeunes filles », note Monika Bader de la société d'achats d'espaces publicitaires Carat. Quand Martin Schmitt saute, les adolescentes, massées autour du tremplin, tombent en

pâmoison. De la Forêt-Noire à la Thuringe, les caïds du tremplin ont toujours eu la cote.

CHOCOLAT SUR LA NEIGE

Témérité bien trempée oblige. Martin Schmitt l'a joliment monnayée. Les sponsors n'ont pas laissé filer l'aubaine. La marque de chocolat Milka verserait plus de 500 000 euros par an pour apparaître depuis 1999 sur le casque de la vedette. Le fabricant d'ordinateurs autrichien Gericom et RTL, qui a produit un jeu vidéo avec lui, met-

tent aussi au pot. Le saut à skis et RTL, voilà la grande affaire !

« Leur arrivée en 1998 marque indéniablement un tournant », reconnaît le porte-parole de la Fédération allemande de ski (DSV), Markus Schick. Flairant le gros poisson publicitaire, la filiale du géant allemand de la communication Bertelsmann avait aligné 24,8 millions d'euros pour les droits de retransmission des épreuves de 2000 à 2003. Elle vient de prolonger avant terme ce contrat. Le nouveau pactole pour la période 2004-2007 s'élève

à environ 71 millions d'euros. « Il n'y a pas d'autres événements concurrents pendant les Quatre tremplins, notamment parce que le football marque une pause. Cela nous permet aussi d'occuper notre rédaction sportive, très sollicitée par la F1 d'octobre à février », justifie Matthias Bolhofer, du service des sports de la chaîne, qui ne lésine pas sur les moyens pour vendre les épreuves de saut comme de véritables événements, assimilés à « la F1 de l'hiver ».

Outre une débauche de moyens techniques, RTL va même jusqu'à promouvoir des groupes de rock avant les épreuves, pour chauffer ce qui peut l'être dans des contrées en général glaciales quoique très fréquentées (27 000 spectateurs de moyenne). Les sponsors accourent. « Ils sont mieux mis en valeur que sur le service public », observe Udo Kurbs, directeur de publication du mensuel spécialisé *Sponsor News*.

La DSV a investi cette manne financière dans de nouveaux tremplins, mais aussi dans la formation. Il s'agit de dénicher les successeurs de Martin Schmitt, qui, depuis bientôt un an, se fait voler la vedette par un Polonais, lui aussi idole en son pays : Adam Malysz. A vingt-quatre ans, ce poids plume moustachu (1,69 m pour 52 kg), antithèse du glamour – coureur de métier et fan de musique folklorique, il vit toujours dans son village de Silésie –, « joue dans une autre division », constate, fair-play, les Allemands. On décortique en vain son saut pour trouver la parade. Le duel Schmitt-Malysz a encore dopé l'intérêt de l'Allemagne pour le saut à skis.

fert, tout au long de sa carrière, de l'absence de concurrence au niveau national.

3 La France sera-t-elle représentée en saut à skis en février aux Jeux de Salt Lake City ?

Les critères de qualification définis au niveau français sont deux places dans les 15 premiers lors d'épreuves de Coupe du monde. Aucun skieur français ne les a remplis, même si Nicolas Dessum n'en est pas loin. Aujourd'hui, il n'y a donc pas de sauteur français qualifié. Mais nous allons jouer notre chance jusqu'au bout. C'est pour cela que Nicolas Dessum et Emmanuel Chedal participent actuellement à la tournée des Quatre Tremplins. Et, si nous nous sentons capables d'être compétitifs collectivement, nous tenterons de nous qualifier pour les Jeux à l'occasion de l'épreuve par équipes de Willingen, en Allemagne, le 13 janvier.

Propos recueillis par Gilles van Kote

Louis Rigal

TROIS QUESTIONS À...

ERIC LAZZARONI

1 En tant que directeur des équipes de France de saut à skis, êtes-vous étonné par les difficultés rencontrées par Martin Schmitt cette saison ?

Cela ne se voit pas forcément de l'extérieur, mais notre discipline est en constante évolution. Martin Schmitt la dominait depuis deux saisons. Cette année, c'est au tour du Polonais Adam Malysz, mais celui-ci se fera déborder à son tour un jour ou l'autre. La réussite d'un sauteur à skis tient à des réglages extrêmement fins, qui peuvent être perturbés par le moindre changement extérieur. Or, cette saison, la réglementation concernant l'épaisseur des combinaisons a été légèrement modifiée. Cela peut se ressentir au niveau de la portance et expliquer les contreperformances d'un garçon comme Martin Schmitt, qui saute avec beaucoup de vitesse.

2 Les sauteurs à skis français se sont montrés très discrets depuis le début de saison, leur meilleure performance en Coupe du monde étant une 17^e place obtenue par Nicolas Dessum. Êtes-vous déçu ?

J'espérais mieux de leur part. Il faut bien constater que nous sommes au creux de la vague. Je ne remets pas en cause la qualité de nos sauteurs, mais le manque de densité de la discipline en France. Nous payons le manque de neige de ces dernières années, qui a découragé les vocations, mais surtout le fait de ne plus avoir eu d'équipes de France juniors – pour des raisons budgétaires – pendant près de cinq années. Avec le soutien des comités régionaux, nous avons reconstitué un collectif juniors, mais il faudra attendre quelques années pour en récolter les fruits. Aujourd'hui, nous n'avons pas de relève. Un garçon comme Nicolas Dessum, qui a remporté une épreuve de Coupe du monde en 1995, a beaucoup souffert, tout au long de sa carrière, de l'absence de concurrence au niveau national.

Après un prologue européen, le Dakar retrouve son terrain de jeu favori

LA COURSE a déjà commencé avant même que les concurrents aient atteint l'Afrique, tant les deux premières spéciales du 24^e Dakar ont déjà réservé quelques surprises. Partis d'Arras (Pas-de-Calais), vendredi 28 décembre, pour un voyage de près de 10 000 kilomètres via Madrid, les premiers des 318 véhicules de course (167 motos, 117 autos et 34 camions) devraient atteindre la capitale sénégalaise samedi 1 janvier. Le lendemain, il effectueront l'ultime étape du plus populaire des rallyes-raids, avec un traditionnel parcours en boucle autour du Lac rose.

La neige fondue et la pluie ont été au menu de la première spéciale de 6 kilomètres, effectuée samedi 29 décembre sur le site du parc de la Croisière, à Saint-Maurice-la-Souterraine (Creuse). Rapide-

ment, la boue, omniprésente, a déjoué les pronostics : ce sont deux Espagnols inconnus, Fernando Gil et Rafael Tornabell, sur une Seat Cordoba dérivée du modèle WRC (World Rally Cars), qui se sont classés premiers de l'étape.

Les buggys diesel deux roues motrices du team Schlesser-Renault, qui comptent parmi les favoris de l'épreuve, ont été dépassés, dans des conditions météorologiques peu favorables à la technologie de leurs bolides.

PUBLIC NOMBREUX

Jean-Louis Schlesser, l'un des pilotes les plus titrés du Dakar, avec deux victoires en 1999 et en 2000, n'a pu se classer que 68^e. Malgré l'humidité et le froid, un public nombreux était venu soutenir les concurrents, couverts de boue de la tête aux pieds. « C'est une bonne

manière de débiter le rallye », a déclaré Hubert Auriol, le directeur de la course. « Ça monte progressivement et la prochaine spéciale, à Château-Lastours, sera un peu plus longue et plus difficile. »

A Château-Lastours (Aude), les concurrents ont dû affronter un parcours de 35 kilomètres tracé sur des plateaux escarpés, entre vigne et garrigue. Grâce à une météo plus clémente, ils ont pu, cette fois, mieux évaluer leurs potentiels respectifs.

Le Belge Grégoire de Mevius, dont c'est la quatrième participation, et son copilote français Alain Guehenne, se sont adjugé de façon inattendue cette deuxième spéciale, au volant d'un pick-up Nissan, laissant à près d'une minute Jean-Louis Schlesser, bien déterminé à se placer aux avant-postes de la course avant que la caravane

ne s'attaque aux déserts africains, sa terre de prédilection.

La gagnante de la dernière édition du Dakar, Jutta Kleinschmidt, sur Mitsubishi, a obtenu la troisième place de la spéciale, à une seconde de son grand rival Jean-Louis Schlesser. « Cette spéciale est très belle, a déclaré l'Allemande. J'aime beaucoup Château-Lastours. C'est un parcours très technique, il y a du monde sur le bord des pistes, c'est un vrai plaisir. Je n'ai connu aucun problème avec la voiture. »

Si il y eut un perdant lors de la spéciale audoise, ce fut sans conteste Bruno Saby, vainqueur de l'épreuve en 1993, victime d'une crevaison au kilomètre 12, à bord de son tout nouveau Ford Ranger. Ce handicap l'obligea à rouler sur « trois pattes » tout au long des 23 kilomètres restant, ce qui lui fit perdre un temps précieux et le relè-

gue à quatorze minutes du leader du Dakar.

Lundi 31 décembre, avant la spéciale de 6 kilomètres tracée autour du stade Santiago-Bernabeu, à Madrid, et l'embarquement pour le Maroc, prévu en fin de soirée à Algésiras, Grégoire de Mevius devançait Jutta Kleinschmidt et Stéphane Peterhansel au classement auto.

Côté motos, l'Espagnol Joan Nani Roma précédait le Français Cyril Despres, tous deux sur KTM. La marque autrichienne, née en 1934 dans un petit atelier de serrurerie de Mattighofen, semble ne pas connaître de concurrence : elle monopolise les neuf premières places du classement général, après s'être adjugé les huit premières de la spéciale de Château-Lastours.

Jean-Jacques Larrochelle

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le Kenyan Benjamin Limo a gagné, dimanche 30 décembre, la 30^e édition de la Corrida de Houilles (Yvelines), devant son compatriote Mugi Gordon et le Français Hassan Lahssini.

■ **AUTOMOBILISME** : le pilote allemand Michael Schumacher a été désigné champion des championnats mondial 2001 par le quotidien *L'Equipe*. Le quadruple champion du monde et recordman des victoires en F1, qui succède ainsi au golfeur américain Tiger Woods, sacré en 2000, devance le nageur australien Ian Thorpe et le pilote moto italien Valentino Rossi.

■ **FOOTBALL** : le Bosniaque Vahid Halilhodzic, entraîneur de Lille, s'est blessé, vendredi 28 décembre, dans un accident de ski à Val-d'Isère (Savoie). Il souffre notamment de fractures aux côtes et d'une perforation d'un poumon.

■ **Le constructeur automobile Opel** ne renouvellera pas ses partenariats avec le Bayern Munich, le Milan AC et le Paris-SG, a affirmé le quotidien économique allemand *Handelsblatt*. Le contrat avec le PSG se termine à la fin de la saison en cours.

■ **HANDBALL** : l'équipe de France masculine a pris la 3^e place du Challenge Marrane, tournoi international organisé par l'US Ivry. Cette épreuve a été enlevée, dimanche 30 décembre, par l'équipe russe du CSKA Moscou, vainqueur de l'équipe d'Egypte (33-32 après prolongation). « Ce Challenge m'a permis de noter de bonnes choses et d'autres plus approximatives », a indiqué Claude Onesta, l'entraîneur des Bleus, qui vont poursuivre leur préparation au championnat d'Europe (du 25 janvier au 3 février en Suède) avec deux matches contre la Pologne (3 et 10 janvier à Lyon et à Nîmes), puis des participations au Tournoi du Portugal (10 au 14 janvier) et au Tournoi du Danemark (18 au 22 janvier).

■ **NATATION** : la Néo-Calédonienne Diane Bui-Duyet (19 ans) a amélioré de 14 centièmes son record de France du 50 m dos en petit bassin (28 s 25) samedi 29 décembre lors de la 13^e édition du meeting de Saint-Denis, à la Réunion.

■ **SKI** : la Suédoise Anja Paerson (20 ans) a enlevé, samedi 29 décembre, le slalom de Lienz (Autriche). Déjà victorieuse le 9 décembre du slalom de Sestrières (Italie), elle a pris la première place du classement de la Coupe du monde de la spécialité, au détriment de la Française Laure Péquegnot. En février, Anja Paerson avait été sacrée à Sankt Anton (Autriche) championne du monde de slalom à la surprise générale, après plus de deux ans sans le moindre succès en Coupe du monde. Chez les hommes, l'Autrichien Fritz Strobl s'est adjugé, samedi 29 décembre, la seconde descente de Bormio (Italie).

■ **TENNIS** : la Française Mary Pierce a déclaré dimanche 30 décembre à Hongkong qu'elle avait recouvré « cent pour cent de ses moyens » et qu'elle était prête à faire oublier une saison 2001 désastreuse. Classée au 129^e rang mondial, elle s'alignera au tournoi de Hongkong, puis aux Internationaux d'Australie, pour lesquels elle a reçu une invitation. Elle s'était imposée dans ce tournoi du Grand Chelem en 1995.

■ **L'équipe des Etats-Unis**, composée de Monica Seles et Jan-Michael Gambil, a battu la France, représentée par Virginie Razzano et Arnaud Clément, lundi 31 décembre à Perth (Australie), lors de la première journée de la Coupe Hopman, un tournoi qui oppose huit équipes nationales mixtes.

■ **VOILE** : le voilier *Tyco*, battant pavillon des Bermudes, qui avait pris la 4^e place, samedi 29 décembre, de la course Sydney-Hobart, a été officiellement disqualifié, malgré un appel, pour non-respect des consignes de sécurité.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 104 effectués samedi 29 décembre. Premier tirage : 12, 24, 35, 37, 44, 46 ; complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 2 732 010 F (416 528 €) ; 5 numéros et complémentaire : 78 830 F (12 018 €) ; 5 numéros : 5 030 F (766 €) ; 4 numéros et complémentaire : 242 F (36,89 €) ; 4 numéros : 121 F (18,44 €) ; 3 numéros et complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 17, 28, 30, 37, 40, 44 ; complémentaire : 15. 6 numéros : 22 976 660 F (3 503 073 €) ; 5 numéros et complémentaire : 94 550 F (14 415 €) ; 5 numéros : 7 980 F (1 216 €) ; 4 numéros et complémentaire : 354 F (53,97 €) ; 4 numéros : 177 F (26,98 €) ; 3 numéros et complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).

Froid et sec

MARDI. Avec un puissant anticyclone sur l'Europe centrale, le temps sera froid et ensoleillé sur de nombreuses régions. Sur le proche Atlantique, un flux de sud-est s'est mis en place, avec des remontées d'air plus doux mais aussi de nuages sur le quart sud-ouest. Les températures seront assez basses, avec des gelées quasi généralisées le matin.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Malgré un ciel parfois voilé, le soleil brillera toute la journée. Vent d'est à sud-est jusqu'à 70 km/h près des côtes. Les températures seront négatives le matin atteindront 4 à 9 degrés l'après-midi.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Des brouillards givrants parfois présents au lever du jour se dissipent en cours de matinée et le soleil brillera. Les températures atteindront 1 à 3 degrés au meilleur moment de l'après-midi.

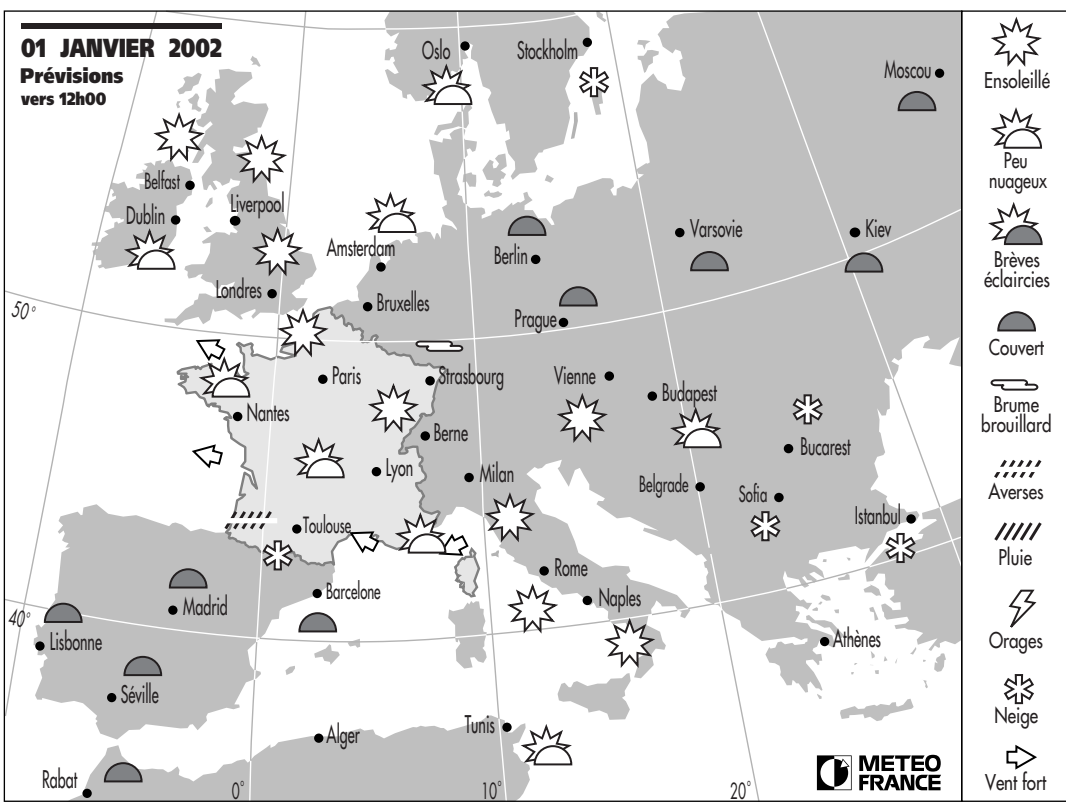
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages bas ou brouillards givrants se dissipent le matin et l'après-

midi sera bien ensoleillé. Les températures proches de -7 ou -8 degrés à l'aube ne dépasseront pas 0 degré en journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Midi-Pyrénées et le sud de l'Aquitaine, le ciel sera très nuageux et quelques ondées pourront se produire. Plus au nord, journée assez bien ensoleillée. Vent d'est près des côtes jusqu'à 60 km/h. Les températures atteindront 5 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le matin, la grisaille sera parfois présente dans les vallées alpines. L'après-midi, le soleil brillera. Les températures au petit matin seront comprises entre -3 et -8 degrés. Celles de l'après-midi atteindront 0 à 4 degrés.

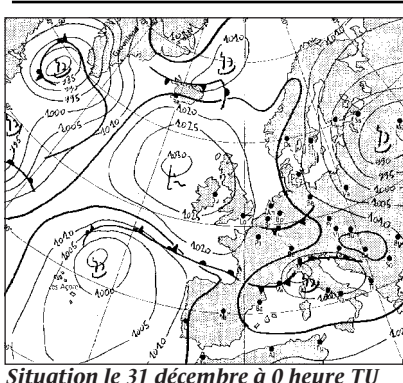
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel sera parfois nuageux sur le Roussillon et le Languedoc. Ailleurs, le soleil brillera. Vent en Méditerranée jusqu'à 60 km/h. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 3 et 11 degrés.



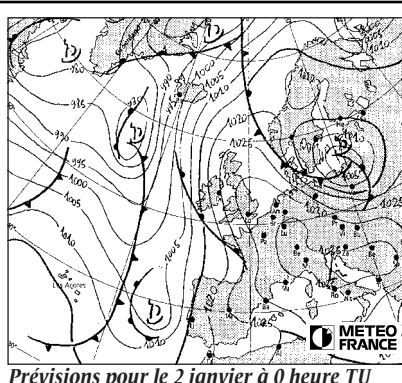
PRÉVISIONS POUR LE 01 JANVIER 2002

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-8/-2	S	AMSTERDAM	2/4	S	ATHÈNES	5/14	C	MILAN	-4/8	C	MADRID	3/9	C	MOSCOU	-15/-10	C	VIENNE	-5/2	S	LE CAIRE	12/19	S		
AJACCIO	2/8	S	NANTES	-4/3	S	BARCELONE	4/8	C	LIVONNE	-1/3	S	LUXEMBOURG	-6/4	S	BRASILIA	20/26	P	BUENOS AIR.	22/29	P	CHICAGO	-14/8	P	RABAT	17/28	S
BIARRITZ	4/10	C	NICE	1/9	S	BELFAST	2/4	S	MUNICH	-5/4	S	MOSCOW	-15/-10	C	CARACAS	24/28	S	LOS ANGELES	10/16	C	MEXICO	6/20	S	PRETORIA	19/33	S
BORDEAUX	0/7	N	PARIS	-5/1	S	BELGRADE	-8/4	S	MONTREAL	-11/7	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
BOURGES	-5/1	S	PAU	2/7	P	BERLIN	-6/1	C	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
BREST	0/4	N	PERPIGNAN	6/9	N	BERNE	-9/3	S	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
CAEN	-2/2	S	RENNES	-3/3	S	BRUXELLES	0/2	S	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
CHERBOURG	0/4	S	ST-ETIENNE	-6/2	S	BUCAREST	-9/3	S	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
CLERMONT-F.	-4/2	S	STRASBOURG	-8/1	S	BUDAPEST	-8/3	S	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
DIJON	-6/1	S	TOULOUSE	0/7	C	COPENHAGUE	-6/4	S	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
GRENOBLE	-10/1	S	TOURS	-4/2	S	DUBLIN	1/6	S	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
LILLE	-6/1	S	FRANCE outre-mer			FRANCFORT	-7/1	C	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
LIMOGES	-4/2	S	CAYENNE	24/29	P	GENÈVE	-5/1	S	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
LYON	-6/1	S	FORT-DE-FR.	24/29	S	HELSINKI	-21/16	C	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C
MARSEILLE	-3/7	N	NOUMEA	24/31	S	ISTANBUL	1/9	P	NEW YORK	-5/1	S	OSLO	-13/0	S	CHICAGO	18/22	C	LOS ANGELES	10/16	C	MONTREAL	-11/7	S	TUNIS	13/22	C



Situation le 31 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 2 janvier à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Ciel de janvier

« SALUT, ô belle nuit, étincelante et sombre, / Qui n'entends que la voix de mes vers, et les cris / De la rive aréneuse où se brise Thétis. / Muse, muse nocturne, apporte-moi ma lyre. / Comme un fier météore, en ton brûlant délire, / Lance-toi dans l'espace ; et pour franchir les airs, / Prends les ailes des vents, les ailes des éclairs, / Les bonds de la comète aux longs cheveux de flamme. » Guillotiné en 1794 pour avoir en ses vers critiqué la Terreur, André Chénier a, comme bien d'autres poètes, senti qu'on ne pouvait mieux communiquer avec l'Univers qu'en contemplant le firmament.

Malheureusement, sur le plan des spectacles nocturnes, janvier

fera disette. De plus, la brillante Vénus, partie de l'autre côté du Soleil, est absente pour quasiment deux mois. Que les poètes et astronomes amateurs notent tout de même sur leurs tablettes quelques séduisantes conjonctions : Mars et la Lune se rapprocheront aux premières heures du 19 janvier ; un joli triangle Saturne - Lune - Aldébaran du Taureau se laissera admirer après le crépuscule du 24 ; enfin, le 26 à 20 heures, notre satellite frôlera Jupiter (qu'elle occultera même dans les régions arctiques).

Si l'on en veut davantage, il faudra prendre le risque des Quadrantides. Cet essaim d'étoiles filantes, le premier de l'année, connaît son maximum d'activité le 3 ou le 4 janvier. Son nom bizarre est aujourd'hui un anachronisme : lorsque cette pluie de météores fut découverte au XIX^e siècle, les astronomes de l'époque indiquèrent qu'elle semblait tomber de la constellation du Quadrant mural, aujourd'hui disparue après divers remembrements des terrains célestes.

Le point d'origine - le radiant, disent les spécialistes - de cet essaim d'étoiles filantes se situe quelque part entre la tête du

Dragon et la Grande Ourse. Risquée, l'observation des Quadrantides l'est à plusieurs titres. Tout d'abord, le maximum d'activité est très resserré puisqu'il ne dure que trois à cinq heures. Si jamais vous n'êtes pas sous la bonne longitude et qu'il fait jour chez vous au moment de la douche de lumière, il faudra attendre un an pour recommencer l'expérience. Autre risque, le mauvais temps, fréquent à cette époque de l'année.

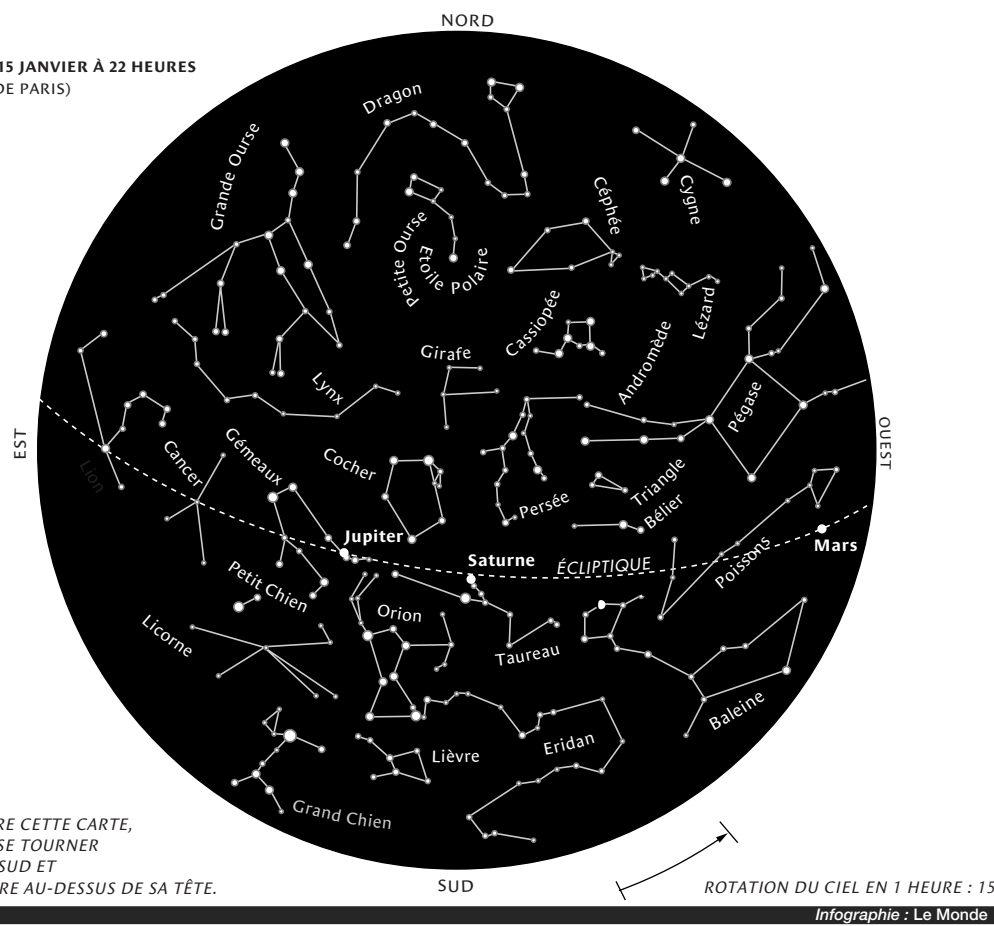
Pourtant, il faut tenter sa chance car, les meilleures années, on peut admirer jusqu'à deux cents zébrures par heure dans le ciel d'hiver. Les astronomes n'ont jamais pu déterminer quelle comète a laissé dans l'espace les poussières qui, en entrant dans l'atmosphère terrestre, se consument en étoiles filantes. Cependant, les modélisations ont montré que, d'ici quelques siècles, notre planète ne traversera plus cette traînée mystérieuse.

Pierre Barthélémy

★ Pour en savoir plus sur les essaims d'étoiles filantes, consultez sur Internet le site de l'American Meteor Society : www.amsmeteors.org

Jupiter et Saturne surplombent le chasseur Orion

CIEL DU 15 JANVIER À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)



POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°
Infographie : Le Monde

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 001

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 255

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Pleins, ils finissent sur le trottoir. - II. Peinture à l'eau, pas si facile. Change aujourd'hui. - III. Réfléchir. Assure la séparation. Assure le gain du point. - IV. Très léger. Passage obligé pour rejoindre le marais. - V. Fit peu neuve. Transports à rames. - VI. Mettra convenablement à sa place. Bien plein et satisfait. - VII. Pratique l'économie au quotidien. Pour le premier tour du cadran. - VIII. Zone de libre-échange. Sans grande valeur. - IX. On lui doit

quelque chose... parfois beaucoup. - X. Passage protégé. Finit par user.

VERTICALEMENT

1. Trop polies pour être honnêtes chez nous. - 2. Renvoie à l'eau. Grand dieu au bord de l'eau. - 3. Bien protégées. - 4. Met l'Indienne en beauté. Lettres pour un oiseau. - 5. Placé bien au-dessus de tout ce qu'il y a autour. - 6. Deux points sur la rose. Essence africaine pour l'officine. Démonstratif. - 7. Pour

prendre l'air sans bagages. Aime les racines en cours et en sous-sol. - 8. BB père et fils au cinéma. Possessif. - 9. Décomptée à la fin. Jouera avec la mort de la bête. - 10. Sans problème. Dix à la City. - 11. Bien maintenu. Pour se comparer aux meilleurs sur le terrain. - 12. Parle et gesticule beaucoup.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 308

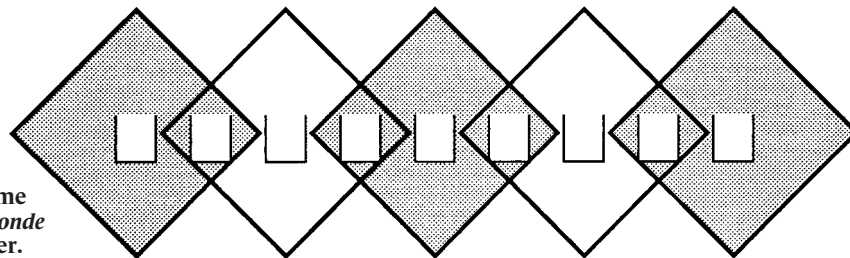
Horizontalement

I. Roseau. Chêne. - II. Etamine. Anon. - III. Camériste. If. - IV. Arête. Orn. XL. - V. Cid. Rapide. - VI. Hein. Dépendu. - VII. Oto. - Olier. - VIII. Tantin. Eva. - IX. Entériné. Mig. - X. Sabrés. Ebène.

Verticalement

1. Recachetés. - 2. Otarie. Ana. - 3. Samedi. Ntb. - 4. Emet. Noter. - 5. Aïrer. Tire. - 6. Uni. Adonis. - 7. Esope. En. - 8. Tripotée. - 9. Haendel. - 10. EN. Enième. - 11. Noix. Devin. - 12. Enflourage.

Les nouveaux carrés magiques



Solution du problème dans Le Monde du 8 janvier.

REPLIR les carrés magiques consiste à placer les nombres entiers de 1 à 9 dans les 9 alvéoles de façon que le total des nombres inscrits dans chaque grand carré soit le même.

Ce total sera appelé la « somme magique ». Sauriez-vous : - remplir les carrés magiques avec la plus petite somme magique possible ? - remplir les carrés magiques

avec la plus grande somme magique possible ?

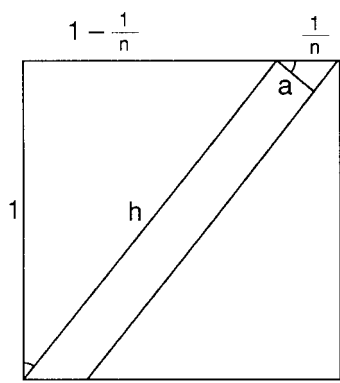
Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution du problème n° 254 paru dans Le Monde du 25 décembre 2001.

● Le bassin est carré, car les deux allées se correspondent par une rotation de 90° autour du centre du jardin.
● Le jardinier a fait planter 56 ar-

bres. Appelons n le nombre de subdivisions d'un côté. Une fois remarquée l'égalité des angles repérés sur le dessin (leurs supports sont perpendiculaires), on déduit la proportion : $h = \frac{1}{na}$ (où a est le côté du bassin et h la longueur d'une allée). La relation de Pythagore et $1 + (1 - \frac{1}{n})^2 = \frac{365}{n^2}$

l'indication sur l'aire du bassin donnent alors : Soit $n^2 + (n-1)^2 = 365$. Il en résulte $n = 14$.



ADIEU 2001 Le marché des télécommunications a subi cette année une crise sans précédent. L'ÉCLATEMENT DE LA BULLE spéculative qui entourait les valeurs technologiques

a provoqué un véritable séisme. Le coût exorbitant des licences de téléphonie mobile UMTS en Europe a contribué à détruire des milliards d'euros de valorisation boursière.

● LES FAILLITES se sont multipliées chez les nouveaux opérateurs. Quant aux opérateurs historiques, ils ont du mal à réduire le fardeau de leur dette. ● LES ÉQUIPEMENTIERS,

confrontés à la réduction des investissements de leurs clients, ont été pris à contre-pied. Après une année 2000 record, ils affichent des pertes historiques. ● LE MARCHÉ DES

SERVICES de télécommunications reste toutefois en croissance de 13%. ● APRÈS DES RECRUTEMENTS massifs, ce secteur a finalement dû multiplier les plans sociaux.

Après l'euphorie, les télécommunications plongent dans la crise

Ce secteur, qui avait été l'une des locomotives de la croissance ces dernières années, a été victime de l'effondrement des marchés financiers. Si les opérateurs téléphoniques bénéficient encore d'un marché en progression, les équipementiers ont vu leurs ventes baisser

APRÈS l'éclatement de la bulle Internet au printemps 2000, ce fut au tour des valorisations boursières des entreprises de télécommunications de fondre comme neige au soleil. Ce double cataclysme boursier a provoqué, en 2001, une onde de choc inédite pour un secteur qui a fortement contribué à la croissance de l'économie mondiale ces dernières années. Les plus touchés par ce coup de frein brutal sont les équipementiers.

Habités à battre des records chaque année, ces derniers tablaient encore fin 2000, voire en janvier 2001, sur une croissance de près de 20%. La réduction puis l'annulation pure et simple des commandes les a pris à contre-pied. Les avertissements sur résultats se sont multipliés, accompagnés de plans de suppression d'emplois. Les entreprises qui, un an auparavant, se disputaient à coups de milliards de dollars des start-up pour acquérir des équipes d'ingénieurs devenus de véritables divas se sont mises à tailler à la hache dans leurs effectifs.

Leur boulimie d'acquisitions s'est transformée en indigestion. Les entreprises ont dû provisionner les survaleurs liées à ces achats de start-up en période d'euphorie boursière, et les comptes ont viré au rouge. Le record est détenu par le spécialiste de l'optique canadien, JDS Uniphase, avec une perte de 51 milliards de dollars (57 milliards d'euros), suivi de son compatriote Nortel, avec 25 milliards de dollars. Quant à Alcatel, il prévoit une perte histori-

que de 5 milliards d'euros. Seul le finlandais Nokia, qui détient le tiers du marché mondial des téléphones mobiles, affichera des bénéfices en 2001, alors que les ventes mondiales, comprises entre 380 millions et 400 millions d'unités, sont pour la première fois en recul.

Ce coup de semonce s'explique par les difficultés des opérateurs, clients des équipementiers. Pendant la période faste, de nombreux opérateurs ont vu le jour pour profiter de la déréglementation. Propulsés par la bulle Internet, ces nouveaux venus ont bénéficié de valorisations boursières phénoménales, et certains ont commencé à déployer tous azimuts des réseaux en fibre optique alors même que leur chiffre d'affaires était négligeable. Tout reposait sur le postulat d'une croissance exponentielle des trafics générés par Internet et sur une demande quasi infinie de capacité de transmission d'information.

L'éclatement de la bulle Internet a douché ces ambitions. Quand les investisseurs ont commencé à s'interroger sur le modèle économique de ces nouveaux entrants, les sources de financement se sont tariées, provoquant un gel des investissements, voire des dépôts de bilan. Cette importante source de contrats pour les équipementiers a donc disparu. Pis, les mauvaises créances ont contribué à plomber encore les comptes des équipementiers qui participaient à leur financement. Les équipementiers se sont alors tournés vers



« Le Monde » du 28 juin 2001.

leurs clients traditionnels : les opérateurs historiques. Mais eux aussi traversent une phase délicate.

Lancés dans une politique agressive d'acquisitions pour s'étendre hors de leurs frontières et pour décrocher les fameuses licences de téléphonie mobile UMTS (de troisième génération), vendues à prix d'or en Europe, ils ont vu leur endettement atteindre des sommets. Lorsque la spéculation bat-

tait son plein, les investisseurs n'avaient d'yeux que pour le nombre d'abonnés de ces opérateurs, en particulier sur le marché de la téléphonie mobile : ce chiffre magique justifiait à lui seul la valorisation faramineuse des entreprises.

Quand ils ont commencé à s'interroger sur le modèle économique de l'UMTS, l'édifice s'est lézardé. Le retard des industriels dans la mise au point des réseaux UMTS, les doutes exprimés sur l'appétit des consommateurs pour des services multimédias qui restent à inventer ont contribué à assombrir l'horizon de la téléphonie mobile. L'inquiétude suscitée par le niveau d'endettement des opérateurs, qui ont dépensé plus de 100 milliards d'euros pour acquérir les licences UMTS, a fait le reste. La bulle spéculative qui entourait les valeurs de télécommunications a, à son tour, éclaté.

Tournant casaque, les milieux financiers ont exigé des opérateurs qu'ils améliorent très vite leur santé financière. Pour réduire leur endettement, les opérateurs ont multiplié les cessions. Ainsi France Telecom, dont la dette s'élevait fin septembre à 65 milliards d'euros, et son homologue britannique British Telecom ont procédé à la vente d'une grande

part de leur parc immobilier. Les opérateurs se sont aussi défaits de participations minoritaires qu'ils détenaient. Mais le climat boursier très défavorable leur a singulièrement compliqué la tâche. Ils se sont retrouvés piégés. France Telecom, par exemple, n'a réussi à introduire en Bourse sa filiale de téléphonie mobile Orange, en février, qu'au prix d'un sacrifice important sur sa valorisation. Ses homologues européens qui souhaitent suivre son exemple ont repoussé leur projet.

Parallèlement à ce désendettement, les opérateurs se concen-

trés sur l'amélioration de leurs marges. C'est dans cette optique qu'ils réduisent leurs investissements dans les réseaux, au grand dam des équipementiers. Mais aussi qu'ils déclenchent des plans sociaux, à l'instar du belge Belgacom ou du néerlandais KPN.

Toutefois, les opérateurs historiques ont continué à bénéficier d'un marché dynamique. A la différence de leurs fournisseurs, ils ont

affiché des taux de croissance à deux chiffres de leur activité.

Le marché des services de télécommunications n'est en effet pas comparable à celui des équipements. Selon la société d'études Gartner, le premier a bénéficié d'une croissance de 13% en 2001, quand le second affiche un recul de 4%. Cette croissance est d'autant plus favorable aux opérateurs historiques que les rangs des concurrents se sont clairsemés. Ils ont gardé un monopole de fait sur le marché des communications locales et sur l'accès rapide à Internet ADSL, censés s'ouvrir à la concurrence en Europe au 1^{er} janvier 2002.

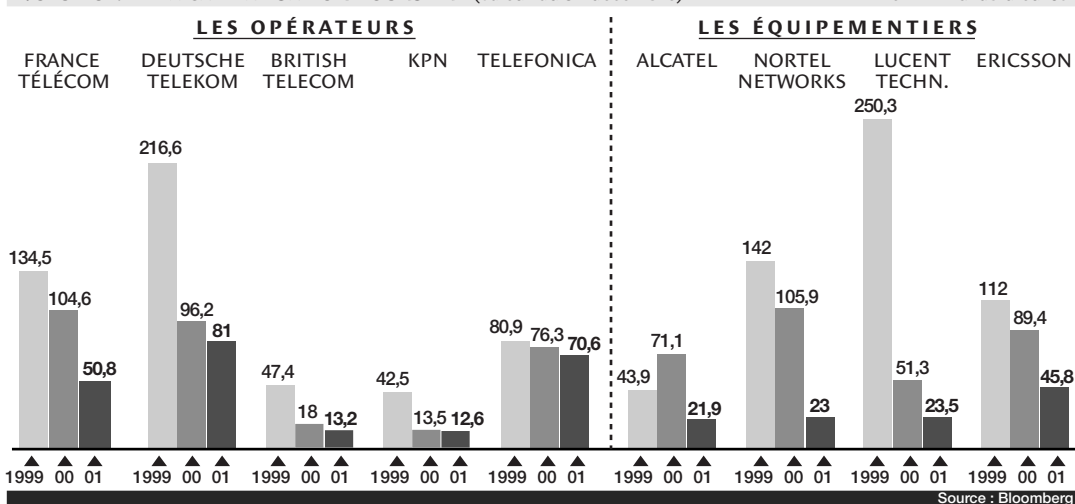
Quant à France Telecom, il constate un arrêt de l'érosion de ses parts de marché sur la téléphonie fixe longue distance. La téléphonie fixe continue de jouer son rôle de vache à lait, alors même que les opérateurs cueillent les fruits juteux de la téléphonie mobile, où, là aussi, la guerre des prix n'est plus d'actualité et où la croissance est encore au rendez-vous. Résultat, après avoir été massacrés en Bourse, les opérateurs bénéficient d'un relatif retour en grâce auprès des investisseurs depuis septembre.

L'horizon s'éclaircira-t-il en 2002? Henry Schacht, PDG de Lucent, estime que l'investissement dans les télécommunications devrait se chiffrer à 200 milliards de dollars en 2002, contre 260 milliards en 2000.

Laurence Girard

La fin d'un âge d'or boursier

ÉVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIÈRE (valeur au 31 décembre) en milliards d'euros



Les licenciements massifs succèdent aux embauches records

LES CHIFFRES donnent le vertige. A eux seuls, les grands équipementiers mondiaux de télécommunications se seront séparés de près de 250 000 salariés en un an. Et il faut ajouter à ce chiffre bien d'autres suppressions d'emplois, aussi bien chez leurs sous-traitants que chez les fabricants de semi-conducteurs.

Les annonces se sont égrenées au fur et à mesure de la dégradation des résultats. Des groupes qui, comme Alcatel, tablaient encore en janvier 2001 sur une croissance de 25% du chiffre d'affaires, dans la continuité de l'euphorie de l'année précédente, ont vu le sol se dérober sous leurs pieds. Du ralentissement du rythme des ventes à l'annulation pure et simple des commandes, le ciel n'a cessé de s'assombrir sur la tête des équipementiers.

Une redoutable arithmétique s'est mise en branle. Pour rassurer les investisseurs et prouver leur capacité à renouer avec des marges bénéficiaires, les équipementiers ont sabré dans leurs effectifs au prorata de leur baisse d'activité. Des suppressions d'emplois au niveau mondial par milliers, voire dizaine de milliers, ont été livrées au marché financier. Ces chiffres recouvrent des réalités très différentes, qui vont du non-renouvellement des contrats d'intérimaires, à la vente d'usines, en passant

par la cession d'activités et les licenciements. Le plus touché par cet engrenage n'est autre que le canadien Nortel, qui aura perdu plus de la moitié de ses effectifs en un an.

« ENTREPRISE SANS USINE »

Mais les équipementiers n'ont pas été pris seuls dans cette tourmente. Par un effet de dominos, ils ont entraîné avec eux les sous-traitants électroniques : les fabricants de composants optiques et les industriels des semi-conducteurs. Les premiers se sont développés ces dernières années, alors que les équipementiers de télécommunications ont souhaité se désengager de pans entiers de leur outil industriel. Ce mouvement, déjà amorcé, s'est accéléré. A telle enseigne que

Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, a même évoqué la perspective d'une « entreprise sans usine ».

Les sous-traitants électroniques, au premier rang desquels se trouvent les américains Solectron et Sanmina, ainsi que l'américano-singapourien Flextronics, se sont transformés au fil des reprises d'usines en de véritables géants mondiaux. Mais ces groupes inconnus du grand public, ont souffert à leur tour de la baisse des commandes et n'ont pas manqué de fermer des usines. Les fabricants de composants n'ont guère été mieux lotis. Pourtant habitués au flux et au reflux de l'activité, ils ont traversé la pire crise de leur histoire. Les japonais NEC, Fujitsu et Toshiba ont à leur tour, annoncé de mauvaises nouvelles à la fin de l'été.

Des suppressions d'emplois par milliers

● Chez les équipementiers.

Nortel (Canada) : 50 000 ;
Lucent (Etats-Unis) : 48 000 ;
Motorola (Etats-Unis) : 39 000 ;
Alcatel (France) : 34 500 ;
Ericsson (Suède) : 22 000 ;
Siemens (Allemagne) : 16 600 ;
Philips (Pays-Bas) : 10 000 ;
Marconi (Grande-Bretagne) : 7 000 ;
Cisco (Etats-Unis) : 10 000.

● Chez les sous-traitants.

Flextronics (Etats-Unis et Singapour) : 10 000 ;
Solectron (Etats-Unis) : plus de 20 000.

● Chez les fabricants de composants.

Toshiba (Japon) : 18 800 ;
Fujitsu (Japon) : 16 400 ;
JDS Uniphase (Canada) : 16 000

Ces plans de restructuration mondiaux ont eu un impact en France. La décision prise par le néerlandais Philips de s'allier avec la société chinoise CEC, et d'arrêter la production de téléphones mobiles dans l'usine du Mans (Sarthe) a entraîné la suppression de 1 142 emplois sur ce site. Lucent s'est séparé de 500 personnes, soit la moitié de ses effectifs en France. Nortel, après avoir cédé des activités françaises à EADS Telecom et à Spie, a dévoilé en décembre un plan social qui touche 750 personnes. Solectron, implanté en Gironde, dans le Pas-de-Calais et dans le Finistère a annoncé 400 suppressions d'emplois. Alcatel, pour sa part, tente d'éviter tout licenciement sec dans l'Hexagone. L'équipementier français a cédé son usine de téléphonie mobile de Laval (Mayenne) à Flextronics et réduit ses effectifs grâce aux mesures d'âge et au non-renouvellement des contrats à durée déterminée.

Une marge de manœuvre dont ne disposent pas les PME. L'installateur de réseaux mobile Sofrer, qui employait 860 salariés, a déposé son bilan. Quant à l'ex-star du Trégor, la société Highwave, spécialisée dans l'optique, elle a vu ses effectifs passer en quelques mois de 1 000 à 160 personnes.

CHANTAGE

L'exemple britannique fait réfléchir le gouvernement français, qui décide de fixer le prix de ses quatre licences à 19,6 milliards d'euros. Las : la bulle spéculative qui entourait les valeurs de télécommunications se dégonfle. Des investisseurs s'interrogent sur le modèle économique de l'UMTS, et le niveau d'endettement des opérateurs de télécommunications apparaît au grand jour. Dans ce contexte, un des quatre candidats pressentis, le groupe Suez, déclare forfait, une semaine avant la date limite de remise des dossiers fixée au 31 janvier. Et, la veille de l'échéance, Bouygues jette à son tour l'éponge. Seuls SFR (Vivendi Universal) et Orange (France Télécom) déposeront leur dossier et obtiendront une licence UMTS.

Le coup est rude pour le gouvernement. La tension monte encore d'un cran, en septembre 2001, à la veille du versement de la première

échéance. Vivendi Universal menace de ne pas envoyer son chèque si les conditions financières ne sont pas revues. Ce chantage n'est guère apprécié du gouvernement et Vivendi Universal finit par obtempérer. Le lobbying des opérateurs de téléphonie mobile se poursuit en coulisse et, le 17 octobre, Laurent Fabius crée la surprise en remettant à plat toute la procédure. Les opérateurs ne paieront plus qu'un ticket d'entrée de 619 millions d'euros et une redevance dont le montant est fixé à 1% du chiffre d'affaires généré par les services UMTS. Cette baisse drastique du prix est censée favoriser la candidature d'opérateurs aux deux licences orphelines.

Le feuilleton français illustre à lui seul les errements européens sur le dossier de l'UMTS. C'est le lobbying intense des industriels nordiques, Ericsson et Nokia, qui a conduit la Commission européenne à lancer une procédure d'attribution de licences UMTS. Elle a fixé un calendrier très serré, anticipant une ouverture commerciale des réseaux au 1^{er} janvier 2002. Mais le Conseil ne l'a pas autorisée à définir plus avant les règles du jeu. En vertu du principe de subsidiarité, chaque pays a été laissé seul juge de la manière dont il souhaitait gérer ce dossier : enchères ou concours de beauté, nombre de licences, prix...

L'objectif initial de politique industrielle, qui visait à renforcer l'avance européenne sur le marché de la téléphonie mobile, a été dévoyé au gré des intérêts particuliers de chaque pays. La différence est frappante entre des pays qui, comme la Suède ou la Finlande, ont donné les licences, et le Royaume-Uni, où le prix de la licence s'élève à 630 euros par habitant.

Au final, cette aventure a conduit à accentuer les distorsions entre les situations budgétaires des quinze, à affaiblir les opérateurs européens fortement endettés et à fragiliser les équipementiers qui subissent les réductions d'investissement des opérateurs.

MUSIQUE A trente-cinq ans, et treize ans après ses premiers disques chez Decca, la mezzo-soprano italienne Cecilia Bartoli est devenue l'une des rares valeurs vraiment

marchandes de la musique classique aujourd'hui. ● CELLE qui fut une Rosine idéale dans *Le Barbier de Séville* chante désormais la musique ancienne, que tant de ses collè-

gues méprisaient il y a encore quinze ans et qu'elle a découverte en travaillant très tôt avec Nikolaus Harnoncourt. ● SUIVIE par *Le Monde* lors de sa tournée européenne

entreprise en mai 2001 à Varsovie, la chanteuse, d'une générosité sans limite avec son public, se révèle aussi soucieuse d'offrir des salles de concert pleines à ses hôtes. ● L'ITA-

LIENNE n'ose pas encore l'allemand, le français lui va mieux, et beaucoup attendent la Carmen chambriste qu'elle dit rêver de chanter un jour, quand le moment sera venu.

2001 : une année de rendez-vous avec Cecilia Bartoli

A trente-cinq ans, la mezzo-soprano italienne est une star internationale. Celle qui fut une Rosine idéale, et chante désormais la musique ancienne, a accepté, durant quelques mois, que « Le Monde » la suive dans ses tournées de concerts en Europe

MICHEL PICCOLI disait, dans un numéro récent de l'émission « Recto-verso », de Paul Amar, sur Paris Première, que son amie l'actrice Romy Schneider avait cette capacité de passer inaperçue dans la rue, habillée simplement et sans maquillage. Mais une fois apprêtée, devant les projecteurs, la star renaissait. Il en va de même pour la mezzo-soprano italienne Cecilia Bartoli : dans la vie de tous les jours, elle n'est que rarement maquillée et se vêt simplement, mais, sur scène, la Cecilia magicienne brille de tous ses feux.

On se souvient l'avoir rencontrée à Salzbourg, un soir de l'été 1999. Avec son compagnon, elle revenait d'une course cycliste en tandem. Nul besoin de dire que les quelques mélomanes attardés là, à la terrasse d'une improbable *bodega* à la mode autrichienne, n'en ont pas cru leurs yeux : Cecilia Bartoli en short de cycliste et sac à dos n'était pas tout à fait conforme à l'idée qu'ils se faisaient de la jeune cantatrice italienne.

Pourtant, aux débuts de sa fulgurante carrière, on la vit paraître dans la presse spécialisée en *ragazza* romaine façon rock star, assise en amazone sur une moto grosse cylindrée. Depuis, elle a appris à contrôler son image. Et lorsqu'elle la prête aujourd'hui aux publicités pour les montres Rolex, c'est une Cecilia Bartoli maquillée, mais la vraie Cecilia cependant.

Au milieu de l'été 2000, Cecilia Bartoli est de nouveau à Salzbourg, où elle n'est pourtant pas invitée à chanter ; on la rencontre par hasard devant le Grand Festspielhaus, mais près des vélos, pas des berlines avec chauffeur. « Je viens écouter mes collègues, voir des spectacles, découvrir des œuvres. Mais aussi juger du travail de metteurs en scène. Cela me permet de savoir avec qui je pourrai ou ne pourrai pas travailler », s'amuse-t-elle.

Elle se souvient d'une très mauvaise expérience à Salzbourg, où, pendant le travail de préparation d'un *Così fan tutte*, le metteur en scène avait dû quitter la production pour incompétence reconnue par tous. « Lorsque le spectacle a été repris, j'ai refusé d'y participer, pour ne pas revivre ce mauvais souvenir. Mais comme il y avait également une reprise de la merveilleuse production du *Don Giovanni* par Patrice Chéreau, on m'a demandé de chanter les deux, ce que j'ai refusé. Du coup, Gérard Mortier m'en a voulu, et je n'ai plus chanté sur scène à Salzbourg, seulement en concert, pour la programmation de Hans Landesmann », précise-t-elle



Treize ans après ses premiers disques chez Decca, Cecilia Bartoli est devenue une valeur sûre de la musique classique d'aujourd'hui, adorée du grand public et estimée du milieu professionnel.

lors d'une rencontre londonienne, en octobre.

Gérard Mortier, l'ancien directeur du Festival de Salzbourg, lui reprocherait, comme d'autres, ses cachets faramineux. « L'argent facile n'est pas le but de ma vie. Je suis toujours prête à discuter si le projet est intéressant, mais, en l'occurrence, Gérard Mortier a eu tort de confondre la hauteur de mon cachet et celle de mon exigence artistique, que je ne peux compro-

mettre. » Les cachets de la mezzo italienne ne sont pas bas, probablement situés entre 50 000 dollars, qu'elle recevait il y a cinq ans par concert, et 100 000 dollars (113 470 euros), le salaire obtenu par des sopranos comme Jessye Norman ou Kiri Te Kanawa.

Mais les salles sont constamment pleines, les recalés du box-office cherchent des billets à n'importe quel prix, ses disques se vendent comme des *panettone* à Noël,

et sa maison de disques finance de longs spots publicitaires télévisés. On retrouve Cecilia Bartoli à Varsovie, le 10 mai 2001. Elle doit donner une série de concerts dans le pays et a accepté que *Le Monde* la suive. Dans le train pour Wrocław, le lendemain, pendant que Cecilia s'est absentée du compartiment, on s'étonne auprès de son agent, l'Américain Jack Mastroianni, que Wrocław puisse s'offrir – dans une salle dont la jauge se révélera

assez moyenne, donc faiblement génératrice de recettes – l'une des artistes les mieux payées du moment. Mastroianni rétorque : « Les Polonais ont réussi à trouver du sponsoring. On n'a pas eu à ruiner les organisateurs, et le public polonais est ravi. »

Car l'Italienne « paie comptant » à chacun de ses concerts, où son énergie est au service exclusif de l'expression offerte au public. Et elle offre aussi volontiers un vrai « retour sur investissement » à ses hôtes. A peine sortie du train pour Wrocław, après quatre heures de voyage, elle répond aux questions des caméras de télévision, puis, à l'hôtel, se prête, avec cette bonne grâce souriante qui la caractérise, à une conférence de presse avant d'aller, immédiatement après, et sans avoir dîné, répéter avec le groupe d'instrumentistes italiens qui l'a rejointe sur place pour un nouveau programme.

Après le concert, elle s'attardera longtemps, avec chacun de ses admirateurs, pour des autographes. Véronique Le Guyader, son attachée de presse chez Decca à Paris, confirme : « Cecilia est d'une générosité totale avec tous : généreuse de son temps, de son amitié, et du reste. » En janvier, nous rencontrons Cecilia Bartoli pour discuter avec elle de nos rendez-vous au cours de la saison, en vue de ce reportage pour *Le Monde*. Elle ouvre son carnet, discute l'intérêt de tel ou tel programme, évalue le temps dont elle disposera pour nous. En parcourant son planning des mois à venir, on se rend alors compte qu'elle ne surcharge pas son emploi du temps et qu'elle sait organiser son rythme en s'imposant de régulières périodes de repos. « C'est le seul moyen de tenir et de garder la voix en forme. Grâce à cela, je peux m'enorgueillir de n'annuler presque aucun concert pour maladie. Je fais attention, et, par ailleurs, je tiens à ma vie privée, à ma famille. »

Se succèdent des spectacles à Zurich avec Nikolaus Harnoncourt, des récitals chant et piano avec Daniel Barenboïm en Amérique du Nord puis à Berlin, un peu plus tard (pas le surlendemain), la reprise d'un *Don Giovanni* à Zurich, une tournée en Europe du Nord et en Russie avec l'Académie für Alte Musik, un programme avec Simon Rattle à Birmingham, un concert avec Claudio Abbado, un récital à Londres et, après le récital de Salzbourg, avec Jean-Yves Thibaudet, le 26 août, l'*Orfeo* de Haydn, pour ses débuts au Covent Garden de Londres.

Le temps, le rythme sont essentiels – et la *famiglia*, toujours présente. A Monte-Carlo, en mai 1996, lors de notre première rencontre, son père, Pietro Bartoli, ancien chanteur, était là, assistant discrètement à l'entretien. A Varsovie, en mai 2001, dans sa loge, sa mère, Silvana Bazzoni, qui fut et est toujours son professeur, aide sa fille à se mettre en voix, à s'habiller. « Cecilia est une Italienne, elle aime sa famille, et ne peut la quitter. Elle a véritablement besoin de cette affection et de cet équilibre quand elle est en tournée », assure Jack Mastroianni, qui fait partie du premier cercle, depuis qu'il a connu la jeune Cecilia alors qu'il travaillait pour la très puissante agence de la Colum-

Au début de sa fulgurante carrière, on la vit paraître dans la presse spécialisée en « *ragazza* » romaine façon rock star, assise sur une grosse moto. Depuis, elle a appris à contrôler son image

bia Artists Management Inc. (CAMI). « Les gens de la CAMI n'ont d'abord pas vraiment cru en elle ; quand il ont vu quel était son potentiel et l'impact de son chant sur le public, ils ont essayé de l'embarquer dans des tournées extérieures. J'ai refusé. Ils se sont braqués. Je les ai quittés, ai fondé mon agence. Certains artistes m'ont suivi, dont Cecilia. Nous ne nous sommes plus quittés depuis. »

Les Italiens diront que Cecilia Bartoli fut révélée à dix-neuf ans, en 1986, par « Fantastico », une émission de télévision italienne ; les Français répliqueront volontiers que ce fut un hommage à Maria Callas, diffusé dans le cadre de l'émission d'Eve Ruggieri, sur Antenne 2, le 16 septembre 1987, qui la propulsa et la révéla au public et à Herbert von Karajan et Daniel Barenboïm – lesquels l'engagèrent sur-le-champ. Les Nancéiens se souviennent peut-être aussi que la belle Italienne s'est produite à Nancy en 1986, dans un spectacle monté par Antoine Bourseiller. Mais c'est à Milan, la même année, que, lors d'une audition de chanteurs, Christopher Raeburn, le légendaire directeur artistique d'enregistrement chez Decca, la découvre et lui fait bientôt signer un contrat. Elle enregistre son premier disque, un récital Rossini, en 1988, puis *Le Barbier de Séville*, en 1989. La suite appartient à l'histoire qu'on sait.

Aujourd'hui, à trente-cinq ans, Cecilia Bartoli est une star internationale. Mais celle qui fut la Rosine idéale de cette fin de XX^e siècle chante désormais la musique ancienne, que tant de ses collègues méprisaient il y a encore quinze ans et qu'elle a découverte en travaillant très tôt avec Nikolaus Harnoncourt. Quand elle nous avait avoué cette envie, ce désir, en mai 1996, nous l'avions à peine crue. Depuis, ses récitals Vivaldi et Gluck ont été des succès. Celle qui chante Mozart et Rossini au Metropolitan Opera de New York prépare un disque consacré aux airs hyper-virtuose pour le castrat Farinelli et ne repousse pas l'idée de regarder de plus près les monodies accompagnées du premier XVII^e siècle italien. Merci à Cecilia Bartoli d'être, dans ce monde de lyrique mondialisé, notre exception culturelle et cultivée.

R. Ma.

Renaud Machart

A lire, à voir et à écouter

● LIVRES :

Cecilia Bartoli : *The Passion of Song*, de Kim Chernin et Renate Stendhal, HarperCollins, 1997, The Women's Press, 1998. *Cinderella & Company, Backstage at the Opera with Cecilia Bartoli*, de Manuela Hoelterhoff, Vintage Books, 1999.

● PARMIS SES DISQUES :

Rossini : *Airs*, avec le Wiener Volksoperorchester, Giuseppe Patane (direction) ; *Le Barbier de Séville*, avec l'Orchestre et le Chœur du Théâtre communal de Bologne, Giuseppe Patane (direction) (Decca). Haydn : *Armida*, avec le Concentus Musicus de Vienne, Nikolaus Harnoncourt (direction) (Teldec). Mozart : *Lucio Silla*, avec le Concentus Musicus de Vienne, Nikolaus Harnoncourt (direction) (Teldec). Mélodies italiennes avec Andras Schiff (piano) (Decca). Mélodies et romances françaises avec Myung Whun Chung (piano) (Decca).

● DVD :

Rossini, *La Cenerentola* (Decca) ; *Le Barbier de Séville* (Arthaus Musik) ; *Live in Italy* (Decca).

Une discographie aux multiples paysages sonores

À VINGT ANS, Cecilia Bartoli est apparue sur la scène musicale internationale avec un physique de lionne italienne de choc, une voix de calibre moyen mais d'une agilité qu'on n'avait plus entendue depuis belle lurette. Elle enregistre d'abord Rossini, son compositeur d'élection ; un récital d'airs, puis *Le Barbier de Séville*, avec le baryton italien Leo Nucci, son parain lors de l'émission de la télévision italienne « Fantastico », qui la lance, en 1986, à dix-neuf ans. Beaucoup alors se méfient de la jeune artiste, de ses pochettes de disque trop voyantes (la moto, le blouson de cuir, les gants rouges, le maquillage), et se disent que le phénomène, si courant chez les très ou trop jeunes chanteuses propulsées par une grande maison de disques, va se perdre dans les oubliettes des catalogues discographiques.

Treize ans après ses premiers disques chez Decca, qui, aujourd'hui, ne connaît pas la Bartoli ? Elle est devenue l'une des rares valeurs vraiment marchandes de la musique classique d'aujourd'hui, adorée du grand public, estimée du milieu professionnel.

Cette réussite parfaite est d'autant plus marquante que l'Italienne n'a pas concédé le moindre produit *cross-over* à sa maison et qu'elle n'est pas un organe à débiter, sa voix surprend ceux qui l'entendent pour la première fois sur scène, dans une grande salle. Mais, passée la surprise, l'oreille se fait à cette voix au volume moyen mais à l'émission claire, et retrouve, intactes, toutes les qualités qui font merveille au studio.

UNE ROSINE TOMBÉE DU CIEL

Dans l'un des deux livres anglo-saxons qui ont été consacrés à la chanteuse, Cecilia Bartoli, *The Passion of Song* (HarperCollins, 1997), Kim Chernin et Renate Stendhal rapportent les souvenirs de Christopher Raeburn, directeur artistique d'enregistrement chez Decca, lorsqu'il rencontra la chanteuse pour la première fois, en 1987 : « Cecilia avait dix-neuf ans. C'était phénoménal et absolument extraordinaire. Nous recherchions un mezzo exactement de ce type pour un disque du *Barbier de Séville* que nous nous apprêtions à enregistrer.

J'avais toujours eu envie de faire *Le Barbier avec des Italiens*, et non avec une distribution internationale (...), et soudainement cette Rosine est tombée du ciel. J'avais fait les tout premiers disques Rossini de Teresa Berganza et de Marilyn Horne (...), mais aucune des deux n'était italienne. Et voilà qu'enfin quelqu'un me paraissait être absolument l'idéal rossinien. »

Prudemment, Cecilia Bartoli a utilisé son incroyable technique vocale, forgée auprès de sa mère, pour la mettre au service de répertoires belcantistes, mozartiens et rossiniens essentiellement. Puis, au milieu des années 1990, influencée par le travail entrepris avec Nikolaus Harnoncourt, dès 1989, pour un *Lucio Silla* de Mozart à Vienne, elle émet le désir de travailler avec William Christie, Christopher Hogwood et ses compatriotes : elle enregistre un disque Vivaldi pyrotechnique, grave le *Rinaldo* de Haendel, l'*Armida* de Haydn, puis un disque d'airs italiens de Gluck.

Outre sa technique de vocalise impeccable, Cecilia Bartoli imprime à ce répertoire un idéal expressif souvent décrit par les traités

Serge Lama, chanteur « Je suis un excessif, à la fois pudique et exubérant »

Le nouvel album de Serge Lama, *Feuille à feuille*, est un recueil de quatorze chansons poétiques et sociopolitiques, qui surprennent par leur dépouille-

ment. « On me redécouvre aujourd'hui avec ce disque. Or je ne crois pas avoir fait de la merde en trente-sept ans de métier. Il n'y a pas une chanson

dont j'aie honte », explique-t-il dans un entretien au Monde. Il revient également sur son passé, Mai 68, l'Algérie, et sur ses influences musicales.

À L'OCCASION de la sortie de son nouvel album, *Feuille à feuille*, cultivant une sobriété inattendue, le chanteur Serge Lama, né Serge Chauvier le 11 février 1943 à Bordeaux, nous a reçu dans son appartement du 7^e arrondissement de Paris, quartier de son enfance. Par la fenêtre, on aperçoit le dôme des Invalides. Ce n'est qu'une coïncidence. S'il a incarné l'Empereur sur les planches, Serge Lama n'a jamais été bonapartiste.

« La disparition de votre ami Gilbert Bécaud marque-t-elle la fin de la tradition du music-hall ?

– Gilbert a été une star gigantesque, trente ans au sommet, vedette à vingt-trois ans, ce qui était très rare. Je ne sais pas si Johnny aurait pu faire ce qu'il a fait si Bécaud n'avait pas défriché le terrain. Il était, peut-être, avec moi, le dernier représentant de ce que j'appelle les variétés, le music-hall des hommes de scène. Il faudrait ajouter Charles [Aznavour] à ses débuts, car après il est devenu crooner à la Sinatra, dans l'économie de moyens. Alors que, pour Bécaud, la scène n'était jamais assez grande. Comme l'a dit si bien Cocteau, il avait « le courage d'être excessif au-delà de l'excessif ». Aujourd'hui, les chanteurs se soucient avant tout de leur image. Tout est formaté par les radios, au détriment d'artistes comme Thomas Fersen et Dominique A.

– En même temps, vous parriez Lara Fabian et Isabelle Boulay, que l'on voit et entend partout. Vos propos ne sont-ils pas contradictoires ?

– Lara Fabian, grâce à laquelle *Je suis malade* est connu chez les jeunes, est la seule chanteuse qui m'ait fait quelque chose physiquement d'électrique depuis vingt ans dans une salle de spectacle. Elle a des défauts, mais c'est une chanteuse. Aujourd'hui, quand vous avez de la voix, il ne faut pas le montrer pour



« Bécaud était, peut-être, avec moi, le dernier représentant de ce que j'appelle les variétés. »

ne pas gêner ceux qui n'en ont pas beaucoup. Quant à Isabelle Boulay, elle est une chanteuse populaire qui chante bien et choisit ses chansons avec goût. Il faut cesser d'insulter le public en permanence, comme le fait Canal+ en essayant de faire passer Bruel pour un imbécile et Cabrel pour une vieille grand-mère.

– Votre nouvel album surprend par son dépouillement.

– On me redécouvre aujourd'hui avec ce disque. Or je ne crois pas avoir fait de la merde en trente-sept ans de métier. Il n'y a pas une chanson dont j'aie honte. Dans les années 1970, j'avais une telle fringale de concerts que le chanteur a peut-être occulté l'auteur que je suis. Dans ce disque, tout est à égalité, chant, musique et textes.

– Ne risquez-vous pas aussi de devenir l'esclave de votre public ?

– Aznavour m'a dit : « Vous êtes condamné à chanter toute votre vie. Je suis malade et Les P'tites Femmes de Pigalle. » Mais j'ai toujours fait attention à élargir ma palette. Le public m'a élu pour deux raisons : les chansons d'amour et ma force de vie. Je

suis un excessif, à la fois pudique et exubérant, qui se plaît dans une forme de délectation morose. J'aime cette phrase de Hugo : « La mélancolie, c'est le bonheur d'être triste. »

– Vos chansons vous ont valu des comparaisons avec Brel.

– Guy Lux avait lancé ça en disant que j'étais le disciple de Brel. C'est beaucoup trop flatteur. J'ai la violence de Brel, mais aussi la jouteuse de Bécaud et la sensualité d'Aznavour. L'amour des mots m'a été donné par Brassens.

– Ses fans ignorent souvent que vous avez adapté *Bird on a Wire*, de Leonard Cohen.

– Je suis un grand fan. J'étais très fier parce que Cohen, après avoir écouté la chanson [Vivre tout seul], a dit, paraît-il : « Lama a fait une meilleure version que moi. »

– Vous vous êtes ainsi décrit : « Trop jeune pour Saint-Germain, trop vieux pour 68... »

– J'ai écrit une chanson qui s'appelle *A Maxime* [Le Forestier], parce qu'on ne voyait pas les choses de la même façon. Il était un soixante-huitard invétéré, j'avais cinq ans de

plus, j'ai été à la Sorbonne et à l'Odéon, et j'ai entendu des conneries. Je trouve « Il est interdit d'interdire » imbécile, par exemple. Je suis un réformiste qui n'aime pas les révolutions. 68 est un monôme qui a mal tourné, des petits-bourgeois qui s'emmerdaient. L'école des enfants de la République a été complètement déglinguée. Avec la libération des femmes, on a assisté à une dévirilisation des hommes extrêmement dangereuse. 68 a fait bouger des choses, bien sûr, mais trop.

– Vous avez prononcé le mot République. Êtes-vous sensible aux idées de Jean-Pierre Chevènement ?

– Je trouve logique que des gens de droite qui ne se reconnaissent pas dans ce qu'elle est devenue aient envie de voter pour lui, de même qu'une partie de la gauche qui se méfie d'un trop grand laxisme. Je suis gaullien, et, pour moi, de Gaulle est de gauche. On a besoin d'un chef, et Chevènement en a le physique. En fait, on ne faisait pas de politique quand j'étais môme, on lisait les poètes et les philosophes. J'étais plutôt camusien que sartrien, car Camus est un être humain, Sartre une machine.

– Votre chanson *L'Algérie était-elle un hommage à l'écrivain* ?

– Ce n'est pas une chanson politique. Elle décrivait l'éblouissement pour un pays, lorsque je suis arrivé là-bas, au petit matin, en 1962. J'étais parti pour vingt-six mois et l'on a oublié de m'inscrire sur les listes. A Blida, l'adjudant m'a dit : « Officiellement, vous n'êtes pas là. » J'ai eu beaucoup de chance. J'avais vu revenir des copains plus vieux que moi dans un état psychique lamentable, ils avaient vu les tortures, des deux côtés, et me l'avaient raconté. »

Propos recueillis par
Bruno Lesprit

« Feuille à feuille », un album de poésie

Le disque montre les talents d'auteur de Serge Lama

LES AMATEURS d'art pompier qui admireraient le Lama symphonique seront déçus : *Feuille à feuille* est un disque de facture sobre, acoustique, un album pesé, emballé dans les jolies de l'accordéon de Serge Tomassi et les velours du guitariste Yann Benoist. D'où vient cette sérénité, cette douce humilité, tant d'attributs auxquels le chanteur le plus grandiloquent de la scène française ne nous avait pas habitués ? Après une tournée menée avec cordes et orchestre, il est venu à Serge Lama l'envie, selon son propre aveu, de « dépoussiérer » une cinquantaine de chansons de son répertoire en compagnie de trois musiciens (Tomassi, donc, Benoist et le percussionniste Nicolas Montazaud). Les quatorze chansons de ce nouvel album ont été ainsi conçues sans fanfreluches.

Les talents d'auteur de Lama s'en trouvent dévoilés. Il est doux de tourner les pages de ce livre amoureux. Le plaisir, l'ivresse des sentiments, les illusions et la chute, tous ces thèmes qui furent les ingrédients de la chanson réaliste à la française puis de celle des années 1950 (Piaf) tissent la toile du disque. S'y ajoute l'optimisme de la décennie suivante, celle de Gilbert Bécaud (*Les Québécoises*). Fort de ces références musicales, Serge Lama invente un monde où il est toujours possible de rêver d'un classicisme expressif, éloigné de l'éclectisme des tribus électroniques de ce début de siècle. Lama rejoint ainsi un Thomas Fersen, plus jeune d'une génération, lui-même amateur de guitare et de violoncelle.

Il ne faudrait pas croire pour autant que Serge Lama ait renoncé totalement aux cordes, aux grandes envolées. Pour un *Quand est-ce qu'on fait l'amour* dépouillé, il y aura forcément une *Femme adieu* (« Je travaille à ma solitude / J'aspire à l'épaisseur des pierres / (...) Femme

adieu / Saches que / Désormais / J'apartiens à Dieu »).

Feuille à feuille est évidemment un disque amoureux. En prélude, Serge Lama cite *Romances sans paroles*, de Paul Verlaine. L'album est empreint d'une sensualité dans laquelle s'effacent les gamineries macho façon *Les P'tites femmes de Pigalle*, le chanteur préférant s'attarder, admirer, courtiser courtoisement (« *De vous je suis dévot / Rien ne vous vaut* », dans *Rien ne vaut vous*).

CATALOGUE AMOUREUX

Sur un registre très folk dans sa douceur, Serge Lama renoue avec le goût du danger poétique : *Les Poètes*, dont Yves Gilbert a composé la mélodie avec grâce, à l'instar de ses comparses musiciens qui servent les quatorze titres de *Feuille à Feuille*, dit bien la limpidité du Lama 2001 (« *Les poètes, vois-tu, sont des oiseaux en cage / Qui déchirent des cœurs pour s'offrir des orages* »). Dans ce catalogue amoureux, Serge Lama a ajouté deux chansons sociopolitiques. L'une traite des illusions (*Les Jardins ouvriers*), image d'un temps à jamais perdu, l'autre d'un monde (Là) dans lequel des gens « pensent avec leur bide / Juchés sur leur argent / Ces gens qui nous décident », un monde dont on aimerait que nos enfants s'échappent (*Quand on revient de là, chanté en duo avec Lena Ka*).

Serge Lama aurait pu renoncer totalement à rouler des mécaniques. Mais c'est en sautillant comme un cabot qu'il clôt son nouveau recueil (*Et moi je rends les femmes belles*). Soit son image ou retour du naturel ? Ce n'est pas cela que l'on retiendra de *Feuille à feuille*, puissante démonstration de la pertinence du classicisme.

Véronique Mortaigne

★ *Feuille à feuille*, 1 CD Warner Music France 0927 42117-2.

Un automne québécois en bleu-blanc-rouge

Associant expositions et spectacle vivant, la Saison française a permis la venue de six cents artistes et renforcé les liens culturels avec la Belle Province

MONTRÉAL

de notre correspondant

Faisant écho au Printemps québécois organisé en France en 1999, la coopération culturelle française a pris, le temps d'une saison automnale, un tour très intense avec une programmation à la fois riche et étroitement associée à la vie artistique du Québec. Entre septembre et la fin de novembre 2001, sous la bannière France au Québec / La Saison, six cents artistes auront franchi l'Atlantique pour présenter une bonne centaine de performances, expositions, spectacles, pièces de théâtre.

Les Français débarquaient... Falloit-il craindre l'envahissement, se demandaient certains observateurs ? Trois mois plus tard, à l'heure du bilan, on pourrait penser que la saison française s'est déroulée sans tambour ni trompette, avec une discrétion qui n'est pas pour déplaire aux Québécois. La programmation s'est parfaitement intégrée à celle des lieux de création et de diffusion locaux, et la présence d'artistes français dans les musées, les théâtres, les festivals de danse ou de cinéma, les galeries, « a coloré l'automne québécois », selon l'expression de Floriane Gaber, coordonnatrice générale déléguée par l'Association française d'action artistique (AFAA). Tous les milieux artistiques ont été touchés, souligne Luc Bourdon, directeur général du Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias : « Ce qui compte, c'est la venue d'artistes qu'il est habituellement difficile de financer et la chance offerte au public québécois de connaître ces créations françaises contemporaines. »

A l'Espace Go, théâtre montréalais dont la directrice artistique, Ginette Noisoux, fait depuis longtemps découvrir la dramaturgie française, l'automne a été particulièrement « tricolore ». On y a joué à guichets fermés *L'Amante anglaise*, de Marguerite Duras, mise en scène par Michel Raskine, puis *J'ai généré et je gènerai*, par la marionnettiste Emilie Valantin, et *Les Bonnes*, de Jean Genet, dans la mise en scène d'Alfredo Arias. Le long monologue du Cre-

do, d'Enzo Cormann, mis en scène par Christiane Pasquier, a clôturé la saison avec une froideur digne de la température extérieure montréalaise ! Tandis que Roger Planchon présentait *Le Chant du cygne* et *Autres histoires d'Anton Tchekhov* au Rideau vert, avec un accueil mitigé, le Théâtre du nouveau monde (TNM) avait fait un tabac en ouvrant sa 50^e saison par la présentation de *L'Orestie* avec la troupe de l'Odéon dirigée par Georges Lavaudant. Une belle réussite et l'exemple même des voies ouvertes à une collaboration plus intense : dès février, le TNM présentera à l'Odéon *L'Hiver de force*, du Québécois Réjean Ducharme, dans une mise en scène de Lorraine Pintal.

VISION SCIENTIFIQUE DU FUTUR

Pour Louise Bourassa, directrice du projet, les objectifs ont été atteints : « Nous voulions mobiliser toutes les structures culturelles et nous avons eu pleine collaboration de leur part. Nous voulions aussi assurer le rayonnement de cette Saison dans toutes les régions du Québec. » Elle est fière du résultat et de ses conséquences. On ne compte plus en effet les rencontres, formelles ou informelles, qui ont eu lieu. En outre, la France des régions a participé en direct, par exemple pour le spectacle de la chorégraphe Régine Chopinot, *La Danse du temps* (Poitou-Charentes), ou le déplacement de la collection du FRAC Pays de la Loire au Musée d'art contemporain de Montréal.

Trois expositions majeures restent encore à l'affiche pour plusieurs mois. Le MAC de Montréal présente jusqu'au 31 mars « Regards croisés », avec 26 œuvres de 18 artistes issues de la collection du FRAC des Pays de la Loire. A Québec, le Musée de la civilisation présente jusqu'au 7 avril « Prélude à l'envol de KEO », une exposition hybride placée à la fois sous le signe de la vision scientifique du futur et présentant des sculptures antiques et des objets liés à l'écriture provenant du Musée du Louvre.

C'est toutefois du côté du Musée du Québec qu'il faut aller pour une

vraie rencontre franco-québécoise en arts visuels, avec une exposition inaugurant un cycle thématique. « Le ludique ou comment jouer pour déjouer » donne la parole à onze artistes français et neuf québécois. En art comme ailleurs, le jeu exprime le divertissement ou le risque, le versant joyeux ou dramatique de la vie. Certains recyclent des matériaux, comme l'étonnant collectif québécois BGL qui revisite le monde des voitures de collection.

La vidéo est très présente chez les Français, avec l'installation de Guillaume Paris, ses dessins animés sur le thème de la chute dans le vide ou celle de Boris Achour (*Un monde qui s'accorde à nos désirs*). Marie-Ange Guillemot a fait le voyage avec ses *Chapeau-vie*, Loriot et Mélià avec leur *Manège*, tandis que Fabrice Hybert présente l'une de ses *Peintures homéopathiques* aux accents tragi-comiques.

Réunir sur un plateau mixte des artistes québécois et français a donné, selon Line Ouellet, directrice des expositions au musée, de « très belles occasions de rencontres entre eux ou avec le public, grâce à des visites commentées avec les artistes et une table ronde sur le thème du ludique ». Line Ouellet espère bien que « cette première expérience de collaboration avec l'Association française d'action artistique, très constructive, débouchera sur d'autres ». Pour la préparation des expositions autant que pour le spectacle vivant, plus encore que d'une saison « française », il s'agissait bien d'échanges directs entre les deux communautés à travers l'Atlantique et par le chemin des artistes.

Anne Pelouas

★ *Prélude à l'envol de KEO*, Musée de la civilisation, Québec, jusqu'au 7 avril. Internet : www.mcq.org ; *Regards croisés*, Musée d'art contemporain, Montréal, jusqu'au 31 mars. Internet : www.macm.org. Toutes les informations concernant La Saison ont été rassemblées sur le site www.france.quebec.com

Parallèles Pictures, Road Hories Filmsproduction et Tomassi/Fils Films présentent

Quand le système déraile...

THE NAVIGATORS

un film de Ken Loach

2 JANVIER

MEDIA www.diaphana.fr Télérama

Mami, vingt ans de carrière

Le chanteur algérien a fêté son anniversaire à Paris, le 29 décembre 2001, par un concert à Bercy

MAMI, samedi 29 décembre 2001 au Palais Omnisports de Paris Bercy.

En 2000, Mami, ex-cheb (jeune) devenu chanteur international, donnait la réplique à Sting, ici même à Bercy. Depuis, le chanteur britannique a prêté sa voix au raï, c'est chic, perversion du raï, bonheur des clubbers, sans doute argument supplémentaire de la fierté maghrébine, et que le public a envie d'entendre afin d'échapper aux clichés-ghettos. Mami, né à Saïda (Algérie) en 1966, fêtait le 29 décembre 2001 ses vingt ans de carrière. Son concert a tous les appareils d'une soirée raï, à commencer par les drapeaux algériens déployés dès les premiers accords et applaudis avec une ferveur électrisante à chaque atterrissage sur scène. Mami n'en rajoute pas, en met un sur l'épaule, une fois, ou chante une ballade calquée sur un boléro cubain en duo avec Asia, chacun tenant un coin du drapeau - Vive l'Algérie !, crie la salle.

La soirée est d'ailleurs dédiée aux sinistrés de Bab-el-Oued, ce qui nous vaut l'apparition en scène de Charles Aznavour, venu soutenir la cause « du cœur » et son ami Mami, dont il aime le style. Ensemble, ils ont composé *Viens Habibi*, en toute complicité, puisque, explique Aznavour l'Arménien avant de se retirer en coulisse, « j'ai moi-même de l'Orient dans les veines, un peu plus caché, certes ». Charles Aznavour ne chantera pas, et c'est une occasion manquée, une parmi beaucoup d'autres dans un concert très efficace et très dansant mais de peu d'âme. Pour le supplément d'émotion, il faudra attendre l'arrivée en scène de Faudel, l'un des invités de la soirée, venu chanter avec Mami une très belle chanson de facture traditionnelle, *Fatma*, souvenir de l'album *Let me Raï*. Le jeune prince de la variété franco-maghrébine rend au raï toute sa voyoucratie, ses accents rauques, ses tendances à la tangente.

L'épisode est trop bref. Invité



Mami, lors du concert du 29 : un hymne à la joie voulu par cet artiste populaire.

également, Bilal, nouvelle star du raï en Algérie, est inexistant, Asia, jeune fille qu'on a entendue aux côtés de Julien Clerc, déraillante, Djamel Allam énergétique. Intik, groupe de rap, qui vient de publier un excellent album, *La Victoire* (Saint-George/Sony Music), très critique du régime politique et de la corruption en Algérie, est en première partie.

UNE VIE BIEN REMPLIE

Mais dans ce grand hymne à la joie que veut être cette soirée sans bavure les brûlots de l'album sont évacués vers un reggae de bon aloi. La colonisation française est close, la sphère d'influence francophone fragile, et tous ont un regard attentif sur l'empire américain - dernier tube incontournable de Mami, *Ana Oualache* ? est chanté avec une chorale de negro spirituals.

Paru au printemps, l'album *Della-*li, où figurait ce titre, mais aussi *Le*

raï c'est chic et *Viens Habibi*, avait été produit par Nile Rodgers, ex-membre de Chic et artisan du *Let's Dance* de David Bowie. Les ambitions américaines de Mami n'ont cessé de s'affirmer depuis *Let me Raï*, paru en 1990 et qui eut les ailes coupées par la guerre du Golfe. En 1999, Mami avait été écarté du grand rendez-vous des trois ténors du raï, « 1, 2, 3 Soleil », pour cause de maison de disques (Faudel, Khaled et Rachid Taha sont chez Universal, tandis que Mami est chez Virgin). Le travail de modernisation du raï accompli par Steve Hillage, arrangeur et concepteur musical de « 1, 2, 3 Soleil », avec électronique et grand orchestre oriental, avait été remarquable. Depuis, Mami cherche encore sa place au paradis des chanteurs maghrébains.

Mami est populaire, il a une vie bien remplie, on l'a vu fêter les vingt ans de l'élection de François Mitterrand en 2001 à la Bastille, mar-

quer l'arrivée du président Bouteflika en chantant pour la Fête de la jeunesse à Alger en 1999. Et le voici cependant submergé. Par quoi ? Le business, peut-être, cette exigence à formater la musique selon des critères internationaux. A Bercy, la derbuka (percussions) est noyée dans la batterie, les accents funk sont imposés par des faux cuivres, et la voix de Mami, superbe, virtuose, en devient presque métallique. C'est une machine, où les titres s'enchaînent, où la foule danse, mais comme toute sans contenu et terriblement ennuyeuse. Dans ces conditions, le plus fidèle gardien de la tradition du pop-raï reste le synthétiseur de pacotille qui sonne comme au bon temps des cabarets d'Oran. Pour gage d'orientalisme, une danseuse, bougeant des épaules et du ventre dans les règles, apporte sa part de fête.

Véronique Mortaigne

Les « after » à Paris : comment et où prolonger une nuit de fête ?

AVANT LES « AFTER », il y a les « before ». Après les « before », les « after ». Fêtes d'après la fête, les « after » représentent, au terme d'une nuit nuancée, la possibilité de continuer à absorber, suer et danser (à partir de 9-10 heures du matin). Elles ont leurs secrets, leurs rendez-vous, leurs mots de passe. Les « before », ça fait toujours un peu blaieau, anis étoilé, veillée scout : difficile d'y dépasser les 6 ou 7 heures du mat. Horaires de gallinacé. Les « after », c'est du vrai. Une nuit de réveillon réussie ne s'interrompt pas comme ça. Une nuit réussie, c'est simple : techno pendant huit heures, sept pistes de sueur, quatre livres en moins (tel Johnny en scène), douze fois plus de décibels que douze aéroports en quadruphonie, pas mal de testostérone, la préparation affûtée d'un champion cycliste, les mêmes potions, des basses à sonner un mammoth malentendant, le quart d'heure *Alexandrie-Alexandrie* tous les quarts d'heure, - bref, le train-train.

Bien entendu, on peut choisir l'autre voie : se coucher à 21 h 30 avec un solide inducteur de sommeil, juste après avoir englouti 275 grammes de raviolis sur le pouce (faire couler l'eau chaude à fond dans le lavabo de la salle de bains ; y jeter directement les raviolis ; dès qu'ils prennent forme, vider le lavabo, déguster un peu tièdes et rincer). Ce sont là les deux principales façons de faire le réveillon.

Revenons à la nuit réussie : elle ne se quitte

pas comme on sort du gymnase. On voudrait la prolonger à l'infini. Surtout un 1^{er} janvier. Surtout si elle fut réussie sans l'être (choc anaphylactique imprévu, bas filé, fuite de l'être aimé avec le barman, etc.). Les « after » sont là pour ça. Question « before », on connaît les lieux connus : Niel's, le Folie's Pigalle (pas mal), Wax, la Mezzanine de l'Alcazar, le Rex (intéressant, parce que le Scorp n'est pas loin, et le Scorp - c'est un scoop - est un grand pôle à « after »), le Bus Palladium (oui ! le Bus Palladium, surtout les soirs où officie Romain Bno, et puis l'entrée ne va chercher que dans les 7 euros), les Bains, bien sûr, le Nouveau Casino, le Garden Club ou le Café du trésor, la Fabrique enfin (ah, la Fabrique !), le Café Chéri(e), Batofar, Queen, l'Enfer, ou le Gibus à ses heures, on ne les cite que pour mémoire. Ils sont sur toutes les bouches.

PRÉVOIR LE « FLYER » ET LE « DRESS CODE »

Pour qui aurait besoin d'alibi, on peut toujours s'amuser à ethnologiser les noms des DJ : Dj Yaz, Dj's Pldge (Peace & Respect), Dj Grégory, Olivier Sexan lorsqu'il débarque à l'Alcazar (dire 'L'Al'), Marcus & K-Mu, Sven Love, Miss In (Dj'ette pointue), Dj Diego (en provenance de Bruxelles).

Prévoir le « flyer » (le carton d'invitation), même quand il n'est pas requis : cela donne un sentiment d'importance. Bien noter le « dress code » (consignes de sape : on aimerait bien ne

pas avoir à tout expliquer) : ici ou là, certains soirs, ce peut être « semelles compensées pour tous ». Ou chemise à carreaux de la page 142 du catalogue de la Camif. La nuit du 31 (occase inespérée de glaner des adresses d'« after » : surtout ne pas faire lourd), les lieux précités mettent les petites extases dans les grandes : ajoutons la Porte 35 de Bercy (délires surdimensionnés avec Demon, Jess & Crabe, Bronco, etc.), le Salon du Concorde Lafayette (2000 m² pour Pedro Winter et consorts), l'OPA avec LT Ripley (la Dj'ette en vue), l'Enfer (ah ! L'Enfer ! « House of the Year, 50 heures de mix non-stop », ne pas perdre de vue que le SAMX est débordé ces temps-ci, prévoir une trousse de premier secours). Confiance : « Petite Teuf Entre Amis, en plein Paris, (Infoline, 01-43-62-59-99), de 21 heures à 10 heures, une pléiade de Dj's mettra le feu au dancefloor secret » (infos : www.radiofg.com). C'est là qu'il faudra être. Ou pas.

Désolé, pas d'adresses... Les « after », ça ne s'indique pas : ça se trouve. Affaire entre soi et soi. De toute façon, on peut aussi bien zoner dès 8 heures du mat dans les rades de la gare du Nord : quelques vers de Keats, l'imper, une beuglante de Sardou, un café fadasse, le demi-sucre abandonné par un client de l'an passé, il suffit de petits riens pour illuminer un 1^{er} de l'an.

Francis Marmande

Romance adolescente puritaine à Los Angeles

Crazy/Beautiful. La jeune actrice Kirsten Dunst sauve un film révélateur des angoisses américaines

Film américain de John Stockwell. Avec Kirsten Dunst, Jay Hernandez et Bruce Davison. (1 h 35.)

Les romances adolescentes, telles les dindes, sont souvent sacrifiées en fin d'année. Gaumont/Buenavista sort à la sauvette *Crazy/Beautiful* (en américain, les amours d'une fille folle et d'un beau garçon). Ce film a déjà beaucoup souffert aux Etats-Unis. Fin juin 2001, lors de sa sortie, l'un des principaux soucis de la classe politique américaine était de préserver l'intégrité morale des adolescents, et John Stockwell, le réalisateur, a été contraint par le distributeur Touchstone (filiale, comme Buena Vista, de Disney) de couper plusieurs scènes de beuverie et de consommation de stupéfiants.

Ce qui est stupéfiant, dans cette situation, c'est qu'on ne peut imaginer conte plus moralisateur que *Crazy/Beautiful*. Nicole (Kirsten Dunst) gâche ses talents dans l'un des meilleurs lycées de Los Angeles, qu'elle fréquente en vertu de son lieu de résidence. Elle est la fille d'un membre du Congrès, un démocrate libéral (Bruce Davison) qui ne sait que faire de cette rebelle. Il faut deux heures de bus à Carlos (Jay Hernandez) pour arriver dans le même lycée, qui l'a admis en raison de ses talents intellectuels et athlétiques. Carlos est un chicano méritant. Sa rencontre avec Nicole met en péril son trajet en ascenseur social.

Crazy/Beautiful est mis en scène avec assez de précision pour fasciner par ce qu'il révèle. Lorsqu'il filme Nicole et ses amis, John Stockwell laisse poindre un peu de

répulsion, nourrie par une grande familiarité avec son milieu, mais aussi de la compassion. A force d'accumuler les détails, il forme une image assez terrifiante de ce système éducatif où des adolescents de seize ans conduisent des 4 x 4 pour se rendre à l'école mais ne peuvent aller aux toilettes sans un document officiel de la direction du lycée.

ENSEMBLE HOMOGENE

La famille de Carlos relève en revanche du fantasme. La communauté mexicaine est montrée comme le réceptacle des valeurs familiales et laborieuses que les Blancs anglo-saxons protestants ont rejetées dans les années 1960. C'est Carlos, l'immigré méritant, qui rêve de devenir pilote sur un porte-avions, qui montre le droit chemin à Nicole et à son père, le libéral plein de bonnes intentions

dévoiyées. *Crazy/Beautiful* vaut pourtant mieux que ce contenu asséni sans souci de nuances, grâce à Kirsten Dunst. Qu'elle soit le point d'ancrage d'un ensemble parfaitement homogène (les sœurs de *Virgin Suicides*) ou le seul être humain d'une collection de caricatures (*American Girls*), la jeune actrice est incapable de gâcher son talent, quelle que soit la valeur du film dans lequel elle joue.

Cette fois, elle a été privée de shampooing pour toute la durée du tournage (dans le code néopuritan qui régit le langage hollywoodien, les cheveux sales sont un signe certain de dépravation), elle qui n'a aucun besoin de cette signalétique grossière pour dé-crier les courbes sinusoidales des humeurs adolescentes, de l'euphorie à la terreur.

Thomas Sotinel

SORTIR

PARIS

Paris Opéra Comical Orchestra Cela ne sera pas tout à fait comme à Vienne, et d'ailleurs, comme on peut s'y attendre, Jérôme Savary risque de tout faire pour que cette matinée ne ressemble pas au fameux concert du Nouvel An, transmis dans le même temps sur France 2 et à France-Musiques...

La valse-musette va remplacer la valse viennoise ; au lieu de Seiji Ozawa, qui officie cette année à la tête de l'Orchestre philharmonique de Vienne, Savary et ses complices - dont Maurice et Ginette - démonteront savamment la célèbre liturgie avec tutus obligés du Musikverein. Ce qu'on perdra en luxe guindé, on le retrouvera dans l'esprit bonne franquette entre copains, dont le bateleur de génie qu'est Savary a le secret de fabrication.

A prescrire sans hésitation au lendemain d'une gueule de bois. *Opéra-Comique - Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2^e. M^e Richelieu-Drouot. 12 heures, le 1^{er} janvier 2002. Tél. : 08-25-00-00-58. 209,91 F (champagne offert).*

L'Enfance de l'art

Vingt-quatre salles d'art et essai parisiennes proposent aux 3-7 ans un choix de films d'ici et d'ailleurs. Leur but ? Eveiller leur curiosité, élargir leur horizon à travers des œuvres qui associent plaisir et qualité cinématographique. Au programme, *Charlot, Charlot*, de Charles Chaplin (Etats-Unis, 1915), mais aussi *Katia et le crocodile*, de Vera Simkova et Jan Kucera (Tchécoslovaquie, 1966), ou *La Nounou*, de Garri Bardin (Russie, 1997), en passant par *Kirikou et la sorcière*, de Michel Ocelot (France, 1998), *Les Contes de la mère poule*, de Torabi et Ahadi Sarkani (Iran, 2001), *Les Voyages de Gulliver* (Etats-Unis, 1939)... Au total, seize films. L'association des Cinémas indépendants parisiens ne laissera pas les bambins repartir les mains vides. Selon les âges, une carte postale ou une fiche d'information sur le film fraîchement découvert

leur sera offertes à la sortie.

Dans 24 salles parisiennes, jusqu'au 9 avril 2002. Séances, mercredi, samedi, dimanche et pendant les vacances scolaires ; tous les autres jours, dans toutes les salles sur réservation. Renseignements et réservations au 01-43-25-44-37. 3 € pour les groupes et centres de loisirs, et 4 €.

Kathputli, danses et marionnettes du Rajasthan

En hindi, *kathputli* signifie poupées qui dansent. L'histoire de ces marionnettes à fil du Rajasthan, Etat du nord-ouest de l'Inde, a débuté au VIII^e siècle. Créées alors, en argile, par les habiles sculpteurs de la caste des Bath's pour divertir le roi insomniaque Vikradiya, les marionnettes ont aujourd'hui une tête en bois de manguière sculpté et un corps en chiffon. Le Théâtre en tête (Zazie Hayoun, François Grosjean) a conçu avec ces artistes issus du Rajasthan, les marionnettistes (Ishwar Mathur, Harji Bath), les musiciens-chanteurs (Vijay Bhat, Sikandar Khan) et la danseuse (Softi), un spectacle poétique mêlant danses, musique et poupées que les spectateurs voient se métamorphoser en barbillon, cordonnier, tailleur, porteur d'eau, danseuse, acrobate... Les deux animateurs invitent aussi le public à goûter dans leur cantine ambulante quelques mets indiens, à participer à l'atelier henné ou à se promener (pour les plus petits) sur les rickshaws, tout en se laissant conter des histoires venues d'Inde. Deux expositions complètent ce rendez-vous. *Chapiteau Baladin Circus, esplanade Saint-Louis-château de Vincennes (devant le château). M^e Château-de-Vincennes (fléchage en sortant du métro). Jusqu'au 27 janvier. 20 h 30, les mardi, mercredi, jeudi et samedi (relâche lundi) ; 19 h 30, le vendredi ; 11 heures, le dimanche. Spectacle supplémentaire tous les après-midi à 15 heures, du lundi au dimanche, (jusqu'au 6 janvier). Tél. : 06-07-98-95-00. 90 F et 130 F.*

GUIDE

CINÉMA - FESTIVAL

Music all

New York, New York, de Martin Scorsese (1977). Projection à 14 heures et à 20 heures le 1^{er} janvier ; *Presque célèbre*, de Cameron Crowe (1998). Projection à 17 heures, le même jour. *Cinéma Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris-17^e. M^e Etoile. Tél. : 01-43-80-24-81. 30 F.*

A boire et à manger

Playtime, de Jacques Tati (France, 1967) ; *Le Jour des rois*, de Marie-Claude Treilhou (France, 1990) ; *Le Repas*, de Mikio Naruse (Japon, 1951) ; *Le Cuisinier de Ludwig*, de Hans-Jürgen Syberberg (Allemagne, 1973) ; *Le Festin chinois*, de Tsui-hark (Hongkong, 1995) ; *Cuisine et dépendance* (France, 1992) ; *Garçon*, de Claude Sautet (France, 1983). *Toulouse (Haute-Garonne). Cinéma-thèque de Toulouse, 9, rue du Taur. Du 2 au 8 janvier. Plusieurs projections sont prévues chaque jour à des horaires divers. Tél. : 05-62-30-30-10 ou 05-62-30-30-11 (répondeur-programme).*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Papa Wemba

Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, bd de Bercy, Paris-12^e. M^e Bercy. 20 h 30, le 31 décembre. Tél. : 08-25-03-00-31. 250 F.

Azuquita y su Melao Son

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 22 h 30, le 31 décembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Anne Ducros Quartet

Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet, Les Halles. 21 heures, le 31 décembre. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F, 100 F (200 F le 31).

Paco Sery Group feat ; Linley Marthe

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, le 31 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F, 120 F (250 F le 31).

Stomp

La Cigale, 120, bd Rochechouart, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 h 30, le 31 décembre. Tél. : 08-20-80-07-00. De 142 F à 235 F (300 F le 31).

Lio chante Prévert

Théâtre de Ménilmontant, 15, rue du Retrait, Paris-20^e. M^e Gambetta. 20 h 30, le 31 décembre. Tél. : 01-42-61-89-89. 100 F, 120 F.

Henri Salvador

Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 19 h 30, les 2, 4 janvier. Tél. : 01-40-28-28-40. De 9,15 € à 72,41 €.

RÉGIONS

Ballets de Monte-Carlo

Jean-Christophe Maillot : *La Belle*. *Monte-Carlo (principauté de Monaco). Grimaldi Forum, 10, avenue Princesse-Grace. 20 h 30, les 3 et 4 janvier ; 16 heures, le 2 janvier. Tél. : 00-377-99-99-30-00. 49,20 F et 249,26 F.*

La Flûte enchantée

de Mozart. Mark Adler, Fernando Portari (Tamino), Hélène Le Corre (Pamina), Stéphane Degout (Papageno), Sophie Haudebourg (Papagena), Irina Ionesco (la Reine de la nuit), Denis Sedov, Alfred Reiter (Sarastro), Enrico Marabelli (l'Orateur), François Piolino (Monastatos), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et Orchestre Léonard-de-Vinci, Oswald Sallaberger (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).

Rouen (Seine-Maritime). Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse. 19 heures, le 2 janvier ; 20 h 30, les 4 et 5 janvier. Tél. : 02-35-71-41-36. 209,91 F et 354,22 F.

DERNIERS JOURS

6 janvier

Mac Adams

One Hundred Lies. Centre photographique d'Ile-de-France, la Graineterie, 107, avenue de la République, Pontault-Combault (77). Tél. : 01-70-05-49-80. De 13 heures à 18 h 30. Entrée libre.

13 janvier

Alain Bublex : Glosocap

Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4^e. M^e Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. 32,80 F, 16,40 F.

Don McCullin :

photographies 1961-2001. Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4^e. M^e Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. 32,80 F, 16,40 F.

Lumières magyares

Les tendances coloristes de la peinture hongroise entre 1870 et 1914. *Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 5, rue de Lobau, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-76-51-53. De 11 heures à 19 heures. Dans le cadre de la saison hongroise Magyart. Fermé lundi. Entrée libre.*

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des Idées. Thème : Mozart ou la liberté. Invité : Philippe Sollers. LCI

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. Invitée : Claudie Haigneré. LCI

19.00 Explorer. Les Indes Yanomami. Sur les traces de Robinson Crusoe. Surfer dans le tube à Hawaï. National Geographic

22.40 La Route. Invités : Arthur H ; Denis Lavant. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly. An American in Pasadena. Muzzik

19.45 Les Mystères de l'Histoire. Hell's Angels. La Chaîne Histoire

20.00 Edgar Pisani. [4/4]. De nouveaux engagements. Histoire

20.15 360°, le reportage GEO. La Plus Grande Fête du monde. Arte

20.30 La Saga des Vikings. En direction de l'Est. La Chaîne Histoire

21.00 Tribulations. L'Afrique d'Yvan. Voyage

21.00 Les Chercheurs de trésors. [1° volet]. Dans le désert glacé de Chine. National Geographic

21.25 Itinéraires sauvages. La Nature du serpent. Odyssee

22.00 Mystères de l'humanité. National Geographic

22.20 Biographie. Emmeline Pankhurst et les suffragettes. La Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Canal+

20.05 L'année du zapping Pour cause d'actualité fort chargée, cette année le « Zapping » est divisé en trois parties. Le premier volet, le seul diffusé en clair, regroupe des scènes des émissions de télé-réalité et s'attarde plus particulièrement sur « Loft story. » En juxtaposant aux extraits d'autres émissions celles du Loft, le « Zapping » nous ressert une sorte de « best of » de « Loft story » tout en dénonçant implicitement la « Loft hystérie. »

Arte

20.45 Spécial Marlene Dietrich L'Ange bleu ■■■■ Rath (Emil Jannings), professeur de collège séduit par le charme de Lola-Lola, (Marlene Dietrich), chanteuse de cabaret, décide de l'épouser et de la suivre dans son périple artistique. Il en suivra une fin tragique pour Rath, qui, humilié et trahi par Lola-Lola, ira rendre son dernier souffle dans son ancienne salle de classe. Tiré de l'œuvre de Heinrich Mann, ce film,

20.05 L'année du zapping

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

17.30 D'îles en îles. La Jamaïque. Voyage

18.00 Civilisations. L'or de l'Eldorado. La Chaîne Histoire

18.05 Hollywood Stories. Sylvester Stallone et Carmen Electra. Paris Première

18.25 Algérie, la vie toujours. Planète

19.00 Pilot Guides. Spécial festivals. Voyage

19.00 Biographie. Anne Frank, le combat pour la vie. La Chaîne Histoire

19.45 Les Mystères de l'histoire. Ivan, pourquoi était-il si terrible ? La Chaîne Histoire

19.55 Otto Sverdrup. L'exploration des immensités blanches. Odyssee

20.00 Rough Guide. Barcelone. Voyage

20.15 360°, le reportage GEO. Avalanches, la mort blanche. Arte

20.35 Le Grand Livre de l'Histoire de France. La guerre de Cent Ans. La Chaîne Histoire

20.45 Thema. Au temps de l'empire romain. Arte

20.55 La Salsa, danse et musique. Odyssee

21.00 Ils ont fait l'histoire. Ulrike Marie Meinhof. Histoire

21.00 Kazimir Malevitch. Mezzo

21.00 Dans la jungle du Bronx. National Geographic

21.05 La Véritable Histoire de l'Orient-Express. TV 5

21.20 Les Mystères de la Bible. Noé et le déluge. La Chaîne Histoire

21.45 Des animaux et des stars. Les lions avec Anthony Hopkins. Disney Channel

Le Monde TELEVISION

Radio classique

20.40 Chopin et Liszt

20.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.55 La Route.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

19.45 Les Mystères de l'Histoire.

20.00 Edgar Pisani.

20.15 360°, le reportage GEO.

20.30 La Saga des Vikings.

21.00 Tribulations.

21.00 Les Chercheurs de trésors.

21.25 Itinéraires sauvages.

22.00 Mystères de l'humanité.

22.20 Biographie.

DOCUMENTAIRES

19.35 Gene Kelly.

L'Argentine part à la dérive après la démission de son nouveau président

Un appel à la formation d'un gouvernement de « salut national » a été lancé par le gouverneur de Buenos Aires

« **JE N'AI PAS** d'autre choix que de présenter ma démission irrévocable ». C'est en ces termes que le péroniste Adolfo Rodríguez Saa a annoncé à la nation, dimanche 30 décembre, qu'il jetait l'éponge, sept jours après avoir pris ses fonctions. Dans une intervention télévisée diffusée vers 23 heures locales (02 h 00 GMT lundi), le chef de l'Etat a annoncé son départ et accusé à demi-mot les membres de son propre parti de l'avoir acculé à cette décision. Pour la seconde fois en une semaine, l'Argentine s'est donc réveillée, lundi, sans président.

Le pays n'avait déjà plus de gouvernement depuis samedi, le cabinet ayant offert sa démission au chef de l'Etat, à la suite de violences survenues lors de manifestations à Buenos Aires, dans la nuit de vendredi à samedi, pour réclamer le départ de certains membres du gouvernement, accusés de corruption. Les manifestants protestaient aussi contre le maintien des restrictions pour limiter les retraits d'argent liquide dans les banques.

Les gouverneurs péronistes des provinces n'ont pas voulu prendre la relève. Convoqués par le président, dimanche après-midi, ils n'ont pour la plupart pas daigné répondre à l'invitation, refusant de fait leur soutien au chef de l'Etat, pourtant issu de leurs rangs. Cette attitude est une manifestation supplémentaire des clivages qui agitent le parti péroniste, revenu au pouvoir il y a juste une semaine. Même dans son propre camp, Alfredo Saa n'a pas connu d'état de grâce. Nombre de

gouverneurs péronistes ne cachaient pas leur agacement face aux ambitions personnelles manifestées par le nouveau chef de l'Etat et multipliaient les critiques sur sa gestion économique. Les premières salves avaient été lancées par l'ancien président Carlos Menem, qualifiant de « faux pas » la décision de décréter un moratoire sur la dette extérieure et de « s'isoler » ainsi du mon-

ajouté, se référant au maintien des restrictions aux retraits bancaires décidées par le précédent gouvernement de Fernando de la Rúa et ayant suscité un vif mécontentement de la population. « *Il est temps de gouverner, non de voter* », a ajouté M. Ruckhauf, en faisant allusion aux ambitions de Rodríguez Saa, élu par le Congrès pour assurer la présidence provisoire de l'Argentine

social pour le pays » et a affirmé qu'il avait fait tout son possible pour lutter contre le processus de marginalisation sociale et contre les privilèges en Argentine. Il laisse le pays dans une situation explosive sur le plan économique et social, et dans un vide politique total. Le président provisoire du Sénat, Ramon Puerta, qui devait assurer l'intérim à la présidence de la République, comme il l'avait déjà fait après la démission de Fernando de la Rúa, a également démissionné de son poste dimanche. Selon la loi argentine, c'est le président de la Chambre des députés, le péroniste Eduardo Camano, qui doit assumer sa fonction. Lundi matin, Eduardo Camano a annoncé la convocation de l'Assemblée législative, regroupant les deux Chambres du Parlement, pour mardi ou mercredi, afin de désigner le nouveau président provisoire.

« *Je suis en contact avec les dirigeants politiques du Parlement pour assurer une sortie ordonnée et rapide [à la crise], pour que la communauté [argentine] retrouve un président qui dirige le pays dans un délai de 48 heures* », a déclaré M. Camano. Il a également demandé à la population de « *ne pas se mobiliser* » dans la rue, jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé. L'ex-président de la Rúa a également lancé un appel « *urgent à l'unité nationale, comme unique moyen de sortir de la crise* ».

Babette Stern

Lire aussi notre éditorial page 8

Trois jeunes manifestants tués

Douze policiers ont été blessés, et trente-trois personnes arrêtées après les manifestations qui ont dégénéré sur la place de Mai et devant le Congrès de Buenos Aires, dans la nuit de vendredi à samedi. En marge de ces manifestations, trois jeunes ont été tués par balles par le vigile d'une station-service, un ancien policier à la retraite. Ce drame a déclenché une flambée de violence dans le quartier de Floresta, habité par les classes moyennes, où les trois jeunes ont trouvé la mort. Le sénateur péroniste Eduardo Duhalde a estimé que la dernière étape après la récession et la dépression était l'anarchie et le chaos. « *Je redoute des faits très violents, une espèce de guerre civile en Argentine* », a-t-il ajouté.

Les banques argentines devaient rouvrir leurs portes, lundi 31 décembre et mercredi 2 janvier, comme l'avait réclamé le président démissionnaire Adolfo Rodríguez Saa, pour « contribuer à la paix » sociale et faciliter le paiement des salaires et des pensions des retraités. – (AFP.)

de. Les membres les plus influents du parti ont suivi.

« *Les Argentins ne peuvent s'offrir le luxe de voir une classe dirigeante préoccupée seulement par ses aspirations personnelles alors que le pays prend feu* », a, de son côté, déclaré l'influent gouverneur de Buenos Aires, Carlos Ruckhauf. « *Les gens attendent des réponses concrètes, mais ils ne les obtiennent pas* », a-t-il

jusqu'à une élection présidentielle, le 3 mars 2002.

Adolfo Saa avait entamé son mandat en retrouvant les accents des plus beaux jours du péronisme promettant, dès son arrivée la création d'un million d'emplois. Faisant son bilan, il a estimé que le moratoire sur la dette argentine de 132 milliards de dollars représentait « *un énorme bénéfice économique et*

Washington s'emploie à désamorcer la tension entre l'Inde et le Pakistan

LES ÉTATS-UNIS multiplient les interventions pour tenter de désamorcer la tension entre l'Inde et le Pakistan, mais, malgré les mesures déjà prises par Islamabad, New-Delhi ne semble pas, au moins publiquement, prêt au compromis.

Le président américain, George W. Bush, qui s'est entretenu par téléphone samedi 29 décembre avec le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a réitéré « *la détermination des Etats-Unis à coopérer avec l'Inde dans la lutte contre le terrorisme* », tout en lui demandant de « *prendre note* » des mesures déjà prises par le Pakistan contre les groupes de lutte armée au Cachemire. L'Inde accuse deux de ces groupes, Lashkar-i-Taiba et Jaish Mohammad, d'être responsables de l'attentat meurtrier contre le Parlement à New-Delhi, qui a fait quatorze morts – dont les cinq assaillants –, le 13 décembre.

Le président Bush a demandé par ailleurs au président pakistanais, le général Pervez Musharraf, de « *prendre d'autres mesures fortes et décisives pour éliminer les extrémistes qui cherchent à nuire à l'Inde* ». A la suite de cet appel, le Pakistan, qui réclame toujours des preuves de l'implication du Lashkar-i-Taiba et du Jaish Mohammad dans l'attentat contre le Parlement, a arrêté le chef démissionnaire du Lashkar-i-Taiba, le professeur Hafez Saïd. Cette arrestation intervient après celle du maulana Masood Ahzar, chef du Jaish Mohammad et d'une cinquantaine de mili-

tants. Le Pakistan a aussi gelé les comptes de ces deux mouvements, qui ont officiellement fermé leurs bureaux dans les principales villes pakistanaises.

Le général Moucharraf, qui a réuni dimanche les responsables des partis politiques, pour examiner avec eux la situation et gagner leur soutien, a toutefois affirmé que « *la tension créée par l'Inde à nos frontières ralentit en fait le processus* » d'élimination du terrorisme et de l'extrémisme. « *Je voudrais éradiquer toutes les manifestations du terrorisme du sol pakistanais et éviter l'extrémisme et l'intolérance dans notre société* », a ajouté M. Moucharraf. « *Le Pakistan veut la paix et la désescalade, mais ses forces répondront durement si elles sont attaquées. Nous espérons seulement que le bon sens prévaudra* », a-t-il conclu.

UNE ISSUE ACCEPTABLE

Le premier ministre indien a lui aussi réuni dimanche tous les partis politiques, dont huit de l'opposition, pour s'assurer de leur soutien. La veille, M. Vajpayee, qui s'exprimait devant les membres de son parti, le BJP (Parti du peuple indien, nationalistes hindous), avait affirmé que « *rien ne doit être épargné* » pour mettre fin « *au terrorisme soutenu par le Pakistan. Nous ne voulons pas la guerre, mais une guerre sous la forme d'un terrorisme transfrontalier nous a déjà été imposée* », a-t-il dit. Le ton est encore très

menaçant à New-Delhi, où, dans un entretien accordé à l'*Hindustan Times*, le ministre de la défense, Georges Fernandes, a affirmé que, en cas de guerre, « *le Pakistan serait fini. Nous pouvons supporter une attaque [nucléaire], survivre et répondre* », a-t-il dit. L'Inde et le Pakistan, qui ont tous les deux procédé à des essais nucléaires en mai 1998, développent depuis un programme d'armes nucléaires et de missiles.

Derrière les déclarations publiques, qui ont beaucoup à voir avec le calendrier électoral indien et le contexte de la lutte antiterroriste menée par Washington, des responsables indiens et pakistanais tentent de trouver une issue acceptable à la crise. MM. Vajpayee et Moucharraf vont assister, à partir du vendredi 4 janvier 2002, à Katmandou, au sommet des pays de la région, et, malgré les démentis, on ne peut totalement exclure une rencontre. L'interdiction de survol de l'Inde par l'aviation pakistanaise entrant en vigueur le 1^{er} janvier, le général Moucharraf a décidé de gagner le Népal via la Chine.

La situation est demeurée plutôt calme sur la frontière entre les deux pays malgré des tirs de mortiers entre les deux armées, et peu d'opérations de militants séparatistes ont eu lieu au Cachemire.

Françoise Chipaux

La grève des généralistes provoque l'engorgement des services d'urgence

Les syndicats mettent en garde contre des augmentations sauvages des honoraires

LANCÉ par les deux principaux syndicats d'omnipraticiens pour réclamer, notamment, une revalorisation de leurs tarifs, le mouvement de grève des médecins généralistes prévu jusqu'au mercredi 2 janvier est très largement suivi à l'échelon national (*Le Monde* daté 30-31 décembre 2001).

Si aucun accident n'est à déplorer, ce mouvement a affecté, tout le week-end, le fonctionnement des centres d'appel 15, des SAMU et services d'urgence hospitaliers. Selon les syndicats, la cessation d'activité des médecins généralistes est à l'origine d'une augmentation, en moyenne, de 20 % de l'activité des services d'urgence des établissements publics. Les appels téléphoniques aux SAMU ont d'autre part, selon les régions, augmenté dans des proportions comprises entre 20 % et 200 %. Décidée par les préfetures, la réquisition d'environ 5 000 médecins s'est révélée peu efficace, nombre des médecins réquisitionnés ayant basculé leur ligne téléphonique sur un centre d'appel médical. Dans plusieurs départe-

ments, les noms des médecins réquisitionnés ont, contrairement à l'usage, été publiés dans la presse.

Face à cette situation critique, les responsables de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers déclarent être « *extrêmement inquiets* » pour la nuit de la Saint-Sylvestre. « *Tout indique que rien de concret ne pourra sortir de cette réunion, le ministère ayant d'ores et déjà fait savoir qu'il refuserait à cette occasion d'ouvrir un chantier de négociation* », a déclaré au *Monde* le docteur Michel Chassang, président de l'UNOF. *Pour notre part, passé le*

2 janvier, nous poursuivrons cette grève la nuit et les week-ends et nous préparons, pour la mi-janvier, une action particulière dont nous révélerons bientôt la teneur. »

Après avoir rejoint l'UNOF, le syndicat MG-France – seul signataire de la convention médicale, proche du gouvernement – appelle lui aussi à la grève des gardes de nuit et des week-ends. Il préconise en outre le boycottage de la télétransmission des feuilles de soins. Pour leur part, les infirmières libérales annoncent une manifestation « *unitaire et nationale* », mardi 22 janvier à Paris, pour dénoncer le « *mépris* » des pouvoirs publics. Les responsables des syndicats de médecins expliquent que, si, pour l'heure, ils contrôlent le mouvement, ils observent l'émergence de coordinations départementales. C'est notamment le cas en Corse, où les généralistes ont, de manière unilatérale, fixé à 20 et 30 euros leurs tarifs de consultations et de visites à domicile, les

patients n'étant pas remboursés de la différence.

« *Il y a désormais, clairement, un risque de dérapage tarifaire à la base, précise le docteur Martial Olivier-Koeret, premier vice-président de MG-France. Ceci ne fait que traduire l'aspiration extrêmement forte de l'ensemble des généralistes pour une revalorisation du tarif de la consultation qui représente 80 % de notre activité et qui, d'une certaine façon, fonde notre identité. N'ayant rien obtenu après avoir depuis longtemps demandé, certains estiment que le moment est venu de se détourner du contrat qui, via la convention médicale et les tarifs opposables, les lie à la collectivité.* » La tentation de passer à 20 euros pour une consultation est d'autant plus grande que, au 1^{er} janvier, la consultation correspondra, au tarif actuellement en vigueur, à la somme, bien peu pratique, de 17,53 euros.

Jean-Yves Nau

Tirage du *Monde* daté dimanche 30-lundi 31 décembre 2001 : 610 815 exemplaires. 1-3

Afghanistan : relecture ligne à ligne de l'accord sur la force internationale

KABOUL. Les responsables afghans et britanniques mettaient, lundi 31 décembre à Kaboul, la touche finale à un accord sur le déploiement d'une force internationale de paix en Afghanistan. Après des semaines de tergiversations, le nouveau gouvernement intérimaire afghan avait annoncé, la veille, un accord global avec la communauté internationale pour le déploiement de la force internationale d'assistance pour la sécurité en Afghanistan (ISAF), constituée de 3 000 à 4 000 hommes. Selon le porte-parole de l'ambassade britannique à Kaboul, les responsables afghans et britanniques relisaient l'accord ligne par ligne pour résoudre les problèmes de traduction qui ont empêché la signature officielle du document, dimanche soir. Des « *questions d'ordre militaire* » auraient donc connotations différentes dans les deux langues. – (AFP.)

Le prince héritier saoudien condamne le terrorisme

MASCATE. Le prince Abdallah d'Arabie saoudite a vivement dénoncé le terrorisme, dimanche 30 décembre, à l'ouverture du sommet des monarchies du Golfe, et appelé les pays musulmans à s'allier face à Israël. « *Notre nation arabe et islamique a subi un énorme préjudice en raison des comportements irresponsables d'assassins se cachant derrière des slogans islamiques alors que l'islam les renie* », a-t-il déclaré, se référant aux attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, ajoutant qu'il était « *du devoir de tous les musulmans de condamner tous les actes terroristes sans équivoque et tous ceux qui les soutiennent* ». Se déclarant affligé par « *la destruction et les massacres que subissent nos frères en Palestine au vu et au su du monde entier* », le prince s'est interrogé : « *Les événements en Palestine auraient-ils pu se produire si la nation arabo-islamique était solidaire et unie face à Israël ? Qu'avons-nous fait pour appliquer les principes fondateurs de la Ligue arabe, mettre en œuvre le traité [arabe] de défense commune ou réaliser l'union économique ?* » – (AFP.)

Au moins 276 morts dans l'incendie d'un quartier de Lima

LIMA. Un gigantesque incendie, provoqué par l'explosion d'articles de pyrotechnie dans un quartier commerçant de la capitale péruvienne a fait, samedi 29 décembre, au moins 276 morts, 20 disparus et plus d'une centaine de blessés. Dimanche, le chef des pompiers n'a pas exclu que le bilan puisse excéder 300 morts, les sauveteurs n'ayant pas encore accédé à certains sous-sols des magasins dévastés. Le gouvernement du président Alejandro Toledo a décrété deux jours de deuil national en raison de la tragédie, l'une des pires qui aient affecté la capitale. L'usage et la vente des feux d'artifice ont été interdits. – (AFP.)

Les intempéries ont fait plusieurs victimes en France

UN GARÇONNET de 5 ans a été tué, dimanche 30 décembre, dans sa maison de Bussang (Vosges) à la suite d'une coulée de boue. D'importantes inondations ont touché les départements de l'Est, où les habitants des villes de Vittel et de Contrexéville se sont retrouvés les pieds dans l'eau ; 150 personnes ont été évacuées dans le département des Vosges et les deux lignes SNCF Toul-Dijon et Nice-Metz ont été interrompues dans la journée du dimanche 30 décembre. La Haute-Saône et le Loiret ont aussi été affectés par les crues des rivières. Lundi, la dégrue était amorcée à peu près partout. Dans les Alpes, des avalanches se sont déclenchées, dimanche après-midi, à Tignes (Savoie), où une skieuse a été tuée et à La Clusaz (Haute-Savoie), faisant sept victimes parmi les skieurs hors piste.

Trois mois d'interdiction d'exercer infligés au docteur Monique H.

LE DOCTEUR MONIQUE H., dont le personnage avait inspiré celui de l'esclave Monica dans un roman érotique d'Elizabeth Herrgott (*Le Monde* du 20 décembre 2001), a été condamnée à trois mois d'interdiction d'exercer par le conseil régional de l'ordre des médecins de Franche-Comté, réuni à Besançon (Doubs). La juridiction disciplinaire a considéré que le pédiatre, « *en fournissant des renseignements sur le fonctionnement du centre médico-social dans lequel elle travaillait* » dans le Jura, « *en incitant des salariés de ce centre à regarder l'émission de télévision consacrée à la publication de l'ouvrage et en ne réagissant pas à la publication de celui-ci, (...) n'a pas respecté le principe de moralité et de probité indispensable à l'exercice de la médecine* ». Le docteur H. a annoncé son intention de se pourvoir en appel. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL-PALESTINE** : les forces de sécurité israéliennes ont tué à Gaza, dimanche 30 décembre, trois Palestiniens armés qui tentaient de pénétrer en Israël, a annoncé le bureau du premier ministre. Quelques heures auparavant, trois autres Palestiniens avaient été tués, également à Gaza, par des tirs d'obus de char israélien qui ripostait à une attaque, selon un porte-parole de l'armée. – (AFP.)

■ **ZAMBIE** : pour protester contre le « *trucage* » de l'élection présidentielle du 27 décembre, l'opposition zambienne a appelé à une manifestation, lundi devant la Cour suprême, qui doit proclamer le vainqueur. Alors que le vote dans seulement 108 des 150 circonscriptions a été déposé, elle craint que la courte avance de l'un de ses challengers, Anderson Mazoka, face au candidat du parti au pouvoir, Levy Mwanawasa, ne soit « *confisquée* » au dernier moment. – (AFP.)

■ **DROGUE** : les douaniers ont saisi près de 1,2 tonne de cocaïne à bord d'un yacht arraisonné dimanche 30 décembre au large d'Ouessant (Finistère). Trois hommes, deux Brésiliens et un Irlandais, ont été interpellés par les enquêteurs du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Rennes, tandis que le bateau a été remorqué jusqu'au port de Brest.

■ **FAIT DIVERS** : quatre malfaiteurs ont fait sauter, dimanche 30 décembre, la devanture d'un bureau de change, place Saint-Michel à Paris. Les voleurs n'ont pu s'emparer de l'argent convoité, la vitre blindée protégeant les coffres-forts n'ayant pas cédé sous la charge des explosifs. Les hommes encagoulés ont pris la fuite à bord d'une voiture munie d'un gyrophaire. Une employée choquée a dû être hospitalisée.

■ **VIOLENCES** : cinq voitures ont été incendiées dans la nuit du dimanche 30 décembre à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), au terme de la cinquième journée d'affrontements entre jeunes des cités et forces de l'ordre.

■ **ACCIDENT** : un sauveteur a localisé, samedi 29 décembre, le corps du jeune plongeur disparu la veille dans le gouffre à Calès (Lot). En raison des mauvaises conditions météorologiques, les opérations de repêche ont été suspendues, dimanche 30 décembre.

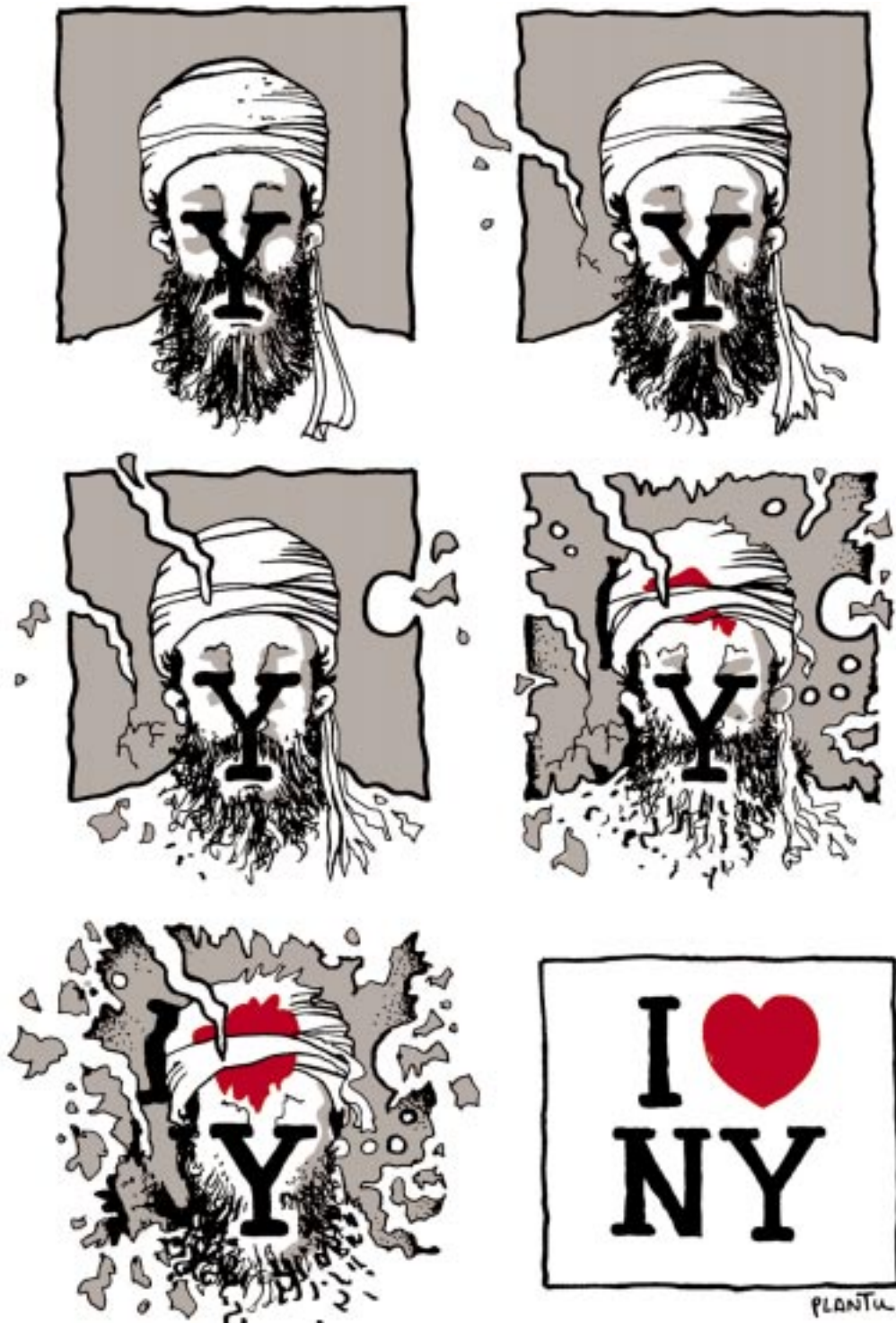
2001, l'année terrible

- « Le Monde » présente un bilan de l'année 2001 illustré par Plantu
- Le ralentissement économique américain observé au premier semestre est devenu récession
- Les télécommunications et les compagnies aériennes sont les plus touchées
- L'attaque terroriste contre les Etats-Unis, le 11 septembre, et leur riposte en Afghanistan ont dominé le second semestre

L'ÉPICENTRE de l'année 2001 peut être précisément situé à la date du 11 septembre. Ce jour-là, deux Boeing de la compagnie American Airlines ont percuté les tours jumelles du World Trade Center, à New York, tandis qu'un troisième Boeing s'écrasait sur le Pentagone, l'équivalent du ministère de la défense, à Washington. Cette vague d'attentats au bilan particulièrement impressionnant - entre 3 000 et 4 000 morts - allait durablement ébranler les imaginations. En frappant les Etats-Unis dans ses symboles les plus forts - le siège de sa puissance militaire et l'emblème architectural de son orgueil -, les terroristes déclaraient une guerre sans visage à la première nation du monde, conduite depuis neuf mois par le président George W. Bush.

Le choc produit par cette guerre éclair sans précédent a rapidement conduit l'Amérique à relever ce défi. Dans un premier temps, les pouvoirs publics et d'abord la municipalité new-yorkaise, conduite par Rudolph Giuliani, organisaient les secours. Les policiers et les pompiers - qui paieront un lourd tribut en allant à la rencontre des sinistrés dans les deux gratte-ciel en feu - sauvaient des milliers de vies en permettant l'évacuation partielle du World Trade Center en moins d'une heure, avant l'effondrement des tours dans Manhattan. Un immense mouvement de solidarité naissait dans le monde entier, mais plus particulièrement aux Etats-Unis, mouvement prompt à se fondre dans un patriotisme vibrant.

Ce fut ensuite le temps de la réflexion. Washington entreprit de définir le profil des commanditaires de l'attaque terroriste, d'imaginer une riposte et, surtout, de se donner les moyens diplomatiques de faire naître une coalition englobant le plus grand nombre possible de pays occidentaux et arabomusulmans. Très rapidement, les services de sécurité rassemblèrent des informations sur les dix-neuf pirates de l'air responsables des attentats, et notamment sur Moha-



PLANTU

Lire pages 2, 10 et 13



MIRAMAX ZOE / BRUNO CALVO/AP

CONTE DE FÉES

Le destin d'Amélie

Après son triomphe dans les cinémas français, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* a entrepris un tour du monde d'exception. Le film du réalisateur Jean-Pierre Jeunet a déjà été vu par 17 millions de personnes et a permis d'engranger une recette de 102 millions d'euros. La richesse du scénario, le jeu des acteurs - dont l'héroïne interprétée par Audrey Tautou -, combinés à un lancement et à une préparation marketing quasi inédite en France, ont permis ce succès.

p. 17



JACQUES BRINON / AP

POLITIQUE

Rive droite, rive gauche

La cohabitation est devenue un combat sans merci entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. Le premier critique ouvertement le second, qui désigne en privé le président en parlant de « l'Autre ». Le livre d'Olivier Schrameck, directeur de cabinet du premier ministre, *Matignon, rive gauche*, a confirmé à sa manière la prochaine candidature de Lionel Jospin à l'Élysée.

p. 4

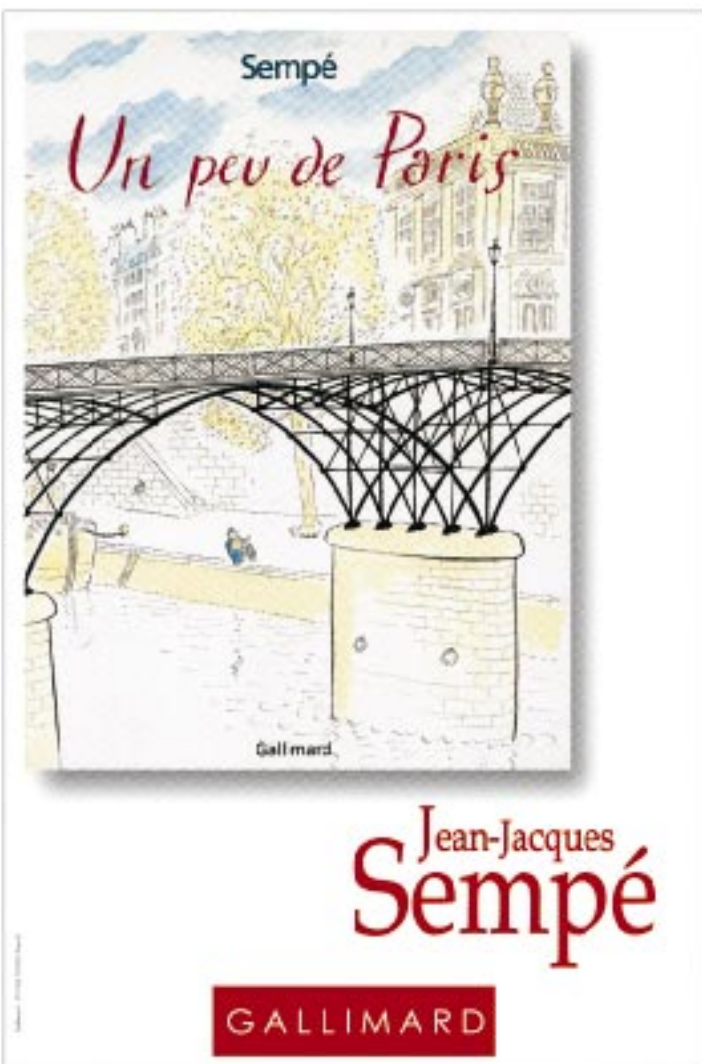
La mémoire en face



PAUL AUSSARRESSES

QUARANTE ANS après la guerre d'Algérie, les Français osent regarder et juger ce passé douloureux. Trois événements ont marqué l'année dans ce domaine. Tout d'abord, les aveux du général Paul Aussarresses sur la torture, reconnaissant explicitement avoir donné l'ordre de supprimer Larbi Ben M'Hidi, chef du FLN algérois, en 1957, et Ali Boumendjel, avocat engagé aux côtés des indépendantistes algériens. Ensuite, l'hommage rendu aux victimes de la répression sanglante du 17 octobre 1961 à Paris, ces « Français musulmans d'Algérie » qui avaient manifesté à l'appel du FLN contre le couvre-feu imposé par le préfet de police Maurice Papon. Enfin, l'organisation de la Journée nationale des harkis, abandonnés à leurs bourreaux par les politiques de l'époque.

Lire page 6



A nos amis américains

IL EST DES MOMENTS dans la vie de nos sociétés qui sont à proprement parler vertigineux. Les événements qui se sont enclenchés le 11 septembre 2001 sont évidemment

de ceux-là : ils nous ont précipités, plus brutalement qu'aucun d'entre nous n'aurait pu l'imaginer, dans un siècle nouveau, et ô combien redoutable.

S'achève, en même temps que cette année 2001, l'immédiat après-11 septembre. C'est-à-dire une séquence extrêmement rapide, marquée pour l'Amérique par un succès sans précédent, celui d'une riposte dont tout laisse penser qu'elle a été remarquablement efficace. Si l'Amérique a souvent gagné ses guerres - et la France est au premier rang des pays qui peuvent s'en féliciter, au moins pour les deux dernières guerres mondiales -, elle n'est pas une spécialiste de la guerre éclair.

Or, contrairement à toutes les craintes exprimées ici et là sur les menaces d'enlèvement de l'opération de riposte américaine montée contre Al-Qaïda et les talibans, les bombardements ont été efficaces, la coalition formée pour mener la bataille sur le terrain et pour assurer ses arrières s'est plutôt renforcée, les troubles de l'arrière pakistanais n'ont pas eu lieu. Bref, les Américains ont remporté à la

fois une victoire technologique et morale en délogeant le régime taliban et en instituant, sous l'égide de l'ONU, un gouvernement de transition qui semble satisfaire toutes les composantes de l'opposition afghane aux talibans.

Mais déjà surgit une question. Est-ce trop ? Trop vite ? Trop fort ? Les Américains ne sont-ils pas, à leur tour, après avoir été si cruellement et si fortement ébranlés, victimes du vertige du succès, rattrapés par leur hyperpuissance ? A notre tour, il nous faut nous demander si les Etats-Unis ne sont pas un pays trop refermé sur lui-même, qui a besoin de chocs extérieurs pour se rappeler qu'il est une société et non une simple collection d'individus consommateurs, et pour lui rappeler aussi qu'il doit se protéger par un système d'alliances. En d'autres termes, nous sommes au moment où l'on peut s'interroger : l'Amérique va-t-elle décevoir par des combats douteux ou par des retours en arrière hasardeux ?

La tentation de prolonger la guerre en Afghanistan par des combats douteux existe. Certes, il ne s'agit pas de canoniser Saddam Hussein, qui a utilisé l'arme chimique contre ses concitoyens kurdes, qui fait régner la terreur sur une majorité chiite, qui a déjà engagé l'Irak dans des guerres meurtrières autant qu'inutiles.

J.-M. C.

Lire la suite page 12



MIKHAIL METZEL / AP

ESPACE

Adieu Mir, vive l'ISS

L'odyssée de la station Mir s'est terminée dans les eaux du Pacifique, le 23 mars, après quinze années de bons et loyaux services. Une saga soviétique, puis russe, maîtrisée de bout en bout avec talent alors que Mir était devenue vers la fin un grand capharnaüm. C'est désormais la station spatiale internationale (ISS) qui retient l'attention. Elle a connu tout au long de l'année une activité technique et scientifique intense. Un équipage permanent de trois personnes a accueilli la spationaute française Claudie Haigneré au cours d'une mission. Le coût de l'aventure spatiale est cependant critiqué par les politiques, et les budgets sont particulièrement surveillés.

p. 1507

ADIEU 2001 La « guerre contre le terrorisme » lancée par les Etats-Unis après les attaques-suicides du 11 septembre 2001 contre New York et Washington a abouti, après une

campagne militaire de près de trois mois en Afghanistan, à la chute du régime des talibans, protecteur de l'organisation islamiste Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden. ● L'ACCORD

DE BONN, conclu le 5 décembre entre les parties afghanes, a permis la mise en place d'une administration intérimaire à Kaboul. ● HAMID KARZAÏ, nommé président du nouvel exé-

tif, a six mois pour réussir la transition politique d'un pays dévasté par vingt-trois ans de guerre. ● LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE, un temps déstabilisée par les attentats du 11 septem-

bre, a repris confiance avec le succès de la campagne afghane. ● L'ÉCONOMIE MONDIALE, chancelante depuis le début de l'année 2001, a subi à plein le choc des attaques terroristes.

L'Occident redécouvre l'Afghanistan meurtri par vingt-trois ans de conflits

Après les attentats du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, la « guerre contre le terrorisme » lancée par les Etats-Unis a mis fin au régime des talibans, accusé de soutien à Al-Qaïda, l'organisation islamiste d'Oussama Ben Laden, et a abouti à la mise en place d'une administration intérimaire à Kaboul

COMME l'invasion soviétique de 1979, le 11 septembre 2001 a ressorti l'Afghanistan des oubliettes. Le monde a de nouveau fait mine de découvrir les maux – luttes tribales et ethniques, ingérences des pays voisins, famine et crise des réfugiés – d'un peuple meurtri par deux décennies de conflits. Seul le sort réservé aux femmes afghanes par le régime taliban semblait encore mobiliser l'Occident. Le terrorisme arrogant d'Al-Qaïda a brutalement changé la donne.

Quand le chef suprême des talibans, le mollah Omar, a refusé de livrer à Washington celui qui était devenu, au fil des années, son plus précieux protégé, Oussama Ben Laden, il a signé sa fin. Son assurance pouvait se comprendre : le djihad des moudjahidins afghans n'avait-il pas défait l'armée soviétique ? Les « étudiants en religion » n'avaient-ils pas terrassé leurs opposants afghans de l'Alliance du Nord, qui, début septembre, contrôlaient à peine 10 % du territoire ?

Jouant le tout pour le tout, le mollah Omar a tout perdu. Il lui avait fallu cinq ans, depuis la prise de Kaboul, en septembre 1996, pour imposer « l'interprétation la plus stricte de la charia jamais vue dans le monde musulman » (L'Ombre des talibans, d'Ahmed Rashid, éditions Autrement, novembre 2001), proscrivant les jeux et la musique, interdisant aux femmes d'étudier et de travailler hors de leur foyer, ordonnant la disparition de toute image dans une lutte contre l'idolâtrie qui ira jusqu'à détruire, en mars, les deux bouddhas géants de Bamiyan. Il lui a fallu moins de trois mois pour perdre Kandahar, fief de son mouvement.

Washington a engagé tous ses moyens dans la bataille, détrochant ceux qui lui prédisaient un enlèvement « à la vietnamienne ». D'emblée, la puissance américaine a réussi à priver le régime taliban



« Le Monde » daté 2-3 décembre 2001.

de son principal soutien étatique, le Pakistan. Sans regarder à la dépense pour obtenir des retournements d'alliance, les Etats-Unis ont ensuite pilonné les positions des talibans et d'Al-Qaïda, à partir du 7 octobre, faisant sans doute un millier de victimes civiles lors d'erreurs de tirs.

L'ensemble a permis aux forces

de l'Alliance du Nord (coalition des minorités tadjike, ouzbèke et hazara) de s'emparer de la ville stratégique de Mazar-e-Charif. Et dans la foulée, le 13 novembre, Kaboul tombait aux mains des troupes tadjikes venues de la vallée du Panchir. En s'emparant de la capitale, les héritiers du commandant Massoud ont pris de court les stratèges améri-

cains et ont acquis des gages sur l'avenir politique de l'Afghanistan.

Comme de bons joueurs d'échecs, les partisans d'Oussama Ben Laden avaient pourtant eu, longtemps, plusieurs coups d'avance. Dès le 9 septembre, l'assassinat par deux pseudo-journalistes d'Ahmed Chah Massoud – le seul chef d'envergure à avoir résisté aux tali-

bans sans quitter le pays – avait décapité l'opposition armée au régime de Kaboul. Le 26 octobre, c'était au tour du Pachtoune Abdul Haq d'être exécuté par les talibans, alors qu'il s'était infiltré dans le sud de l'Afghanistan pour retourner des tribus pachtounes ; sa disparition privait les Américains du principal postulant à une relève qu'ils souhaitaient voir assurée, comme Islamabad, par un représentant de la principale ethnie afghane.

Autre poulailler de Washington, Hamid Karzaï, rentré dans son pays avec la même mission et au même moment qu'Abdul Haq, a eu plus de chance. Fin novembre, lors de la séance d'ouverture de la conférence de Bonn, l'ONU a appuyé sa candidature en diffusant un message téléphonique de ce Pachtoune qui combattait alors les talibans dans la région de Kandahar, aux côtés des forces américaines.

LES HÉRITIERS DE MASSOUD

Ainsi adoubé, Hamid Karzaï a été intronisé, le 22 décembre, président de l'administration intérimaire qui doit diriger le pays pendant les six prochains mois. Pour l'Alliance du Nord, les jeunes héritiers du commandant Massoud (le ministre de l'intérieur, Younés Kanouni, le ministre de la défense, Mohammed Fahim, et le ministre des affaires étrangères, docteur Abdullah) s'y sont taillé une place de choix.

Au terme de cette guerre inachevée – ni le mollah Omar ni Oussama Ben Laden n'ont à ce jour été retrouvés –, les défis ne manquent pas. Pour sa part, l'ONU espère avoir conjuré ses échecs passés : en 1996, l'ancien président afghan Najibullah avait été délogé par les talibans des locaux des Nations unies à Kaboul, où il vivait depuis le fiasco d'un plan de paix onusien prévoyant l'instauration d'un gouvernement intérimaire ; l'homme

avait été castré, torturé et pendu, non loin des locaux de l'ONU.

Pour les nouveaux maîtres de Kaboul, aidés par le déploiement d'une force militaire multinationale, l'objectif premier est d'imposer la sécurité dans tout le pays, de remettre dans le droit chemin les troupes des divers « seigneurs de la guerre » afghans et de désarmer la population.

Les moudjahidins, désormais aux commandes dans la capitale, se souviennent, eux, de la sanglante anarchie qui avait marqué leur précédente prise du pouvoir, de 1992 à 1996. Seuls les plus optimistes pensent qu'il sera possible de renouer le fil des années 1960 et de retrouver la voie modérée du gouvernement royal de Zaher Chah, soucieux des droits de l'individu et de la démocratie – mais rejeté parce qu'il n'avait pas su prévenir la famine de 1972.

D'importants investissements ont été promis par la communauté internationale. Mais, sans forces armées respectées, cette reconstruction d'un pays ravagé risque de rester lettre morte. Chassés par la guerre et la misère, les quatre millions de réfugiés afghans, principalement au Pakistan et en Iran, ainsi que le million de « déplacés » à l'intérieur du pays y regarderont à deux fois avant de rentrer chez eux. Les élites des différentes diasporas ne parieront pas à la légère sur les chances de développement économique de leur pays. Faute de reconstruction, l'argent de l'opium, naguère utilisé du côté des talibans comme de leurs opposants, sera toujours tentant. Chacun espère donc que les renoncements passés de la communauté internationale et les guerres entre Afghans, qui ont également rendu possible le 11 septembre en permettant aux talibans d'offrir un sanctuaire à Al-Qaïda, auront servi de leçon.

Erich Icinjan

PROFIL

HAMID KARZAÏ, LE PILOTE DE LA TRANSITION

Soumis aux pressions croisées de ses frères afghans et de ses soutiens américains, Hamid Karzaï a la lourde tâche de réussir la transition politique de son pays. Autant à l'aise sur les tapis d'une choura (assemblée traditionnelle) de village que sous les lustres des ambassades occidentales, l'homme a six mois pour réussir l'impossible : la réunification des diverses composantes d'une nation qui, historiquement, n'ont vraiment réussi à oublier leurs antagonismes que lorsqu'il s'agissait de se liquer contre une ingérence étrangère (anglaise ou soviétique). Or, la récente ascension de ce chef de la tribu des Popolzaï doit beaucoup à la volonté américaine de trouver un substitut pachtoune aux talibans.

S'il n'a pas participé militairement au djihad contre les Soviétiques, Hamid Karzaï a été mêlé intimement à la tragédie afghane. Il participe d'abord au premier gouvernement moudjahidin, qui succède en 1992 au pouvoir communiste à Kaboul, en occupant le poste de vice-ministre des affaires étrangères. Rebuté par les sanglantes luttes de pouvoir entre les anciens héros de la guerre contre les troupes de Moscou, il en démissionne en 1994. A cette époque, comme de nombreux Afghans, il soutient les talibans, perçus comme pouvant débarrasser le pays des petits commandants qui le mettent à sac, avec l'espoir d'un retour du roi Zaher Chah, destitué en 1973.

Cet anglophone, qui a étudié les sciences politiques en Inde, et qui a été consultant pour la compagnie pétrolière américaine Unocal, caresse même un moment l'idée de devenir le représentant des « étudiants en religion » à l'ONU. Puis, désabusé par les nouveaux maîtres de Kaboul, il quitte le berceau familial de Kanda-

har et rejoint ses parents pour vivre dans la ville pakistanaise de Quetta. En juillet 1999, le père d'Hamid Karzaï y est assassiné, vraisemblablement par des hommes de main du régime taliban.

La guerre d'Afghanistan lancée, il revient en octobre 2001 dans la région de Kandahar, à la tête d'un groupe armé de fidèles et, avec l'aide des forces spéciales américaines, obtient la reddition du fief des talibans. Mais le mollah Omar disparaît au terme de ces tractations interafghanes, dans des conditions demeurées obscures. « Si on le trouve, il devra passer en procès », commente M. Karzaï, après un rappel à l'ordre de Washington qui s'inquiétait de marchandages risquant de permettre au chef des talibans de bénéficier d'une « amnistie ». A l'âge de quarante-quatre ans, il lui revient désormais de veiller aux destinées d'un pays qui n'a jamais vraiment été un Etat.

E. In.

Diplomatie américaine : un changement de circonstance

NEW YORK

de notre correspondant

Les attentats du 11 septembre vont-ils obliger la diplomatie américaine à changer ? Dans les chancelleries européennes, et plus particulièrement en France, ils étaient nombreux à le penser et même à s'en réjouir. Les Américains leur prêtaient attention, les écoutaient enfin, leur demandaient des conseils, de l'aide même. L'unilatéralisme semblait appartenir au passé. L'ONU était devenu un interlocuteur respecté. Les Etats-Unis ont payé dans les jours suivant les attaques leur dette de plus de 500 millions de dollars à l'Organisation.

Autre signe, la riposte militaire n'a pas été aveugle et immédiate. Colin Powell, le secrétaire d'Etat, a construit contre Al-Qaïda et les talibans la coalition la plus large possible, comprenant un grand nombre de pays musulmans, et notamment le Pakistan et l'Iran.

Mais une fois le succès militaire acquis en Afghanistan, une fois que l'exécutif américain a repris confiance, cette « nouvelle » diplomatie a furieusement commencé à ressembler à l'ancienne. Redevenue conquérante, l'Amérique a décidé de mettre en pratique la « doctrine Bush », comme l'appelle la Maison Blanche. Elle a été réaffirmée avec force en novembre devant l'Assemblée générale des Nations unies. « Les

alliés de la terreur sont également coupables de meurtre et également tenus de rendre des comptes à la justice... Chaque nation sait maintenant que nous ne pouvons pas accepter – et que nous n'accepterons pas – que des Etats hébergent, financent, entraînent ou équipent les agents de la terreur. Les nations qui violent ce principe seront regardées comme des régimes hostiles. Elles ont été prévenues, elles sont surveillées, elles devront rendre des comptes. »

Moins soucieuse de ménager ses partenaires arabes, la diplomatie américaine a clairement changé d'attitude au Proche-Orient. Elle a accentué son soutien au chef du gouvernement israélien Ariel Sharon face au président palestinien Yasser Arafat. La rhétorique demandant des efforts mutuels aux deux bords laisse place désormais à une pression maximale sur le président palestinien pour qu'il agisse contre les radicaux de son propre camp.

Enfin, la lune de miel avec la Russie, marquée par le séjour au Texas de Vladimir Poutine, n'a pas empêché l'administration Bush de dénoncer le traité de 1972, dit ABM (Anti-Ballistic Missile) afin de construire son bouclier antimissile, un rêve déjà caressé en d'autres temps par Ronald Reagan.

Eric Leser

Les attaques terroristes ont précipité l'économie mondiale vers la récession

TA911 : terrorist attack, nine eleven. Depuis le 11 septembre, cette formule est apparue aux Etats-Unis dans les discours, les séminaires, les exposés...

Economistes et hommes d'affaires s'y réfèrent pour dater le début de la descente aux enfers de l'économie. Les premiers tentent de faire la part de cette « ta911 » dans la situation déjà très dégradée de l'activité mondiale depuis le début de l'année. Les seconds pour en mesurer l'impact dans leur propre secteur d'activité et prendre les dispositions nécessaires pour s'y adapter.

Les attaques terroristes et ses suites militaires sur le sol afghan ont fait passer le monde d'une période de ralentissement préoccupant mais cyclique à une situation de crise profonde à l'issue

incertaine. Et si, dans les heures et les jours qui ont suivi les tragiques événements, tout a été fait pour que la Bourse de New York ne s'effondre pas, si des mesures de soutien sectoriel ont été décidées, nul ne sait vraiment quand on verra poindre le début d'une reprise.

Les conjectures les plus diverses circulaient déjà depuis le début de l'année. Après avoir pendant dix ans tiré la croissance mondiale, les Etats-Unis commencent à montrer de réels signes de faiblesse. Les experts économiques estimaient alors que l'« atterrissage » de l'économie américaine se ferait en douceur, et que l'Europe, éparpillée, pourrait prendre le relais. Ces vœux pieux se sont effrités au fil des mois. Plus longue et plus profonde que prévu, la pause américaine a fini par traverser l'Atlan-

tique et toucher l'Union européenne. A cela s'est ajoutée une autre déception. Contre toute espérance, le Japon, en récession depuis deux ans, ne donnait aucun signe

Après une croissance de 4,1 % en 2000, les Etats-Unis n'atteindront pas 1 % en 2001, selon le FMI

de sursaut. Ainsi, les trois grands pôles économiques mondiaux (Etats-Unis, Europe, Japon) connaissent pour la première fois de l'histoire une panne synchroni-

sée qui, compte tenu de la mondialisation des échanges, provoquait une chute globale de l'activité aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents ou ceux en développement.

En avril, le Fonds monétaire international prenait acte de cette situation en limitant à 3,2 % la progression du PIB mondial pour 2001 après 4,7 % en 2000. Après les attaques, l'institution multilatérale révisait ses prévisions à la baisse à 2,7 % pour l'année en cours et à 3,6 % contre 3,9 % pour 2002.

Trois mois plus tard, ces scénarios sont déjà dépassés. En novembre, Washington annonçait officiellement que les Etats-Unis étaient entrés en récession depuis le mois de mars. La plupart des instituts de conjoncture ne feignent même plus de croire que la

reprise aura lieu au début 2002 et n'osent s'avancer pour le second semestre. De 3,5 %, la prévision de croissance de l'année prochaine est ramenée à 2,4 % (FMI). Pour l'OCDE, la croissance américaine se maintiendra au-dessous de 1 % (0,7 % après 1,1 % en 2001) ; le Japon passera de 0,7 % cette année à moins 1 % ; la zone euro de 1,6 % à 1,4 %.

Ces prévisions sont-elles encore optimistes ? Tout dépendra ou presque de la confiance des ménages et des milieux d'affaires dans la capacité des autorités à prendre des mesures de relance. Pour soutenir l'activité, la Federal Reserve américaine a baissé onze fois les taux d'intérêt depuis janvier. Mais le président Bush n'a pas pu convaincre le Congrès de voter le plan de relance d'une cen-

taine de milliards de dollars qu'il souhaitait. En Europe, la Banque centrale européenne a surmonté ses réticences en faisant elle aussi appel à l'arme des taux, mais les nouvelles en provenance d'Allemagne sont préoccupantes et plombent pour l'instant les perspectives. L'évolution du prix du pétrole et la réaction des marchés financiers au chaos argentin sont autant d'inconnues sur lesquelles se termine l'année 2001.

En admettant que faire des prévisions économiques dans un paysage international marqué par la crise et le terrorisme était un peu « comme lire dans du marc de café », le directeur général du FMI, Horst Köhler, a pris peu de risques d'être démenti.

Babette Stern

Au Proche-Orient, l'enchaînement des attentats et de la répression a ruiné les espoirs de paix

Le gouvernement israélien est conforté dans son action par le soutien des Etats-Unis

Un an après les ultimes négociations de Taba entre Ehoud Barak et Yasser Arafat, le retour en arrière est impressionnant. Depuis l'élection, le

6 février, d'Ariel Sharon au poste de premier ministre, l'Etat israélien a répondu aux violences palestiniennes par des opérations militaires de

grande envergure, par la remise en cause de l'Autorité palestinienne et par la mise « hors jeu » de Yasser Arafat.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Célébrée en novembre par le président des Etats-Unis George W. Bush à la tribune des Nations unies, la « Palestine » à venir semble plus qu'incertaine un mois plus tard. Une série d'attentats meurtriers perpétrés par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) pour venger la mort de l'un de ses responsables militaires victime d'une opération ciblée de l'armée israélienne a plongé une nouvelle fois la région au bord de l'abîme.

Le gouvernement israélien, qui a concentré sa riposte sur l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, a tout d'abord qualifié cette institution héritée des accords d'Oslo d'« entité soutenant le terrorisme », avant de déclarer le chef palestinien lui-même « hors jeu » (« irrelevant »).

Depuis le 3 décembre, M. Arafat est retenu contre son gré à Ramallah, en Cisjordanie. Le chef de l'Autorité palestinienne n'a ainsi pas été autorisé à se rendre à la messe de minuit célébrée à Bethléem le 24 décembre et à laquelle il assistait depuis l'évacuation des troupes d'occupation israéliennes, en 1995.

L'appel à l'arrêt des hostilités qu'il a lancé le 16 décembre à la télévision palestinienne et la trêve décrétée par le Hamas à la suite de très fortes pressions palestiniennes ont pourtant ramené un calme relatif dans les territoires autonomes et occupés.

Un an après les ultimes négociations menées à Taba au cours desquelles Ehoud Barak, premier ministre démissionnaire, et Yasser Arafat ne parvinrent pas à combler le fossé constaté lors du sommet infructueux de Camp David, six mois auparavant, le retour en arrière est impressionnant. L'élection triomphale d'Ariel Sharon au poste de premier ministre israélien, le 6 février, a sonné le glas des derniers espoirs diplomatiques. Hostile à la moindre évacuation de colonies à Gaza comme en Cisjordanie, l'ancien général, opposé dès ses prémices au processus engagé à Oslo, a profité des circonstances pour revenir autant que possible sur ses acquis.

Profitant des erreurs et de l'impuissance de M. Arafat – incapable de prendre le contrôle d'une Intifada dont il avait espéré à tort qu'elle modifierait le rapport de forces à son profit –, M. Sharon a répondu

aux violences palestiniennes perpétrées jusqu'en Israël en engageant des moyens militaires toujours plus importants et en banalisant les incursions, les assassinats de Palestiniens suspectés de liens avec des organisations radicales, ou les opérations de ratissage dans les zones théoriquement placées sous le seul contrôle des Palestiniens. L'autonomie palestinienne, dans les faits, a presque vécu.

REVIREMENT AMÉRICAIN

M. Sharon a été aidé dans son projet par le revirement américain. Alors que la nouvelle administration s'était prudemment tenue à l'écart de la région durant les neuf premiers mois de l'année, les attentats de New York et de Washington et la nécessité de bâtir une coalition internationale incluant les pays arabes jugés modérés tels que l'Égypte ou l'Arabie saoudite, le succès afghan et la dernière vague d'attentats de Hamas qui a torpillé la mission du général des marines en retraite Anthony Zinni, ont rangé les Etats-Unis résolument derrière M. Sharon.

La régression observée tout au long de l'année n'a pourtant pas

modifié les données essentielles d'un conflit pour lequel il n'existe pas de solution autre que politique. Elu sur un programme bâti sur « la paix et la sécurité », M. Sharon, en dépit du soutien que continue à lui accorder une opinion israélienne toujours désorientée par l'Intifada palestinienne, a échoué dans ces deux domaines. Les opérations de l'armée israélienne n'ont pas mis un terme aux attaques du Hamas, pas plus que ses propositions d'Etat palestinien *a minima* n'ont convaincu les Palestiniens de son désir de parvenir à un règlement négocié.

De son côté, M. Arafat, pour s'être laissé déborder par des factions extrémistes décidées à en découdre quel qu'en soit le prix, s'est placé dans une situation presque désespérée. Sous la pression des Etats-Unis et de l'Europe, il a exigé tardivement un arrêt des opérations qui ne pourra être que temporaire. Au-delà, les initiatives militaires israéliennes et les attaques palestiniennes fixeront à nouveau les règles d'un jeu qui continuera de frapper en majorité deux populations civiles.

Gilles Paris

Faillite économique et crise politique en Argentine

BUENOS AIRES. L'Argentine, deuxième puissance de l'Amérique du Sud, a connu à la fin du mois de décembre une accélération sans précédent de la crise politique et financière dans laquelle elle se débat depuis de nombreux mois. Le président radical Fernando de la Rúa, élu en 1999, a abandonné le pouvoir, le 20 décembre, sous la pression des manifestations et des pillages dont la répression a fait trente morts et des centaines de blessés. Le bilan est dramatique : l'Argentine, en récession depuis presque quatre années, est en faillite depuis l'annonce, le 23, par le nouveau président intérimaire, Adolfo Rodríguez Saa, de la suspension du paiement des intérêts et du principal de la dette, estimée à 132 milliards de dollars.

Les mesures annoncées par le nouveau gouvernement péroniste (le Parti justicialiste) sont avant tout une sortie politique face à une situation économique et sociale catastrophiques. Ni dévaluation de la monnaie nationale ni dollarisation de l'économie : les autorités ont annoncé la mise en circulation d'une nouvelle monnaie – l'argentino (non convertible) – qui doit servir à faire face aux engagements de l'Etat (paiement des fonctionnaires, financement d'un million d'emplois, etc.).

Le sommet de Gênes tourne au drame

ROME. Le sommet des chefs d'Etat des pays les plus industrialisés (G8), qui s'est déroulé du 20 au 22 juillet, a tourné à l'affrontement entre les forces de police italienne et les dizaines de milliers de manifestants venus dans le port ligure protester contre la mondialisation. Le bilan de deux jours de quasi-émeute est lourd : la mort d'un jeune manifestant italien de vingt-trois ans tué par un carabinier, des centaines de blessés, la mise à sac par des groupes anarchistes de plusieurs quartiers de la ville. La brutalité dont ont fait preuve les policiers, largement dénoncée par la presse, a provoqué l'ouverture d'une enquête, de nombreuses sanctions et le limogeage d'un certain nombre de responsables italiens.

Pour éviter que de tels débordements se renouvellent, le Canada – pays hôte du prochain G8 – a choisi de recevoir les chefs d'Etat à Kananaskis, une petite localité nichée dans les montagnes rocheuses à une soixantaine de kilomètres de Calgary. Les membres du G8 ont admis que leurs réunions devraient à l'avenir prendre un « tour » plus modeste.

Le président sud-africain s'oppose à l'accès aux traitements antisida

PRETORIA. A huit mois d'intervalle, l'Afrique du Sud a été le théâtre de deux contentieux juridiques qui auraient dû permettre un meilleur accès aux médicaments pour lutter contre le sida. Il n'en a rien été. En avril 2001, plusieurs grands laboratoires pharmaceutiques ont abandonné leurs poursuites contre l'importation et la fabrication en Afrique du Sud de médicaments génériques, moins coûteux, et notamment d'antirétroviraux. Ceux-ci sont cependant restés inaccessibles aux séropositifs, le président Thabo Mbeki les jugeant « plus dangereux que le mal qu'ils sont censés guérir ». Le 14 décembre, pour éviter la contamination des enfants à naître, la Haute Cour de Pretoria a ordonné la mise à disposition des femmes enceintes séropositives de la névirapine. Cependant, le chef de l'Etat s'y est opposé en faisant appel.

Un Sud-Africain sur neuf est infecté par le VIH, responsable de 40 % des décès entre quinze et quarante-neuf ans. Sur le continent, 28,1 millions d'Africains sont séropositifs et, selon l'Onusida, « la plupart d'entre eux ne survivront pas à la décennie s'ils ne disposent pas d'un traitement et d'une prise en charge appropriés ».

Les victimes oubliées de la famine en Corée du Nord

PYONGYANG. La famine en Corée du Nord a tué au moins deux cent mille personnes, voire jusqu'à un à deux millions de personnes depuis le milieu des années 1990. Ces estimations variées, dont celles du Programme alimentaire mondial (PAM), reflètent le degré d'imperméabilité persistant du régime de Pyongyang, en dépit d'un sommet historique entre son chef, Kim Jong-il, et son homologue de Corée du Sud, Kim Dae-jung, en juin 2000, qui avait laissé entrevoir la fin de la glaciation politique dans la péninsule.

L'attention s'est aussi portée, en 2001, sur les réfugiés de la faim nord-coréens parvenus en Chine du Nord-Est après avoir traversé clandestinement la frontière. La Chine – alliée de Pyongyang depuis la guerre de Corée de 1950-1953 – leur refuse tout statut de réfugié. Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) et les organisations non gouvernementales peinent à leur porter assistance. Pékin, à l'occasion, les renvoie par dizaines en Corée du Nord, où certains risquent la mort pour « trahison ». A la mi-juillet 2001, on estimait que deux cent mille à trois cent mille d'entre eux traversaient annuellement la frontière.

Arrêté, M. Milosevic est déféré devant le Tribunal international de La Haye



« Le Monde » daté 8-9 octobre 2000.

En Italie, le gouvernement Berlusconi donne un coup de barre à droite

ROME

de notre correspondante

La campagne électorale avait duré dix longs mois. Le 13 mai 2001, quand Silvio Berlusconi remporte les législatives – avec une courte avance en termes de voix mais avec une confortable majorité au Parlement grâce au système italien de représentation –, le vent du changement s'emporte. Entre juillet et décembre, le nouveau gouvernement de centre-droite multiplie les projets qui deviennent lois après un vote presque toujours sans surprise.

Si l'équipe et son leader plaisent au patronat, qui en a inspiré le programme ultralibéral, elles froissent d'autres esprits, revenant sur des droits et des pratiques sociales en vigueur depuis des lustres. L'opposition, réduite à sa plus pauvre expression après cinq ans de règne, est impuissante. L'économie ne se porte pas mal. Le chômage touche en juillet son plancher depuis 1993. L'inflation est freinée, le ralentissement de la croissance est plutôt moins grave que chez certains voisins. Certes, ces résultats sont dus à la gestion d'avant le 13 mai, mais le bénéfice profite au vainqueur.

A droite toute... Les nouveaux décrets et lois sont pris en hâte, comme si le nouveau gouvernement était soucieux de ne pas reproduire les hésitations qui lui furent fatales lors de son premier passage au pouvoir, en 1994. De cette liste, voici les principaux titres : contrôle sévère de l'immigration ; garantie d'immunité aux capitaux qui avaient fui illégalement à l'étranger ; suppression des droits de succession et donations (déjà fort réduits par le centre-gauche) ; incitations sous forme de subventions ou réductions fiscales aux entreprises ; aides aux PME et aux

salariés qui « émergent » du secteur clandestin.

Le patronat de la Confindustria se réjouit, alors que la puissante CGIL (proche des démocrates de gauche ex-communistes) bat le fer contre ces « cadeaux ». Cette confédération souligne dans le même temps qu'aucune des promesses électorales faites aux retraités comme aux familles les plus pauvres (augmenter le minimum-pension, réduire l'impôt sur le revenu) n'a même été ébauchée. Les autres confédérations de salariés, un temps proches de la CGIL, sont divisées. Le gou-

Si l'équipe et son leader plaisent au patronat, elles froissent d'autres esprits, revenant sur des droits en vigueur depuis des lustres

vernement s'en réjouit un peu vite : fin novembre, les syndicats se rapprochent pour défendre retraites et garanties en matière de licenciement.

Au sein de la coalition surgissent des divergences tuées depuis mai. La Ligue du Nord, dirigée par le bouillant Umberto Bossi, devenu le troisième personnage du gouvernement, se bat pour une immigration zéro et obtient qu'un clandestin récidiviste soit considéré comme un délinquant pénalement condamnable. En outre, la Ligue presse M. Berlusconi de mettre en œuvre un fédéralisme radical. A l'inverse, chez l'autre allié, l'Alliance

nationale (postfasciste), dirigée par Gianfranco Fini, vice-président du Conseil, on se bat pour préserver les droits de la nation. Dans ces conditions, le parti de Forza Italia, créé en 1993 par M. Berlusconi, apparaît comme le plus européen de la coalition.

Ce trait rassurant ne va pas résister au 11 septembre. Dans la guerre au terrorisme, l'Italie se place aux côtés des Américains, comme toute l'Union. Mais Silvio Berlusconi ne tarde pas à faire du zèle : alors que George W. Bush tente de se gagner les pays arabes modérés, le président du conseil italien défend avec flamme – devant la presse à Berlin – la « supériorité » de la civilisation occidentale sur l'islam. Pour les partenaires européens, c'est une gaffe. Pour la majorité de l'opinion italienne, il a dit tout haut ce qu'elle pense. M. Berlusconi incarne le rêve italien, l'accomplissement d'un chef d'entreprise parti de rien et qui a réussi, jusqu'à être l'homme le plus riche du pays, sans s'embarrasser de scrupules ou de principes dépassés.

Ses intérêts privés passeraient-ils avant même l'intérêt général ? Il se dépêche de faire voter une loi dite des « Rogatoires », qui accroît les difficultés de la coopération internationale entre juges, alors que tous les autres alliés dans la coalition antiterroriste cherchent à la faciliter. Silvio Berlusconi aurait-il tant à se méfier des magistrats de Milan, de Genève et de Madrid qui traitent encore d'affaires qui le visent ? La crise déjà aiguë entre le gouvernement et une bonne majorité de la magistrature prend la dimension d'une fracture constitutionnelle.

Danielle Rouard

JO, football, OMC : la Chine est entrée dans le grand monde

PÉKIN

de notre correspondant

Après la sélection de Pékin comme ville hôte des Jeux olympiques de 2008, la qualification de son équipe nationale pour la Coupe du monde de football 2002 en Corée et au Japon, la Chine est officiellement entrée, le 11 décembre, dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Célébrés par le régime communiste comme des exemples de sa bonne gouvernance, ces trois événements ont aussi été vécus avec fierté par l'opinion chinoise.

L'empire du Milieu, dont la relation au monde extérieur – surtout occidental – a toujours été chargée d'aigreur, se sent aujourd'hui davantage reconnu, admis à jouer dans la cour des grands. Même le lien avec les Etats-Unis, très conflictuel en début d'année (crise de l'avion-espion américain de Haïnan), a été pacifié à la faveur de la coalition contre le terrorisme, à laquelle Pékin a prêté son concours (de principe). Les bonnes performances de l'économie chinoise ont ajouté à cette nouvelle respectabilité internationale.

Tout s'est donc passé comme si le processus d'« engagement » encouragé par l'Occident – l'Europe surtout, l'attitude de l'Amérique demeurant plus ambiguë – avait connu une accélération brutale en l'espace de quelques mois. En réalité, c'est le

résultat d'une offensive soigneusement menée depuis une dizaine d'années afin de sortir de l'ostracisme qu'avait coûté au pays la sanglante répression du mouvement revendicatif de Tiananmen, en juin 1989.

Le Parti communiste se garde bien – évidemment – d'édifier pleinement l'opinion sur la part d'ombre que recèle cette mondialisation en marche. Quels que soient les verrous en passe d'être érigés pour atténuer l'impact de l'entrée dans l'OMC, la société chinoise se trouve désormais embarquée dans une modernisation forcée aux périlleuses conséquences sur l'emploi industriel, la stabilité rurale, les disparités provinciales, les inégalités sociales, la corruption des élites, le patrimoine urbain, etc.

FOYERS PROTESTATAIRES

Après l'étranglement du mouvement démocratique, au début des années 1990, la contestation orchestrée en fin de décennie, sur un mode quasi sacrificiel, par la secte bouddhiste-taoïste Fa Lun Gong a été muselée, en tout cas en apparence. Mais d'autres foyers protestataires couvent, notamment sous la forme d'un national-populisme qu'avivent en coulisses un courant de pensée anti-OMC où cohabitent patriotisme anti-américains et critiques de l'économie libérale. En cas de crise sociale aiguë, une jonction entre ces

intellectuels approximativement labellisés « nouvelle gauche », les strates les plus conservatrices de l'appareil et la base des nouveaux déshérités pourrait causer de rudes tracés à la direction du parti.

UNE RELÈVE DE GÉNÉRATION

Pour l'heure, le régime maintient néanmoins le cap de sa « réforme autoritaire », selon la formule d'un expert des affaires chinoises, le général Henri Eyraud. Celle-ci s'est traduite, pendant l'été 2001, par un retentissant discours du président Jiang Zemin habitant les patrons du secteur privé à intégrer le Parti communiste. Cette annonce n'est que le volet le plus spectaculaire d'un *aggiornamento* idéologique plus vaste. Alors que le parti voit sa base ouvrière s'éroder en raison des restructurations du secteur public, Jiang Zemin cherche à le revitaliser en l'adossant aux plus dynamiques des couches urbaines issues de la réforme économique.

A petites touches, Jiang Zemin s'emploie à théoriser l'avènement d'une sorte de capitalisme national-confucéen permettant au parti, omniprésent à défaut d'être omnipotent, de se régénérer. Le parallèle est troublant avec le compromis social élaboré par le Kuomintang nationaliste à Taïwan dans les années 1970. Ce modèle de développement pro-

prement chinois est étudié de très près à Pékin, bien que la suite de l'aventure – une démocratisation sonnante le glas du parti unique – ait de quoi lui inspirer quelque frayeur.

Au-delà des combinaisons politiques s'annonçant à l'automne 2002 autour du XVI^e congrès, qui scellera une relève de génération au sein de la direction suprême (Hu Jintao succédera à Jiang Zemin au poste de numéro un), c'est cette réécriture de l'identité du parti qui est le véritable enjeu des années à venir. Le pari du pouvoir est que l'entrée de plain-pied dans le monde, OMC ou JO, lui fournira un surcroît de légitimité permettant de consolider cette incertaine transition.

Dans cette stratégie, la normalisation du lien avec les Etats-Unis s'impose comme une contrainte inévitable. Celle-ci reste pourtant douloureusement vécue par les nouvelles élites, de plus en plus sensibles au nationalisme. De ce point de vue, le regain d'unilatéralisme de Washington, après le succès de sa campagne militaire en Afghanistan, qui se solde pour Pékin par une fragilisation de ses acquis stratégiques en Asie centrale, porte en germe de futures tensions. Le « grand saut » dans le monde est aussi une arme à double tranchant.

Frédéric Bobin

ADIEU 2001 L'unité affichée lors des premières années de la cohabitation laisse la place à un combat sans merci entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. ● LE PRÉSIDENT DE

LA RÉPUBLIQUE a, durant l'année, multiplié les attaques contre le premier ministre sans toutefois parvenir à le distancer dans les sondages. ● L'OPPOSITION enregistre, aux élec-

tions municipales des 11 et 18 mars, un gain net de quarante villes de plus de 15 000 habitants. La gauche se console avec Paris et Lyon. ● LE DIRECTEUR de cabinet de Lion-

nel Jospin, Olivier Schrameck, publie le 15 octobre *Matignon, rive gauche, 1997-2001*, livre dans lequel il dénonce la cohabitation. L'Elysée rappelle à l'ordre « le haut fonctionnaire » qui « ne saurait critiquer les hautes autorités de l'Etat ». ● LA COUR DE CASSATION a rendu, le 10 octobre, son « arrêt de principe » menaçant M. Chirac à titre provisoire.

La cohabitation « constructive » est devenue une bataille sans merci

Malgré la multiplication des affrontements au cours de cette dernière année d'exercice au pouvoir partagé, Jacques Chirac et Lionel Jospin ne sont pas parvenus à se distancer nettement dans les sondages

DÉSORMAIS, le combat sera sans pitié. Ils tiennent depuis 1997, l'un face à l'autre. Ils affichent une unité sans faille dès lors qu'il s'agit de porter la voix de la France dans les affaires internationales. Ils peuvent même parfois sourire, devant les photographes qui les mitraillent, côte à côte dans les sommets européens. Mais ils savent que cette dernière année pleine de leur cohabitation sera sans merci.

Déjà, Lionel Jospin, qui parlait autrefois avec respect du « président » dans ses réunions d'état-major, se permet désormais de parler, devant ses proches, de « l'Autre », lorsqu'il évoque Jacques Chirac. Le chef de l'Etat, lui, est convaincu que, face à ce premier ministre « qui n'a pas de nerfs », la meilleure stratégie sera celle du harcèlement.

Il a entamé son plan d'attaque dès les premiers jours de 2001 en répétant publiquement, lors des cérémonies des vœux qui ont lieu à l'Elysée, qu'il faut que l'année qui démarre soit une « année utile pour les Français ». « Les attentes sont grandes, assure-t-il, qu'il s'agisse de la sécurité, de l'éducation, de l'emploi, du pouvoir d'achat, des retraites, de l'environnement, de la qualité de la vie. » Le patron du Parti socialiste, François Hollande, peut bien s'interroger avec ironie sur « l'utilité » de ce président qui a perdu beaucoup de ses pouvoirs avec la défaite de 1997, le gouvernement est désormais fixé : M. Chirac ne laissera plus rien passer.

Dès le 13 février, après que le Conseil d'Etat eut évoqué les difficultés constitutionnelles que pose le projet de loi sur la Corse, le président refuse donc d'inscrire le texte issu des accords de Matignon à l'ordre du jour du conseil des ministres. Le 21 février, le chef de l'Etat en appelle à la « sagesse » du Parlement pour « amender » le projet de loi sur la Corse et le rendre « constitutionnel ».

Dans les jours précédents, il a reçu des journalistes par petits groupes en évoquant, à propos du dossier corse et de l'inversion du calendrier, les « combines » du gou-



« Le Monde » du 30 août 2001.

vernement. Le chef de l'Etat attend cependant le moment favorable pour attaquer plus avant. Car depuis les débuts de cette cohabitation forcée, jamais encore il n'a pu durablement « décrocher » dans les sondages ce premier ministre, qui reste populaire après quatre années de gouvernement.

JOSPIN TROTSKISTE

Les élections municipales de mars 2001 sont donc la première vraie bonne nouvelle pour l'Elysée. Car même si la droite a perdu le pouvoir à Paris et à Lyon, elle remporte quelques beaux succès, notamment face à des ministres en vue comme Elisabeth Guigou à

Avignon ou Jack Lang à Blois. M. Jospin continue pourtant de faire jeu égal avec Jacques Chirac dans les intentions de vote à la présidentielle.

Mais chacun attend désormais leur affrontement. Le 5 juin, *Le Monde* a publié une enquête sur le passé trotskiste du premier ministre. Jusque-là, M. Jospin avait toujours nié cet engagement. Cette fois, il est obligé de reconnaître publiquement, devant l'Assemblée nationale, qu'il a bien été un membre actif de l'Organisation communiste internationaliste (OCI). L'Elysée croit enfin tenir son arme. Le secrétaire général, Dominique de Villepin, est convaincu que l'aveu

sur son passé n'a pas soulagé M. Jospin mais l'a, au contraire, fragilisé. Aussitôt, la consigne est donnée à tous les lieutenants chiraciens de multiplier dans les médias les références à cette « formation politique passée ». Comme si le premier ministre se révélait être un élément de déstabilisation des institutions.

Mais le chef du gouvernement se bat. Le 13 juin, alors qu'il est une nouvelle fois interpellé, à l'Assemblée nationale, sur son passé, M. Jospin réplique : « J'ai peut-être tardé à m'expliquer devant des journalistes, c'est quand même moins grave que de tarder à s'expliquer devant des juges ! » Voilà qui

renvoie M. Chirac à ses propres fragilités.

Depuis que les juges se rapprochent du chef de l'Etat et de ses anciens affidés, les affaires sont en effet la principale difficulté du président. Face à cette menace, M. Chirac choisit de cogner... sur son adversaire politique. Dans son discours du 14 juillet, le président de la République dresse donc un véritable réquisitoire contre la poli-

sommet franco-espagnol à Perpignan, alors que M. Chirac va saluer ses supporteurs, M. Jospin, le visage fermé, confie au président du conseil général des Pyrénées-Orientales, Christian Bourquin : « Tu vois, Chirac, c'est ça. Il joue sur tous les registres de la communication. Il veut montrer à partir de deux images de Perpignan que la France entière est derrière lui. »

Le 15 octobre, Matignon a pour-

L'opposition sort requinquée des municipales

Les élections municipales des 11 et 18 mars ont tourné à l'avantage de l'opposition, qui enregistre un gain net de quarante villes de plus de 15 000 habitants. Cette vague bleue a permis à la droite de l'emporter notamment à Strasbourg (Bas-Rhin), Orléans (Loiret), Rouen (Seine-Maritime), Blois (Loir-et-Cher), Quimper (Finistère), Nîmes (Gard), Châteauroux (Indre), Lisieux (Calvados) ou encore Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Si la gauche se console avec deux victoires historiques à Paris et Lyon, le gouvernement de Lionel Jospin sort affaibli de ce scrutin : six ministres ont été battus parmi lesquels Elisabeth Guigou à Avignon (Vaucluse), Jack Lang (Blois) et Dominique Voynet à Dole (Jura). Le Parti communiste perd de nombreux bastions dont Nîmes, Argenteuil (Val-d'Oise) et Evreux (Eure). En revanche, les Verts s'affirment en gagnant à Saumur (Maine-et-Loire) et aux Mureaux (Yvelines).

tique du gouvernement. Sécurité, politique économique et sociale, tout est critiqué. Sur ses propres ennemis ? M. Chirac s'emploie à décrédibiliser l'enquête des juges sur ses voyages payés en liquide : tout cela « a fait pschiiit », lâche-t-il dans une formule. Le 18 juillet, le conseil des ministres est glacial comme la banquise...

COURSE MÉDIATIQUE

A la rentrée, la campagne devrait être lancée. Elle va cependant être différée par les attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis. Le président, placé de fait sur le devant de la scène, croit pouvoir distancer son premier ministre. Mais M. Jospin, une fois encore, n'est pas décroché. Entre les deux hommes, la course médiatique pour profiter des effets de l'union nationale née de la guerre s'engage. Le 11 octobre, lors du

tant préparé une surprise au président. Le directeur de cabinet de M. Jospin, Olivier Schrameck, publie un livre, *Matignon, rive gauche*, dans lequel il met notamment en scène M. Chirac utilisant, lors de l'affaire de la vache folle, des procès-verbaux de réunions ou de conseils interministériels pour réclamer avant le gouvernement l'interdiction des farines animales. La droite hurle au pamphlet. Dans le secret de son palais, le chef de l'Etat interroge tour à tour ses proches : « Vous croyez qu'en provoquant cet incident, Jospin cherche à quitter Matignon ? » Ce sera non.

Le 5 décembre, lors d'un entretien télévisé sur France 2, M. Jospin reconnaît qu'il sera un « candidat probable » à la présidentielle. Il reste désormais cinq mois avant l'affrontement final avec M. Chirac.

Raphaëlle Bacqué

Le livre d'Olivier Schrameck a fâché l'Elysée et agacé les éléphants du PS

À LA LIBRAIRIE La Hune, boulevard Saint-Germain, où Lionel Jospin vient flâner, de temps à autre, « on continue de vendre » le livre d'Olivier Schrameck, *Matignon, rive gauche, 1997-2001* (Seuil). Mais, ajoute aussitôt la librairie, « depuis le mois de décembre, le rythme s'est ralenti ». L'ouvrage du directeur de cabinet du premier ministre ne fait plus partie des « livres stars » depuis « une quinzaine de jours », explique-t-on, par ailleurs, au Seuil. La tempête politico-médiatique s'est calmée.

Annoncé dans les colonnes du *Monde* du 17 octobre, le récit du haut fonctionnaire s'est vendu à 100 000 exemplaires, en quelques semaines ! Ses quatre années passées dans l'ombre de M. Jospin ont davantage attiré les lecteurs que les aventures de la star du Loft de M6, Loana - Elle m'appelait... Miette (Pauvert). L'opération avait été préparée dans le plus grand secret, à la fin du printemps. Seul M. Jospin était dans la confidence : ni ses proches collaborateurs ni le premier secrétaire du PS, François Hollande, à peine évoqué dans les 189 pages de l'ouvrage, n'avaient été informés.

« ZORRO EST ARRIVÉ ! »

A la première personne, M. Schrameck raconte quelques temps forts de la cohabitation, comme l'épisode de la vache folle, lance des piques à l'encontre de l'ancien ministre de l'Intérieur, à

propos du dossier corse, et appelle de ses vœux la candidature de M. Jospin à la présidentielle.

Sans l'avoir lu, l'Elysée rappelait à l'ordre, dans un communiqué, le 16 octobre, le « haut fonctionnaire » qui « ne saurait critiquer les hautes autorités de l'Etat ». L'auteur pouvait-il rêver une meilleure publicité ?

Mais tous les ingrédients étaient réunis, involontairement cette fois-ci, pour agacer les éléphants socialistes. Consigne leur avait été donnée de ne pas dire un mot sur la perspective de la candidature de M. Jospin à l'Elysée. Et voilà que M. Schrameck brise le tabou, avec le feu vert de l'intéressé ! Cerise sur le gâteau, le livre a d'abord été adressé aux autres directeurs de cabinets ministériels avant d'être envoyé à leurs ministres respectifs. « Zorro est arrivé ! », persiflait Laurent Fabius, en marge du conseil des ministres, le 18 octobre...

Le premier ministre se serait-il, à son tour, agacé ? Interrogé sur l'« affaire Schrameck », le 5 décembre, sur France 2, M. Jospin a demandé que l'on laisse son directeur de cabinet « à sa place ». Peut-être M. Jospin a-t-il en tête cette remarque d'un dirigeant du PS : « Si on perd la présidentielle, on aura l'air malin pendant les législatives : la droite va distribuer la quatrième de couverture du livre de Schrameck. » On y lit que la cohabitation est « le pire des régimes »...

Clarisse Fabre

La Cour de cassation fixe le statut pénal du chef de l'Etat

SOUS le regard de Blanche de Castille, dont le portrait en majesté domine la grande salle de la Cour de cassation, la question de la responsabilité pénale du président de la République est définitivement passée de la théorie à la pratique. C'était le 5 octobre 2001. La plus haute juridiction française examinait, en assemblée plénière, le pourvoi formé contre un arrêt de la cour d'appel de Paris qui s'était opposée, dans une enquête visant une société d'économie mixte de la capitale - la Sempap -, à la convocation d'un témoin peu ordinaire : Jacques Chirac. L'affaire ne paraissait pas d'une gravité exceptionnelle, mais elle avait fourni le prétexte attendu pour trancher enfin la lancinante controverse qui menaçait d'affaiblir durablement le chef de l'Etat, cerné par les soupçons.

Pour M. Chirac, la fin de l'année 2000 avait été perturbée par un fantôme : celui de Jean-Claude Méry, dont *Le Monde* avait publié les accusations posthumes, enregistrées par cet ancien financier occulte du RPR sur une cassette vidéo filmée avant sa mort.

Stimulés par ce témoignage sorti du néant, les juges ont repris, prolongé et relancé leurs instructions. En 2001, les éléments à charge se sont accumulés, transformant peu à peu en justiciable potentiel le président jusqu'alors intouchable, protégé par une décision du Conseil constitutionnel de janvier 1999 qui lui garantissait un « privilège de juridiction » devant la Haute Cour de justice. Le 20 mars, le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, chargé du dossier des HLM de Paris, adres-

sait une convocation au président, en qualité de témoin.

La tempête qui s'ensuivait suscitait de premières escarmouches juridiques. L'Elysée dénonçait une « forfaiture » et une atteinte au principe constitutionnel de la « séparation des pouvoirs ». Or aucun texte ne prévoit ni n'interdit à un magistrat de solliciter le témoignage du chef de l'Etat ; mais en l'espèce, ce témoin-là n'était-il pas, déjà, un suspect ?

Le 3 avril, François Ciolina, ancien directeur général adjoint de l'office HLM de la capitale,

tes paraissait brutalement s'éclaircir, à la faveur d'une autre enquête : répondant aux questions de la brigade financière, l'agent de voyages attitré de M. Chirac et de sa famille admettait, le 20 juin, que les séjours à l'étranger qu'il organisait, entre 1992 et 1995, pour celui qui était alors maire de Paris, avaient été régulièrement payés en argent liquide. Les « enveloppes » lui étaient directement apportées par « des chauffeurs de la mairie », après de brefs échanges téléphoniques avec un secrétaire, voire avec M. Chirac lui-même...

La revanche de Bernadette, épouse Chirac

Il y a encore quelques années, elle se plaignait : « Que voulez-vous, en France, le président est veuf. » Aujourd'hui, Bernadette Chirac prend sa revanche. Forte de la popularité de son opération « Pièces jaunes », l'épouse du chef de l'Etat est devenue la coqueluche de la droite. En mars 2001, invitée par une dizaine de candidats de villes de province, du Havre à Avignon, elle apparaît comme la chef de file d'une campagne municipale que la droite croit difficile et ne sera créditée que de victoires.

Bernadette Chirac défend son mari, « injustement attaqué », et publie au mois d'octobre *Conversation* (éd. Plon), livre qui devient un best-seller en quelques semaines. A l'Elysée, où elle était jusque-là négligée, on reconnaît qu'« elle représente des permanences dans l'imaginaire des Français : la ténacité, la fidélité, la province, la distance à l'égard de l'Europe ». Après le président et sa fille, Claude, conseiller en communication à l'Elysée, il faudra désormais compter avec l'épouse.

confirmait partiellement les déclarations de Jean-Claude Méry et mettait expressément en cause, à son tour, le président de la République. « Méry m'a dit clairement qu'il amenait de l'argent au cabinet du maire [de Paris] et au RPR », rapportait-il.

Moins de trois mois plus tard, l'utilisation de ces sommes occul-

Dans les deux dossiers, les mêmes causes produisent des effets identiques : après le juge Halphen (le 25 avril), les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke se déclaraient « incompetents » (le 17 juillet) pour interroger le chef de l'Etat en qualité de « témoin assisté ». Durant les

semaines précédentes, la polémique avait gagné la hiérarchie judiciaire : saisis par les juges de l'affaire des voyages, le procureur et le procureur général de Paris s'opposaient publiquement sur la conduite à adopter face aux suspicions touchant le président. Le premier, Jean-Pierre Dintilhac, estimait « possible en droit » la convocation de M. Chirac ; le second, Jean-Louis Nadal, déclarait cette analyse « discutable ».

Lors de sa traditionnelle interview télévisée du 14 juillet, le président avait alors beau jeu de déplorer « une certaine confusion » dans l'organisation de la justice : cet embrouillamini procédural lui était profitable. C'est à ces pesantes incertitudes que la Cour de cassation s'était donné pour mission de mettre un terme. Cinq jours à peine après l'audience, elle rendait son « arrêt de principe » en menaçant M. Chirac, mais à titre provisoire seulement. « Les poursuites [contre le chef de l'Etat] ne peuvent être exercées pendant la durée du mandat présidentiel », indiquait la décision, précisant cependant que « la prescription de l'action publique [était] suspendue ».

Lancée par le député (PS) Arnaud Montebourg, l'hypothèse d'une mise en accusation du président devant la Haute Cour tombait d'elle-même. Quant à M. Chirac, son horizon s'était provisoirement éclairci. Tant qu'il exercera ses fonctions, il sera immunisé. A l'heure où il quittera l'Elysée, il aura rendez-vous avec les juges. Seule la date de la rencontre reste inconnue.

Hervé Gatteño

Les baisses d'impôts et les créations d'emplois ont soutenu une croissance défailante

Le chômage, qui avait reculé sans interruption depuis juin 1997, est reparti à la hausse en mai 2001

L'année 2001, qui devait s'achever sur une croissance de 2,1 %, a été marquée par un net infléchissement de l'activité par rapport à la période

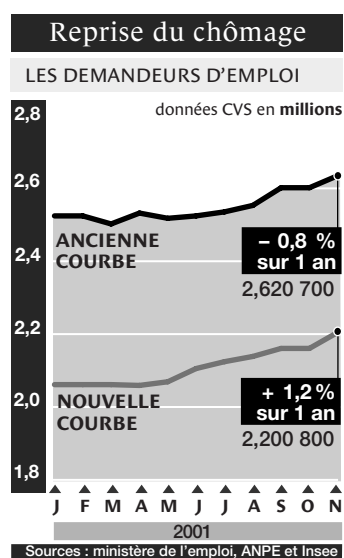
1998-2000. Le chômage, qui avait reculé de façon continue depuis juin 1997, est reparti à la hausse en mai. Les créations d'emplois dans le

secteur marchand se sont tassées, passant de 530 000 en 2000 à 190 000 en 2001. La France a mieux résisté que les Etats-Unis et l'Allemagne.

UN PEU moins de croissance, un peu plus de chômeurs : 2001 a illustré la bonne vieille règle qui veut qu'un ralentissement économique se traduise inmanquablement par une perte de dynamisme du marché du travail. Le scénario noir élaboré par les plus pessimistes, renforcés dans leurs analyses par les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, ne s'est pourtant pas réalisé : la France n'a subi ni récession ni explosion du chômage ; et avec une progression de 2,1 % du produit intérieur brut (PIB), elle est même restée dans le peloton de tête des grands pays industrialisés, alors que les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne, les trois premières économies de la planète, entraient en récession.

Mais que de déceptions par rapport aux grands espoirs de l'année 2000, où la croissance avait atteint 3,5 % ! Le mouvement de reprise de l'activité amorcé début 1997, qui avait donné son plein effet en 1999 et 2000, s'essouffle dès le début de l'année, contraignant le ministre de l'économie et des finances à réviser régulièrement sa prévision de croissance à la baisse : de 3,3 %, elle tombe à 2,9 %, puis à 2,5 %, avant de se stabiliser dans une fourchette de 2,5 % à 2 %. A la fin de l'année, la France entre même dans une phase de stagnation économique.

Cet essoufflement se traduit très vite par une dégradation du moral des ménages. Souci de ne pas dramatiser ou erreur d'analyse ? Début 2001, Laurent Fabius retarde le moment où il devra annoncer ces



mauvaises nouvelles, affirmant que la zone euro est protégée des « dommages collatéraux » provoqués par le marasme américain. Les faits démentent son analyse. D'autant qu'en Allemagne, premier partenaire commercial de la France, la récession s'installe au cours de l'été. Fin août, M. Jospin finit par en convenir : le rebond de l'activité en France dépend en partie d'une reprise outre-Atlantique.

Premières victimes de cette baisse de régime : le budget de l'Etat, dont le déficit s'alourdit pour atteindre 32,32 milliards d'euros (212 milliards de francs) au lieu de 28,26 milliards d'euros prévus, et surtout l'emploi. Entre mai et novembre,

plus de 130 000 chômeurs de plus sont inscrits à l'ANPE. Fin novembre, il y a plus de demandeurs d'emploi qu'un an plus tôt. Dans son budget 2002, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, doit redéployer ses crédits pour financer davantage de contrats emploi-solidarité et de stages, marquant la réapparition du « traitement social » du chômage sur le devant de la scène.

La perspective d'un retour au plein emploi à l'horizon 2010 reste crédible, assure le premier ministre. Mais il sait que, dans la campagne présidentielle, il aura plus de mal qu'il ne l'escomptait à s'appuyer sur son bilan (900 000 chômeurs de moins, 1,7 million de créations de postes). D'autant plus qu'au cours des « années Jospin » la progression du pouvoir d'achat et le reflux du chômage n'ont pas fait reculer le taux de pauvreté, selon l'Insee.

PAS DE NOUVELLE « CAGNOTTE »

Au moins M. Jospin peut-il avancer l'argument de la baisse des impôts. Elle ne fait pas l'unanimité au sein de la gauche plurielle, et, du PS au PCF en passant par les Verts, de nombreuses voix dénoncent l'influence grandissante du « social-libéral » Laurent Fabius au sein du gouvernement. Mais le plan triennal (2001-2003) de réduction de la pression fiscale (18,3 milliards d'euros), qui porte son estampille, arrive à point nommé pour soutenir l'activité et faire taire les critiques.

Entre la baisse de l'impôt sur le

revenu et la prime pour l'emploi versée à 9 millions de personnes modestes, le gouvernement allégera la facture des ménages de près de 40 milliards en 2001. Conjuguée à un recul de l'inflation (1,2 % à fin novembre) sous l'effet d'une baisse des prix du pétrole, cette politique fiscale permet de rendre du pouvoir d'achat aux ménages (+ 3,7 %).

En 2000, la vie du gouvernement avait été empoisonnée par l'affaire de la « cagnotte », au point de contribuer à la démission du prédécesseur de M. Fabius, Christian Sautter. Au moins y avait-il de l'argent à redistribuer ! En 2001, il n'y a pas de « trésor caché », prévient le ministre de l'économie, obligé de financer par redéploiement de crédits les mesures en faveur des hospitaliers, des policiers et des gendarmes.

L'année 2001 marque-t-elle un simple à-coup pour l'économie française, qui repartira ensuite sur un rythme de croissance de 3 % en moyenne par an ou annonce-t-elle un ralentissement durable ? Dans sa dernière note de conjoncture, publiée le 21 décembre, l'Insee estime que la progression du produit intérieur brut (PIB) sera limitée à 0,1 % au premier trimestre et à 0,4 % au deuxième, après avoir stagné au cours des trois derniers mois de 2001. Comme de nombreux conjoncturistes, les experts de l'Insee s'accordent sur une reprise courant 2002. Sans s'avancer sur sa date, ni sur son ampleur.

Jean-Michel Bezat

L'aveu de Lionel Jospin sur ses « relations » avec une formation trotskiste

IL A AVOUÉ parce qu'il souhaitait être candidat en 2002. Le 5 juin 2001, devant les députés réunis dans l'Hémicycle, deux heures après la parution du *Monde*, qui vient de retracer son parcours de près de vingt-cinq ans au sein de l'Organisation communiste internationaliste (OCI), Lionel Jospin a reconnu qu'il avait « noué des relations avec l'une des formations [trotskistes] dans les années 1960 » et maintenu des « contacts » avec le parti de Pierre Lambert après son entrée au Parti socialiste, en 1971. Le lendemain, sur Europe 1, il a refusé de dater sa prise de distance, que *Le Monde* fixait à 1986-1987. Depuis, dans *L'Express* puis sur LCI, M. Lambert, qui doit publier un livre en janvier, la situe implicitement en 1988.

A plusieurs reprises, Lionel Jospin avait nié ce passé. Le 5 juin, peu avant 15 heures, salle des Quatre-Colonnes, les députés jospinistes fidèles balayent d'ailleurs ce « secret politique » que *Le Monde* annonce à sa « une ». Lionel Jospin n'a-t-il pas expliqué dans les colonnes du journal, le 12 avril 1995, qu'il n'a « jamais été trotskiste, mais [que] la rumeur est née de la confusion avec [son] frère Olivier ? » Ses biographes, Florence Murraciale et Gérard Leclerc, rappor-

taient à nouveau, dans *L'Héritier rebelle* (Lattès, 1996), le déni de Lionel Jospin, qui renvoyait le témoignage d'Yvan Berrebi, camarade du futur premier ministre en 1970-1971, à une « rumeur », dont le propre est « de se perpétuer comme rumeur ».

L'« AMI OUBLIÉ »

En réalité, le premier ministre a été recruté et formé, au début des années 1960, lorsqu'il était élève de l'ENA, par l'un des fondateurs de l'OCI, Boris Fraenkel, intellectuel et militant inclassable. Après son départ du Quai d'Orsay, en 1968, Lionel Jospin milite activement à l'OCI sous le pseudonyme de « Michel ». Dans *Lionel* (Grasset, 2001), Claude Askolovitch raconte qu'il avait choisi ce nom d'emprunt en hommage à un « ami oublié », Michel Lautrec, éducateur dans la maison d'enfants que dirigeait Robert Jospin.

Michel Lautrec, aujourd'hui décédé, fut son meilleur ami à vingt ans, le parrain de son fils Hugo, et l'initia au trotskisme. Un jour pourtant, Michel Lautrec « renonce » à Lionel Jospin parce qu'il « n'aime simplement pas ce que devient son ami ». « Paris contre la banlieue, le pouvoir contre la pureté », tout les oppose désor-

mais. « Au sommet de l'appareil d'Etat, c'est trop », fulmine Michel Lautrec quand Lionel Jospin devient ministre en 1988.

Le premier ministre juge que tout cela est affaire « privée ». La gauche se montre pleine de mansuétude. Tout juste si quelques mitterrandistes revanchards osent une leçon de vertu. « On voudrait rêver d'un itinéraire plus clair », confie Roland Dumas au *Point* (du 22 juin), retournant à Lionel Jospin la formule que ce dernier avait employée, en 1994, après les révélations sur le passé vichyste de François Mitterrand. La « deuxième gauche » râle en silence.

Jean-Pierre Chevènement réécrit, furieux, l'histoire de la fédération socialiste de Paris, que les lambertistes ont prise au Ceres dans les années 1980. « Lionel Jospin est au bout de son destin », ose timidement François Hollande. Le premier ministre acquiesce à la certitude que les Français se moquent de l'affaire. « Il vaut mieux avoir un passé trotskiste qu'un avenir judiciaire », commente le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS). La campagne présidentielle est lancée.

Ariane Chemin

Le projet de loi sur le statut de la Corse a été adopté à une courte majorité

Les députés de l'opposition se sont abstenus, seuls Raymond Barre et François Léotard ont voté le texte

LE PROJET DE LOI sur le statut de la Corse a été adopté le 18 décembre, quelques jours avant Noël. Le président de la commission des lois, Bernard Roman, et le rapporteur, Bruno Le Roux, tous deux socialistes, ont sablé le champagne. Le texte, pourtant, n'a été voté qu'à une courte majorité de 21 voix, sans celle des quatre élus de Corse.

Les députés de l'opposition qui l'avaient approuvé en première lecture se sont abstenus, comme les communistes. Seuls l'ancien premier ministre Raymond Barre et l'ancien ministre de la défense François Léotard, d'origine corse, l'ont voté. Jean-Pierre Chevènement, candidat à l'élection présidentielle, continue à combattre un texte pourtant vidé d'une partie de sa substance. Le processus dit « de Matignon » prévoit, en effet, en 2004, après une révision constitutionnelle, une délégation de pouvoirs réglementaires et législatifs aux élus de l'île.

Saisi à la fin de l'année par les députés et sénateurs de l'opposition, le Conseil constitutionnel devait examiner, avant janvier 2002, les deux articles les plus controversés du texte. L'article 1 délègue à l'Assemblée de Corse, de manière expérimentale, un pouvoir d'adapta-

tion des règlements sous le contrôle du Parlement. L'article 7 généralise l'enseignement du corse à l'école maternelle et primaire. Personne, en revanche, en Corse et à Paris, n'a contesté le plan exceptionnel d'investissements (PEI), l'une des principales mesures économiques de la loi, qui prévoit d'injecter de 1,83 à 1,98 milliard d'euros (12 à 13 milliards de francs) dans l'économie insulaire, pendant quinze ans.

DIVERGENCES DE VUE

Une nouvelle fois, en cette année 2001, le dossier corse a suscité quelques passes d'armes entre l'Elysée et Matignon, et quelques couacs au sein de la majorité. Le 13 février, après que le Conseil d'Etat eut rendu un avis négatif sur l'avant-projet de loi, Jacques Chirac refuse de l'inscrire à l'ordre du jour du conseil des ministres et, pour prendre date sans s'opposer frontalement, retarde ainsi son examen d'une semaine.

Le gouvernement n'est pas à l'abri non plus de quelques divergences de vues ou de dysfonctionnements, notamment après qu'Indipendenza, qui regroupe désormais l'ensemble des familles nationalistes corses, a « suspendu », début octobre, son soutien au processus de Matignon. Lionel Jospin est

ainsi revenu, le 29 octobre, sur les déclarations du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qui avait promis deux jours auparavant, en Corse, l'aménagement rapide d'un quartier spécial à la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse) afin de permettre le regroupement des prisonniers nationalistes corses.

De même, dans la nuit du 27 au 28 novembre, ne voulant pas courir le risque d'une quelconque impopularité, le premier ministre impose au rapporteur du projet de loi sur la Corse, Bruno Le Roux (PS), et au président de la commission des lois, Bernard Roman (PS), un amendement présenté par les Verts et les communistes vidant de sa substance l'article 12 du texte, qui prévoyait des dérogations à la loi littoral.

L'ASSASSINAT DE M. SANTONI

Au même moment, l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, échoue à Ajaccio à faire du procès dit des « paillotes » – il est soupçonné d'avoir donné l'ordre d'incendier ces restaurants-guinguettes, au printemps 1999, en raison de leur installation illégale sur le domaine public – une affaire politique nationale. Une page se tourne.

Sur l'île, en revanche, les opposants nationalistes au processus de

Matignon, regroupés au sein de l'organisation clandestine Armata corsa, née en juin 1999, semblent victimes, depuis deux ans et demi, d'une opération de « nettoyage » systématique. Les assassinats se succèdent. Le 17 août 2001 au matin, l'ancien chef d'A Cuncolta, François Santoni, est criblé de balles à la sortie d'une réception donnée à l'occasion du mariage d'un ami.

Surnommé « l'iguane », ce militant de quarante et un ans, symbole de la prise de pouvoir des « militaires » sur les politiques, était l'interlocuteur privilégié de Charles Pasqua entre 1993 et 1995. Sans mandat d'élus, il n'avait pas apprécié, en décembre 1999, être tenu à l'écart du dialogue engagé par M. Jospin.

Dans son livre *Ce que nous sommes* (DCL/Ramsay), publié en novembre, le chef de file de Corsica nazionale, Jean-Guy Talamoni – qui cherche à lisser son image de politique sans cagoule –, lui-même victime d'un colis piégé au cœur de l'été, n'évoque pas son ancien rival et cette série d'éliminations, et récuse toute accusation sur les liens entre son mouvement et le milieu, lequel pourrait être lié à ces sanglants règlements de comptes.

Ar. Ch.

Alain Lipietz (Verts), candidat éphémère à la présidentielle

LES VERTS ont finalement choisi Noël Mamère pour être leur candidat à l'élection présidentielle. En juin, ils lui avaient préféré, de quelques voix, l'économiste Alain Lipietz, député européen. Mais à peine celui-ci désigné, ses déclarations sur l'inévitable amnistie des prisonniers nationalistes corses déclenchèrent une véritable crise au sein du parti écologiste, affaiblissant sa candidature. Les prises de position du député européen et la révélation de sa contribution, en 1989, au projet économique du mouvement nationaliste corse réveillèrent les clivages au sein du parti entre tenants de l'écologie historique et défenseurs de la culture gouvernementale.

Le 1^{er} octobre, le collègue exécutif décidait de consulter les militants sur le maintien d'Alain Lipietz dans la course à l'Elysée, et, le 29 octobre, les Verts investissaient à une large majorité Noël Mamère, qui, quinze jours plus tôt, affirmait pourtant de façon « irrévocable » ne pas vouloir être candidat.

Le gouvernement réforme les « fonds spéciaux »

INVOQUANT l'utilisation de fonds secrets perçus lorsqu'il était premier ministre pour justifier le paiement en espèces de voyages privés entre 1992 et 1995, Jacques Chirac a relancé, fin juin, la polémique sur l'utilisation des fonds spéciaux de l'Etat. Lionel Jospin a pris l'initiative de demander, le 4 juillet, au premier président de la Cour des comptes un rapport permettant un « examen d'ensemble » de ces fonds.

S'appuyant sur les conclusions de ce rapport, le gouvernement a présenté, le 14 novembre, une réforme qui a été votée et doit entrer en vigueur dès 2002. Seules désormais les dotations aux services de renseignement resteront secrètes. Les primes versées aux équipes des cabinets ministériels seront, quant à elles, inscrites sur les bulletins de salaire et soumises à l'impôt. Le débat sur les primes versées aux ministres a été renvoyé à la prochaine législature, le gouvernement ayant hésité, à moins de six mois des élections, à augmenter leur salaire ou à leur attribuer des primes défiscalisées.

Les licenciements économiques sont soumis à de nouvelles règles

DANS LE CADRE de la loi de modernisation sociale adoptée par le Parlement le 19 novembre, les règles du licenciement économique ont été modifiées. L'annonce, en avril, au lendemain d'élections municipales décevantes pour la majorité plurielle, de plans sociaux par Danone et Marks & Spencer a conduit le gouvernement à introduire de nouvelles mesures de protection de l'emploi.

Au terme d'une partie de bras de fer avec le PCF, qui exigeait des mesures fortes pour interdire les licenciements « boursiers », le gouvernement, soucieux de préserver sa majorité plurielle, finit en effet par accepter certaines des exigences communistes, dont notamment une définition plus restrictive du licenciement économique. Ce qui suscita un tollé dans le monde patronal et à droite. Les trois groupes de l'opposition RPR-UDF-DL à l'Assemblée nationale ont saisi le Conseil constitutionnel sur cette réforme.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME** : à la suite des attentats du 11 septembre, le gouvernement a proposé un nouveau dispositif antiterroriste, sous forme d'amendements au projet de loi sur la sécurité quotidienne. Définitivement adopté par le Parlement le 31 octobre, ce dispositif, applicable jusqu'à la fin 2003, autorise, sous certaines conditions, la fouille des véhicules et des domiciles, les palpations de personnes par les agents de sécurité privés, ou encore l'accès aux communications téléphoniques ou Internet, y compris lorsqu'elles sont cryptées. Plusieurs associations, dont la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature et celui des avocats de France, ont exprimé les plus vives réserves à l'égard de ces mesures.

■ **35 HEURES** : le gouvernement a assoupli, en septembre, le dispositif des 35 heures pour les entreprises de moins de vingt salariés, soumises à la loi au 1^{er} janvier 2002. Le contingent d'heures supplémentaires est relevé à 180 heures la première année, à 160 heures la seconde année, avant de revenir, en 2004, au régime commun des 130 heures.

Par ailleurs, les allègements de charges sociales ne seront pas suspendus en cas de difficultés « avérées » de recrutement, même lorsque les accords prévoient explicitement des embauches.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : depuis le 1^{er} octobre, le Medef et la CGPME ne siègent plus dans les caisses de Sécurité sociale. Les deux organisations patronales ont décidé de ne pas renouveler le mandat de leurs administrateurs en raison du désaccord avec l'Etat sur le financement des 35 heures, de l'absence de réforme des retraites et de l'incapacité des partenaires sociaux à peser sur la gestion de la « Sécu ».

Arnaud Montebourg (PS) veut saisir la Haute Cour du dossier Chirac



« Le Monde » du 30 mai 2001.

ADIEU 2001 L'année a été marquée par la résurgence de la mémoire de la guerre d'Algérie dans la société française. ● DÉBATS SUR LA TORTURE, commémoration de la

répression sanglante de la manifestation du FLN du 17 octobre 1961, retour sur le massacre des harkis en 1962 : le grand déballage de la mémoire a touché les 6 millions de

personnes dont l'histoire personnelle est mêlée à celle de l'Algérie. ● LE GÉNÉRAL AUSSARESSES a défrayé la chronique en avouant, dans *Le Monde* puis dans un livre, Servi-

ces spéciaux Algérie 1955-1957, avoir torturé et procédé à des exécutions sommaires. ● DES PROFESSEURS D'HISTOIRE témoignent de la difficulté d'enseigner la guerre d'Algérie.

● MOHAMMED HARBI, ancien dirigeant du FLN et historien, analyse les multiples causes du retour de la mémoire algérienne et ses répercussions dans l'Algérie d'aujourd'hui.

Quarante ans après, les Français osent regarder en face la guerre d'Algérie

Les aveux du général Aussaresses sur la torture, la commémoration de la répression du 17 octobre 1961 à Paris et la Journée nationale des harkis ont marqué le retour de la mémoire refoulée de la période 1954-1962. Le silence des politiques a conduit les défenseurs des droits de l'homme à saisir la justice

APRÈS VICHY, l'Algérie. Il avait fallu une quarantaine d'années pour que la France ose déchirer le voile de la collaboration. Délai de rigueur ? Loi du temps historique ? Il aura fallu le même délai pour que le pays consente à regarder en face sa dernière guerre coloniale, transformant de sombres pages d'Histoire en débats d'actualité.

Les fils de la mémoire avaient commencé d'être renoués dès juin 2000, avec la publication dans *Le Monde*, du témoignage d'une ancienne militante du FLN torturée en 1957 pendant la bataille d'Alger, Louise Ighilahriz. Les regrets exprimés ensuite par le général Massu avaient été suivis, à l'automne, par les premiers aveux du général Aussaresses sur l'utilisation de la torture et le recours aux exécutions sommaires. Ces propos ne constituaient pas, loin de là, une révélation : le livre *La Question*, d'Henri Alleg, a été publié en 1958. Mais pareille revendication de l'horreur par un haut responsable militaire, jusqu'alors quasi inconnu du public, déclenchait une vague de fond qui allait révéler le besoin des Français de sortir résolument de plusieurs décennies de refoulement.

2001 a ainsi vu rebondir le débat sur la torture, s'éclaircir certains aspects controversés de la guerre d'Algérie, éclabousser des personnages prestigieux. En juin, le général Maurice Schmitt, ancien chef d'état-major des armées (1987-1991), a été désigné par une Algé-

rienne comme ayant été son tortionnaire, accusations que l'intéressé a démenties tout en justifiant le recours à la torture. Et le rôle du président François Mitterrand, ministre de la justice pendant la bataille d'Alger, fermant les yeux sur les exécutions sommaires et approuvant nombre d'exécutions capitales de militants algériens, a été mis en lumière.

Le tabou sur la pratique courante des viols par les soldats français a été levé, notamment lors de l'attribution, en novembre, d'une pension d'invalidité à Mohamed Garne, un Français né du viol collectif de sa mère en 1959. Ce grand déballage de la mémoire a provoqué une réaction en chaîne, réveillant d'autres aigreurs. Celle des harkis abandonnés par le pouvoir gaulliste et massacrés par le FLN après les accords d'Evian de 1962. La « journée d'hommage national » qui leur a été consacrée, en septembre, a été l'occasion de mieux faire connaître cet épisode dramatique et ses séquelles.

Autre mémoire ravivée, celle des victimes algériennes de la répression policière de la manifestation pro-FLN du 17 octobre 1961 à Paris qui a donné lieu à un défilé commémoratif, à l'inauguration d'une plaque par le maire de Paris et à une intense activité éditoriale. Dans les deux cas, les responsabilités politiques, côté français comme côté algérien, ont été exposées, débattues.

Ainsi, 2001 a sonné l'heure du devoir de mémoire, du solde des comptes pour les six millions de personnes qui, anciens appelés, pieds-noirs, harkis, immigrés, porteurs de valise et descendants, ont, en France, l'Algérie à cœur. A chaque fois, le mécanisme est comparable : des confessions publiques, des demandes de commémoration ou de reconnaissance, voire de repentance se heurtent à la retenue des responsables politiques, plus soucieux de calmer les passions et de ménager des électors tiraillés par des mémoires contradictoires, que d'officialiser des vérités historiques qui éclaboussent leurs prédécesseurs.

Dans ce contexte, le général Aussaresses aura choisi d'être l'homme par qui le scandale arrive, au prix de l'étalage d'un stupéfiant cynisme. « C'est efficace, la torture, la majorité des gens craquent et parlent », déclare-t-il au *Monde* au début de mai. Ensuite, la plupart du temps, on les achevait. Il aurait fallu qu'on les refille à la justice, on l'a fait dans certains cas, avec Alleg et le docteur Hadjadj par



« Le Monde » du 3 mai 2001.

exemplé. Mais pour les autres, on n'avait pas le temps. Est-ce que ça m'a posé des problèmes de conscience ? Je dois dire que non. Je m'étais habitué à tout cela. »

Dans la foulée, l'ancien militaire publie un livre aux éditions Perrin, où il reconnaît notamment avoir assassiné, en 1957, l'avocat Ali Boumendjel et le responsable du FLN à Alger, Larbi Ben M'Hidi, deux exécutions dont le déroule-

ment était resté mystérieux. L'énormité des aveux, l'éloge public de la torture comme moyen de lutter contre les bombes du FLN, la revendication tranquille de l'exécution comme substitut à la justice suscitent l'émotion, non seulement chez les jeunes qui découvrent les dérives du « pays des droits de l'homme », mais aussi parmi les centaines de milliers d'anciens appelés qui ont été con-

frontés à ces réalités. En témoignent les nombreux courriers, appels téléphoniques, écrits intimes qui parviennent dans les rédactions.

Face à pareille émotion, les politiques eux-mêmes réagissent. Tandis que Lionel Jospin se dit « profondément choqué », Jacques Chirac s'affirme « horrifié » et demande des sanctions contre le général et la suspension de sa Légion d'honneur. Mais la reconnaissance publique et la condamnation de la torture par le président de la République et le premier ministre qu'attendent les douze signataires d'un appel lancé par le journal *L'Humanité* ne viendront pas. Le premier ministre estime ainsi que cette période ne relève « pas d'un acte de repentance collective », mais d'un « travail de vérité » mené par les historiens.

Faute de cette parole politique libératrice, les militants de la mémoire se sont tournés, bon gré mal gré, vers l'institution judiciaire. A elle d'amplifier le débat, de débusquer les vérités masquées, de rendre justice enfin aux victimes et à leurs survivants. Les multiples plaintes déposées tant à propos de faits de torture que du massacre des harkis ou du 17 octobre 1961 visent un objectif central : surmonter l'obstacle des lois d'amnistie qui, jusqu'à présent, a efficacement protégé les tortionnaires, les responsables de l'abandon des harkis ou de la répression policière de tout ennui judiciaire.

Plaidé, fin novembre, le procès

pour « apologie de crimes de guerre » visant le livre du général Aussaresses a vu un haut responsable militaire répondre de faits de torture pour la première fois depuis 1962. Mais le jugement, attendu pour le 25 janvier, aura une portée limitée puisqu'il sanctionnera des écrits et non les faits eux-mêmes. Les autres plaintes déposées pour « crimes contre l'hu-

Les multiples plaintes déposées visent un objectif central : surmonter l'obstacle des lois d'amnistie

manité » se donnent un objectif plus ambitieux mais aussi plus aléatoire : faire évoluer la jurisprudence de la Cour de cassation qui limite l'application de cette incrimination aux événements de la seconde guerre mondiale et faire reconnaître la torture en Algérie comme un crime imprescriptible. La vérité historique deviendrait alors vérité judiciaire et des coupables survivants pourraient être jugés. Il resterait encore à conquérir la vérité politique, de part et d'autre de la Méditerranée.

Ph. Be.

Les dates-clés

- **1^{er} novembre 1954.** 70 attentats et 7 assassinats marquent le début de l'insurrection armée en Algérie, alors composée de trois départements français.
- **Janvier 1957.** Le général Jacques Massu est investi des pouvoirs de police pour mener la « bataille d'Alger ». En dix mois, les réseaux de poseurs de bombes sont démantelés au prix d'un recours systématique à la torture.
- **17 octobre 1961.** A Paris, la manifestation organisée par le FLN contre le couvre-feu imposé aux « Français musulmans d'Algérie » par le préfet de police Maurice Papon est réprimée dans le sang.
- **18 mars 1962.** Les accords d'Evian marquent la fin de la guerre d'Algérie.
- **4 juillet 1962.** Début des exécutions et des enlèvements de pieds-noirs et de harkis (musulmans ayant combattu aux côtés de l'armée française) à Oran.

« Il faut tenir compte des mémoires, parfois blessées, des élèves »

LES COMMÉMORATIONS, révélations et procès relatifs à la guerre d'Algérie n'y auront rien fait. Face à la guerre en Afghanistan, face à l'intifada palestinienne, l'histoire du conflit algérien est passée au second plan des préoccupations des élèves. Dans l'échelle des sujets difficiles, de ceux qui risquent de faire surgir des tensions entre élèves ou avec l'enseignant, la guerre d'Algérie reste un thème délicat. Mais loin derrière le Proche-Orient.

« Mes élèves s'associent beaucoup plus aux combattants palestiniens qu'aux fellaghas des années 1950 », constate Marie-Claire Ruiz, professeur d'histoire-géographie dans un lycée qu'elle qualifie de « mélangé », à Reims (Marne). Une partie de ses élèves sont branchés sur la chaîne de télévision Al-Jazira, assure-t-elle. « Les réactions sont bien plus épidermiques à propos d'Israël. Ou, en géographie, lorsqu'on compare les pays riches et les pays pauvres et qu'ils découvrent, eux qui sont en ZEP, que la France figure dans la première catégorie ! », complète Véronique Poggioli, enseignante dans un collège classé zone d'éducation prioritaire (ZEP) à Charleville-Mézières (Ardennes).

Les horaires dévolus à l'histoire de la guerre d'Algérie – abordée en troisième et en terminale – ne permettent pas, de toute façon, d'y consacrer beaucoup de temps et de lancer de réels débats. « Nous traitons une période qui va de la première guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui », souligne Jean-Michel Harvier, professeur dans un collège en ZEP à Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne). Le tout avec, en moyenne, deux heures trente par semaine, y compris la partie géographique. « Cela nous laisse tout juste une heure sur l'année pour traiter la décolonisation en Algérie », indique-t-il. Les professeurs ont un peu plus de marge au lycée, les programmes de terminale débutant en 1939.

« LES HARKIS ? CE SONT DES TRAITRES »

Le plus difficile reste l'histoire des harkis. « Les positions peuvent être très tranchées chez les élèves, suivant qu'ils sont enfants de harkis ou d'immigrés algériens », constate Jean-Paul Clot, professeur de lycée à Grasse (Alpes-Maritimes). « Les harkis ? Ce sont des traîtres dans leur esprit », note Véronique Poggioli. « Harkis égale collabos, même s'ils ne savent pas à qui

correspond réellement le terme », relève Marie-Claire Ruiz. Si les avis sont tranchés, c'est aussi parce que les élèves, notamment au collège, sont encore assez jeunes, tempère Jean-Michel Harvier : « Ce sont des adolescents, souvent à fleur de peau. Ils peuvent avoir des visions très manichéennes. »

Les événements récents en Algérie compliquent le travail des enseignants. « Il ne faut pas tout mélanger. La guerre civile actuelle n'est pas une conséquence de la décolonisation. Mais c'est intéressant, par exemple, de faire le lien entre le FLN mouvement de libération et le FLN parti au pouvoir », explique Jean-Paul Clot. La demande des élèves est parfois contradictoire entre volonté d'occulter les violences actuelles et désir d'en débattre. « A nous de sentir si les élèves sont demandeurs », glisse Marie-Claire Ruiz. « On ne peut faire la classe en aveugle. Il faut tenir compte des origines géographiques et des mémoires, parfois blessées, des élèves », conclut Hubert Tison, enseignant à Paris, et secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire-géographie.

Luc Bronner

PROFIL

DES AVEUX ET UN LIVRE POUR TROMPER L'ENNUI

Pourquoi donc le général Aussaresses, homme de l'ombre, s'est-il décidé, à 82 ans, à apparaître en pleine lumière ? C'est par le fait du hasard et non par besoin de soulager sa conscience que cet ancien de la France libre, commandeur de la Légion d'honneur, est passé aux aveux, à l'automne 2000. Il y est venu en plusieurs étapes, essentiellement parce que l'occasion de parler lui était offerte et qu'il avait trouvé là un moyen de briser la monotonie de sa vie quotidienne. Diminué par l'âge et la maladie – mais gardant une excellente mémoire –, cet ancien des services secrets vivait sa vieillesse comme un naufrage.

L'Algérie n'aura été qu'un épisode relativement mineur dans la vie de Paul Aussaresses, comme en témoigne son « journal de bord ». En décembre 2000, soit un mois après avoir commencé à faire parler de lui dans les médias, il apporte un manuscrit au *Monde* espérant que ce bric-à-brac de notes, de photos et de documents dactylographiés, retiendra l'attention. Mais l'ensemble est

général Aussaresses repart, déçu. Mi-avril 2001, il réapparaît, alerte, prévenant qu'il s'approprie à publier un livre sur son expérience en Algérie. L'a-t-il écrit lui-même ? Non. L'ouvrage comporte-t-il des révélations ? Oui, deux en particulier, lâche-t-il avec indifférence : les circonstances de la mort de Larbi Ben M'Hidi, chef du FLN pour l'Algérois en 1957, et celles d'Ali Boumendjel, avocat engagé du côté des indépendantistes algériens. L'un et l'autre ne se sont pas suicidés, comme le veut la version présentée par l'armée française, mais ont été exécutés sur son ordre. Mesure-t-il alors la tempête qui vont provoquer ses révélations ? Nullement. Il n'a qu'un souci : qu'un éditeur s'intéresse enfin à d'autres épisodes de sa vie, bien plus marquants à ses yeux que toutes ces histoires d'Algérie et de tortures.

Services spéciaux Algérie 1955-1957 (Éd. Perrin) sort le 3 mai 2001. Le récit de ces crimes de guerre fait scandale, provoque un procès, tandis que l'on s'interroge : le général Aussaresses a-t-il des regrets ? Oui, en réalité, il en a un : d'avoir signé ce livre. Il vient de comprendre que l'épreuve est au-dessus des forces de sa famille, mais c'est trop tard. Désormais, il assumera.

Florence Beaugé

Mohammed Harbi, ancien dirigeant du FLN, historien

« La connaissance de l'Histoire permet d'engager une thérapie collective »

« Le recul du temps suffit-il à expliquer la résurgence de la mémoire de la guerre d'Algérie en France en 2001 ?

– Non, les causes de ce phénomène sont multiples : il y a d'abord eu le travail silencieux des anciens appelés, qui, traumatisés par cette guerre, sont sortis du refoulement, poussés par une nouvelle génération d'historiens. Parallèlement, les archives du service historique de l'armée de terre se sont ouvertes, des colloques ont été organisés, les journalistes ont travaillé. Des déterminants extérieurs se sont ajoutés, notamment le procès Papon, qui, confrontant la France à la mémoire de Vichy, a buté sur la mémoire algérienne lorsque le rôle de l'ancien préfet de police dans la répression du 17 octobre 1961 a été évoqué. Le fait que les élites politiques responsables des événements aient cédé la place à sans doute aidé ce travail de mémoire.

– Quel usage les Français peuvent-ils faire de ce débat ?

– L'essentiel est d'analyser les faits pour dépasser le stade des lamentations. La connaissance de l'Histoire permet d'engager une

thérapie collective afin que de tels horreurs ne se reproduisent pas. Les jeunes ont du mal à imaginer que la patrie des droits de l'homme a pu pratiquer la torture. Les manuels scolaires, qui n'intègrent pas l'histoire coloniale à l'Histoire de France, ne les aident guère. Or la France a gardé de son histoire coloniale des empreintes, notamment la présence de populations qui sont devenues françaises et dont l'intégration suppose une approche différente de son histoire.

– La connaissance du passé algérien peut-elle aider ou entraver cette intégration ?

– Avec le temps, le savoir procure beaucoup plus de sérénité que le refoulement. Mieux vaut reconnaître le dol pour cauteriser les plaies. Il reste qu'aujourd'hui un jeune Français issu de l'immigration peut vivre sa condition comme une continuité du fait colonial. Dans l'approche que les gouvernements ont des immigrés, le colonialisme n'est pas mort.

– En quoi le débat en cours peut-il nous aider à comprendre les événements algériens actuels ?



MOHAMMED HARBI

– L'Algérie a un rapport à la violence qui provient de la colonisation. Celle-ci est partie prenante de l'actuel état de barbarie, notamment parce que des élites ouvertes au monde ont été détruites. Pour autant, il serait arbitraire de rattacher purement et simplement la situation d'aujourd'hui à la colonisation. La société algérienne a, avec certaines formes de violence, un rapport qui lui est propre, comme en témoigne son histoire précoloniale.

» Les débats actuels en France forcent les Algériens à se poser des questions sur eux-mêmes plutôt

que de toujours chercher des responsables à l'étranger. Les gens commencent à penser que la société algérienne porte en elle des stigmates qu'elle doit éliminer. La guerre de libération a créé en Algérie un système barbare de représailles et de contre-représailles qui ne pouvait être stoppé par une loi d'amnistie et dont nous vivons encore les conséquences. Après 1962, la transformation du pays a été conçue comme une simple substitution : les nouvelles élites ont chassé les pantouffles du colonisateur et ont entretenu les mêmes types de rapports avec la population.

– Un travail de mémoire peut-il être entrepris en Algérie ?

– J'ai toujours pensé que Français et Algériens devaient écrire ensemble cette Histoire, comme les historiens français et allemands l'ont fait pour les guerres mondiales. Il est d'ailleurs impossible de faire autrement : si chacun s'enfonce dans l'histoire nationale, nous ne ferons que reculer. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

La loi sur la présomption d'innocence a modifié en profondeur la politique pénale

Critiquée de toutes parts et qualifiée de « loi pour les voyous », la réforme a fini par s'imposer

Un an après son entrée en application, la loi sur la présomption d'innocence a modifié en profondeur la politique pénale française. Objet de nom-

breuses critiques des policiers et des magistrats, en raison de la surcharge de travail qu'elle induit, elle fut aussi saluée comme une étape

décisive du progrès des libertés publiques. Sans être modifiée sur le fond, la loi pourrait connaître de simples adaptations

RAREMENT une loi aura connu une histoire aussi mouvementée en une seule année. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier, dans un contexte de grogne des policiers et des magistrats, inquiets de la surcharge de travail qu'elle allait entraîner, cette vaste réforme de la procédure pénale a été tour à tour saluée comme un progrès des droits de l'homme, puis vilipendée, à l'automne, au cœur d'une violente polémique sur le fonctionnement de la justice. Devant le tour politique que prenaient les événements, le gouvernement a commandé une évaluation au député (PS) de l'Essonne Julien Dray, qui devrait déboucher sur des ajustements de la loi en 2002.

Adoptée le 15 juin 2000 par le Parlement, la loi sur la présomption d'innocence a bouleversé en profondeur la procédure pénale française, dans le sens d'un plus grand respect des droits des personnes mises en cause par la justice. La loi, qui met en conformité le droit français avec les principes de la Convention européenne des droits de l'homme, constitue l'une des plus importantes réformes de la justice de ces vingt dernières années. Aux dispositions initialement voulues par le gouvernement sur la garde à vue ou l'instauration d'un juge des libertés et de la détention, les parlementaires ont en effet rajouté l'appel des condamnations de cour d'assises ou la réforme de l'application des peines pour les détenus.

Saluée comme un progrès pour les libertés publiques, la réforme s'est pourtant heurtée à de nombreuses résistances, et ce bien avant son application, le 1^{er} janvier

2001. Policiers et juges d'instruction redoutaient ainsi que certaines de ses dispositions n'alourdissent leur travail et retardent la conclusion de leurs enquêtes. La réforme a également buté sur la question des moyens : son entrée en vigueur a ainsi joué le rôle de détonateur de l'expression du malaise de la magistrature, qui souffre depuis plusieurs années de la pauvreté chronique de la justice. Contrairement à leurs usages, les juges ont organisé deux manifestations nationales, le 19 janvier et le 9 mars. D'une ampleur inégalée, ce mouvement a conduit le

tion dans lequel elle soulignait que la réforme était « correctement appliquée ». Depuis, la loi a produit ses premiers effets : comparativement à l'année 2000, les gardes à vue ont ainsi baissé de 5,23 %, tandis que le nombre de placements en détention provisoire a chuté de 18 %.

DES « ADAPTATIONS RAPIDES »

Ces évolutions, qui avaient été recherchées par le législateur, ont toutefois été soulignées comme un recul par les syndicats de policiers. Bien que rien ne soit venu étayer ce constat, les principales organisations

– la réforme d'être à l'origine de la remise en liberté, en décembre 2000, du truand multirécidiviste Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », soupçonné du double meurtre.

Très vite, la polémique a pris de l'ampleur, en prospérant sur le malaise réel des policiers. La mise en cause de la réforme, caricaturée en « loi pour les voyous », a notamment été relayée par l'opposition. Sur fond de pré-campagne électorale et de débats sur l'insécurité, la droite a alors réclamé l'abrogation de la loi, et ce bien qu'elle en eût approuvé les orientations, lors de son adoption, en juin 2000.

Les critiques sur les « dysfonctionnements » de la loi ayant trouvé des échos jusque dans les rangs de la majorité, le premier ministre a allumé un contre-feu en commandant à Julien Dray, le 21 novembre, un audit du volet policier de la loi. Dans la foulée, les partisans de la réforme, avocats, magistrats et associations de gauche, ont donné de la voix pour dénoncer « un nouveau recul des libertés sur fond de campagne sécuritaire ». Puis c'est l'opposition qui a finalement renoncé à abroger la réforme, le RPR et l'UDF ne proposant que des modifications à la marge du texte.

Dans son rapport à Lionel Jospin, remis mercredi 19 décembre, M. Dray ne recommande lui aussi qu'une série d'« adaptations rapides », destinées à faciliter le travail des policiers en garde à vue. Un an après son entrée en vigueur, la loi sur la présomption d'innocence, malgré toutes les polémiques qu'elle a suscitées, ne devrait donc pas être remise en cause.

Cécile Prieur

Policiers et gendarmes descendent dans la rue

La mort de deux gardiens de la paix, tués en service le 16 octobre au Plessis-Trévisé (Val-de-Marne), a suscité le plus important mouvement de contestation depuis dix ans parmi les forces de l'ordre. En un mois, des dizaines de milliers de policiers ont défilé à cinq reprises dans les principales villes de France, pour dénoncer le manque de moyens et de reconnaissance des pouvoirs publics, ainsi que le « laxisme » de la justice. Le 29 novembre, le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, mettait fin à la crise en revalorisant le salaire des gardiens de la paix.

Bravos pour la première fois l'esprit de discipline et les interdits de leur statut militaire, plusieurs milliers de gendarmes ont également manifesté leur profond mécontentement, quatre jours de suite, au début du mois de décembre, en réclamant dans la rue des créations d'emplois et des augmentations de salaires. Le 8 décembre, le ministre de la défense, Alain Richard, leur accordait une prime de 1 000 francs par mois.

gouvernement à programmer la création de 1 200 postes de magistrats supplémentaires d'ici à 2005, ce qui devrait porter leur nombre de 6 700 aujourd'hui à 8 000.

Après cette première vague de contestation, la loi sur la présomption d'innocence est progressivement entrée dans les mœurs des magistrats. En juin, la chancellerie publiait un premier bilan d'appli-

policières ont fait le lien entre l'application de la loi et l'augmentation de 10 % environ des statistiques de la délinquance générale.

Dès l'automne, la contestation des policiers s'est faite plus vive. Fin octobre, encore sous le choc de la mort de deux de leurs collègues, lors d'une interpellation sur un cambriolage qui a mal tourné, les syndicats de policiers ont accusé – à tort

Le maire de Paris dribble les lobbies et double la vitesse des bus parisiens

LA CATASTROPHE annoncée par certains n'a pas eu lieu : la circulation dans Paris n'est pas paralysée par la mise en service, depuis septembre 2001, des 30 premiers kilomètres du réseau de couloirs de bus protégés, voulu par Bertrand Delanoë, le nouveau maire (PS) de la ville. La baisse inattendue, au cours du mois de décembre, du niveau de la Seine, qui menaçait de déborder, a sans doute évité aux responsables du trafic automobile une situation qui aurait été rendue critique par la fermeture des voies sur berges au moment du grand rush vers les magasins.

Le lobby automobile n'a cessé pourtant de dénoncer le réaménagement de la voirie parisienne lancé par la nouvelle municipalité pour « réduire la place de la voiture ». Le 19 décembre, les représentants des entreprises de livraison ont encore demandé au maire de revenir sur la décision, votée la veille par le conseil de Paris, d'inscrire au budget 2002 40 nouveaux kilomètres de couloirs de bus – autant qu'en 2001. Quelques semaines auparavant, la Fédération française des automobiles-clubs était revenue à la charge pour demander « l'arrêt immédiat des travaux en cours et la destruction des banquettes de séparation ».

L'apparition, en plein été, de ces minitrottoirs de 70 centimètres de large, rue de Rivoli et boulevard de Sébastopol, les deux principales artères du centre de Paris, avait fait couler beaucoup d'encre. Quelques semaines après la fermeture d'une partie des voies sur berges, aussi symbolique que contestée, pendant un mois de juillet pluvieux et encore encombré, la réduction drastique de l'espace accordé aux automobilistes – et aux motocyclistes, eux aussi interdits de couloirs – a provoqué de nombreux mécontentements. Jean-Paul Proust, le préfet de police lui-même, attendait Bertrand Delanoë à son retour de vacances pour lui montrer que ces premiers couloirs, construits dans la hâte pendant l'été, péchaient par quelques détails et, en particulier, le peu de cas qui avait été fait des livraisons.

UN VÉRITABLE « MÉTRO DE SURFACE »

Il a donc fallu que le maire et Denis Baupin, son adjoint (Verts) chargé de la circulation, modifient en toute hâte la réglementation pour permettre aux magasins et aux bars du secteur d'être normalement approvisionnés. Mais les automobilistes se sont adaptés, beaucoup plus facilement que prévu, au rétrécissement spectaculaire de la chaussée disponible,

amputée de plus de 5 mètres, soit près de la moitié de la largeur de la rue de Rivoli. Sans doute parce que 15 % d'entre eux ont renoncé à les emprunter, leur vitesse a diminué d'à peine plus d'un demi-kilomètre/heure sur ces axes d'une année sur l'autre, alors que celle des bus y a augmenté de 20 % à 50 % selon les secteurs.

L'ensemble des habitants d'Ile-de-France, sondés par la RATP, se sont félicités à une écrasante majorité de cette nouvelle politique. Ils ont été largement entendus puisque 300 kilomètres de couloirs devraient être construits au cours des prochaines années, respectant ainsi l'engagement de campagne de M. Delanoë. Ces aménagements devraient permettre d'isoler complètement 17 lignes de bus dans Paris intra-muros pour en faire un véritable « métro de surface ». La prochaine mise en place des « quartiers verts », du plan vélo et des « espaces civilisés » vise également à réduire la part de la voirie réservée à l'automobile. « Ce qui a été réalisé en 2001 ne représente que 3 % de ce que nous allons faire en matière de circulation et de transports pour améliorer la qualité de la vie à Paris », affirme M. Baupin.

Christophe de Chenay

Les pères pourront prendre un congé de quatorze jours à la naissance de leur enfant

AVEC LA TRANSFORMATION du maigre « congé de solidarité familiale » de trois jours en un véritable congé de paternité de deux semaines, l'année 2002 marque une étape importante dans l'égalité parentale. Définitivement adoptée le 4 décembre 2001 à l'Assemblée nationale, la loi créant un congé de paternité avait été promise dès le mois de juin par le premier ministre, lors de la Conférence annuelle de la famille.

Cette évolution semblait s'imposer tant la politique familiale du gouvernement s'est attachée, depuis 1997, à renforcer l'égalité entre pères et mères et tant se creusait l'écart, en ce domaine, entre la France et bon nombre de ses voisins européens : les Danois bénéficient de deux semaines de congé de paternité depuis 1983... En juin 2000, le conseil des ministres européens des affaires sociales votait même une résolution sur la « participation équilibrée des hommes et des femmes à la vie professionnelle et à la vie familiale » qui encourageait les Etats membres à instaurer un congé de paternité digne de ce nom.

Ouvert à l'ensemble des actifs, qu'ils soient employés ou chômeurs, le tout nouveau congé de paternité (article L.122-25-4-1 du code du travail) permet aux pères de s'absenter durant quatorze jours tout en étant rémunérés à 100 % de leur salaire net, sous le plafond de la Sécurité sociale, soit 15 428 francs – les mères bénéficient de seize semaines d'arrêt pour leurs deux premiers enfants. Les adoptants disposeront également de quatorze jours, et les pères de jumeaux ou triplés de vingt et un jours.

Averti quinze jours au moins avant le début souhaité du congé, par lettre recommandée, l'employeur ne peut contraindre à un changement de date. Le congé doit néanmoins être pris dans les quatre mois suivant la naissance et ne peut être fractionné.

Mesure de portée à la fois symbolique et pratique, la création du congé de paternité a suscité des réactions très unanimement favorables. L'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui réunit la quasi-totalité des associations

familiales françaises, s'est réjouie, de même que les associations féministes et l'ensemble des syndicats. « Ce congé permet d'avancer sur la déspecialisation des rôles au sein du couple et donc sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Il peut surtout faire effet de levier pour changer en profondeur l'organisation du travail dans les entreprises », explique la sociologue Dominique Méda, auteur du *Temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles* (Flammarion, 2001).

ADHÉSION POPULAIRE

Un sondage réalisé en mai par la Sofres pour le ministère de la famille, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, témoignait d'une assez franche adhésion populaire : 69 % des pères disaient souhaiter disposer de ce congé paternel. Et 76 % des femmes affirmaient souhaiter que le père de leurs enfants en bénéficie.

La ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, s'est montrée plus prudente dans ses estimations, il est vrai cruciales pour jauger le coût (estimé à

700 millions de francs annuels) d'une mesure obtenue à l'arraché auprès du ministère des finances. Affirmant s'appuyer sur l'expérience des autres pays européens, la ministre a évalué à 40 % la proportion de pères qui se saisiraient effectivement, à la fin 2002, de cette nouvelle opportunité.

Certains salariés risquent en effet de subir dans leur entreprise des pressions les incitant à renoncer à leur droit. Seule voix négative à se faire entendre, le Medef a jugé cette mesure « à certains égards légitime », mais « sortie du chapeau alors que l'on n'arrive déjà pas à maîtriser les dépenses sociales ». Dans un document du 20 novembre sur la protection sociale, le vice-président de l'organisation patronale, Denis Kessler, écrivait même : « Les entreprises ne sauraient approuver des initiatives de type démagogique, comme celle de la création d'un congé de paternité (...) » De la création à l'usage généralisé, il risque donc de s'écouler encore quelques années.

Pascal Krémer

La Cour de cassation confirme l'arrêt Perruche et suscite une polémique

LA COUR DE CASSATION a confirmé, en 2001, sa jurisprudence dite Perruche, adoptée le 17 novembre 2000 et qui reconnaissait le principe d'une indemnisation aux enfants nés handicapés dès lors qu'en raison d'une faute médicale leur mère a été privée de la possibilité d'avorter. La haute juridiction a notamment accordé, le 28 novembre, une telle indemnisation à un enfant atteint d'une trisomie 21. Cette décision a relancé la polémique entre les détracteurs de l'arrêt Perruche, qui estiment que la Cour de cassation a affirmé l'existence d'un « préjudice de vie » du fait d'être né handicapé, et ses partisans, qui défendent le « respect effectif » de l'enfant handicapé.

Opposé à l'arrêt Perruche, Jean-François Mattéi, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, a déposé une proposition de loi, débattue le 13 décembre et qui disposait que « nul n'est recevable à demander une indemnisation du fait de sa naissance ». Le gouvernement a fait suspendre le débat et s'est engagé à proposer une solution législative au Parlement pour le 10 janvier 2002.

Le Conseil d'Etat suspend l'intégration des écoles Diwan au service public

L'INTÉGRATION au système public des écoles Diwan, pratiquant l'immersion en langue bretonne, a été suspendue le 30 octobre par le Conseil d'Etat saisi en référé par le Comité national d'action laïque (CNAL). Malgré cette suspension, le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a annoncé sa volonté de poursuivre le mouvement de rapprochement avec les écoles Diwan. Il a notamment fait adopter, dans le cadre du projet de loi de finances définitivement voté par l'Assemblée nationale le 19 décembre, l'intégration dans l'enseignement public des personnels gérés par Diwan. Le 10 novembre, près de 5 000 personnes s'étaient rassemblées à Quimper (Finistère) pour défendre le protocole signé avec l'Etat. Depuis 1977, les écoles Diwan, qui scolarisent 2 600 élèves, appliquent la méthode pédagogique de l'immersion. De la maternelle au CP, tous les cours sont dispensés uniquement en breton, et du CE1 à la terminale les enseignements se font en français et en breton.

Les rave-parties sont soumises à une obligation de déclaration

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a voté, mercredi 31 octobre, dans le cadre de la loi sur la sécurité quotidienne, un dispositif destiné à encadrer les *free parties*, les fêtes techno gratuites et clandestines. Cette réglementation devrait entrer en vigueur fin janvier, après la publication du décret d'application. Elle soumet l'organisation des « rassemblements exclusivement festifs à caractère musical » à une déclaration préalable en préfecture, sous peine d'une amende de 10 000 francs (1 524, 50 €) et de la saisie du matériel utilisé. Dénoncée par les raveurs comme « liberticide » et « anti-jeunes », la loi consacre le choix d'un encadrement juridique assorti d'un volet répressif, après des mois de tergiversations du gouvernement et de la majorité. Ce durcissement des pouvoirs publics s'est déjà traduit par des poursuites judiciaires plus nombreuses et plus sévères.

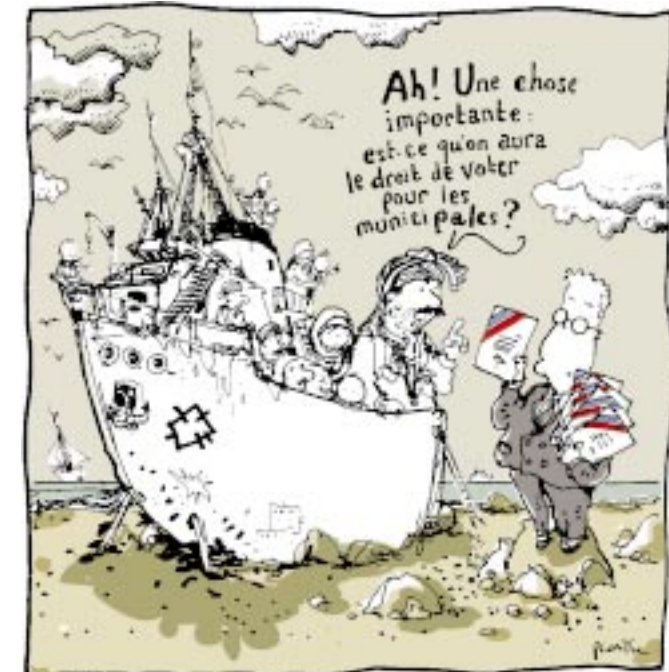
Le dossier des disparues de l'Yonne accumule les dysfonctionnements

NEUF MOIS après le rapport qui avait révélé une « succession de négligences » de la justice dans l'affaire des jeunes filles disparues dans l'Yonne, la procureure d'Auxerre a constaté, dans un rapport remis le 19 novembre au parquet général, la disparition de la « quasi-totalité » des dossiers clos par un non-lieu entre 1958 et 1982, dont ceux des « fugues » de jeunes filles. Par ailleurs, l'essentiel des poursuites contre Emile Louis, mis en examen en décembre 2000 pour enlèvements et séquestration, a été validé le 2 juillet par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Elle a considéré que les enlèvements des sept jeunes filles disparues entre 1976 et 1979 étaient prescrits, mais que, jusqu'à la découverte des corps, leur séquestration ne l'était pas. Deux d'entre eux ont été retrouvés sur les indications d'Emile Louis, qui dit avoir surpris un réseau de proxénètes en train de les enterrer.

Guy Georges condamné à perpétuité

SURNOMMÉ « le tueur en série de l'Est parisien », Guy Georges, trente-huit ans, a été condamné, jeudi 5 avril, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris, assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans – le maximum légal pour les crimes contre les majeurs. Il a été reconnu coupable de sept assassinats précédés de viols, commis entre 1991 et 1997, et de trois des quatre agressions qui lui étaient reprochées. Il a reconnu les faits, niés jusque-là, au septième jour d'un procès tendu, sous la pression notamment de ses avocats, M^{rs} Frédérique Pons et Alex Ursulet. « J'assume ce que j'ai fait », a indiqué Guy Georges juste avant le délibéré de la Cour, mais j'ai une haine contre la société, je leur en veux. La peine qu'on va m'infliger, c'est rien, rien du tout, moi je vais m'infliger une peine. »

900 réfugiés kurdes échoués dans le Var



« Le Monde » du 22 février 2001.

DISPARITIONS

Les frères Klossowski von Rola

De l'œuvre classique du peintre Balthus aux audaces littéraires et graphiques de l'écrivain

BALTHUS est mort le 18 février, Pierre Klossowski le 12 août. Au-delà de la coïncidence qui veut que les deux frères disparaissent la même année, reste l'étrangeté de leurs rapports, fort distants, et les connivences qui relient cependant leurs œuvres, les plaçant sous le signe de l'érotisme.

L'aîné, Pierre, est né le 9 août 1905, à Paris. Le cadet, Balthazar, à Paris encore, le 28 février 1908. Pierre, c'est Pierre Klossowski, écrivain, traducteur et dessinateur. Balthazar, c'est Balthus, peintre. Leur père, Erich Klossowski von Rola, héritier d'une famille d'origine polonaise, a plusieurs talents : peintre, décorateur de théâtre et historien d'art. Leur mère, Baladine Klossowska, reçoit son éducation picturale de Pierre Bonnard, avant d'entrer en poésie avec Rainer Maria Rilke. Ce dernier, en 1923, permet à Pierre de devenir le secrétaire de Gide, pour peu de temps. Deux ans plus tôt, il a préfacé *Mitsou, quarante images* par Balthus, premier ouvrage du très jeune artiste. Ainsi le poète joue-t-il un rôle décisif dans la vie des deux frères.

Néanmoins, dès cette période de leur vie – les années 1920 –, les points communs sont rares. Pierre suit les cours de l'École des hautes études, alors que Balthus se tient à l'écart des Beaux-Arts. Pierre a deux langues de prédilection, le latin et l'allemand. Il traduit Hölderlin et Virgile, Nietzsche et Tertulien, Wittgenstein et Suétone. Et encore Benjamin, Klee, Kafka – autant de pensées et d'œuvres centrales du XX^e siècle. Balthus, lui, préfère l'italien, qu'il apprend à Florence, chez Masaccio, et à Arezzo, chez Piero della Francesca. Aux livres de Segalen, il doit la découverte de l'Asie. Au Louvre, il copie Poussin. De cette comparaison, il est tentant de déduire que, vers vingt-cinq ans, chacun a choisi et que leurs choix sont très éloignés.

A l'aîné, la violence de la modernité ; au cadet, la sérénité de l'intemporel. L'œuvre du romancier et de l'essayiste ne fuit pas la complexité, trouvant dans l'obscurité les ressources poétiques que Bal-



COL. PART. PH. : ANDRÉ MORAIN, IN « PIERRE KLOSSOWSKI PAR JACQUES HENRI »

Portrait de Pierre Klossowski par son frère, Balthus (détail), 1956.

thus demande à la clarté et au détachement des lignes. Ce qui, dans la langue de Balthus, donne ceci : « *Je crois qu'il (Pierre) est beaucoup plus dans le vent que moi. Il a fait une série de portraits de contemporains célèbres comme Georges Bataille, André Gide plusieurs fois, et d'autres. Il a d'ailleurs fait aussi son portrait. Ce devait être dans les années 1940 ou 1950. C'est un personnage très curieux, mon frère. Il a commencé par entrer dans les ordres, puis il a traversé une grande crise religieuse, a failli devenir protestant, a été tenté par l'islam, s'est marié, puis s'est mis à dessiner aux crayons de couleur. Il prétend que son travail est fondé sur la scolastique ! Nos visions du monde sont complètement différentes.* » Pas un mot, ici, qui ne mériterait analyse.

La crise religieuse est avérée. Elle commence en 1939, conduit Pierre Klossowski à Hautecombe, au séminaire de Fourvière, puis, en 1943, au groupe Dieu vivant. Pendant ce temps, Balthus, connu par son exposition galerie Pierre en 1935,

est en Suisse, où sa peinture – paysages, nus, natures mortes – cultive les leçons de Vélasquez, de Courbet, de Corot. Ni les surréalistes ni Antonin Artaud ne le détournent de son but, allier réalisme et classicisme, fonder la description des choses dans une harmonie de lignes et de tons. En 1991, il nous disait : « *Le métier de peintre disparaît. Il n'y a presque plus personne qui le possède directement.* »

CONNIVENCES

Du « *métier* » si savant de Balthus aux « *crayons de couleur* » de Klossowski, l'un et l'autre ont mesuré leur éloignement, avec un sentiment d'irritation qui semble avoir été égal. Si Balthus – qui a peint peu de portraits – cite ceux de Pierre, il affecte d'ignorer l'essentiel de son œuvre, les compositions érotiques aux accessoires symboliques, aux gestes suspendus. Et Pierre n'a rien dit qui puisse passer pour la reconnaissance d'une admiration, encore moins d'une dette. On peut pourtant imaginer que l'exemple

de son cadet n'est pas pour rien dans sa vocation tardive de dessinateur, quand elle prend son ampleur, à la fin des années 1960.

Jusqu'à cette date, il n'y a qu'un Klossowski peintre, celui qui dirige la Villa Médicis depuis 1961 et auquel plusieurs grands musées ont rendu hommage, à New York, à Londres, à Paris. L'autre est écrivain et a reçu en 1965 le prix des Critiques pour *Le Baphomet*, après la « Trilogie de Roberte » – ainsi appelée du prénom qu'il a attribué à son épouse Denise –, et avant des essais, *Nietzsche et le cercle vicieux* et *La Monnaie vivante*. Ses lectures de Sade, ses références théologiques et mythologiques, les difficultés de son style font de lui un écrivain réputé rare et scandaleux, salué par Georges Bataille, Maurice Blanchot et Michel Foucault – autant d'auteurs que Balthus juge terriblement trop modernes à son goût.

Les connivences n'en existent pas moins. Elles sont biographiques : la première exposition des dessins de Pierre a lieu en 1956, cour de Rohan, où son frère a longuement vécu, et à l'initiative de Giacometti, très proche ami de Balthus. Elles sont iconographiques, avec décalage chronologique. Les œuvres de Balthus où sensualité, nudité, possession et voyeurisme dominant, datent des années 1930. Cette tonalité s'efface à mesure que le peintre gagne en respectabilité et vise au grand style. Chez son aîné, elle règne constamment, au risque même de lasser : étreintes adolescentes, scénographies sexuelles agrémentées de liens, de châtements et de métamorphoses animales. Jusqu'à ses ultimes dessins, Klossowski prend et reprend ces thèmes. On dirait qu'en eux se prolongent les passions et les pulsions communes aux frères Klossowski. Quoi qu'ils aient prétendu, leurs « *visions du monde* » n'étaient pas « *complètement différentes* ». Il se pourrait même que, le temps passant, elles apparaissent aux historiens de plus en plus proches.

Philippe Dagen

Fayçal Husseini

« Gentleman » nationaliste palestinien

IL AVAIT l'allure d'un seigneur, et ce n'était pas qu'une allure. Il était l'héritier d'une des plus vieilles familles de Jérusalem, et cette ville aura été au cœur de ses combats. Il ne méprisait ni n'insultait l'adversaire, et, en Israël même, certains, les plus clairvoyants, le respectaient pour ce qu'il était : un nationaliste palestinien sans concession, mais sans haine aucune ; un homme aux convictions dures comme la pierre de Jérusalem, mais prêt au compromis territorial. Fayçal Husseini, mort d'une crise cardiaque jeudi 31 mai lors d'un voyage à Koweït, était l'une des plus hautes figures du nationalisme palestinien.

Il était quasiment né dans la lutte nationale. C'est le petit neveu du grand mufti de Jérusalem, Haj Amin Al Husseini, de triste réputation (il fit alliance avec les nazis), mais le fils d'Abdel Qader Al Husseini, chef militaire de noble réputation, qui mourut les armes à la main dans les combats de 1948 sur le Castel, l'une des collines bordant Jérusalem. Il voit le jour en juillet 1940 à Bagdad, fréquente l'Académie militaire du Caire et suit vite les traces de son père : il devient à Beyrouth, Bagdad, Damas, l'un des cadres militaires du Fatah de Yasser Arafat. Mais, au lendemain de la victoire d'Israël sur les armées arabes en juin 1967, il présente que la bataille se déroulera non plus de l'extérieur, mais à « l'intérieur » : dans la partie orientale de la Ville sainte, dans la bande de Gaza et dans la Cisjordanie, trois territoires qu'occupe désormais Israël.

CE SERA JÉRUSALEM

Contre la ligne majoritaire dans l'OLP, Fayçal Husseini gagne clandestinement Jérusalem, « sa » ville. Il disait : « *Ma famille a vécu à Jérusalem depuis huit siècles. Mon rapport à cette ville est culturel, religieux, familial.* » Divisée en 1948, selon la ligne de cessez-le-feu, Jérusalem est dans sa partie orientale contrôlée par Hussein de Jordanie jusqu'en 1967 ; le roi empêché les juifs de venir prier au mur des Lamentations, un des lieux les plus sacrés du judaïsme ; il n'imagine pas non plus de concéder une quelconque souverai-

neté palestinienne sur la ville. Les Israéliens réunissent Jérusalem lors des combats de 1967, veulent en changer l'équilibre démographique à leur profit, en faire pour toujours la capitale d'Israël. Le mouvement national palestinien a compris qu'il devait s'émanciper de la tutelle que les régimes arabes veulent exercer sur lui : il lui faut ancrer son combat dans une ville, s'appuyer sur une cité forte et riche en symboles mais qui ne soit ni Damas, ni Bagdad, ni Le Caire.

Ce sera Jérusalem. Et Fayçal Husseini va être, largement, l'homme de cette bataille complexe – à la fois contre Israël et contre les notables projordanien. Il va incarner la résistance à la volonté d'Israël d'assurer une emprise totale sur la ville ; de multiplier les obstacles destinés à décourager la population palestinienne. Fayçal Husseini a remporté nombre de succès. Si les Israéliens ont cerné Jérusalem de quartiers juifs, la proportion de Palestiniens dans la Ville sainte est passée de 27 % en 1967 à 30 % aujourd'hui. Husseini transforme Orient House, l'une des demeures ancestrales de sa famille, en bureau officieux de l'OLP sous couvert d'un Centre des études arabes de Jérusalem-Est.

L'homme, qui est en fait le représentant de Yasser Arafat à Jérusalem, a le visage plein, souriant, l'autorité naturelle ; il est tout d'élégance morale et de courtoisie sereine. Il accepte volontiers le dialogue avec les Israéliens, sans jamais se départir de la ligne que va petit à petit adopter l'OLP : un Etat palestinien sur tous les territoires occupés en 1967. Il prouve son courage dans nombre de manifestations ; il est maintes fois mis en prison, où il lit en hébreu les romanciers israéliens contemporains. Inspirateur de la première Intifada, plus tard membre des instances dirigeantes de l'OLP et « ministre » de l'Autorité palestinienne pour Jérusalem, il ne contestera jamais Yasser Arafat, même s'il lui est arrivé d'être en désaccord avec le « *chairman* ». Fayçal Husseini était un homme de principes.

Alain Frachon

Gilbert Trigano

De la Résistance au Club Méditerranée

GILBERT TRIGANO s'est éteint dans la nuit du 3 au 4 février. Il avait quatre-vingts ans. Il laisse derrière lui l'une des réalisations commerciales les plus emblématiques et les plus originales du « génie français » : le Club Méditerranée.

Né le 28 juillet 1920 à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), dans une famille de commerçants juifs originaires d'Algérie, le jeune Gilbert est contraint, faute de moyens financiers, d'arrêter ses études après son brevet. Il espère alors se consacrer à sa passion : le théâtre. Ses copains ont pour nom Jean Carmet, Serge Reggiani, Jean-Marc Thibault, Daniel Gélin. De cours d'art dramatique en auditions, Gilbert rejoint le cours Simon, au printemps 1939. Mais la guerre brise les rêves de carrière théâtrale de Gilbert Trigano.

Commence alors une deuxième vie. Sa famille étant réfugiée en Ariège, il rejoint la Résistance, avec son frère André, puis l'organisation communiste des Forces unies de la jeunesse patriotique. Le jeune Gilbert rédige et transporte des tracts et des journaux clandestins. « *Je n'ai jamais considéré que j'avais pris des risques sérieux. Ce n'est pas en transportant de la littérature subversive, fût-ce la sienne, qu'on peut être un héros* », relativise-t-il dans son livre *La Saga du Club*, écrit avec son fils Serge en 1998. De ces années sombres, il sort animé d'une nouvelle vocation, qui fera elle aussi long feu : le journalisme. A la Libération, il devient rédacteur à *L'Avant-Garde*, organe de la Jeunesse communiste, puis grand reporter à *L'Humanité*. Des articles « caviardés » parce qu'ils n'étaient pas dans la ligne du Parti le pousseront à démissionner dès 1948.

A vingt-cinq ans, Gilbert rejoint l'entreprise familiale de toile de tente, au moment où celle-ci devient le fournisseur attiré du tout nouveau Club Méditerranée, un concept imaginé en 1950 par un certain Gérard Blitz, diamantaire anversois et champion de water-polo, qui voulait lancer une formule où les clients pour-

raient faire « *ce qu'ils voudront, quand ils voudront, comme ils voudront* ». En 1953, Gilbert est bombardé directeur financier d'une structure qui perd son statut associatif pour devenir une société commerciale. Une nouvelle offre de vacances « tout compris » est proposée autour d'un village brassant les classes sociales, où le tutoiement sera de rigueur entre clients et animateurs. Il faudra presque vingt ans pour faire décoller la formule, immortalisée, sous la forme d'une caricature, par le film *Les Bronzés*.

« GENTILS MEMBRES »

Dès 1960, le Club faillit faire faillite. C'est Edmond de Rothschild qui le sauvera, en prenant 35 % du capital pour 10 millions de francs. Gilbert est nommé PDG en 1963. Les tentes laissent la place aux fameuses cases, elles-mêmes remplacées progressivement par des constructions en dur. En 1969, Gérard Blitz se retire, laissant Gilbert seul aux commandes. De 250 000 au début des années 1960, les clients, les gentils membres (« GM »), passent à 700 000 en 1979. Commence alors une lente phase de déclin, d'abord insensible tant le Club Med s'est bâti une image positive et exclusive.

Gilbert laisse la direction du Club en 1987 à son fils Serge, mais celui-ci reconnaît qu'il n'ose pas « *couper les ponts avec le passé* » pour moderniser une formule qui vieillit. En 1991, l'entreprise affiche des pertes. En 1992, elle subit un drame qui traumatisera les Trigano : un avion vétuste, affrété par le Club, s'écrase au Cap Skirring (Sénégal), faisant trente-neuf morts. Les Trigano père et fils, depuis longtemps minoritaires dans le capital, seront débarqués de leur entreprise, en 1997, par des actionnaires emmenés par les Agnelli (Fiat), qui nomment Philippe Bourguignon, précédemment sauveur d'EuroDisney, à la présidence du Club Med.

Pascal Galinier

PARMI LES « grands » qui ont quitté ce monde en 2001 :

Johan Van der Keuken, cinéaste et photographe néerlandais, réalisateur d'une cinquantaine de films, surtout des documentaires, à l'âge de soixante-deux ans, le 7 janvier ; **Laurent-Désiré Kabila**, président de la République démocratique du Congo, assassiné à l'âge de soixante et un ans, le 16 janvier ; **Charles Mérioux**, président de l'Institut Mérieux de 1937 à 1967, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 19 janvier ; **Jacqueline Piatier**, directrice du « Monde des livres » de 1967 à 1983, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 20 janvier ; **Guy Tréjan**, comédien, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 25 janvier ; **Jean-Pierre Aumont**, comédien, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 30 janvier.

Iannis Xenakis, compositeur, mathématicien et architecte d'origine grecque, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 4 février ; **Pierre Faure**, PDG du groupe d'électronique Sagem, à l'âge de cinquante-neuf ans, le 6 février ; **Charles Trenet**, chanteur, poète et musicien, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 19 février ; **Robert Enrico**, réalisateur, à l'âge de soixante-neuf ans, le 23 février ; **Arturo Uslar Pietri**, écrivain vénézuélien, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 26 février.

Jean Bazaine, peintre, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, le 4 mars ; **Ninette de Valois**, chorégraphe britannique, fondatrice du Royal Ballet, à l'âge de cent deux ans, le 8 mars ; **Robert Ludlum**, écrivain américain auteur de romans d'espionnage, à l'âge de soixante-treize ans, le 12 mars ; **Lokenath Bhattacharya**, écrivain bengali, à l'âge de soixante-treize ans, le 24 mars ; **John Lewis**, pianiste de jazz américain, fondateur du Modern Jazz Quartet, à l'âge de quatre-vingts ans, le 29 mars ; **Jean-Marc Bory**, comédien, à l'âge de soixante-sept ans, le 31 mars.

Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit depuis 1948, à l'âge de soixante-quinze ans, le 9 avril ; **Jean-Pierre Quélin**, rédacteur en chef adjoint au *Monde*, à l'âge de soixante ans, le 10 avril ; **Maurice Doublet**, préfet de Paris puis de la région Ile-de-France de 1966 à 1975, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le

14 avril ; **Robert Paparemborde**, ancien international de rugby, à l'âge de cinquante-deux ans, le 18 avril ; **André du Bouchet**, poète, à l'âge de soixante-seize ans, le 19 avril ; **Giuseppe Sinopoli**, compositeur et chef d'orchestre italien, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 20 avril ; **Maurice Auré**, président de la Société générale de 1973 à 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 20 avril.

Jacques de Bourbon-Busset, diplomate et écrivain, de l'Académie française, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 7 mai ; **Marie Cardinal**, écrivain, à l'âge de soixante-douze ans, le 9 mai ; **Mauro Bolognini**, réalisateur italien, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 14 mai ; **Jean-Philippe Lauer**, égyptologue, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, le 15 mai ; **Jacques-Louis Lions**, mathématicien, ancien président de l'Académie des sciences, à l'âge de soixante-treize ans, le 17 mai ; **Alberto Korda**, photographe cubain, à l'âge de soixante-douze ans, le 25 mai.

Le roi **Birendra** du Népal, tué à l'âge de cinquante-cinq ans, le 1^{er} juin ; **Anthony Quinn**, acteur américain, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 3 juin ; **Victor Paz Estensoro**, ancien président bolivien, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, le 7 juin ; **Josée Doyère**, journaliste au *Monde* de 1954 à 1995, à l'âge de soixante-dix ans, le 9 juin ; le cardinal **Pierre Eyt**, archevêque de Bordeaux, à l'âge de soixante-sept ans, le 11 juin ; **Jean-Marc Théolleyre**, ancien chroniqueur judiciaire et figure historique de la rédaction du *Monde*, à l'âge de soixante-seize ans, le 12 juin ; **Henri Alekan**, chef-opérateur, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 15 juin ; **René Dumont**, écrivain tiers-mondiste et initiateur de l'écologie politique en France, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, le 18 juin ; **John Lee Hooker**, chanteur et guitariste américain, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 21 juin ; **Roger Théron**, ancien directeur de *Paris-Match*, à l'âge de soixante-seize ans, le 23 juin ; **Igor Barrère**, producteur et réalisateur de télévision, à l'âge de soixante-neuf ans, le 24 juin ; **Maurice Estève**, peintre, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, le

27 juin ; **Jack Lemmon**, acteur américain, à l'âge de soixante-seize ans, le 28 juin.

Morris, dessinateur belge du héros de bande dessinée Lucky Luke, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 16 juillet ; **Eudora Welty**, écrivain américaine, dernière survivante de la génération des grands écrivains du Sud américain, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 23 juillet ; **Guy Hermier**, député communiste des Bouches-du-Rhône, l'un des artisans de la « refondation » du PCF, à l'âge de soixante et un ans, le 28 juillet.

Jorge Amado, écrivain brésilien, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 6 août ; **Jean Dorst**, directeur du Muséum national d'histoire naturelle de 1976 à 1985, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 8 août ; **Jacques Kerchache**, grand connaisseur des arts primitifs, à l'âge de cinquante-huit ans, le 8 août ; **Philippe Léotard**, comédien, chanteur et poète, à l'âge de soixante ans, le 25 août.

Christian Barnard, chirurgien grec d'origine sud-africaine, pionnier de la greffe du cœur, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 2 septembre ; **Ahmed Chah Massoud**, chef militaire de l'Alliance du Nord afghan, assassiné à l'âge de quarante-huit ans, le 9 septembre ; **Isaac Stern**, violoniste américain, à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 22 septembre.

Mongo Beti, écrivain camerounais, à l'âge de soixante-huit ans, le 8 octobre ; **Jean Danet**, comédien et metteur en scène, créateur des Tréteaux de France, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 16 octobre ; **Micheline Ostermeyer**, ancienne athlète olympique et pianiste accomplie, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 17 octobre ; **Philippe Clévenot**, comédien, à l'âge de cinquante-neuf ans, le 18 octobre ; **Roger Coggio**, comédien, metteur en scène et réalisateur de films, à l'âge de soixante-sept ans, le 20 octobre ; **Jacques de Barrin**, journaliste au *Monde* de 1969 à 1996, à l'âge de soixante-trois ans, le 21 octobre ; **Albert Ducrocq**, chroniqueur des riches heures de la conquête spatiale, à l'âge de quatre-vingts ans, le 22 octobre ; **Guy Schoeller**, éditeur qui avait fondé et dirigeait la collection « Bouquins » chez Robert Laffont, à l'âge de quatre-vingt-six ans,

le 24 octobre ; **Régine Cavagnoud**, championne de ski, à l'âge de trente et un ans, le 31 octobre.

Jeannette Thorez-Vermeersch, ancienne responsable communiste et veuve de Maurice Thorez, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 5 novembre ; **Frédéric Pottecher**, ancien chroniqueur judiciaire à la radio et à la télévision, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, le 13 novembre ; **George Harrison**, chanteur et guitariste britannique, l'un des quatre Beatles, à l'âge de cinquante-huit ans, le 29 novembre.

Jean-Pierre Chabrol, écrivain, à l'âge de soixante-seize ans, le 1^{er} décembre ; **Roger Pic**, photographe, à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 3 décembre ; **Peter Blake**, navigateur néo-zélandais, vainqueur de la Coupe de l'America en 1995 et en 2000, tué à l'âge de cinquante-trois ans, le 5 décembre ; **Pierre de Bénouville**, compagnon de la Libération et ancien député de Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 5 décembre ; **André Balland**, éditeur et écrivain, à l'âge de soixante-seize ans, le 12 décembre ; **Jean Richard**, comédien et homme de cirque, à l'âge de quatre-vingts ans, le 12 décembre ; **Claude Santelli**, réalisateur et producteur d'émissions télévisées, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 14 décembre ; **Stefan Heym**, écrivain allemand qui fut une grande figure de la RDA, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 16 décembre ; **Martha Mödl**, cantatrice allemande, célèbre interprète de Wagner, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 17 décembre ; **Gilbert Bécaud**, chanteur compositeur, à l'âge de soixante-quatorze ans, le 18 décembre ; **Léopold Sédar Senghor**, président du Sénégal de 1960 à 1980, poète, membre de l'Académie française, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, le 20 décembre ; **Jacques Mauclair**, comédien et metteur en scène, créateur de nombreuses pièces de Ionesco, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 20 décembre ; **Jacques Mayol**, premier plongeur à descendre en apnée, en 1983, à une profondeur de 105 mètres, à l'âge de soixante-quatorze ans, le 22 décembre. **Marcel Niedergang**, ancien grand reporter au *Monde*, spécialiste de l'Amérique latine, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 28 décembre.

Le 8 octobre, le maire de New York serrant les mains de ses admirateurs sur la V^e Avenue lors de la parade du « Columbus Day ».

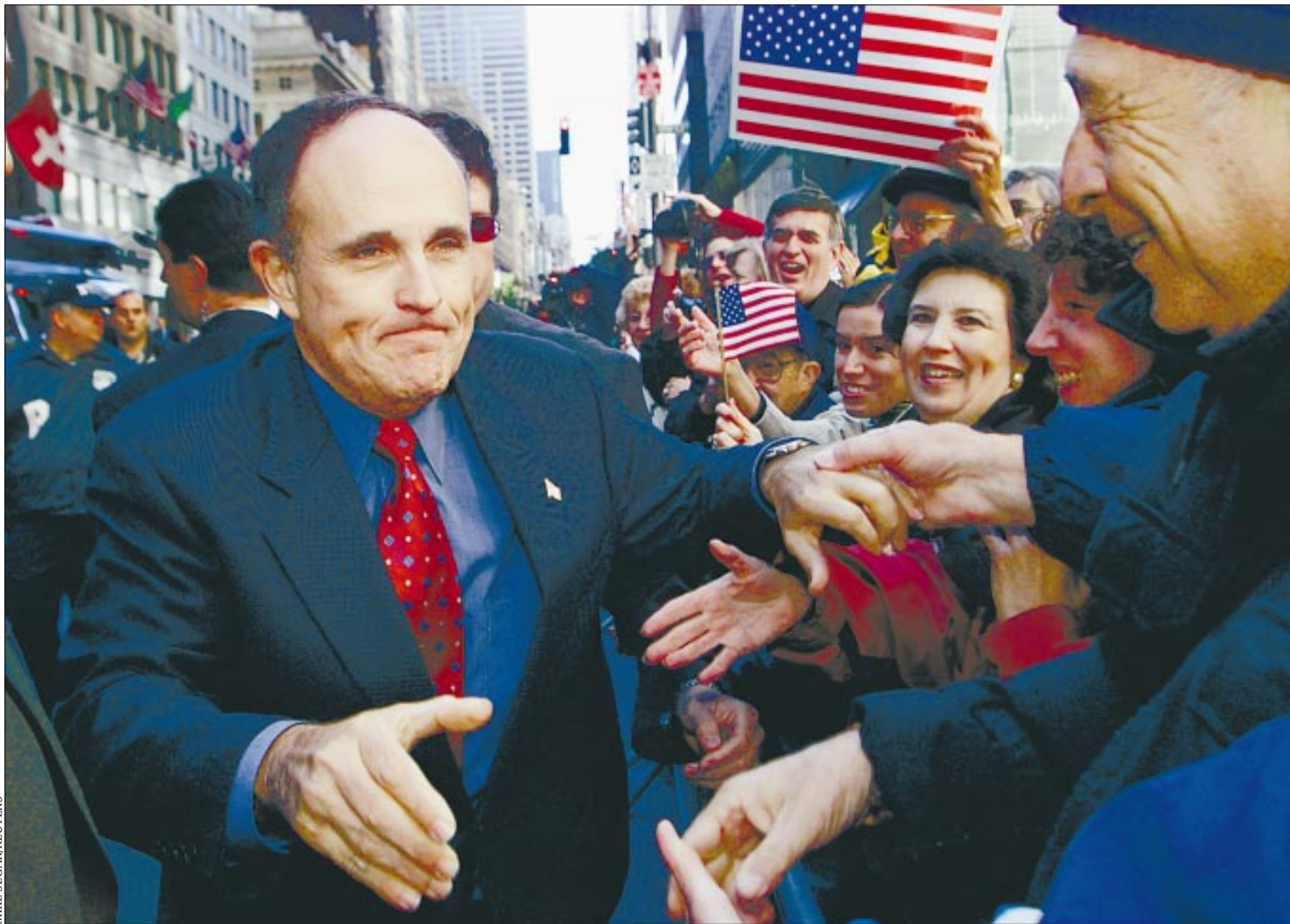
C E matin-là, un mardi de septembre aussi radieux qu'un premier jour d'été, le maire de New York s'était levé vers 6 heures, prenant le temps, devant une tasse de café servie à la cuisine, de parcourir, comme à son habitude, le *New York Times*, le *New York Post*, le *Daily News* et d'échanger quelques mots avec son vieil ami Howard Koepfel, concessionnaire de voitures, et le compagnon de celui-ci. Cela faisait trois mois que Rudolph Giuliani, en pleine crise conjugale, avait en effet quitté la résidence officielle du maire de New York – qui abritait encore sa femme et ses deux enfants – pour se réfugier dans l'appartement cosu de ce couple d'homosexuels au nord-est de Manhattan. L'arrangement temporaire lui convenait, et il se moquait bien des railleries que sa situation avait suscitées dans la presse et les milieux conservateurs. L'opinion des autres est la dernière chose dont s'est jamais soucié ce maire républicain, résolument hors norme.

Ce 11 septembre était jour de primaire pour l'élection municipale de New York, et Rudolph Giuliani, que la loi empêchait de solliciter un troisième mandat consécutif, voyait donc se rapprocher la fin d'un règne de huit ans. Il y avait consacré toute son énergie, sa détermination, ses compétences d'ancien procureur général. Son autoritarisme aussi, et son ego monumental. Mais les derniers mois avaient été gâchés par des déboires conjugaux déballés sur la place publique, et par un cancer de la prostate dont le diagnostic avait conduit le maire à abandonner l'idée de briguer un poste de sénateur. Un traitement efficace et le réconfort d'une nouvelle amie avaient cependant remis sur pied l'infatigable « Ruddy », qui aspirait à plus de quiétude pour son dernier trimestre.

Avant d'aller voter, il avait rendez-vous pour un petit déjeuner dans un hôtel du centre de Manhattan. C'est là que, à 8 h 49, un collaborateur lui téléphona : « Un avion a percuté le World Trade Center. » Le maire bondit dans sa voiture. Quel stupide accident, se dit-il. Comment un petit bimoteur a-t-il pu s'aventurer si près des tours jumelles ? Mais alors que la Chevrolet fonçait vers le sud de Manhattan, un nouvel appel du chef de la police le glaça : « La tour nord est en feu ! » En feu ? Le maire restait incrédule. Mais quand, passant en trombe devant un hôpital de Greenwich Village, il vit des médecins aligner des brancards sur le trottoir, il eut un sombre pressentiment. Une énorme détonation retentit. Le téléphone de sa voiture sonna à nouveau. « Un avion s'est écrasé contre la deuxième tour. » Ce ne pouvait être qu'un attentat.

Il se rua vers les tours alors que des centaines de personnes en sortaient, que des débris de verre, de métal, d'avion, de corps humains tombaient du ciel. Il vit même un homme se jeter du 100^e ou 102^e étage, « comme s'il plongeait d'une piscine » et s'écraser sur la place. « C'est la première fois que j'ai réalisé que cela allait bien au-delà de tout de ce que nous avions affronté auparavant. C'est une image qui reste gravée dans votre tête », confia-t-il plus tard à l'hebdomadaire *Newsweek*.

Un centre de commandement d'urgence fut improvisé, à deux rues des tours. Craignant d'autres attaques sur la ville, Giuliani voulait demander à Washington une protection aérienne. Mais quand il réussit enfin à rejoindre le bureau de George Bush, on lui annonça qu'un avion venait de s'écraser sur le Pentagone et que la Maison Blanche était en cours d'évacuation. On lui passait le vice-président lorsque le bâtiment qui lui servait de QG fut pris d'une grande secousse. Un garde du corps planqua le maire sous une table. La tour sud venait de s'écrouler. Bloquée dans l'immeuble chancelant, dans le noir et équipée de masques à gaz, la petite équipe autour de Giuliani ne trouva qu'une issue par les tunnels du sous-sol. Ce qu'elle découvrit dehors était effroyable. « Comme un lendemain d'attaque nucléaire. »



MIKE SECAR/REUTERS

Le maire de l'Amérique

Rudolph Giuliani, républicain autoritaire et patron de New York à l'ego surdimensionné, s'est révélé sous un jour nouveau le 11 septembre, au plus fort du drame vécu par sa ville. Les Etats-Unis en ont fait leur héros

C'est alors que le journaliste de la chaîne New York One, Andrew Kirtzman, se joignit au groupe qui, sous un grondement terrifiant, dut soudain courir à toutes jambes pour échapper à gigantesques champignons de fumée et de poussière causés par l'effondrement de la deuxième tour. « La ville était en plein chaos, se souvient le reporter qui, un an plus tôt, avait publié une biographie de Rudy Giuliani, *Empereur de la ville*. Des milliers de personnes, dont les pompiers, les policiers, les sauveteurs, venaient de disparaître sous des tonnes de gravats ; des milliers d'autres fuyaient. Le petit noyau des leaders de la ville n'était plus qu'une tribu nomade, couverte de cendres. Et le maire menait le groupe, pointait la direction du nord, calme, concentré, réfléchissant avec pragmatisme et méthode. « Appelez votre chaîne, me cria-t-il. Prévenez les gens qu'ils ne doivent pas utiliser

de voitures, que les rues doivent être dégagées pour les ambulances. » Il pensait à des tas de détails. C'était le seul à ne pas être écrasé par le désastre. Il était aux commandes. Il était fascinant. »

Il était partout, dans les décombres et dans les hôpitaux, dans les casernes de pompiers ou avec les policiers, à de multiples funérailles. Il s'occupa de sécurité, de circulation, de transports, de logement, d'écoles, de pollution. Il encourageait ses équipes, coordonnait les secours aux familles de victimes, s'attardait parfois à leur domicile. Ses nombreux points de presse, estime un enseignant de Columbia, « étaient des modèles de communication : précis, pragmatiques, sans faux-fuyants ni fioritures. Le ton était sincère et juste. Il n'esquivaient rien, tenait une comptabilité des disparus et des corps retrouvés, rendait hommage aux sauveteurs, encourageait les New-Yorkais à s'entraider et à reprendre leur vie, pour envoyer aux terroristes un message sans équivoque : Vous avez perdu ! »

Il devint le père et le protecteur, « le chef dont la ville avait besoin au pire des moments », écrit le *New York Times*. Et ses apparitions intenses à la télévision, alors même que le président Bush était invisible, lui ont donné à jamais l'image du sauveur. « Au Pentagone, affirme le général John Keane, quand on parle du « maire », tout le monde sait de qui il s'agit. Ce type s'est levé dans un moment de crise, il a eu le courage d'affronter ses propres peurs et il a incarné la force et la survie de New York. » Le New-Yorkais Felix Rohatyn, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, partage ce sentiment : « Giuliani et la ville sont devenus une même personne dans la douleur du 11 septembre. Il a fait preuve d'abnégation et montré du calme, de la dignité, et aussi une grande compassion dont certains le croyaient incapable. » Il est devenu « le maire de l'Amérique ».

LUI, naguère si arrogant, s'est mis à rassembler, enlaçant un jour dans une église le gouverneur George Pataki, dont il avait auparavant soutenu l'adversaire, et associant à son travail la sénatrice Hillary Clinton, qu'il avait jadis juré de battre. Dimanche 23 septembre, lors d'une prière oecuménique organisée au Yankee Stadium, ils étaient à ses côtés ainsi que les

anciens maires de New York, David Dinkins et Edward Koch, connus pour leur hostilité envers leur successeur. Mais Giuliani, là encore, était formidablement vibrant. « Il n'y a pas de politique ici, dit-il à la foule. Il y a des Américains. Pas des démocrates, pas des républicains. Toutes ces petites idéologies, toutes ces petites batailles que nous nous livrons, elles ne veulent plus rien dire. Nous sommes tous ensemble. Nous avons besoin de pouvoir compter les uns sur les autres. »

Ses discours, d'ailleurs, n'étaient plus qu'appels à la solidarité, au civisme, à la tolérance. A la compréhension avec la communauté arabe, parce que la haine, « c'est précisément ce à quoi New York vient d'être confronté ». A l'optimisme aussi : « De tout cela, nous sortirons plus forts que nous l'étions. Plus forts sur le plan émotionnel. Plus forts sur le plan politique. Plus forts sur le plan économique. » Aucun symbole ne devait être négligé : la Bourse devait impérativement rouvrir au plus vite, le championnat de baseball reprendre son cours normal, et le marathon se courir à la date prévue. Et avec éclat.

Giuliani devenait bien plus qu'un maire. « Il débambule dans la ville comme un demi-dieu, remarquant en octobre une chroniqueuse de *Time*. Les familles des victimes s'ac-

crochent à lui. » C'était vrai. Et ça l'est encore. Elles le voulaient comme parrain, comme ami, comme confident, allant jusqu'à lui demander de jouer le rôle de père en conduisant à l'église une jeune mariée, sœur d'un pompier récemment disparu en service. Il le fit, smoking et ceinture à la boutonnière. Avec panache. Et avec tendresse. Il était le héros de la fête. Comme il l'est partout : au Metropolitan Opera, à un déjeuner de charité au Waldorf Astoria, sur le bateau-musée *Intrepid*, où lui est décerné le Prix de la liberté.

Transformé, Ruddy l'insolent, Ruddy le bagarreur, Ruddy l'inflexi-

ble ? « Sans doute ! », s'exclame le vieil Ed Koch, qui fut maire entre 1978 et 1989 et trouve exagérés les honneurs rendus à Giuliani. « Car il ne nous avait pas habitués à tant d'humanité ! Pensez-vous que les trois derniers mois où il a montré de la sensibilité puissent compenser au bilan les sept années et demie où il en a été dépourvu ? Personne n'aurait peut-être fait mieux le 11 septembre, mais beaucoup auraient fait aussi bien ! » Eh bien non !, estime Tom Bishop, professeur à New York University, et résolument démocrate. « Giuliani fut exceptionnel et tout le monde sait que beaucoup de ses prédécesseurs auraient été des catastrophes. Il a su improviser, organiser, communiquer. C'est, par excellence, le héros américain. Et les qualités humaines que je lui ai découvertes ne sont pas apparues par miracle. Elles étaient déjà là. Cachées sous sa cuirasse d'ex-procureur qui, en quelques années, avec des méthodes brutales qui m'ont parfois choqué, a transformé New York pour le meilleur. Je lui tire mon chapeau ! »

S

ES amis opinent. Le 11 septembre n'a fait que révéler ce qu'ils savaient déjà de Giuliani, son efficacité, son énergie, sa passion pour New York. « Un feu dans le Bronx ? Le maire accourait. Une fusillade à Brooklyn ? Il était là.

« Giuliani et la ville sont devenus une même personne dans la douleur du 11 septembre »
Felix Rohatyn,
ancien ambassadeur des Etats-Unis en France

Une inondation ? Il prenait ses bottes. Une grosse chute de neige ? C'est tout juste s'il ne conduisait pas lui-même le chasse-neige ! », nous confie-t-il. Et de se disputer les anecdotes, peu ébruitées avant le 11 septembre, montrant Giuliani au chevet d'un policier blessé à l'hôpital ou veillant toute une nuit la dépouille mortelle d'un autre en tenant la main de la maman. « Il n'a pas attendu le 11 septembre, lui, pour manifester affection et soutien aux policiers et pompiers de New York ! »

Il n'a pas non plus attendu le 11 septembre pour vouloir sauver New York. C'était même le thème

de sa première campagne électorale, quand, après une carrière fulgurante de procureur qui s'était attaqué avec succès aux grandes familles de la Mafia ainsi qu'aux délinquants en col blanc de Wall Street, il s'avisait que sa ville méritait mieux que son titre de capitale du crime. C'est sur ce thème qu'il fut élu, de justesse, en 1993. C'est grâce à des résultats spectaculaires qu'il fut triomphalement réélu en 1997. « Le fait est que New York est devenue la ville la plus sûre des Etats-Unis, fait remarquer David Seifman, qui suit Giuliani depuis huit ans au *New York Post*. De 2 000 meurtres par an, nous sommes passés à 600. En huit ans, les crimes ont diminué de deux tiers. Les banlieues sont redevenues vivables, les gens y circulent le soir, les magasins s'y installent. La politique « Tolérance zéro » de Giuliani a payé... »

Où, il y eut des polémiques, des incidents graves avec la communauté noire après les « bavures » gravissimes d'une police jamais lâchée par sa hiérarchie. Oui, Giuliani, grisé par ses succès dans une ville démocrate, en a parfois fait trop, jusqu'à vouloir chasser les vendeurs ambulants de hot-dogs, verbaliser les piétons ne traversant pas aux passages, censurer une exposition agressant son sens de la morale. Il ne supporte pas la contradiction, entretient depuis toujours des relations conflictuelles avec la presse, renvoie systématiquement ses collaborateurs suspectés de vouloir lui faire de l'ombre. Odieux souvent, c'est vrai. Incapable de diplomatie. « Mais incroyablement efficace dans le travail », reconnaît Eva Moskowitz, membre démocrate du conseil municipal. Et viscéralement attaché à la ville où débarquèrent ses grands-parents italiens, et où, un temps, il pensa devenir prêtre.

Il souhaite prendre un peu le temps de vivre, dit-il. Son cancer, plus que la tragédie du 11 septembre, lui a donné le sens de sa mortalité. Alors il va souffler. Ecrire un livre. Donner des conférences. Créer sa société. Et relire Churchill, son inspirateur. L'Amérique unanime lui reconnaissant des qualités de leader, il se pourrait qu'il se mette à rêver, pour l'avenir, d'un poste de commandement suprême... Après tout, il n'a que cinquante-sept ans.

Annick Cojean

La rédaction investit dans « Le Monde »

En 1951, après des mois de crise due à la mise en cause de la ligne éditoriale du journal par des actionnaires, le directeur démissionne. Les journalistes refusent cet état de fait et créent une Société des rédacteurs (SRM) qui permet à Hubert Beuve-Méry de se réimposer à la tête du quotidien

Le 12 décembre 1951, l'assemblée générale des porteurs de parts de la SARL Le Monde accueille en son sein deux délégués de la Société des rédacteurs du Monde, nouvel actionnaire du journal. André Chênebenoit, rédacteur en chef du Monde, et Jean Schwœbel, journaliste au service étranger, représentent la communauté des rédacteurs qui vient de se constituer en société anonyme afin de détenir collectivement la minorité de blocage du capital social de la société éditrice du quotidien. Cette prise de participation met fin à la crise que traverse Le Monde depuis plusieurs mois et permet de consacrer l'indépendance du journal fondé sept ans plus tôt, en décembre 1944.

La crise de 1951 résulte de la mise en cause de la ligne éditoriale du journal par des actionnaires emmenés par René Courtin, membre du comité de direction du Monde aux côtés d'Hubert Beuve-Méry, et de Christian Funck-Brentano, chacun d'entre eux détenant 20 % des parts sociales. Professeur à la faculté de droit, défenseur de l'économie libérale et partisan de l'Alliance atlantique, René Courtin adhère, dans le cadre de la guerre froide, aux thèses qui estiment que l'Occident est menacé par l'expansionnisme soviétique et le communisme international. Il se heurte à Hubert Beuve-Méry sur le traitement de la « sale guerre » menée en Indochine par l'armée française et à propos des articles d'Etienne Gilson sur le « neutralisme ».

En décembre 1949, après la publication d'articles mettant en cause la politique américaine, René Courtin décide de rompre avec Hubert Beuve-Méry, de se retirer du comité de direction, et obtient que Christian Funck-Brentano, considéré comme le représentant du général de Gaulle, se solidarise avec lui. René Courtin porte le débat sur la place publique en publiant, le 7 janvier 1950, une note dans laquelle il accuse Hubert Beuve-Méry d'avoir transformé Le Monde en « un instrument de démoralisation » de la nation.

L'affaire reste en l'état pendant plus d'une année, mais le conflit rebondit le 7 avril 1951, lorsque les opposants au directeur du Monde obtiennent de l'assemblée générale de la SARL la constitution d'un nouveau comité de direction chargé de « déterminer la ligne politique du journal », dans lequel figure également un membre influent du MRP (Mouvement républicain popu-



MICHEL DESJARDINS / AGENCE TOP

laire), Joannès Dupraz, qui convoque pour lui-même la direction du quotidien. La situation se dégrade alors rapidement, car le comité de direction voit, tous les jeudis, l'affrontement se développer entre René Courtin et Hubert Beuve-Méry. Le 12 juillet 1951, lors d'une réunion informelle des associés, ceux-ci refusent les réformes radicales proposées par René Courtin, qui décide de saisir à nouveau l'opinion, en publiant, avec Christian Funck-Brentano, le 18 juillet 1951, un texte assez violent mettant en cause la ligne éditoriale du Monde.

A la surprise des associés et des rédacteurs, Hubert Beuve-Méry réplique, le 27 juillet, en démissionnant de ses fonctions de gérant et de directeur de la publication. La cause semble entendue, René Courtin a gagné, et l'assemblée générale extraordinaire réunie les 2 et 7 août 1951 accepte la démission d'Hubert Beuve-Méry, nommé André Catrice, ancien administrateur du quotidien L'Aube, gérant à compter du 17 septembre 1951, en lui adjoignant un comité de gestion, et réforme le comité de direction, dorénavant présidé par Joannès Dupraz, qui assure la direction du journal à partir du 17 septembre 1951.

Mais voilà que trois journalistes, Jacques Guérif, Edouard Sablier et Maurice Ferro, démissionnent par solidarité avec leur directeur, tandis que, le 6 août, les rédacteurs présents à Paris adressent une lettre aux associés affirmant leurs droits moraux sur le journal. Début septembre, la rue des Italiens, siège du journal, est en effervescence. André Chênebenoit, qui refuse de prendre la direction du journal,



ELLIOTT ERWITT/MAGNUM

que lui propose René Courtin, apostrophe Maurice Duverger, jeune professeur de droit et éditorialiste au Monde, dans un couloir : « Trente ans secrétaire général de la rédaction du Temps, mon père sénateur du centre sous la III^e République, moi libéral impénitent... et je vais faire grève ! Grève ! Vous entendez Duverger : GRÈVE ! » Emile Henriot, figure historique du journal qui avait vécu l'humiliation de la vente occulte du Temps à un consortium de grands patrons en 1929, jette son épée d'académicien dans la balance en s'écriant : « Nous ne nous laisserons pas, cette fois-ci, vendre avec les meubles ! »

Jacques Fauvet, chef du service politique, fait jouer ses relations au sein du MRP ; Rémy Roure, éditorialiste au Temps depuis 1925 et héros de la Résistance, se rallie, bien qu'il fût hostile aux positions de Beuve-Méry. Edouard Sablier et Maurice Ferro, tous deux rédac-

teurs du Monde et anciens de la France libre, vont à Colombey plaider la cause de leur directeur auprès du général de Gaulle. André Fontaine, chef du service étranger, rameute par téléphone les correspondants à l'étranger afin qu'ils signent la pétition déposée le 12 septembre, à la veille de l'assemblée générale de la SARL.

Signée de cinquante et un journalistes, la pétition énonce : « La rédaction du Monde, soucieuse avant tout de sauvegarder l'indépendance et la continuité du journal, estime le moment venu de rappeler avec fermeté les termes de sa lettre du 6 août 1951 adressée à tous les actionnaires de la SARL Le Monde. Le meilleur moyen de garantir cette indépendance et cette continuité lui paraît de donner une forme juridique à sa volonté de voir consacrer son droit à la copropriété du journal ; en conséquence, la rédaction demande qu'une commission d'étu-

Chaque matin, les chefs de service se réunissent dans le bureau d'Hubert Beuve-Méry, (à l'extrême droite). De gauche à droite : Robert Gauthier, Jean Lahitte, Bernard Lauzanne, André Fontaine, Jean Schwœbel, Paul Duchâteau, Jacques Fauvet, André Chênebenoit, Marcel Tardi et Jean Planchais (ci-dessus). Hubert Beuve-Méry, en 1960, à l'atelier typographique (le « marbre ») de la rue des Italiens (ci-contre).

de, au sein de laquelle elle serait représentée, soit constituée pour préparer un projet de transformation de la SARL Le Monde qui concrétiserait matériellement la participation de la rédaction à la propriété et à la direction du journal, dans l'esprit qui a présidé à la fondation de celui-ci. » La rédaction obtient d'être représentée à l'assemblée générale des 13 et 14 septembre 1951 par deux de ses membres, André Chênebenoit et Jean Schwœbel.

HUBERT BEUVE-MÉRY, moralement touché par l'épreuve, s'était ressaisi au cours de l'été. Soutenu par ses amis et ses relations, dont l'économiste et militant européen Jean Monnet, qui lui demande instamment de revenir sur sa démission, il fait travailler des juristes, André Joly et Maurice Duverger, afin de trouver un biais juridique pour redresser la situation. Or la loi du 28 février

1947 prévoit que « demeurent sans effet tous actes qui porteraient atteinte au droit et à la situation existants de ceux qui, en vertu de l'autorisation qu'ils ont obtenue, à titre individuel ou collectif, de faire paraître un journal, en assurent l'administration, la direction et la rédaction » ; en outre, les décisions prises le 7 avril 1951 ne sont pas conformes à l'ordonnance sur la presse du 26 août 1944, qui indique que le gérant et le directeur de la publication ne peuvent être des organismes collectifs.

Hubert Beuve-Méry, qui a reçu personnellement l'autorisation de publier le quotidien, informe les associés qu'ils encourrent des sanctions judiciaires pouvant aller jusqu'à une peine de prison. René Courtin se trouve isolé, car Joannès Dupraz, prenant conscience de l'émotion qui s'empare de la presse, du monde politique et des lecteurs, se retire.

Grâce à l'intervention de la rédaction et à la défection de Joannès Dupraz, Hubert Beuve-Méry triomphe de René Courtin. L'assemblée générale des 13 et 14 septembre prolonge de trois mois le mandat de gérant d'Hubert Beuve-Méry et confirme André Catrice comme cogérant, après qu'André Chênebenoit a refusé à nouveau la direction du journal qui lui était proposée. Enfin, pour satisfaire la rédaction, « l'assemblée générale décide la constitution d'une commission chargée d'étudier les modalités d'attribution de parts sociales à la collectivité des rédacteurs ».

L'augmentation de capital, qui est acceptée par les porteurs de parts au cours du mois de novembre 1951, permet à la Société des rédacteurs du Monde de détenir 80 des 280 parts de la SARL, soit 28,57 % du capital. La minorité de blocage ainsi acquise permet aux rédacteurs de peser sur les décisions les plus importantes, qui nécessitent 75 % des voix à l'assemblée générale d'une SARL. La SRM peut notamment s'opposer à la nomination ou à la révocation d'un gérant.

La Société des rédacteurs du Monde (SRM), constituée le 13 novembre 1951, tient sa première assemblée le 16 novembre 1951. Société anonyme à capital variable, la SRM dispose d'un capital de 570 000 francs, divisé en 95 actions, souscrites par 57 journalistes. Les rédacteurs ayant moins d'un an d'ancienneté ne peuvent pas être actionnaires de la société, tandis que les rédacteurs ayant plus de cinq ans d'ancienneté peuvent souscrire deux parts. Le prix de l'action de la SRM, 6 000 francs (anciens), est élevé : il correspond à 330 exemplaires du Monde, vendu 18 francs depuis le 3 octobre 1951, ou encore à un demi-mois de salaire payé au SMIG. En francs actuels, l'action vaudrait approximativement 2 500 francs (381 euros).

André Chênebenoit est élu président de la Société des rédacteurs (Jean Schwœbel lui succédera de mai 1952 à 1973). La Société des rédacteurs du Monde est donc représentée à l'assemblée générale des 12 et 13 décembre 1951. Après de vifs échanges entre René Courtin et Hubert Beuve-Méry, le mandat de gérant de ce dernier est prolongé, sans limitation de temps. Christian Funck-Brentano a rejoint le camp d'Hubert Beuve-Méry, sur l'injonction du général de Gaulle, qui souhaite sauvegarder « un journal honnête ». Des lecteurs sont également intervenus en constituant une éphémère Fédération des comités de lecteurs du journal Le Monde, dont Hubert Beuve-Méry refuse la pérennisation, car il considère qu'une réunion de lecteurs ne saurait influencer sur la ligne du journal.

En cette année 1951, le « soviét de la rue des Italiens », selon l'expression du directeur-fondateur du Monde, composé des anciens rédacteurs du Temps et des jeunes journalistes recrutés par Hubert Beuve-Méry, réussit à mettre en déroute l'actionnaire qui avait tenté d'imposer une ligne éditoriale à la rédaction. René Courtin a finalement soudé la rédaction autour de son patron, dans une défense commune de l'indépendance du journal.

Les transformations

- **En 1968**, à la date du 15 mars, la SRM détient 40 % de la SARL, aux côtés de la Société des cadres (5 %) et de la Société des employés (4 %), créées cette même année.
- **En 1985**, après la création de la Société des lecteurs du Monde, la participation de la SRM descend à 35 % du capital.
- **En 1986**, après la création du « Monde Entreprises », la participation de la SRM descend à 32,25 % du capital.
- **En 1994**, la recapitalisation du Monde contraint la SRM à augmenter sa participation. Elle y parvient grâce à deux dons d'actions (celles du gérant et une partie de celles de l'Association Hubert Beuve-Méry) et à deux prêts d'actions (de la part de la Société des lecteurs et de l'Association Hubert Beuve-Méry).
- **En 1997**, la création de la Société des personnels et du Fonds de placement des personnels permet de consolider cet actionariat des salariés.
- **En novembre 2001**, à l'occasion d'une nouvelle réforme des structures du Monde destinée à préparer l'introduction en Bourse d'une partie du capital de l'entreprise, la Société des rédacteurs se voit reconnaître, statutairement, la minorité de blocage (33,33 %) du capital de la société mère du holding mis en place.

Le mouvement des sociétés de rédacteurs

PENDANT une quinzaine d'années, la Société des rédacteurs du Monde reste la seule société de ce type dans la presse française. Toutefois, en 1965, quatre sociétés de rédacteurs sont créées : au Figaro, après la mort de Pierre Brisson ; à L'Alsace, qui connaît des difficultés, aux Echos, qui viennent d'être vendus par les frères Servan-Schreiber à Jacqueline Beytout ; ainsi qu'à Ouest-France, où des questions se posent sur la succession du fondateur, Paul Hutin. Dans tous les cas, il s'agit d'une réaction des rédacteurs face à une situation de crise, parce que le journal vient ou risque de changer de mains.

Le mouvement est alors lancé et des sociétés de rédacteurs se constituent dans une vingtaine de journaux : L'Echo de la mode, L'Equipe, Le Parisien libéré, Le Courrier de l'Ouest, L'Est républicain, Paris-Normandie, Presse-Océan, Le Télégramme de Brest, L'Union, Nord-

Eclair, La Voix du Nord, La Montagne, France-Soir, La Nouvelle République du Centre-Ouest, auxquels s'ajoutent deux sociétés de radio, Europe 1 et RMC. En décembre 1967, la Fédération française des sociétés de journalistes est créée. Animée par Jean Schwœbel, président de la Société des rédacteurs du Monde, et Denis Périé-Daville, président de la Société des rédacteurs du Figaro, elle vise à implanter dans toutes les rédactions des sociétés similaires et demande l'accès des journalistes au capital des entreprises de presse.

Ces souhaits heurtent nombre de patrons de presse, qui y voient une remise en question de leur autorité. Dans certains cas, les demandes des sociétés de rédacteurs entrent aussi en contradiction avec les syndicats de journalistes, qui se sentent dépossédés de leur terreau revendicatif, et avec d'autres catégories de personnel : les cadres s'estiment mieux placés

pour gérer les entreprises, les ouvriers et les employés, où la CGT est généralement majoritaire, refusent toute compromission avec le capital.

En mai et juin 1968, une quinzaine de sociétés sont créées dans divers journaux, et encore quelques-unes dans les années suivantes. L'apogée du mouvement est marquée par l'élection de Denis Périé-Daville à la présidence du Syndicat national des journalistes (SNJ) au printemps 1972. Toutefois, Paris-Normandie, en 1972, puis Le Figaro, en 1975, sont bientôt pris d'assaut par Robert Hersant, en dépit de l'« opposition formelle » des sociétés des rédacteurs. Le mouvement des journalistes en faveur de la création de sociétés de rédacteurs ne s'est pas relevé de cette double défaite.

Créée plus tardivement, la situation à Libération est différente : journal militant à l'origine, il faut attendre la relance de 1981 pour

« Loft Story », miroir d'une jeunesse sage

CE FUT l'un des moments forts de l'année 2001 en France, si l'on en juge par le retentissement donné à l'événement et les polémiques qu'il provoqua : du 26 avril au 5 juillet, un petit groupe de jeunes gens inconnus, réunis dans une maison de la banlieue parisienne, vécut soixante et onze jours de sa vie quotidienne sous le regard des téléspectateurs de M6. Et cette petite histoire, cette « loft story », devint un spectacle télévisé bientôt élevé au rang de « phénomène de société ».

Les « lofteurs » étaient onze le premier jour – six garçons et cinq filles – mais, par éliminations successives, ils n'étaient plus que quatre le dernier jour, avant que ne soit désigné le couple vainqueur : Loana et Christophe. Au cours de cette période, la chaîne battit des records d'audience, suscitant la jalousie de ses concurrentes : ils furent en effet des millions – jusqu'à onze millions le soir de la finale – à s'intéresser aux aventures de Jean-Edouard, Steevy, Laure et les autres, tandis que les journaux – y compris *Le Monde* – scrutaient l'événement avec attention et que des sociologues l'analysaient avec sérieux.

Pourquoi une telle tension autour d'une petite chaîne dont l'audience avait toujours été largement inférieure à celle de TF1 ou de France 2 ? Pourquoi un tel intérêt autour d'une émission de télévision, inspirée de modèles étrangers qui n'avaient pas créé autant d'émotion dans d'autres pays d'Europe ? Pourquoi une telle passion, dans les médias comme dans la population, pour un feuilleton insipide, « joué » par une poignée de garçons et de filles tous occupés à cancaner les uns sur les autres avec une affligeante banalité, ou à noyer leur ennui dans des fêtes faussement joviales ?

Premier objet de scandale, avant même que ne commence l'émission : les scènes de sexe que des caméras indiscretes, installées dans les chambres à coucher, ne manqueraient pas d'enregistrer, conférant à l'opération sa véritable signification, celle d'un voyeurisme inavoué. Le dispositif de « Loft Story », encourageant la constitution de couples et invitant plus ou moins explicitement les jeunes lofteurs à oublier leurs inhibitions, allait dans ce sens. Une des premières scènes – Loana et Jean-Edouard dans la piscine – ne tarderait pas à confirmer ce pronostic. Dès lors, beaucoup dénoncèrent avec colère un « show » qui, disaient-ils, n'avait d'autre ambition que de satisfaire le goût des téléspectateurs pour la pornographie.

Deuxième motif d'indignation : la consécration par « Loft Story » de la victoire de Big Brother, autrement dit de la surveillance généralisée, acceptée par les lofteurs, au mépris de la séparation entre domaine privé et domaine public. En se soumettant ainsi au regard des autres, jusque dans leur intimité, les participants se prêtaient à une expérience de « télé-réalité » particulièrement critiquable, symbole d'un totalitarisme soft et porte ouverte aux dérives les plus incontrôlables.

Troisième source d'inquiétude enfin, le sort de ces jeunes gens appelés à s'exposer comme des cobayes et à s'entre-déchirer de semaine en semaine pour échapper à l'élimination. Ne s'exposaient-ils pas à de douloureux traumatismes, d'abord en s'engageant dans des relations sentimentales exacerbées par la promiscuité et le confinement, ensuite en subissant le double jugement du groupe et du public, l'un et l'autre invités à rendre leur verdict ? Les crises de larmes de plusieurs lofteurs n'étaient-elles pas le signe d'insupportables pressions psychologiques ?

Ces questions étaient et demeurent légitimes. Six mois après, on peut tout de même se demander si les craintes exprimées alors n'étaient pas exagérées. Le sexe ? Très vite, « Loft Story » a refusé toute forme d'exhibitionnisme pour emprunter la voie d'une certaine pudeur. Par choix personnel des jeunes gens ou par l'effet

d'une rigoureuse sélection des images, due à la vigilance des réalisateurs ou des producteurs, les habitants du loft ne se sont jamais montrés nus. Ils n'ont pas renouvelé non plus « l'exploit » de Jean-Edouard et Loana dans la piscine. Même si plusieurs d'entre eux ont formé des couples, ils l'ont fait avec une relative discrétion. Le voyeurisme sexuel a rapidement cessé d'être, s'il l'a jamais été, le ressort de « Loft Story ».

Big Brother ? Les temps ont changé, et le regard des autres n'est plus perçu comme une intrusion inadmissible dans la vie privée de chacun, mais plutôt, disent les sociologues, comme une façon de construire son identité. D'autres émissions de télévision pénètrent ainsi dans l'intimité d'adolescents ou de jeunes adultes consentants. A ceux qui parlent de « télévision-poubelle » ou d'exploitation éhontée de la personne humaine à des fins commerciales, les autres répondent en soulignant la part de jeu qu'investissent les acteurs de ces *reality shows* et le contrôle qu'ils savent garder sur eux-mêmes.

CHAHUT PAISIBLE

Traumatisés, les lofteurs ? Ils n'en donnent pas l'impression. Les voilà devenus des célébrités, choyés, adulés, fêtés. Même ceux qui ont été éliminés prématurément profitent aujourd'hui de la situation. Quoi qu'il leur arrive, ils pourront difficilement soutenir que leur passage par le loft leur aura fait du tort. On trouvera peut-être leur vedettariat immerité : ils n'ont rien fait d'autre que de vivre deux mois de leur vie sous l'œil des caméras, sans se distinguer par un talent particulier. Mais, apparemment, ils ne sont pas dupes : ils ont su, disent-ils, saisir la chance qui passait.

Alors, que reste-t-il de « Loft Story » ? Peut-

être avant tout le souvenir d'une vaste manifestation de la jeunesse, comme un chahut paisible, une mobilisation sage. On avait vu naguère, en 1984, des cortèges de *teenagers* défiler pour défendre une radio libre, NRJ, menacée de suspension. Vingt ans plus tôt, en 1963, au « temps des copains », les jeunes s'étaient retrouvés autour des idoles du « yé-yé », qu'ils avaient applaudies en rangs serrés lors d'un fameux concert place de la Nation. Il est permis de supposer que « Loft Story » a été l'occasion d'une explosion juvénile du même ordre, même si les enfants et les adolescents de 2001 sont restés devant leurs téléviseurs au lieu de descendre dans la rue ou de se réunir autour de leurs stars.

Les chiffres d'audience l'ont montré, l'émission a rencontré un immense succès auprès des jeunes : elle a été pour une large part un phénomène de génération – une génération qui s'est regardée elle-même dans le miroir du loft, où des jeunes qui lui ressemblaient parlaient des menus problèmes de leur existence quotidienne. De cet échange, les parents n'ont pas été écartés. On a souvent remarqué que les jeunes gens étaient suivis de très près par leurs mères. Un psychanalyste, Serge Tisseron, a même estimé que si voyeurisme il y avait c'était beaucoup plus celui des parents inspectant la chambre de leurs enfants que celui des amateurs de sexe.

Ce ne fut pas une révolte, ce fut plutôt une tranquille affirmation de soi. Ni revendications ni doléances. Le plaisir d'être ensemble, non pas contre les adultes – parents ou grands-parents – aimés et respectés, mais à leurs côtés. Un instantané de la société d'aujourd'hui.

Thomas Ferenczi



« Le Monde » du 13 septembre 2001

A nos amis américains

Suite de la première page

Se souvient-on que, entre l'Irak et l'Iran, le conflit fit autant de morts que la première guerre mondiale entre la France et l'Allemagne ? Aux yeux de l'Histoire, à n'en pas douter, le dossier Saddam est bouclé. Que les Etats-Unis veuillent s'en préoccuper, comme le font d'ailleurs les Nations unies, est dans l'ordre des choses.

En revanche, il est un saut difficile à admettre lorsque survient la tentation d'utiliser l'émotion suscitée par la vague terroriste pour éventuellement déclarer la guerre à un pays aux frontières et à l'existence reconstruites ; guerre qui ne s'autoriserait ni de l'évidence d'une participation irakienne aux opérations d'Al-Qaïda ni d'une décomposition interne du régime qui permettrait de pousser une opposition démocratique vers le pouvoir. L'Amérique, par ressentiment, mais aussi par arrogance, ne risquerait-elle pas alors de ressouder tous les Irakiens et, plus grave, tous les pays arabes autour d'un régime qui, pourtant, les menace les uns et les autres ?

La solution n'est pas simple et l'inquiétude, légitime, grandit sur ce point. Rien n'est possible avant d'avoir, sinon résolu, du moins tenté de résoudre la question israélo-palestinienne. Or celle-ci va requérir, requiert déjà, un engagement plus

grand des Etats-Unis et non un désengagement, comme George W. Bush le souhaitait au début de son mandat. C'est l'Israélien Shlomo Ben Ami qui répète que seule une intervention extérieure, une présence américaine fermement appuyée par l'Union européenne et par la Russie, permettra aux partisans israéliens et palestiniens de la paix d'aller de l'avant. Sans l'Amérique, les modérés palestiniens ne peuvent affronter le Hamas ; sans l'Amérique, Shimon Pérès ou Shlomo Ben Ami ne peuvent offrir une alternative crédible aux errements du premier ministre Ariel Sharon. Mais que peut faire l'Amérique si elle est investie tout entière dans une campagne de montée aux extrêmes avec l'Irak, qui pourrait peut-être demain gagner la Syrie ?

La perspective d'une paix durable commande donc aux Américains d'abandonner tout triomphalisme. Elle devrait également les préserver de retours en arrière hasardeux. Il s'agit là du front intérieur américain. George Bush, le père, avait atteint plus de 80 % d'opinions favorables le jour du cessez-le-feu au Koweït. Et pourtant, six mois plus tard, il était battu par Bill Clinton. George Bush, le fils, devrait faire attention. Le consensus est très fort et restera fort pour punir le terrorisme. Il n'existe pas pour installer l'esprit des républicains du Texas au cœur de la démocratie américaine.

Si le monde entier s'est reconnu dans New York martyrisée, c'est parce que cette ville renvoie une tout autre image que celle d'une puissance,

encore moins d'une présidence, impériale : c'est une ville qui incarne le cosmopolitisme, une ville ouverte, une ville-planète. Or, à peine la victoire assurée, pointe la déception. Une majorité républicaine à la Chambre des représentants, conduite par des fondamentalistes chrétiens, ne songe qu'à ajouter des baisses d'impôts aux baisses d'impôts et encourage la tentation de l'arrogance dans un gouvernement qui ne prend pas appui, à ce stade, sur le formidable élan du 11 septembre pour reconstruire une Amérique plus solidaire.

Bien sûr, objectera-t-on, cela regarde avant tous les électeurs américains. Mais il n'est pas interdit de rappeler que l'Amérique fut au faite de son influence lorsqu'elle fut rooseveltienne, c'est-à-dire en marche vers une société animée par un rêve, celui des Kennedy par exemple, que nous dirions, vu d'ici, plus social-démocrate qu'ultraconservateur.

Ce qui nous concerne tous, à coup sûr, c'est aussi l'état des alliances. L'unité des Européens, le soutien actif des Russes, celui des Chinois dans la dénonciation du terrorisme ont été autant d'atouts pour Washington. Sur le plan militaire, la contribution de la Russie en faveur de l'Alliance du Nord n'a pas été négligeable ; sur le plan politique, l'appui européen a été important, qu'il s'agisse du dynamisme de Tony Blair ou de la fermeté historique du chancelier Schröder, qui n'hésita pas à solliciter la confiance des députés, jusqu'à la relative mise entre parenthèses de notre querelle de clochers cohabitationniste par

Jacques Chirac et Lionel Jospin.

Dans de telles conditions, le refus américain de tenir compte du point de vue des alliés, le retour en force de la thématique unilatéraliste, forme contemporaine de l'isolationnisme, augurent mal de la suite. Quand il faudrait au contraire faire prendre mesure à une opinion américaine, légitimement déboussolée par une brusque prise de conscience de sa propre vulnérabilité, que nous vivons dans un seul monde, que nous avons besoin de bâtir des partenariats multiples et que la planète ne ressemble pas à une PlayStation.

La mondialisation existe bel et bien. Elle comporte évidemment, pour l'un de ses principaux acteurs, les Etats-Unis, des devoirs. Et ce qui fait la stabilité du corps social américain, c'est aussi sûrement un Proche-Orient pacifié, une Europe unifiée, une démocratisation qui avance dans l'ensemble du monde arabo-musulman. Les Américains ont obtenu de nos pays, et c'était la moindre des choses, une solidarité essentielle. Nous savons qu'en Afghanistan, sur d'autres terrains peut-être, ils se battent pour notre compte commun et aussi, principalement, pour celles et ceux qui, de religion musulmane, veulent pouvoir vivre dans un univers de démocratie et de progrès. Mais il leur faut sans tarder, à leur tour, prendre la mesure de la nécessaire reconstruction de solidarités, tant à l'intérieur de leurs frontières que vis-à-vis de l'ensemble de leurs partenaires et alliés.

Jean-Marie Colombani

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le désir de la politique

CE n'est pas parce que la désaffection des Français pour la politique est devenue un lieu commun qu'il faut cesser de s'en préoccuper. Au contraire : alors que s'achève une année marquée par une défiance croissante des citoyens à l'égard des politiques, et que ceux-ci s'apprennent, dans quelques mois, à solliciter les suffrages des électeurs, le moment n'est pas mal choisi pour réfléchir à ce décalage et chercher les moyens d'y remédier.

Lionel Jospin a trouvé le mot juste lorsqu'il a parlé du désir des hommes politiques pour le pouvoir et souhaité que ce désir soit réciproque. Y a-t-il du désir en France pour Lionel Jospin, pour Jacques Chirac ou pour tel ou tel de leurs futurs concurrents ? L'un ou l'autre de ces candidats est-il capable de susciter dans l'opinion un vrai mouvement d'adhésion, qui s'appuie sur un projet partagé, sur une vision commune de l'avenir ?

Plusieurs indicateurs suggèrent que l'offre de politique est aujourd'hui loin de correspondre à la demande. Les sondages ne sont que l'un d'entre eux. L'abstention grandissante aux consultations électorales, confirmée encore en 2001 par les élections municipales, en est un autre. Mais la forte protestation contre la « mondialisation libérale », qui oblige les gouvernements à s'installer dans de véritables camps retranchés chaque fois qu'ils tiennent une réunion internationale, est aussi le signe d'un tel écart. Et les récentes manifestations dans la fonction publique, qui ont jeté dans la rue policiers et gendarmes, ont révélé

une désacralisation de l'Etat qui reflète le même désarroi.

Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT, a exprimé avec force ce désenchantement en affirmant, dans *Le Parisien* du 23 décembre, qu'« il n'y a ni à droite ni à gauche le moindre projet politique où les Français puissent se retrouver ». Celui qui fut l'une des figures de la « deuxième gauche » s'en prenait surtout à Lionel Jospin, accusé de négliger le dialogue social et de s'appuyer prioritairement sur les instruments de l'Etat plutôt que de se mettre à l'écoute des partenaires sociaux – vieux travers de la « première gauche », dont François Mitterrand fut l'un des symboles. Mais le reproche s'adresse aussi à Jacques Chirac, qui, de ce point de vue, n'est pas très éloigné de son premier ministre : l'un et l'autre ont toujours affirmé le primat du politique sur la « société civile ».

Or la « société civile » n'accepte plus d'être tenue à l'écart des décisions qui la concernent. Elle n'entend pas remettre son destin entre les mains d'un président qui, une fois élu, n'en fera qu'à sa tête. Elle attend de ceux qui aspirent à la magistrature suprême un langage de clarté et de vérité. Ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin n'ont vraiment répondu à cette attente. Le premier a fait campagne en 1995 sur le thème de la « fracture sociale » avant de changer de cap. Le second libéralise sans le dire, pratiquant ce que la dirigeante syndicale Nicole Notat appelait il y a quelques mois un « réformisme honnête ». Ce n'est pas la meilleure manière de ranimer chez les Français le désir de la politique. Il est encore temps de s'y employer.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédaction en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economique)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Une année d'attente

ON PEUT CONVENIR qu'en dehors de la crise dans le Proche-Orient, qui a commencé à Téhéran pour se poursuivre au Caire, 1951 n'a pas apporté de grands changements dans la politique internationale. Au début de l'année, le recul des forces des Nations unies en Corée a fait place au mouvement contraire ; Séoul, perdu en janvier, a été repris en février. Le limogeage du général MacArthur en avril marque la volonté américaine de ne pas risquer une extension de la guerre en attaquant les bases chinoises en Mandchourie.

Dès lors la marche en avant peut difficilement se développer. Elle s'arrête aux environs du 38^e parallèle, et le front ne subit plus que de légères oscillations, lorsqu'on décide en juillet de négocier un armistice. Les pourparlers durent encore ; les positions ont à

peine varié. La situation militaire, menacée à la fin de 1950, n'a donc été rétablie que dans une certaine mesure : pas suffisamment pour emporter une décision. Si l'armistice est conclu, comme on semble l'espérer, il sera le point de départ d'une négociation difficile sur le futur statut de la Corée. S'étendra-t-elle à l'ensemble de l'Extrême-Orient comme il le serait souhaitable ?

Le traité de paix avec le Japon n'a été qu'une solution partielle, qui laisse en suspens le problème du réarmement de ce pays et celui de ses rapports avec la Chine communiste. La reconnaissance de Mao Tse-Toung, Formose, l'Indochine, autant de questions qui attendent un règlement. La dernière nous est particulièrement sensible et nous paraît particulièrement urgente.

(1^{er} janvier 1952.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89.

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Face aux ententes et aux fusions d'entreprises, Bruxelles impose un contrôle rigoureux

La Commission européenne a interdit des rapprochements majeurs et infligé de lourdes amendes

Mario Monti, commissaire européen chargé de la concurrence, a montré l'étendue de son pouvoir, en 2001, en refusant plusieurs projets de

fusion : GE-Honeywell, Schneider-Legrand, Tetra Laval-Sidel. La Commission a par ailleurs infligé des amendes records au cartel des vitamines et à

celui des papetiers. Des réflexions se font jour pour harmoniser les pratiques antitrust en vigueur des deux côtés de l'Atlantique.

BRUXELLES

de notre bureau européen

A Bruxelles, il y a deux Italiens : le président de la Commission, Romano Prodi, critiqué pour sa faiblesse, et le commissaire à la concurrence, Mario Monti, à qui ses détracteurs reprochent son pouvoir excessif. Ce dernier a largement usé en 2001 de sa qualité de gendarme de la concurrence, en mettant son veto à la fusion des américains General Electric et Honeywell, à celle des français Schneider et Legrand ou au rachat de Sidel par Tetra Laval. Il y eut aussi des amendes d'un montant inédit dans le cadre de procédures antitrust : 885 millions d'euros de pénalité pour le cartel des vitamines, emmené par le suisse Roche et l'allemand BASF et 313,7 millions d'euros pour dix papetiers accusés d'entente illicite sur le papier recyclé. Au total, les amendes infligées par la Commission pour entente ont atteint un montant record : 1,836 milliard d'euros, au détriment de 56 entreprises.

Ces décisions ont rappelé que le pouvoir de régulation de la concurrence est à Bruxelles, et non dans les capitales. La Commission est restée sourde à l'intervention de Jacques Chirac en faveur de son ami Henri Lachmann, patron de Schneider. Dans un monde globalisé, il convient d'instaurer de la régulation, indique-t-on à Bruxelles. L'autorité de la concurrence doit protéger le capitalisme de ses propres excès, dans l'intérêt des consommateurs. La Commission rappelle qu'elle n'a interdit depuis 1990 que 18 fusions sur plus de 1 900 notifiées, et que la propor-

tion de refus n'a pas augmenté, en dépit du mouvement de concentration sans précédent connu depuis dix ans.

Ces faits n'ont pas empêché les attaques contre la Commission, qui a publié en décembre un Livre vert destiné à lancer le débat pour améliorer son règlement. La procédure européenne a pour grand atout sa rapidité, qui permet aux

précédentes n'avaient pas été vraiment examinées. L'autre débat porte sur les divergences américano-européennes : M. Monti a utilisé la théorie du portefeuille – une entreprise s'appuie sur un marché qu'elle domine afin de gagner une position dominante sur un autre –, pour interdire la fusion GE-Honeywell, qui avait été autorisée outre-Atlantique. Cette théorie

peuven, qui exige de chercher si une fusion conduit « à la création ou au renforcement d'une position dominante », à l'américain, qui demande s'il y a « un affaiblissement substantiel de la concurrence ».

Côté Commission, on considère le concept américain plus strict, car il permet de traiter le cas d'acteurs mineurs qui se regroupent et forment un oligopole avec des intervenants plus importants. Pour d'autres, l'approche bruxelloise serait plus automatique et juridique, tandis que l'américaine permettrait de mieux prendre en compte les conséquences économiques réelles d'une fusion. Les Américains seraient plus enclins à accorder aux entreprises le bénéfice du doute, quitte à les attaquer ensuite pour abus de position dominante. Mais les Européens ne peuvent le faire, car Bruxelles autorise formellement les fusions – là où Washington se contente de ne pas les interdire – et ne peut pas revenir en arrière.

Si la Commission est persuadée que son règlement sur les fusions est le meilleur, elle s'inspire de l'antitrust américain pour lutter contre les ententes, en accordant des remises de peine aux repentis. Ainsi a-t-elle accordé en 2001 une immunité complète à une entreprise qui avait dénoncé l'entente à laquelle elle participait. Le groupe franco-suisse Aventis, membre du cartel des vitamines, a échappé à une amende de 113 millions d'euros, bénéficiant d'un règlement sur lequel les Français avaient, à l'époque, émis des réserves.

Arnaud Leparmentier

Accord entre Washington et Microsoft

Le groupe informatique fondé par Bill Gates a lancé en 2001 avec succès son nouveau système Windows XP et sa console de jeu X-Box. Surtout, il a remporté une victoire historique en parvenant à conclure des accords à l'amiable avec les autorités fédérales de la concurrence et les associations de consommateurs pour mettre fin à leurs poursuites, qui menaçaient le groupe de démantèlement. Alors que l'administration Clinton semblait favorable à une remise en cause de la toute-puissance de Microsoft, l'administration Bush – en partie en raison du ralentissement économique – s'est montrée beaucoup moins sévère.

Malgré tout, les ennuis de Microsoft ne sont pas totalement terminés : neuf Etats américains se sont opposés au compromis entre l'entreprise et le gouvernement fédéral et la Commission européenne veut à son tour étudier si le numéro un mondial des logiciels n'abuse pas de sa position dominante pour imposer Windows.

entreprises d'être fixées sur leur sort en quelques mois. Mais cela peut aussi être un handicap, les entreprises ayant peu de temps pour résoudre les problèmes de concurrence soulevés par la Commission. Le Livre vert suggère que les entreprises puissent demander la prolongation de la procédure, d'un mois environ.

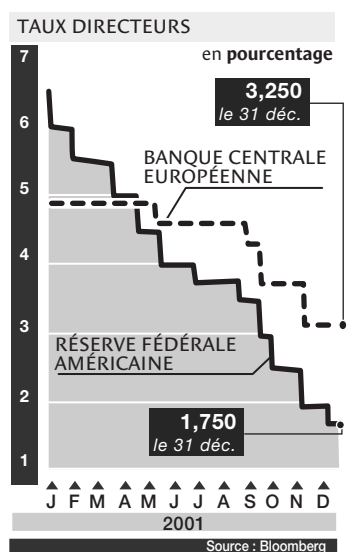
On éviterait des cas comme celui de Schneider, qui a présenté au dernier moment des propositions jugées insuffisantes, alors que ses

« n'est ni fondée dans la théorie économique ni prouvée par les faits empiriques », a protesté William Kolasky, responsable de l'antitrust au ministère de la justice américain.

Les différences de doctrine peuvent poser problème et laisser quelques entreprises amères, surtout lorsque celles qui agissent sur un marché mondial n'obtiennent pas le même verdict à Bruxelles et à Washington. Le Livre vert suggère de comparer le règlement euro-

La Fed baisse onze fois ses taux et la BCE quatre fois

L'AN 2001 a été marqué par une détente des taux d'intérêt à court terme au niveau international. Pour contrer le ralentissement conjoncturel qui s'est installé à partir de l'été 2000 aux Etats-Unis et tenter d'éviter la récession de la première économie mondiale, la Réserve fédérale américaine (Fed) a d'abord, le 3 janvier, réduit d'un demi-point le taux des fonds fédéraux. Après dix autres décisions de baisse dans l'année, le principal taux directeur américain est ainsi passé de 6,5 % à 1,75 %. En Europe, la Banque centrale européenne (BCE), face à un retournement de conjoncture en milieu d'année et freinée dans son action par la hausse de l'inflation, a débuté plus tard son cycle de baisse des taux, à partir du 10 mai, par une réduction d'un quart de point. Sur l'année, le principal taux de la BCE a été diminué quatre fois, passant de 4,75 % à 3,25 %.



L'échec du rapprochement entre Moulinex et Brandt

VICTIME d'un endettement colossal, Moulinex a été contraint au dépôt de bilan le 7 septembre 2001. Dans sa chute, le groupe d'électroménager créé par Jean Mantelet en 1937 a entraîné celle de Brandt, à l'issue d'une fusion éphémère qui aura duré moins d'un an. Avant d'avoir pu mettre en œuvre un plan de restructuration, le groupe italien El. Fi., de la famille Nocivelli, qui avait racheté Moulinex, s'est retiré en provoquant la plus importante faillite industrielle depuis Creusot-Loire, en 1984.

Repris par son concurrent direct Seb, Moulinex laisse 3 080 salariés sans emploi sur un effectif de 5 600 en France avec la fermeture de cinq unités sur neuf en Basse-Normandie.

Le Crédit agricole entre en Bourse

LE CRÉDIT AGRICOLE a accompli une véritable révolution culturelle en faisant son entrée en Bourse, le 14 décembre. Au final, le capital de Crédit agricole SA, la structure cotée, est réparti entre le public, pour 20,99 %, la holding Rue La Boétie (qui regroupe les intérêts des caisses régionales), pour 70,12 %, et les salariés, pour 8,9 %. La participation du public se décompose entre 60 % aux particuliers et 40 % aux institutionnels, dont 36,7 % à des investisseurs français et 28 % aux Britanniques, 7 % aux Suisses et autant aux Allemands.

La cotation de la Banque verte représente une étape importante vers un rapprochement avec le Crédit lyonnais. L'Etat n'a jamais caché son souhait de voir les deux établissements se rapprocher, faisant du Crédit agricole le premier actionnaire (avec 10 %) du Groupe des actionnaires partenaires (GAP) constitué au moment de la privatisation du Lyonnais, en juillet 1999. L'Etat, qui détient encore 10 % du Lyonnais, céderait bien sa part au Crédit agricole.

La faillite historique d'Enron

ENRON, le septième plus grand groupe des Etats-Unis, s'est déclaré en faillite dimanche 2 décembre. Ce groupe texan a créé son propre métier : le courtage de l'énergie, mélangeant de façon révolutionnaire le gaz, l'électricité, des marchés financiers et Internet. Mais le succès a été trop rapide. A vouloir jouer tous les rôles, producteur et vendeur, partout dans le monde, Enron a pris de plus en plus de risques et a voulu les dissimuler jusqu'à sa chute. « Avec 62,8 milliards de dollars d'actifs au 30 septembre, il s'agit de la plus importante faillite de l'histoire américaine », affirme l'agence de notation Fitch.

La crédibilité de Wall Street est en cause. Les comptes d'une de ses vedettes étaient mal contrôlés et dissimulaient des pratiques illégales. Enfin, la Maison Blanche pourrait être embarrassée : Kenneth Lay, président d'Enron, est un proche de la famille Bush.

Les déboires de Philip Morris

UN JURY a condamné, mercredi 6 juin à Los Angeles, Philip Morris à payer 3 milliards de dollars à un malade de cinquante-six ans atteint d'un cancer qui rendait la firme responsable de son état. Le jury, qui a délibéré pendant neuf jours, a aussi accordé à Richard Boeken une indemnité de 5,5 millions de dollars pour l'ensemble des préjudices rencontrés.

En fin d'année, l'entreprise a annoncé qu'elle voulait changer de nom, afin que son image ne soit plus identifiée aux seules cigarettes. Diversifié dans l'agroalimentaire (Kraft Foods) et la bière (Miller), Philip Morris proposera à ses actionnaires, en avril 2002, de se rebaptiser Altria.

Un plan social chez LU suscite le boycottage des produits du groupe



« Le Monde » du 30 avril 2001.

Jean-Martin Folz et Jean-Marie Messier, deux patrons antinomiques

RAREMENT patrons ont été plus opposés. L'un, Jean-Martin Folz, président du directoire de PSA Peugeot-Citroën, est la discrétion même. Anti-mode, anti-mondain, il ne déteste rien tant que les feux de la rampe. Contraint de parler depuis sa nomination en 1997 à la tête du constructeur automobile, il ne consent qu'un service minimum : son groupe, ses voitures, ses projets. Après ? Silence.

L'autre, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, est son exact contraire. Délaisant sur le strict monde des affaires, il vit dans une surexposition permanente. Chantre des marchés, de la mondialisation, d'Internet ou des médias, il aime porter la controverse partout, contre José Bové ou à Davos. Sa notoriété dépassant largement celle de son groupe, il est le seul patron qui ait été invité, au même titre que Bernadette Chirac ou que Jean-Pierre Chevènement, à l'émission de Michel Drucker pour y parler de ses goûts, de ses espoirs.

Ces deux patrons, chacun à sa manière, ont marqué l'année économique. Chez PSA, 2001 a été le temps de la renaissance. Porté par la 206, la 307, la 607, la Picasso, Peugeot-Citroën a connu en 2001 un succès foudroyant. Alors que les ventes sur le marché européen ont progressé de 8,7 %, celles du constructeur français ont fait un bond de 22,6 %. Le constructeur automobile se classe aujourd'hui au

deuxième rang européen, derrière l'allemand Volkswagen.

Pour M. Folz, tous ces chiffres sonnent comme une revanche. Les marchés n'avaient-ils pas condamné le groupe, il y a encore deux ans ? Impressionnés par l'ampleur de la fusion entre l'allemand Daimler et l'américain Chrysler, ou par l'entrée de Renault dans le capital de Nissan, tous ne jureraient alors que par les grands marchés. Contrôlé par un actionnariat familial, PSA ne semblait avoir d'autre salut que de tirer un trait sur son indépendance et de fusionner avec Fiat, BMW ou Volkswagen.

POLITIQUE JANSÉNISTE

Rétif aux modes, cet X-Mines, industriel dans l'âme, a résisté à toutes les injonctions. A ceux qui lui conseillaient de grandes manœuvres financières, il a répondu gestion industrielle, serrage des coûts, lancement de nouveaux modèles. Alors que DaimlerChrysler se débat aujourd'hui dans les affres d'une fusion spectaculaire et que Renault gère difficilement sa croissance externe, PSA engrange les bénéfices de sa politique janséniste.

En quatre ans, les ventes du groupe ont augmenté de 50 %. La famille Peugeot, qui semblait un moment tentée de jeter l'éponge, a renforcé sa position actionnariale. Au premier semestre, le constructeur a enregistré un béné-

fice de 1 milliard d'euros, en hausse de 36 %.

Les méthodes de M. Messier sont tout autres. Homme pressé, le PDG de Vivendi Universal ne semble en avoir jamais fini avec sa course à la croissance. Après la fusion, à la fin 2000, avec le canadien Seagram, beaucoup s'attendaient à une pause, bienvenue après la transformation menée au pas de charge de la vieille Générale des eaux. Il n'en a rien été. En un an, le groupe a acquis le service Internet MP3.com pour 372 millions de dollars (418 millions d'euros), l'éditeur américain Houghton Mifflin, spécialisé dans l'éducation, pour 2,2 milliards de dollars, pris une participation de 10 % dans le bouquet satellite Echostar pour 1,5 milliard de dollars, avant de racheter USA Networks, pour 10,5 milliards de dollars.

Depuis un an, M. Messier rêvait de ce rachat qui ouvre à ses studios la production et la distribution audiovisuelles. Cette acquisition marque cependant le glissement de plus en plus net du groupe vers les Etats-Unis, où M. Messier a choisi de s'installer. Mais sa politique de transformation de Vivendi Universal n'est pas encore achevée. Au premier semestre, le groupe, handicapé par les énormes survaleurs accumulées à la suite des rachats, n'a enregistré que 22 millions d'euros de bénéfice net.

Martine Orange

Les compagnies aériennes subissent un brutal ralentissement de leurs activités

POUR le transport aérien, l'année 2001 restera marquée par les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, ultime coup de grâce à un secteur déjà fragilisé par le ralentissement de la croissance économique. Compagnies et constructeurs aéronautiques sont entrés dans une crise sans précédent, même au moment de la guerre du Golfe. Selon plusieurs experts, les pertes pour l'ensemble des compagnies mondiales au quatrième trimestre 2001 devraient se chiffrer entre 12 milliards et 15 milliards de dollars (13,48 milliards et 16,85 milliards d'euros) et la crise pourrait durer au moins deux ans.

Le phénomène s'est amplifié après qu'un Airbus A-300-600, d'American Airlines se fut écrasé à New York le 12 novembre pour des raisons inconnues. Les compagnies américaines en général et American Airlines en particulier se redressaient à peine après avoir engagé des mesures drastiques de restructuration. Une majorité d'entre elles, sous perfusion, n'ont dû leur salut qu'à l'aide de 15 mil-

liards de dollars accordée par le gouvernement américain qui, pour l'occasion, est revenu sur ses convictions libérales.

Outre-Atlantique, les compagnies ont taillé dans leurs effectifs : plus de 100 000 suppressions d'emplois ont été annoncées. Ces chiffres ne prennent en compte ni les sous-traitants ni les constructeurs aéronautiques. Pis, ce sont pratiquement 500 avions qui devraient sortir des flottes.

Selon l'Air Transport Association (ATA), qui regroupe l'ensemble des transporteurs américains, le prix moyen des billets aux Etats-Unis a baissé de 18,7 % au mois de septembre et la baisse moyenne du trafic passagers de l'ensemble des compagnies est estimée à 32 %. Selon un économiste de l'association américaine, la baisse du prix du billet combinée à celle du trafic ont entraîné une chute des recettes pour les compagnies aériennes de l'ordre de 45 %.

En Europe comme en Asie, les perspectives sont à peine plus brillantes. Plusieurs compagnies

et non des moindres ont disparu : l'irlandaise Aer Lingus est au plus mal ; Swissair a fait faillite et n'a été que très partiellement reprise par son ancienne filiale Crossair ; Sabena (détenue à 51 % par l'Etat belge et à 49 % par Swissair) a connu un sort identique. Quant aux filiales françaises de Swissair, Air Liberté et AOM, elles ont déposé leur bilan cet été. Air Lib qui leur a succédé manque cruellement de fonds propres et semble en sursis.

UNE ACTIVITÉ FRAGILE

Tous les spécialistes le reconnaissent : le transport aérien est une activité économique fragile qui a connu beaucoup de difficultés au cours de ces dernières années. « On ne peut pas stocker la production et arrêter l'exploitation », explique un analyste, ajoutant que « cette industrie a beaucoup de coûts fixes et peu de variables sur lesquelles jouer ».

En novembre, Jean-Cyril Spinetta, président d'Air France – une des compagnies qui s'en sort le mieux en raison d'une présence

assez faible dans l'Atlantique nord –, a rappelé que les attentats allaient accélérer la concentration du secteur, qui, d'après lui, va se structurer autour de trois grands pôles : Star Alliance, constitué autour de United Airlines et Lufthansa, Oneworld (autour d'American Airlines et de British Airways) et SkyTeam (Delta Airlines et Air France). « La consolidation de notre activité est inévitable et absolument nécessaire pour améliorer la rentabilité de notre industrie au niveau européen et mondial », a déclaré M. Spinetta. Exemple de ce mouvement de concentration : Air France est devenue un partenaire privilégié d'Alitalia, qui a échoué dans sa tentative de fusion avec le néerlandais KLM.

Dans ce contexte de crise, les compagnies à bas coûts, dotées de structures plus légères, comme l'irlandaise Ryanair ou les britanniques EasyJet, Go et Buzz, tirent aussi leur épingle du jeu.

François Bostnavaron

Serge Lama, chanteur « Je suis un excessif, à la fois pudique et exubérant »

Le nouvel album de Serge Lama, *Feuille à feuille*, est un recueil de quatorze chansons poétiques et sociopolitiques, qui surprennent par leur dépouille-

ment. « On me redécouvre aujourd'hui avec ce disque. Or je ne crois pas avoir fait de la merde en trente-sept ans de métier. Il n'y a pas une chanson

dont j'aie honte », explique-t-il dans un entretien au Monde. Il revient également sur son passé, Mai 68, l'Algérie, et sur ses influences musicales.

À L'OCCASION de la sortie de son nouvel album, *Feuille à feuille*, cultivant une sobriété inattendue, le chanteur Serge Lama, né Serge Chauvier le 11 février 1943 à Bordeaux, nous a reçu dans son appartement du 7^e arrondissement de Paris, quartier de son enfance. Par la fenêtre, on aperçoit le dôme des Invalides. Ce n'est qu'une coïncidence. S'il a incarné l'Empereur sur les planches, Serge Lama n'a jamais été bonapartiste.

« La disparition de votre ami Gilbert Bécaud marque-t-elle la fin de la tradition du music-hall ?

– Gilbert a été une star gigantesque, trente ans au sommet, vedette à vingt-trois ans, ce qui était très rare. Je ne sais pas si Johnny aurait pu faire ce qu'il a fait si Bécaud n'avait pas défriché le terrain. Il était, peut-être, avec moi, le dernier représentant de ce que j'appelle les variétés, le music-hall des hommes de scène. Il faudrait ajouter Charles [Aznavour] à ses débuts, car après il est devenu crooner à la Sinatra, dans l'économie de moyens. Alors que, pour Bécaud, la scène n'était jamais assez grande. Comme l'a dit si bien Cocteau, il avait « le courage d'être excessif au-delà de l'excessif ». Aujourd'hui, les chanteurs se soucient avant tout de leur image. Tout est formaté par les radios, au détriment d'artistes comme Thomas Fersen et Dominique A.

– En même temps, vous parriez Lara Fabian et Isabelle Boulay, que l'on voit et entend partout. Vos propos ne sont-ils pas contradictoires ?

– Lara Fabian, grâce à laquelle *Je suis malade* est connu chez les jeunes, est la seule chanteuse qui m'ait fait quelque chose physiquement d'électrique depuis vingt ans dans une salle de spectacle. Elle a des défauts, mais c'est une chanteuse. Aujourd'hui, quand vous avez de la voix, il ne faut pas le montrer pour



« Bécaud était, peut-être, avec moi, le dernier représentant de ce que j'appelle les variétés. »

ne pas gêner ceux qui n'en ont pas beaucoup. Quant à Isabelle Boulay, elle est une chanteuse populaire qui chante bien et choisit ses chansons avec goût. Il faut cesser d'insulter le public en permanence, comme le fait Canal+ en essayant de faire passer Bruel pour un imbécile et Cabrel pour une vieille grand-mère.

– Votre nouvel album surprend par son dépouillement.

– On me redécouvre aujourd'hui avec ce disque. Or je ne crois pas avoir fait de la merde en trente-sept ans de métier. Il n'y a pas une chanson dont j'aie honte. Dans les années 1970, j'avais une telle fringale de concerts que le chanteur a peut-être occulté l'auteur que je suis. Dans ce disque, tout est à égalité, chant, musique et textes.

– Ne risquez-vous pas aussi de devenir l'esclave de votre public ?

– Aznavour m'a dit : « Vous êtes condamné à chanter toute votre vie. Je suis malade et Les P'tites Femmes de Pigalle. » Mais j'ai toujours fait attention à élargir ma palette. Le public m'a élu pour deux raisons : les chansons d'amour et ma force de vie. Je

suis un excessif, à la fois pudique et exubérant, qui se plaît dans une forme de délectation morose. J'aime cette phrase de Hugo : « La mélancolie, c'est le bonheur d'être triste. »

– Vos chansons vous ont valu des comparaisons avec Brel.

– Guy Lux avait lancé ça en disant que j'étais le disciple de Brel. C'est beaucoup trop flatteur. J'ai la violence de Brel, mais aussi la jouteuse de Bécaud et la sensualité d'Aznavour. L'amour des mots m'a été donné par Brassens.

– Ses fans ignorent souvent que vous avez adapté *Bird on a Wire*, de Leonard Cohen.

– Je suis un grand fan. J'étais très fier parce que Cohen, après avoir écouté la chanson [Vivre tout seul], a dit, paraît-il : « Lama a fait une meilleure version que moi. »

– Vous vous êtes ainsi décrit : « Trop jeune pour Saint-Germain, trop vieux pour 68... »

– J'ai écrit une chanson qui s'appelle *A Maxime* [Le Forestier], parce qu'on ne voyait pas les choses de la même façon. Il était un soixante-huitard invétéré, j'avais cinq ans de

plus, j'ai été à la Sorbonne et à l'Odéon, et j'ai entendu des conneries. Je trouve « Il est interdit d'interdire » imbécile, par exemple. Je suis un réformiste qui n'aime pas les révolutions. 68 est un monôme qui a mal tourné, des petits-bourgeois qui s'emmerdaient. L'école des enfants de la République a été complètement déglinguée. Avec la libération des femmes, on a assisté à une dévirilisation des hommes extrêmement dangereuse. 68 a fait bouger des choses, bien sûr, mais trop.

– Vous avez prononcé le mot République. Êtes-vous sensible aux idées de Jean-Pierre Chevènement ?

– Je trouve logique que des gens de droite qui ne se reconnaissent pas dans ce qu'elle est devenue aient envie de voter pour lui, de même qu'une partie de la gauche qui se méfie d'un trop grand laxisme. Je suis gaullien, et, pour moi, de Gaulle est de gauche. On a besoin d'un chef, et Chevènement en a le physique. En fait, on ne faisait pas de politique quand j'étais môme, on lisait les poètes et les philosophes. J'étais plutôt camusien que sartrien, car Camus est un être humain, Sartre une machine.

– Votre chanson *L'Algérie était-elle un hommage à l'écrivain* ?

– Ce n'est pas une chanson politique. Elle décrivait l'éblouissement pour un pays, lorsque je suis arrivé là-bas, au petit matin, en 1962. J'étais parti pour vingt-six mois et l'on a oublié de m'inscrire sur les listes. A Blida, l'adjudant m'a dit : « Officiellement, vous n'êtes pas là. » J'ai eu beaucoup de chance. J'avais vu revenir des copains plus vieux que moi dans un état psychique lamentable, ils avaient vu les tortures, des deux côtés, et me l'avaient raconté. »

Propos recueillis par
Bruno Lesprit

« Feuille à feuille », un album de poésie

Le disque montre les talents d'auteur de Serge Lama

LES AMATEURS d'art pompier qui admireraient le Lama symphonique seront déçus : *Feuille à feuille* est un disque de facture sobre, acoustique, un album pesé, emballé dans les jolies de l'accordéon de Serge Tomassi et les velours du guitariste Yann Benoist. D'où vient cette sérénité, cette douce humilité, tant d'attributs auxquels le chanteur le plus grandiloquent de la scène française ne nous avait pas habitués ? Après une tournée menée avec cordes et orchestre, il est venu à Serge Lama l'envie, selon son propre aveu, de « dépoussiérer » une cinquantaine de chansons de son répertoire en compagnie de trois musiciens (Tomassi, donc, Benoist et le percussionniste Nicolas Montazaud). Les quatorze chansons de ce nouvel album ont été ainsi conçues sans fanfreluches.

Les talents d'auteur de Lama s'en trouvent dévoilés. Il est doux de tourner les pages de ce livre amoureux. Le plaisir, l'ivresse des sentiments, les illusions et la chute, tous ces thèmes qui furent les ingrédients de la chanson réaliste à la française puis de celle des années 1950 (Piaf) tissent la toile du disque. S'y ajoute l'optimisme de la décennie suivante, celle de Gilbert Bécaud (*Les Québécoises*). Fort de ces références musicales, Serge Lama invente un monde où il est toujours possible de rêver d'un classicisme expressif, éloigné de l'éclectisme des tribus électroniques de ce début de siècle. Lama rejoint ainsi un Thomas Fersen, plus jeune d'une génération, lui-même amateur de guitare et de violoncelle.

Il ne faudrait pas croire pour autant que Serge Lama ait renoncé totalement aux cordes, aux grandes envolées. Pour un *Quand est-ce qu'on fait l'amour* dépouillé, il y aura forcément une *Femme adieu* (« Je travaille à ma solitude / J'aspire à l'épaisseur des pierres / (...) Femme

adieu / Saches que / Désormais / J'appartiens à Dieu »).

Feuille à feuille est évidemment un disque amoureux. En prélude, Serge Lama cite *Romance sans parole*, de Paul Verlaine. L'album est empreint d'une sensualité dans laquelle s'effacent les gamineries macho façon *Les P'tites femmes de Pigalle*, le chanteur préférant s'attarder, admirer, courtiser courtoisement (« *De vous je suis dévot / Rien ne vous vaut* », dans *Rien ne vaut vous*).

CATALOGUE AMOUREUX

Sur un registre très folk dans sa douceur, Serge Lama renoue avec le goût du danger poétique : *Les Poètes*, dont Yves Gilbert a composé la mélodie avec grâce, à l'instar de ses comparses musiciens qui servent les quatorze titres de *Feuille à Feuille*, dit bien la limpidité du Lama 2001 (« *Les poètes, vois-tu, sont des oiseaux en cage / Qui déchirent des cœurs pour s'offrir des orages* »). Dans ce catalogue amoureux, Serge Lama a ajouté deux chansons sociopolitiques. L'une traite des illusions (*Les Jardins ouvriers*), image d'un temps à jamais perdu, l'autre d'un monde (Là) dans lequel des gens « pensent avec leur bide / Juchés sur leur argent / Ces gens qui nous décident », un monde dont on aimerait que nos enfants s'échappent (*Quand on revient de là, chanté en duo avec Lena Ka*).

Serge Lama aurait pu renoncer totalement à rouler des mécaniques. Mais c'est en sautant comme un cabot qu'il clôt son nouveau recueil (*Et moi je rends les femmes belles*). Soit de son image ou retour du naturel ? Ce n'est pas cela que l'on retiendra de *Feuille à feuille*, puissante démonstration de la pertinence du classicisme.

Véronique Mortaigne

★ *Feuille à feuille*, 1 CD Warner Music France 0927 42117-2.

Un automne québécois en bleu-blanc-rouge

Associant expositions et spectacle vivant, la Saison française a permis la venue de six cents artistes et renforcé les liens culturels avec la Belle Province

MONTRÉAL

de notre correspondant

Faisant écho au Printemps québécois organisé en France en 1999, la coopération culturelle française a pris, le temps d'une saison automnale, un tour très intense avec une programmation à la fois riche et étroitement associée à la vie artistique du Québec. Entre septembre et la fin de novembre 2001, sous la bannière France au Québec / La Saison, six cents artistes auront franchi l'Atlantique pour présenter une bonne centaine de performances, expositions, spectacles, pièces de théâtre.

Les Français débarquaient... Falloit-il craindre l'envahissement, se demandaient certains observateurs ? Trois mois plus tard, à l'heure du bilan, on pourrait penser que la saison française s'est déroulée sans tambour ni trompette, avec une discrétion qui n'est pas pour déplaire aux Québécois. La programmation s'est parfaitement intégrée à celle des lieux de création et de diffusion locaux, et la présence d'artistes français dans les musées, les théâtres, les festivals de danse ou de cinéma, les galeries, « a coloré l'automne québécois », selon l'expression de Floriane Gaber, coordonnatrice générale déléguée par l'Association française d'action artistique (AFAA). Tous les milieux artistiques ont été touchés, souligne Luc Bourdon, directeur général du Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias : « Ce qui compte, c'est la venue d'artistes qu'il est habituellement difficile de financer et la chance offerte au public québécois de connaître ces créations françaises contemporaines. »

A l'Espace Go, théâtre montréalais dont la directrice artistique, Ginette Noisoux, fait depuis longtemps découvrir la dramaturgie française, l'automne a été particulièrement « tricolore ». On y a joué à guichets fermés *L'Amante anglaise*, de Marguerite Duras, mise en scène par Michel Raskine, puis *J'ai généré et je gènerai*, par la marionnettiste Emilie Valantin, et *Les Bonnes*, de Jean Genet, dans la mise en scène d'Alfredo Arias. Le long monologue du Cre-

do, d'Enzo Cormann, mis en scène par Christiane Pasquier, a clôturé la saison avec une froideur digne de la température extérieure montréalaise ! Tandis que Roger Planchon présentait *Le Chant du cygne* et *Autres histoires d'Anton Tchekhov* au Rideau vert, avec un accueil mitigé, le Théâtre du nouveau monde (TNM) avait fait un tabac en ouvrant sa 50^e saison par la présentation de *L'Orestie* avec la troupe de l'Odéon dirigée par Georges Lavaudant. Une belle réussite et l'exemple même des voies ouvertes à une collaboration plus intense : dès février, le TNM présentera à l'Odéon *L'Hiver de force*, du Québécois Réjean Ducharme, dans une mise en scène de Lorraine Pintal.

VISION SCIENTIFIQUE DU FUTUR

Pour Louise Bourassa, directrice du projet, les objectifs ont été atteints : « Nous voulions mobiliser toutes les structures culturelles et nous avons eu pleine collaboration de leur part. Nous voulions aussi assurer le rayonnement de cette Saison dans toutes les régions du Québec. » Elle est fière du résultat et de ses conséquences. On ne compte plus en effet les rencontres, formelles ou informelles, qui ont eu lieu. En outre, la France des régions a participé en direct, par exemple pour le spectacle de la chorégraphe Régine Chopinot, *La Danse du temps* (Poitou-Charentes), ou le déplacement de la collection du FRAC Pays de la Loire au Musée d'art contemporain de Montréal.

Trois expositions majeures restent encore à l'affiche pour plusieurs mois. Le MAC de Montréal présente jusqu'au 31 mars « Regards croisés », avec 26 œuvres de 18 artistes issues de la collection du FRAC des Pays de la Loire. A Québec, le Musée de la civilisation présente jusqu'au 7 avril « Prélude à l'envol de KEO », une exposition hybride placée à la fois sous le signe de la vision scientifique du futur et présentant des sculptures antiques et des objets liés à l'écriture provenant du Musée du Louvre.

C'est toutefois du côté du Musée du Québec qu'il faut aller pour une

vraie rencontre franco-québécoise en arts visuels, avec une exposition inaugurant un cycle thématique. « Le ludique ou comment jouer pour déjouer » donne la parole à onze artistes français et neuf québécois. En art comme ailleurs, le jeu exprime le divertissement ou le risque, le versant joyeux ou dramatique de la vie. Certains recyclent des matériaux, comme l'étonnant collectif québécois BGL qui revisite le monde des voitures de collection.

La vidéo est très présente chez les Français, avec l'installation de Guillaume Paris, ses dessins animés sur le thème de la chute dans le vide ou celle de Boris Achour (*Un monde qui s'accorde à nos désirs*). Marie-Ange Guillemot a fait le voyage avec ses *Chapeau-vie*, Loriot et Mélià avec leur *Manège*, tandis que Fabrice Hybert présente l'une de ses *Peintures homéopathiques* aux accents tragi-comiques.

Réunir sur un plateau mixte des artistes québécois et français a donné, selon Line Ouellet, directrice des expositions au musée, de « très belles occasions de rencontres entre eux ou avec le public, grâce à des visites commentées avec les artistes et une table ronde sur le thème du ludique ». Line Ouellet espère bien que « cette première expérience de collaboration avec l'Association française d'action artistique, très constructive, débouchera sur d'autres ». Pour la préparation des expositions autant que pour le spectacle vivant, plus encore que d'une saison « française », il s'agissait bien d'échanges directs entre les deux communautés à travers l'Atlantique et par le chemin des artistes.

Anne Pelouas

★ *Prélude à l'envol de KEO*, Musée de la civilisation, Québec, jusqu'au 7 avril. Internet : www.mcq.org ; *Regards croisés*, Musée d'art contemporain, Montréal, jusqu'au 31 mars. Internet : www.macm.org. Toutes les informations concernant La Saison ont été rassemblées sur le site www.france.quebec.com

Parallèles Pictures, Road Hories Filmsproduction et Tomassi/Fils Films présentent

Quand le système déraile...

THE NAVIGATORS

un film de Ken Loach

2 JANVIER

MEDIA www.diaphana.fr www.france.quebec.com Télérama

Les nouveaux Mousquetaires du tennis tricolore rejoignent leurs aînés au panthéon de la Coupe Davis

En s'imposant en Australie, les hommes de Guy Forget ont offert un neuvième trophée à la France

Au terme d'une rencontre dont ils n'étaient pas les favoris, sur une surface, le gazon, qu'ils n'appréciaient guère, les tennismen français ont

démontré leur force de caractère, s'imposant (3-2) après trois jours de match, du 30 novembre au 2 décembre. La victoire a été rendue possible

par la performance de Nicolas Escudé, vainqueur de ses deux simples, et par la magnifique prestation du double Fabrice Santoro - Cédric Pioline.

À CHAQUE BATAILLE, son champ : un labour gluant à Crécy-en-Ponthieu ; une cité marmoréenne à Pavie ; une plateau betteravier à Fontenoy ; une plaine assez mornie à Waterloo ; des tranchées détrempées à Verdun ; une cuvette sordide à Dien-Bien-Phu ; des grottes mystérieuses en Afghanistan. Pour affronter la France en finale de la Coupe Davis, à Melbourne, du 30 novembre au 2 décembre, les Australiens avaient choisi, eux, un terrain inédit.

Afin de compliquer la besogne de leurs adversaires, ils avaient imaginé de poser des carrés de gazon naturel sur le court synthétique de la Rod Laver Arena. Du coup, on ne savait pas s'il s'agissait d'une pelouse de synthèse, d'un lino écologique ou de n'importe quoi. C'était en tout cas quelque chose de très rapide, destiné à rendre plus meurtriers encore le coup droit de Lleyton Hewitt, le service de Patrick Rafter et les volées de la paire Todd Woodbridge-Wayne Arthurs.

La Coupe Davis a l'habitude de ces bottes. Tout y est souvent permis, même le pire. L'amateur se souviendra des colères jupitériennes du Roumain Ilie Nastase déconcentrant arbitres et adversaires, de la nonchalance calculée de l'Italien Paolo Bertolucci exaspérant le rival, ou des pièces de monnaie que le public paraguayen lançait sur le court, déstabilisant le visiteur. Il n'oubliera pas non plus le court couvert en terre battue que les Français avaient imaginé pour tenter de battre les Etats-Unis, en finale, en 1982.

Voilà pourquoi les néo-Mousquetaires, quoique curieux de voir à quoi ressemblait l'aire de jeu montée à Melbourne, ne semblaient pas plus inquiets que ça - « De toute façon, on n'a pas le choix », laissait tomber le capitaine, Guy Forget - avant d'être totalement rassurés à l'issue des quelques sets d'essai qui leur avaient été accordés. « Ce gazon est à Wimbledon ce que le cachemire est à la laine », décrétait le même Guy Forget, qui, en matière de Wimbledon et de cachemire, n'a de leçons à recevoir de personne.

Quoi qu'on en dise, en tennis le court ne fait pas tout. Il faut aussi des joueurs, avec lesquels les meilleurs vade-mecum conseillent de composer une équipe. On préférera une soudure à l'ancienne : bon effondrement des matières, passage unique, finition orfèvre. Alors, à la veille de ce nouveau rendez-vous avec l'histoire des sports de raquette, notre capitaine a pris son masque à écran fumé, ses gants verts en croûte de bovin, ses guêtres raides, sa combinaison épaisse et il s'est mis au boulot. C'est qu'il avait fort à faire, Forget.

Un Sébastien Grosjean auréolé d'une victoire à Bercy et d'une finale des Masters à ramener sur terre ; un Nicolas Escudé, vaincu en Cou-



WILLIAM WEST/AFAP

De gauche à droite : Arnaud Clément, Fabrice Santoro, Sébastien Grosjean, Cédric Pioline, Nicolas Escudé et Guy Forget entourent leur trophée.

pe Davis mais trop effacé, à remonter ; une paire Fabrice Santoro-Cédric Pioline, en froid après un quart de finale piteux face à la Suisse, à rabibocher.

« Il n'y arrivera pas. Commander, c'est pas son truc », entendait-on en coulisses. « On va gagner », assurait, jovial, le président de la fédération française, Christian Bîmes, sur la chaîne de télévision Pathé Sport. « C'est ça... », répliquaient les moqueurs.

Le 30 novembre, en entrant sur le curieux court australien pour jouer le premier des cinq matches de la finale, Nicolas Escudé a un moral de tireur d'élite. Ils sont très peu à s'en douter. Lleyton Hewitt n'en sait rien et s'en moque sûrement. Lui, le tout nouveau n°1 mondial ; lui, le plus jeune joueur de l'histoire à s'emparer de cette place ; lui se sent imbattable.

Après trois heures et vingt-quatre minutes de jeu, il quitte la Rod Laver Arena, le teint pâle, le regard

bas, les bras ballants et le pochon alourdi de cinq sets, dont trois perdus (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4). Dans la foulée, Patrick Rafter, pourtant patraque et en fin de carrière, invitait Sébastien Grosjean à plus de modestie. Trois sets (6-3, 7-6 [8-6] 7-5) auront suffi à sa démonstration. « Sur le gazon, les valeurs s'équilibrent, avançait Guy Forget pour expliquer la victoire des n°2 face aux n°1. Celui qui vient le plus souvent au filet pousse l'autre dans ses derniers retranchements. » « Je suis plutôt content de me retrouver à 1-1 », lançait le capitaine australien, John Fitzgerald, qui, à l'image du court, commençait à fatiguer un peu.

SELON LE DÉROULEMENT PRÉVU

Le meilleur signe de cet état d'égaré, ce stratège improbable l'administrait dès le lendemain, 1^{er} décembre, jour de double. Face au couple réconcilié Santoro-Pioline, le voilà qui aligne la surprenan-

te équipe Hewitt-Rafter. « Comme Pat [Rafter] était blessé [il était touché au bras droit, celui de son service, un geste déterminant en double] après son match contre Grosjean, j'ai préféré l'aligner en double afin de lui éviter de jouer le dernier set simple », expliquait-il après la défaite des siens (2-6, 6-3, 7-6 [7-5], 6-1).

Inutile de dire que Fabrice Santoro et Cédric Pioline se sont régalés. Ils avaient même prévu le déroulement de la partie. « Cédric est un plus long que moi à chauffer, il n'est pas impossible que nous perdions le premier set », avait confié son partenaire. Alors, quand les larrons s'inclinèrent (2-6) dans la première manche, le camp français comprit qu'ils allaient gagner. « Il n'y a pas meilleure paire que celle-là. C'est une des plus belles équipes de l'histoire de notre tennis », avait jugé Guy Forget, quelques semaines auparavant.

John Fitzgerald s'arrachait les cheveux, tandis que, dans une similitude étonnante, le court perdait ses brins jusqu'à la pelade. C'est sur ce succédané que les Français allaient emporter un damné succès. Si, le 2 décembre, Sébastien Grosjean rendait rapidement les armes face à Lleyton Hewitt (6-3, 6-2, 6-3), tout le monde, Australiens compris, attendait la victoire de Nicolas Escudé face à un Wayne Arthurs sorti de derrière les fagots malgré lui. Elle fut palpitante (7-6 [7-3], 6-7 [5-7], 6-3, 6-3), histoire de rendre inoubliable le neuvième succès français en Coupe Davis. Et tout ça, le jour du 196^e anniversaire de la bataille d'Austerlitz. L'aviez-vous oublié ?

Michel Dalloni

Les adieux de Nathalie Tauziat

Après dix-huit ans passés sur les courts de tennis du monde entier, Nathalie Tauziat a mis un terme, le 10 novembre, à une longue carrière commencée en 1984. Au total, la joueuse basque a joué 55 tournois du Grand Chelem et près de 1 000 matches pour plus de 600 victoires. Elle a raconté quelques-uns des épisodes de cette vie sportive - et bien d'autres - dans un ouvrage sans concession, *Les Dessous du tennis (Plon)*, publié en 2000.

A 34 ans, elle a fait ses adieux à la compétition à l'occasion de la Fed Cup, la Coupe Davis des dames. Elle y a remporté une dernière victoire symbolique en double, aux côtés de la jeune Virginie Razzano lors de la rencontre, finalement perdue (2-1), face à la Russie. C'est sur le gazon que Nathalie Tauziat s'est illustrée le plus souvent, disputant même la finale du tournoi de Wimbledon, en 1998, contre la Tchèque Jana Novotna. Problème : toute la France se passionnait alors pour les Bleus, en passe de gagner la Coupe du monde.

Les Bleus ont joué treize matches et voyagé aux quatre coins du monde

L'AN III du règne de la souveraine équipe de France de football fut sabbatique, prolifique, exotique et historique. Trois ans après leur couronnement mondial sur leurs terres, un an après leur succès continental aux Pays-Bas et en Belgique, les héros tricolores se sont offert un peu de répit en cette année 2001.

La charge de champion du monde procure en effet un certain nombre de privilèges. En premier lieu, celui d'être exempt des longues joutes qualificatives déterminant les futurs prétendants à la couronne mondiale. Un avantage récemment aboli par la FIFA, et dont le prochain lauréat en Corée du Sud et au Japon ne bénéficiera pas.

Pendant que tous se disputaient les 29 billets qualificatifs pour le prochain Mondial asiatique, les Bleus se contentaient de rencontres amicales. Huit au total pour un bilan mitigé par deux défaites en Espagne (1-2) et au Chili (1-2), et un nul en Australie (1-1). Cette année fut également prolifique. Au mois de juin, en Corée du Sud et au Japon, les hommes de Roger Le-

merre s'offraient un nouveau trophée, la Coupe des confédérations, compétition qui opposait les lauréats de chaque continent. Les Bleus dominèrent en finale le Japon (1-0), après avoir battu le Brésil en demi (2-1), et décrochèrent un titre plus honorifique que significatif.

VASTE CASTING

Ce tournoi a surtout permis au staff de l'équipe de France, un an avant l'échéance mondiale, de découvrir les installations et de tester sa logistique. Pour sa part, Roger Lemerre, privé de nombreux titulaires, s'est offert un vaste casting et a pu voir à l'œuvre une dizaine de nouveaux joueurs.

Durant cette année, le successeur d'Aimé Jacquet s'est surtout attaché à confirmer ses certitudes. En premier lieu qu'il dispose d'un groupe solide, primé en 2000 à Rotterdam, et bien armé en vue de l'échéance asiatique. Il semble avoir trouvé en Patrick Vieira, Franck Leboeuf et Ulrich Ramé des successeurs dignes des Didier Deschamps, Laurent Blanc et Bernard Lama, tout juste retraités. Il en-

tendait dès lors profiter des treize matches disputés par son équipe pour peaufiner quelques réglages et tester quelques suppléants possibles.

C'est sans doute pour pimenter ces répétitions que l'entraîneur leur donna une touche exotique. Ainsi, les Bleus étreignèrent leur palmarès en Amérique du Sud, en Asie, puis en Océanie le 11 novembre. En guise d'armistice, l'entraîneur assista alors, pantois, à une levée de boucliers sans pareille. De nombreux dirigeants de clubs, majoritairement anglais, avec à leur tête l'entraîneur français d'Arsenal, Arsène Wenger, s'insurgèrent contre ces périples au long cours qu'ils jugeaient épuisants pour leurs candidats à la sélection.

Une pétition, un arbitrage de la FIFA, des échanges peu courtois n'empêchèrent finalement pas les footballeurs tricolores au grand complet de s'envoler pour l'Australie à bord d'un Boeing spécialement aménagé. Coût de l'opération : 6 millions de francs... et nouvelle polémique.

La dernière sortie des Bleus sur le

sol hexagonal, le 6 octobre au Stade de France, promettait d'être historique. Ce samedi, l'équipe de France affrontait pour la première fois l'équipe d'Algérie.

Le match devait sceller sur un terrain de football l'amitié franco-algérienne (à l'initiative notamment de Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports) dans un contexte international délicat marqué par les attentats du 11 septembre. Ce fut le cas jusqu'à la 76^e minute, moment choisi par de nombreux jeunes supporters franco-algériens pour envahir la pelouse. La rencontre était interrompue et la fête devait garder un goût d'inachevé.

Enfin, 2001 s'est conclue le 2 décembre sur l'événement le plus attendu par les joueurs et les supporters de l'équipe de France : le tirage au sort de la Coupe du monde. Les premiers adversaires seront le Sénégal, l'Uruguay et le Danemark. Le sort a été plutôt clémente, dit-on. Aux Bleus de rendre l'an IV jubilatoire.

Etienne Labrunie

Les handballeurs français champions du monde pour la deuxième fois

La Suède, tenante du titre, a dû céder à Bercy (25-28)

QUELQUES MOIS plus tard, dans un livre intitulé *De l'or et des larmes*, Daniel Costantini racontera qu'à cet instant précis de la finale du championnat du monde masculin de handball opposant l'équipe de France, qu'il dirigeait pour la dernière fois, et celle de Suède, tenante du titre, il n'y croyait quasiment plus. Qu'en ce 4 février 2001, dans le palais omnisports de Paris-Bercy, seul à ses yeux « un miracle » était encore susceptible d'inverser le cours des choses et conduire les Bleus à ne pas laisser filer la médaille d'or au profit des Suédois.

A vingt secondes de la fin du temps réglementaire, ces derniers venaient d'inscrire un but qui leur donnait une petite longueur d'avance. Or, comme Daniel Costantini le soulignera dans son livre, « le propre d'un miracle, c'est d'être unique » et l'équipe de France avait déjà été gâtée par le sort trois jours plus tôt : en quarts de finale contre l'Allemagne, dans la halle olympique d'Albertville, Jackson Richardson, le capitaine des Tricolores, avait inscrit à neuf secondes de la sirène un improbable but d'égalisation, offrant ainsi à son équipe une prolongation dont les Allemands ne s'étaient pas relevés.

À SEPT SECONDES PRÈS

Pourtant, à Bercy, le miracle s'est reproduit. Sur la remise en jeu suivant le but suédois, l'aillier droit Grégory Anquetil s'en est allé inscrire, dans un angle impossible, le but égalisateur à sept secondes du coup de sifflet marquant la fin du temps réglementaire. Sonnés, les Suédois ne devaient pas s'en remettre.

Les Français dominaient les prolongations et s'imposaient (28-25). Six ans après un premier titre mondial, décroché par ceux que l'on avait surnommés les « Barjots », le handball masculin français se réinstallait sur le toit du monde.

Entre ces deux titres, la vie de

l'équipe nationale avait été tout sauf un long fleuve tranquille. L'épisode des « Barjots », médaillés de bronze aux Jeux olympiques (JO) de Barcelone, en 1992, vice-champions du monde en 1993 et champions du monde en 1995, n'avait pas trouvé de prolongements. Cette équipe de fortes personnalités s'était détruite en 1996, aux JO d'Atlanta.

AVEC UN GROUPE RENOUVÉLÉ

La troisième place du Mondial 1997 ne lui étant apparue que comme un retour aussi inattendu que sans avenir, Daniel Costantini avait décidé de reconstruire un groupe, ne conservant que quelques anciens de l'aventure de 1995 (Jackson Richardson, Patrick Cazal, Grégory Anquetil, Christian Gaudin, Bruno Martini). Mais les Bleus étaient restés éloignés des sommets : 6^e du Mondial 1999, 4^e à l'Euro 2000 et 6^e aux JO de Sydney. Sydney où la formation tricolore avait bien failli implorer en raison de fortes dissensions.

De là était née la décision de Daniel Costantini (57 ans), aux commandes de la sélection nationale depuis 1985, de mettre avant l'heure un terme à son contrat. Au soir du sacre mondial à Paris, tout en tenant à réaffirmer qu'il n'oublierait jamais ce qui s'était passé avec certains à Sydney, l'entraîneur n'avait malgré tout pas mégoté ses compliments à l'égard de joueurs qui avaient réussi à ses yeux à se forger leur propre identité, faite de puissance et de courage, et qu'il avait de ce fait surnommés quelques jours plus tôt les « Costauds » : « Cette équipe est plus forte que celle de 1995. On a trouvé de bons joueurs, personne n'a usurpé quoi que ce soit. Ils ont été très humbles. C'est bien qu'ils en aient voulu toujours plus. »

Philippe Le Cœur

Michael Schumacher au sommet

EN GAGNANT le Grand Prix de Hongrie de formule 1, dimanche 19 août, l'Allemand Michael Schumacher a signé sa 51^e victoire de sa carrière en F1, s'adjugeant un quatrième titre de champion du monde des pilotes, après ceux conquis en 1994, 1995 et 2000, à quatre courses de la fin de la saison. Cette double performance en fait l'égal d'Alain Prost, « le Professeur », dont l'écurie a été mise en redressement judiciaire le 22 novembre.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : l'équipe de France féminine a emporté le championnat d'Europe 2001, première titre de son histoire, le 23 septembre, au Mans, en dominant la Russie (73-68).

■ **CYCLISME** : l'Américain Lance Armstrong (US Postal) a gagné son troisième Tour de France d'affilée, rejoignant dans la légende les Français Louison Bobet (1953, 1954, 1955) et Jacques Anquetil (1961, 1962, 1963), le Belge Eddy Merckx (1969, 1970, 1971) et l'Espagnol Miguel Indurain (1991, 1992, 1993). Richard Virenque, privé de Grand Boucle en raison de sa suspension pour dopage, a signé, le 6 octobre, un succès inattendu dans Paris-Tours.

■ **FOOTBALL** : Zinedine Zidane, le meneur de jeu de l'équipe de France et de la Juventus Turin, est devenu le joueur le plus cher de l'histoire en signant, le 9 juillet, un contrat de quatre ans en faveur du Real Madrid, moyennant un transfert de 490 millions de francs et un salaire annuel de 45 millions de francs. Nicolas Anelka, lui, a de nouveau quitté le Paris-Saint-Germain pour retourner en Angleterre, à Liverpool, le 21 décembre, à la faveur d'un prêt.

Cyclisme : le dopage en jugement



« Le Monde » du 24 octobre 2000.

ADIEU 2001 Après huit mois d'exploitation en salles, le film de Jean-Pierre Jeunet, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, n'en finit plus d'enregistrer des records. ● DISTRI-

BUÉE par Miramax aux Etats-Unis depuis le mois de novembre, cette coproduction franco-allemande, qui a déjà atteint 17 millions d'entrées dans le monde et rapporté 90 millions de

dollars, pourrait paraître sur sept cents écrans américains si elle tenait ses promesses dans la course aux récompenses (Golden Globes, Prix de l'American Film Institute, Oscars).

● UNE CAMPAGNE victorieuse devenue non seulement un triomphe commercial mais aussi un phénomène de société, une branche à laquelle se sont rattachés tous les politiciens

désireux de soigner leur image « proche du peuple ». ● LA SORTIE du DVD et celle d'autres produits dérivés ont bénéficié, autant que le film, d'une solide opération de marketing.

Amélie Poulain, un tour du monde en 17 millions d'entrées

Avec une recette évaluée à plus de 102 millions d'euros, le film de Jean-Pierre Jeunet a atteint des records de fréquentation inattendus en Europe et aux Etats-Unis. Déjà récompensée, cette coproduction franco-allemande est dans la course aux Golden Globes et nommée aux Oscars

LES ITALIENS et les Islandais ne l'ont toujours pas vu. Mais 2 461 354 billets pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* ont été vendus en Allemagne. Aux Etats-Unis, le film de Jean-Pierre Jeunet est projeté dans des villes où l'on n'avait pas vu de film français depuis *La Cage aux folles*. Miramax, le distributeur américain, a déjà attiré 1,6 million de spectateurs et récolté 12 millions de dollars. De par le monde, les portes des salles où passait le film ont été poussées 17 millions de fois, et le film a rapporté presque 90 millions de dollars (102,3 millions d'euros). Proclamée symbole de la bonne santé du cinéma français en son territoire, Amélie Poulain est devenue une enseigne internationale.

Petite déjà, Amélie Poulain voyageait. Elle a passé son tournage entre Montmartre et Cologne. Dans les studios de la capitale de Rhénanie-Westphalie, elle a reçu en cadeau une magnifique subvention de ce Land et le statut de coproduction franco-allemande. Ces origines binationales permettent aujourd'hui au *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* à la fois d'être un succès du cinéma français en RFA et de faire remonter la part du cinéma allemand sur son marché national. La vocation internationale de la gamine imaginée par Jean-Pierre Jeunet et Guillaume Laurant, son scénariste, date en fait de l'écriture du film. « Nous avons vendu *Le Fabuleux Destin* sur scénario à presque tous les grands territoires, y compris les Etats-Unis. Les frères Weinstein (qui dirigent Miramax) y ont cru dès le début », raconte Claudie Ossard, la productrice du film. « A Cannes [où le film, sans être sélectionné, a été présenté aux professionnels], les achats n'ont concerné que de petits territoires. »

L'Allemagne a été le premier grand marché à faire un triomphe au film mais, en matière de cinéma comme en bien d'autres domaines, l'eldorado est situé de l'autre côté de l'océan. Pendant le Festival de Cannes, le buzz (la rumeur favorable en dialecte hollywoodien) a été



attiré par les frères Weinstein, faisant par avance de la sortie du *Fabuleux Destin* un événement de la saison cinématographique américaine. Une saison qui culmine avec la campagne pour le film puis la cérémonie des Oscars en mars.

Au fil des ans, les frères Weinstein ont acquis une réputation méritée de rois des Oscars. Leur dernier exploit en date, cinq nominations en 2001 pour *Chocolat*, de Lasse Hallström, malgré une critique déplorable et un succès public limité, est resté dans les annales. La chronologie de la sortie amé-

ricaine d'Amélie a été calquée sur celle de *La vie est belle*, de Roberto Benigni, en octobre 1998, qui, après avoir remporté début 1999 les Oscars du meilleur film étranger et du meilleur acteur, a recueilli 57,6 millions de dollars (65,47 millions d'euros), le record de recette pour un film en langue étrangère sur le marché américain jusqu'aux 120 millions de dollars récoltés par *Tigre et dragon*, d'Ang Lee, en 2000.

Le 2 novembre, Amélie a fait son apparition dans quelques petites salles de New York et de Los Ange-

les, mais le visage d'Audrey Tautou, et son grand sourire, ornait déjà les magazines et les quotidiens. Miramax a conclu des accords de promotion avec le magazine de cinéma *Première*, qui a organisé d'autres avant-premières.

L'élaboration de la campagne de marketing s'est faite en collaboration avec l'équipe française. « Nous avions un peu peur de ce que ferait Miramax. Finalement, ils ont utilisé l'affiche française et n'ont presque rien changé aux bandes-annonces », raconte Claudie Os-

sard, qui se souvient : « Lors de la sortie française, nous trouvions l'affiche trop simple. On se disait qu'il devait y avoir quelque chose de plus efficace ».

Finalement, Miramax s'est résolu à mettre en avant l'exception culturelle française. « C'est un titre très différent de tout ce qu'on peut trouver cette année sur le marché, nous avons poussé cet aspect pour la vente », explique Mark Gill, président de Miramax Los Angeles, qui définit ainsi leur campagne de marketing de ce hit français : « Chaque fois que vous pouvez vendre l'originalité et la différence, et le reconfor-

La controverse autour de ce que certains critiques ont appelé « EuroDisney à Montmartre » ou « cinéma-pâtisserie » n'a en aucune manière découragé le public

tant sans le sirupeux, vous êtes bien placés ! », ajoutant : « On a eu la chance de plaire à la critique, à quelques exceptions près ! » L'une de ces exceptions est Kenneth Turan du *Los Angeles Times*, qui a reproché à la réalisation un « manque de douceur authentique » et considéré qu'« un courant mesquin parcourt le film ».

La controverse autour de ce que certains critiques ont appelé « EuroDisney à Montmartre » ou du « cinéma-pâtisserie » ne semble pas avoir découragé le public, qui s'est retrouvé devant 225 écrans courant novembre. A la mi-décembre, Amélie se maintenait dans les hauteurs du box-office américain et semblait assuré de dépasser 20 millions de dollars de recettes (22,73 millions d'euros).

Ce chiffre suffira pour battre le record d'un film français détenu par *La Cage aux folles*. Le reste dépend du sort d'Amélie lors des distributions de prix. Les quelques récompenses récoltées déjà dans les festivals, à Toronto ou à Chicago, où le film a à chaque fois remporté le Prix du public, n'ont pas fait de mal à sa réputation. Mais c'est maintenant que commencent les affaires sérieuses. Amélie est dans la course aux Golden Globes dans la catégorie du meilleur film en langue étrangère. Le film pourrait bientôt se retrouver en course pour les prix de l'American Film Institute et, surtout, pour les Oscars en février, espérant d'autres nominations que celle, déjà acquise, au titre de meilleur film étranger.

Miramax décidera alors de passer ou non à la vitesse supérieure, et le visage d'Audrey Tautou pourrait apparaître sur environ 700 écrans. La société américaine a déjà entamé une « campagne de pub d'enfer », selon les termes de Claudie Ossard, rappelant aux membres de la Motion Pictures Academy, qui votent pour les Oscars, que le film est éligible dans toutes les catégories...

Audrey Tautou, qui s'est fait prier jusqu'ici, va-t-elle se mettre en campagne ? « Nous n'avons pas eu accès à Audrey autant que nous l'aurions voulu », reconnaît Mark Gill, car elle tourne d'autres films, mais nous espérons qu'après le 1^{er} janvier elle pourra faire des sauts ici, et c'est ce moment-là qui compte. »

Le 24 mars prochain, lors de la cérémonie des Oscars, on saura enfin à quel point le destin du film tourné à Montmartre et Cologne relève de la fable. « Nos espoirs sont immenses, avoue-t-on à Miramax, et cela dépend des votants aux Oscars. Mais elle a un tel charme qu'elle a beaucoup de chances. L'espérance que la brillante de la réalisation aussi sera reconnue, et puis tout le reste à partir de là !... »

Claudine Mulard (à Los Angeles) et Thomas Sotinel

Une visite guidée de l'univers de l'héroïne

La sortie en DVD du *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* (TF1 Vidéo, 28,6 euros) donne lieu à une édition spéciale, sur un modèle déjà largement éprouvé par les Américains pour la sortie vidéo de leurs plus grands succès. Ce DVD est organisé comme une visite guidée de l'univers de l'héroïne imaginée par Jean-Pierre Jeunet, divisé en plusieurs sections (la gare, le café, le métro). On y trouve également des bouts d'essai des acteurs, dont ceux effectués par Audrey Tautou, un petit bêtisier consacré à cette dernière et le court-métrage en noir et blanc de Jean-Pierre Jeunet, *Foutaises*, tourné en 1989.

La diffusion d'un livre de Jean-Pierre Jeunet, Guillaume Laurant et Phil Casoar (*Le Fabuleux Album d'Amélie Poulain*, éditions Les Arènes, 168 p., 34,3 €) affiche encore davantage le côté culte et fétichiste du film, avec un roman-photo Amélie Poulain, un jeu de l'oie Amélie Poulain, des photomaton Amélie Poulain et la balade en Solex d'Amélie Poulain dans Montmartre.

IL EST AUSSI périlleux de prétendre expliquer après coup les triomphes que les défaits. Fort heureusement, le succès des films demeure une science parfaitement

ANALYSE

Un succès lié à une combinaison d'éléments esthétiques et commerciaux

inexacte, et ceux qui chercheront à imiter la fabuleuse carrière d'Amélie risquent fort de s'y casser les dents.

Il n'est pas interdit pour autant d'essayer de décrypter quels ressorts sont à l'œuvre dans ce qui restera comme le produit le plus compétitif de l'année cinématographique 2001. L'effet de séduction du film tient à la combinaison réussie de deux types de signes, agencés et mis en valeur par trois procédés particuliers.

Les signes du premier ordre appartiennent au passé, ou plutôt à l'imaginaire du passé. On a donné à cet imaginaire le nom de « réalisme poétique », supposé définir le style dominant du cinéma français des années 1930 et 1940. Ce nom était déjà inapproprié – celui de « populisme tragique » définit mieux le cinéma de cette époque –, la reprise en 2001 de son imagerie en désigne la nature : le recours à un ensemble de clichés tels que les utilise la publicité, c'est-à-dire un ensemble de signes dépourvus de liens avec la réalité mais en prise avec un imaginaire actif. Cet imaginaire passéiste est celui

Une chevauchée fantastique sans pareil

d'une France et d'un Paris qui n'ont jamais existé, mais dont les films de Carné, de Duvivier et de Grémillon ont créé les représentations mythiques.

Que ce soit cet univers-là qui soit désirable par un grand nombre de spectateurs étrangers n'est pas si surprenant : il relève du folklore, du tourisme. Que cette vision rétrograde soit également désirable pour le public français est évidemment plus problématique : un peuple qui accepte, et même qui souhaite une vision touristique de son propre passé inspire forcément quelques questions quant à son rapport au monde, et à l'avenir.

Il est clair toutefois que ce revival (bien différent de la mode rétro des années 1980, qui, même de manière biaisée, posait des questions au passé) n'aurait pas obtenu un tel succès sans s'allier à un système de signes, celui-là très actuel.

Ce système est principalement visuel, il vient de la paintbox et autres possibilités graphiques, offertes par l'électronique, d'un véritable coloriage contemporain des photos sépia du Montmartre légendaire des poulbots et des cosettes. Jean-Paul Goude et nombres de graphistes, designers, publicitaires et créateurs de clips avaient commencé de baliser cette voie, à laquelle le réalisateur Jean-Pierre Jeunet, en compagnie de Marc Caro – tous deux venus de la bande dessinée –, avait aussi apporté ses pierres dès *Delicatessen* et *La Cité des enfants perdus*.

Au cinéma, cette hybridation des imageries avait connu un premier grand succès avec *Subway* de Luc Besson, qui déjà réutilisait un

scénario à l'ancienne, des personnages et des répliques venus tout droit du réalisme poétique, mais relookés fluo et rollers.

Trois améliorations ont été apportées depuis à la recette. La première, stylistique, concerne le récit : celui d'Amélie Poulain, avec ses ellipses, ses saccades et ses effets de contre-pied, substitue à la goulante le rap, version actuelle de la romance populiste aux apparences plus déstructurées.

La deuxième, la plus subtile, tient au ton employé : celui-ci fait le pari d'une saturation face au ton ironique et désabusé, dupe de rien et revenu de tout, dominant dans l'audiovisuel actuel. A rebours cette fois des deux premiers films du réalisateur, elle fait le pari d'offrir un bol de morale naïve, « premier degré », où la gentillesse et l'amour romantique seraient à nouveaux cotés à la hausse. On peut n'être dupe ni des innombrables raisons de se défier de cette morale-là, ni du cynisme qui préside à sa résurrection, on ne peut nier que le pari ait été gagné.

LES MEILLEURS EXPERTS

La troisième amélioration, économique, tient aux progrès du marketing. Un produit possédant le potentiel d'Amélie Poulain dispose aujourd'hui de techniques de vente très améliorées par rapport à ce qui existait, en tout cas de ce côté de l'Atlantique, il y a seulement cinq ans. Et l'expérience acquise par Jean-Pierre Jeunet aux Etats-Unis, où il a réalisé *Alien IV*, lui aura servi « dans tous les compartiments du jeu », comme on dit au football, y compris celui-là.

Il est d'ailleurs logique que ce soit les meilleurs experts du marketing cinématographique – les frères Weinstein de la société Miramax –, qui aient pris en charge le film aux Etats-Unis, où ils lui assurent une remarquable carrière.

De nombreux épisodes auront marqué la campagne victorieuse d'Amélie, devenue non seulement triomphe commercial mais phénomène de société, et branche à laquelle se sont rattachés en grappe tous les politiciens désireux de soigner leur image « proche du peuple ».

Ces épisodes constituent un modèle qu'il est recommandé d'étudier dans toutes les bonnes écoles commerciales et de communication. Parmi ces épisodes, celui du Festival de Cannes, impeccablement orchestré par « la promo », appelle quelques remarques.

Les responsables de Cannes en ont fait le premier festival du monde en appliquant un adage simple : faire tout ce qui sert au Festival, et seulement cela, et ainsi lui donner le potentiel de servir le cinéma tout entier.

Après avoir joué contre Cannes en sortant le film au moment de l'annonce de la sélection, Amélie Poulain a réussi à capitaliser aussi sur son absence de la fête cannoise, en suscitant un discours néopopuladiste opposant une pseudo-élite festivalière au bon peuple qui va voir ce film. Alors qu'il est constant, et indispensable, que les choix de la sélection relèvent d'une tout autre logique, celle-là même qui a fait la force du Festival.

Jean-Michel Frodon 17

Le Top 10 des films français* à l'exportation

FILMS (1996-2001)	RÉALISATEURS	ENTRÉES en millions	BOX-OFFICE en millions d'euros***
1 Le Cinquième Élément	Luc Besson	34,4	172,8
2 Astérix et Obélix contre César	Claude Zidi	14,5	79,1
3 Jeanne d'Arc	Luc Besson	7,3	57,4
4 Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain**	Jean-Pierre Jeunet	7,1	43,4
5 Les Rivières pourpres**	Mathieu Kassovitz	4,5	31,1
6 Microcosmos	Claude Nuridsany & Marie Perennou	3,2	13,6
7 Le Pacte des loups**	Christophe Gans	2,8	12,2
8 Le Placard**	Francis Veber	2,8	15,3
9 Le Dîner de cons	Francis Veber	2,7	13,8
10 Taxi 2	Gérard Krawczyk	2,7	13

* Films de production majoritairement française

** Films toujours en exploitation et dont le résultat est susceptible de varier fortement

*** Évaluation

Source : Unifrance-Box-office réalisé entre 1996 et 2001 (30/11) sur un maximum de 34 marchés clefs, hors France

Jan Fabre vampirise Avignon

Installé à Anvers, le metteur en scène et chorégraphe a inventé une orgie sous forme de conte de fées où dominent les flux du sang

TOTALEMENT inconnu du grand public en France, Jan Fabre a créé l'événement et la controverse lors du Festival d'Avignon 2001, réveillant d'une claque sèche avec son *Je suis sang* une Cour d'honneur gentiment assoupie. Est-ce beau ? Gorgé de vie, de mort, de sexe, est-ce insupportable ? Tout simplement frelaté ? La question n'est pas là. Sa création est ce que devrait toujours être le spectacle vivant : une interrogation qui dérange, une forme qui excite, un texte qui énerve. Dans tous les cas, ce fut un souffle qui dépasse la réalité petite-bourgeoise qui empoisonne si souvent les arts de la représentation.

L'artiste flamand pour lequel Anvers, sa ville natale, est une idiosyncrasie, cohabite avec fièvre avec les toiles cruelles d'un Jérôme Bosch, les polyphonies baroques, les dentelles arachnéennes, les embruns de l'Escaut, les lourdes nouritures, la chape du catholicisme. Terre de Flandres écartelée, mais aussi enrichie par les influences espagnoles, autrichiennes, hollandaises.

Jan Fabre est pétri de cette culture, de toutes ces histoires, qui croisent la sienne, vrai-faux petit-fils de l'entomologiste français Jean Henri Fabre, vrai étudiant des Beaux-Arts, vrai peintre, sculpteur, passionné par le vivant, par ce qui grouille, développant une fascination scientifique, maniaque, pour les insectes, si éclairants pour comprendre les humains. La condition humaine est au cœur de *Je suis sang*, gigantesque fresque dans laquelle le sang joue le rôle, magique, de ce qui transforme, initie à la vie : règles des jeunes filles, circoncisions masculines, mariées

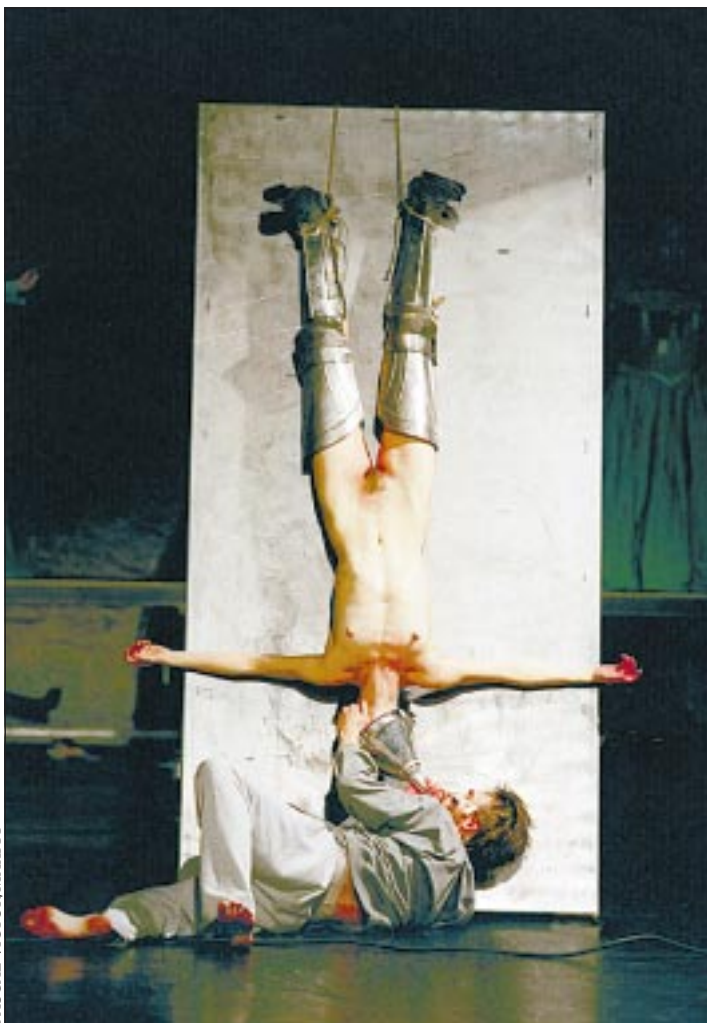
déflorées, pansements, chirurgiens, gants latex, couteaux.

Je suis sang n'est pas un spectacle pour âmes vacillantes. Certains esprits soupçonneux – on ne l'est jamais assez quand il s'agit de fascisme – ont tordu le nez devant le texte, repérant dans cette apologie du sang quelques résonances aryennes. Anvers étant une ville tentée par les démons de l'extrême droite, on a vu comment l'amalgame a pris forme. On invite les inquiets ou les médisants, forcément mal informés, à se rendre dans le théâtre en ruine que la ville vient de donner à Jan Fabre, et que ce dernier a accepté, parce que ce lieu est situé dans le quartier où il est né, parce qu'il est peuplé de gens en grande difficulté. Que, de ce point névralgique, Jan Fabre et toute son équipe entendent mener des combats contre le Vlaams Blok, parti nationaliste flamand. Une telle attitude en France serait louée dans toutes les pages socioculturelles. Sauf que nous n'avons pas d'artistes ayant la dimension épique d'un Jan Fabre.

BACCHANALE DE L'INCONSCIENT

Bref, c'est dire combien ce thème du sang reste tabou. Pas touche ! Jan Fabre ose, parce qu'il risque tout. *Je suis sang* raconte une utopie qui charrie les animaux et les hommes, malaxe le sang des uns à celui des autres. C'est une orgie, sous forme de conte de fées. Qui, comme tous les contes de fées, contient des crapauds qui deviennent des hommes, des libellules qui accouchent de filles-fleurs, des sorcières transformées en pierres et des ogres qui dévorent.

Six mois après avoir vu ce spectacle, on garde en mémoire l'image,



« Je suis sang » : un conte de fées médiéval de Jan Fabre, présenté au Festival d'Avignon.

immaculée et écarlate, d'un long panoramique, où musique, danse, chansons et corps dénudés hurlent sans interruption la bacchanale de l'inconscient. Sabbat convulsif d'une jouissance simulée.

Jan Fabre excelle à faire croire que tout est vrai. La Cour d'honneur a tremblé. Non pas, comme cela lui est arrivé parfois, de l'émotion d'être placée devant un texte et une mise en scène magnifiques, ce beau tel qu'on le goûte, loin de la démesure dont les esprits cartésiens se méfient comme de la peste, noire. Peut-être a-t-elle tremblé de la peur d'être dupe, si mauvaise conseillère.

Cette présence du sang – en réalité un mélange de colorant alimen-

taire, de lait et de poudre à laver – n'est pas une idée pour faire « un coup » à Avignon, elle traverse toute l'œuvre de l'artiste-poète : sa première performance de plasticien, en 1978, s'appelait *My Body, my Blood, my Landscape*.

Avant sa création avignonnaise, Jan Fabre s'était éprouvé, en solitaire, à Lyon, à la faveur d'une performance de huit heures durant laquelle une infirmière lui prélevait régulièrement une éprouvette de sang. Comme s'il voulait savoir s'il était digne de *Je suis sang*. Entre l'esprit de chevalerie et le Club des cinq, Jan Fabre, insatiable vampire de lui-même.

Dominique Fréard

Bernard Pivot, chevalier servant des lettres, ferme les guillemets

IL EN AURA FALLU du temps pour fermer ces guillemets-là. A la fin de son ultime émission-antologie, le 29 juin, Bernard Pivot lâche en mot de la fin : « Fermez les guillemets ! » Il boucle la boucle d'un quart de siècle d'histoire de la télévision et de vie littéraire, commencé en 1973 avec « Ouvrez les guillemets » et incarné de 1975 à 1990 par « Apostrophes ». Cette émission lui apportera la consécration et une place unique dans le paysage littéraire français. Elle s'amoin-dra avec le passage à « Bouillon de culture », qui connaîtra des ratés à ses débuts et pâtira d'une programmation plus tardive.

Pivot vieillissait, son émission et ses spectateurs aussi. Mais l'idée que tout pouvait s'arrêter a déclenché un coup de tonnerre. Un long moment de stupeur. Un mouvement de deuil national. La peur de voir sombrer une certaine image de la télévision de service public.

En mars 2000, *L'Événement du jeudi* titrait : « Il faut sauver le soldat Pivot ». Les rumeurs de son départ se multipliaient. En septembre 2000, en même temps qu'il faisait sa rentrée littéraire, Bernard Pivot annonçait sa sortie. C'était désormais officiel. Au mois de juin, il arrêterait son émission. Une longue cérémonie des adieux se mettait en place, en même temps qu'une impitoyable

lutte pour sa succession. Le 16 mars, un cortège de romanciers et d'essayistes, d'éditeurs et d'attachées de presse s'est mis en branle dans les allées désertées du Salon du livre. Le monde de l'édition venait rendre hommage à Bernard Pivot à la fin de l'enregistrement de « Bouillon de culture ». L'aspect solennel du cortège, le silence observé par un milieu familial de la rumeur et du chuchotement, donnaient l'impression que le monde de l'édition venait assister à l'enterrement du livre à la télévision. En guise de couronne, le *Journal du dimanche* publiait un numéro spécial dans lequel les écrivains saluaient le chevalier servant des lettres.

UN MILLION DE SPECTATEURS

Pendant ce temps, dans les coulisses de l'audio-visuel, on cherchait soit à prendre la place de Pivot, soit à récupérer le créneau horaire du vendredi soir. Tous les noms ou presque ont circulé, avant que le choix ne se porte sur Guillaume Durand : Thierry Ardisson, Michel Field, Franz-Olivier Giesbert, Laure Adler et Daniela Lumbroso. Le tout sous forme de rumeurs, d'intox et de règlements de comptes, par médias interposés.

Aujourd'hui, Pivot est parti. Il est regretté ici ou là, mais la page est bien tournée. « Campus »

a choisi un registre plus varié et a peine à trouver ses marques. « Apostrophes », diffusé à 21 h 30, exerçait un magistère, souvent critiqué en son temps, mais réunissait jusqu'à deux millions de téléspectateurs. « Bouillon de culture » à 22 h 40 a longtemps dépassé le million de spectateurs, mais son audience baissait. Aujourd'hui, « Campus » à 23 h 30 réunit à peu près 1 % de l'audience (500 000 spectateurs). Mais le monopole de fait – surtout au moment d'« Apostrophes » – qu'exerçait Pivot a été remplacé par un émiettement d'émissions, de celle de Franz-Olivier Giesbert sur France 3 à « Rive droite, rive gauche », de Thierry Ardisson, en passant par celles de Frédéric Beigbeder (Paris première), Patrick Poivre d'Arvor (TF1) ou Frédéric Ferney (La Cinquième).

Ces émissions restent tardives ou confidentielles. En attendant peut-être qu'un animateur populaire découvre, comme Oprah Winfrey aux Etats-Unis, que parler de livres n'est pas incompatible avec une forte audience, les auteurs vont d'émissions en émissions, quand ils ne se sentent pas obligés d'aller faire les marionnettes chez Thierry Ardisson, sur France 2, ou à « Fou du roi », chez Stéphane Bern, sur France-Inter.

Alain Salles

Galeristes et maisons de vente traversent une nouvelle crise

Le marché de l'art souffre, mais les collectionneurs continuent d'acheter les œuvres de qualité

IL Y A UN AN, le marché de l'art se portait à merveille, y compris dans son secteur le plus spéculatif, celui de l'art contemporain. La maison de vente aux enchères Christie's annonçait en mars 2001 avoir battu son record historique de chiffre d'affaires, avec plus de 2,3 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros) réalisés durant l'année 2000. Sa rivale Sotheby's, moins heureuse avec une baisse de 17 % par rapport à l'année précédente, se prévalait tout de même de plus de 1,9 milliard de dollars de chiffre d'affaires.

Les montants de 2001 ne seront connus que dans trois mois, mais ils devraient être moins flamboyants. Car, depuis la fin du premier trimestre 2001, l'économie américaine est entrée en récession, et le marché de l'art, plus discrètement, lui a emboîté le pas comme en témoignait, un peu partout, les galeries désertes hors des soirs de vernissage.

Plus discrètement, car des records de prix sont encore tombés lors des grandes ventes de mai et de novembre à Londres et à New York. Ces

arbres cachent la forêt : régulièrement, la courbe des chiffres d'affaires, secteur par secteur, tend à décroître. Plusieurs raisons à cela, qui ne sont pas toutes liées aux déconforts des *golden boys* et à la chute du Nasdaq : la principale tient à une raréfaction de l'offre. Contrairement à la spéculation des années 1980, où tout se vendait à des prix insensés, le médiocre, ou le moyen, peine à trouver preneur.

LA COLLECTION GAFFÉ

Ainsi, à New York, en novembre 2001, une œuvre apparemment importante de Jeff Koons estimée entre 1,5 et 2 millions de dollars échoua aux enchères à 1,15 million de dollars (1,31 million d'euros). L'artiste n'est pas en cause puisque deux jours plus tard, une autre de ses sculptures, de la même série, trouvait preneur à 1,87 million de dollars. Simplement, la première avait subi des restaurations importantes et un marchand privé de Zurich la proposait vainement à ses clients depuis plusieurs mois. Elle

était grillée. Pas la seconde. En revanche, quand arrivent sur le marché des œuvres rares, elles se vendent à des prix qui ne le sont pas moins, comme en témoigne le très remarquable succès de la collection Gaffé : les vingt-cinq tableaux et sculptures qui la composent avaient été acquis par l'industriel et éditeur belge René Gaffé dans les années 1920-1930, le plus souvent directement auprès des artistes, et ils n'avaient jamais été montrés depuis cette époque. Estimés à 50 millions de dollars (56,83 millions d'euros), Christie's les a dispersés pour 73,3 millions de dollars. Ainsi, estimé entre 4 et 6 millions de dollars, *Le Moteur* de Fernand Léger a été disputé par une douzaine d'amateurs pour atteindre 16,7 millions (18,98 millions d'euros), record pour le peintre français.

De l'avis des experts, la crise du marché qui s'annonce sera très différente de la précédente, ayant marqué le début des années 1990. Même si le contexte économique et politique est apparemment proche,

avec dans les deux cas l'éclatement d'une bulle spéculative suivie d'une guerre internationale, la situation des marchands semble plus saine, et leurs finances moins grevées par les emprunts bancaires. Certains constituent même des trésors de guerre ou esquissent des alliances, en prévision des bonnes affaires qu'une crise pourrait provoquer. Les collectionneurs, pour leur part, ont été mieux conseillés. Naguère, on leur vendait n'importe quoi à n'importe quel prix. Aujourd'hui, la leçon a été retenue : ils s'informent, les plus fortunés s'entourent de conseillers artistiques, une profession en plein développement aux Etats-Unis et qui commence à naître en Europe.

Les galeries elles-mêmes préfèrent jouer le long terme plutôt que de déguster à tout jamais leurs clients en les poussant à acheter immédiatement au-delà du raisonnable. Mais tous restent prêts à mettre la main au portefeuille quand apparaît un chef-d'œuvre.

Harry Bellet

Le prix Nobel de littérature fête ses cent ans

ANNIVERSAIRE. Aucune autre distinction littéraire ne prétend couvrir, comme le Nobel, le spectre de la littérature mondiale. Ambition prodigieuse et donc sujette à de multiples controverses. Ce qui explique pourquoi les académiciens suédois ont fait du secret leur marque de fabrique et que le prix n'est décerné qu'au terme de délibérations tenues absolument confidentielles et selon un calendrier mystérieux. C'est à l'Académie des lettres suédoise que revient l'honneur ambigu de choisir l'heureux bénéficiaire d'une récompense qui s'élève aujourd'hui à environ 1,4 million d'euros (quelque 9 millions de francs). L'Académie a d'abord proclamé « un idéalisme noble et sain ». Elle a exclu Ibsen, Zola, Tolstoï ou Henry James, jugés trop subversifs. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, elle s'efforce de récompenser « des novateurs », parmi lesquels Hesse, Gide, Eliot, Faulkner ou Beckett. Proust, Joyce, Musil, Borges, parmi d'autres, furent en revanche oubliés. C'est l'écrivain britannique d'origine indienne, V. S. Naipaul, qui a reçu, le 11 octobre, le centième prix Nobel de littérature.

Un demi-siècle de cinéma avec les « Cahiers »

REVUE. Les *Cahiers du cinéma* ont fêté leurs cinquante ans en avril. Le premier numéro de la revue fondée par André Bazin, Jacques Doniol-Valcroze et Lo Duca était paru en 1951. Ce demi-siècle est célébré à la fois à Paris, où un festival permet de retracer le parcours intellectuel d'une revue qui a pris tous les risques, et à Cannes où est projeté un documentaire qu'Edgardo Cozarinsky a consacré à la revue. Celle-ci a inauguré une nouvelle formule rédactionnelle en octobre 2000 et un site sur Internet (www.cahiersducinema.com). Depuis 1999, *Le Monde* est l'actionnaire majoritaire des *Cahiers du cinéma*.

Les défis érotiques de Catherine M. connaissent un succès international

ÉDITION. Critique d'art réputée, responsable de la revue *Art Press*, Catherine Millet publie au printemps dans la collection du Seuil « Fiction & Cie » un livre qui va être appelé, en très peu de temps, à connaître un fabuleux succès, tant en France (où les 300 000 exemplaires vendus sont dépassés) qu'à l'étranger (acquisition des droits à des taux très élevés).

En même temps que *La Vie sexuelle de Catherine M.*, un récit autobiographique d'une audace à laquelle, paradoxalement, la littérature érotique ne nous avait pas habitués, l'époux de Catherine Millet, l'écrivain Jacques Henric, sort, chez Denoël, un livre de photos qu'il a prises de celle-ci nue.

La Bible traduite par une vingtaine d'écrivains

Ce fut l'un des événements éditoriaux de la rentrée d'automne. Dirigée par Frédéric Boyer, Marc Sevin et Jean-Pierre Prévost, l'entreprise est de taille. Vingt écrivains – de Florence Delay et Jean Echenoz à Olivier Cadiot et François Bon en passant par Jacques Roubaud, Marie NDiaye, Valère Novarina et Pierre Alferi –, secondés par une trentaine d'exégètes, se sont partagé les différents livres des Écritures. Le résultat est neuf, inégal, parfois irritant, souvent surprenant. Au point de vue commercial en revanche, le succès est immédiat et le livre se retrouve très vite en tête des meilleures ventes. Ce qui tombe bien, l'investissement consenti par les éditions Bayard ayant été d'environ 2,3 millions d'euros (15 millions de francs).

A Rotterdam, les terreurs de Bosch font merveille

PEINTURE. Événement au musée Boijmans Van Beuningen de Rotterdam qui, de septembre à novembre 2001, a montré dix-huit panneaux sur les vingt-cinq authentifiés du peintre flamand Jérôme Bosch (1450-1516). Déception, puisque les tableaux majeurs du maître (*Le Jardin des délices* du Musée du Prado, *Le Jugement dernier* de l'Académie de Vienne, *La Tentation de saint Antoine* de Lisbonne) n'ont pu faire le voyage des Pays-Bas. Exposition à succès, néanmoins, car malgré ce handicap, elle faisait la joie des voyageurs et l'objet de réservations de groupes par milliers.

Bosch et son monde terrible et merveilleux plaît toujours. L'exposition permet aussi de dégager de ce bestiaire la part de son temps, époque de transition entre le gothique et la Renaissance où son langage métaphorique était familier des milieux religieux, et replace Bosch dans le contexte d'une « nouvelle dévotion », qui n'exclut ni les nouveautés de l'art du paysage ni la veine populaire.

Le romancier Michel Houellebecq provoque une polémique



« Le Monde » daté 26-27 août 2001.

Au gui l'euro neuf !

par Pierre Georges

UN MATIN récent de décembre, sur une radio qu'en d'autres temps on eût située à Londres, Jean-Pierre Chevènement lança un appel, du genre Ici-Belfort, les Francs parlent aux Francs. Un journaliste, bien inspiré, venait de lui demander quand et comment, dans la douleur et l'affliction sans doute, il finirait par se convertir à l'euro. Alors la réponse vint, immédiate, superbe et assez vaine nonobstant : « Le 18 février, pas avant. Jusqu'à ce moment, nous pouvons continuer à utiliser des francs, et donc j'utiliserai des francs. »

On cite ici de mémoire, sans trahir, espérons-le, cette mâle détermination. Et s'il n'en reste qu'un, eh bien, il sera celui-là ! Prêt à verser sa France, jusqu'au dernier franc, au dernier centime. Prêt à résister aux armes barbares de la coalition eurocrate, la funeste trouilloteuse à billets et le non moins redoutable convertisseur de change.

Grand bien lui fasse. Honneur au poilu et au dernier des mohi-francs ! Mais, pour nous qui n'avons ni l'âme chevillée au papier-monnaie ni le courage frappé comme sincère franc, façon Jean II le Bon, nous sommes, devant l'échéance, tout prêts à la reddition. Le drapeau blanc flotte dorénavant sur nos misérables comptes. Toute résistance étant désormais inutile et le règne du franc français de France vivant ses ultimes heures, c'est même avec la conviction d'un rallié numérotant ses abattis et ses conversions que nous volons au secours de nos propres mutations et tourments.

Le Monde que vous avez entre les mains est du genre spécial, vaguement philatéliste. Un numéro tête-bêche. Sur une face, pile, l'actualité du jour. Et sur

l'autre tranche, face donc, l'actualité, le mémorial de l'année passée. Tête-bêche, il l'est aussi à sa manière traditionnelle, qui reste d'être fabriqué un jour, le 31 décembre, et daté du lendemain, le 1^{er} janvier. Ce qui lui vaut, pardonnez l'outrance, d'être un journal parfaitement et inconfortablement le cul entre deux années. Enfin, dernier exercice de voltige, pour peu que vous alliez le mirer dans les coins, ou justement l'acheter avec la foi du converti, ce journal restera parfaitement tête-bêche dans son prix même : 7,90 francs pour les anciens, 1,20 euro pour les modernes. Et inversement !

Alors comprenez que dans cette situation, un chroniqueur convié, fermement, à faire son bilan de fin d'année, comme épicière son inventaire, ne saurait résister au plaisir de tourner le rétroviseur vers l'avant. Bien sûr, on aurait pu parler de 2001. 2001, farces et attrapes télévisuelles, façon « Loft Story ». Mais, rétrospectivement, quel misérable ridicule ! 2001, *Amélie Poulain*, formidable bonheur montmartrois à cinq sous, mais vu qu'on ne l'a pas vu – ce qui, soit dit en passant, est d'un chic achevé ! 2001, 11 septembre. Mais bon, déjà une cinquantaine de chroniques. Et la suite à la prochaine année, sans aucun doute.

Donc, c'est dit : 2001-2002, la nuit de la Saint-Sylvestre franco-phage et europhile. Au gui l'euro neuf ! Au douzième coup de minuit, nous changerons de monnaie, nous avons changé de monnaie. Et nous nous congratulerons. Et nous serons contents. Et nous serons paumés. Et nous visiterons notre calcul mental. Et nous serons modernes. Euros comme Dieu en France !

Une année marquée par l'explosion de l'usine AZF à Toulouse et les inondations en baie de Somme

Morts d'hommes, dégâts considérables : les habitants ne supportent plus l'invocation de la fatalité

IL PLEUT, IL MOUILLE. L'explication a paru un peu courte aux victimes des graves inondations qui ont touché une partie de la France, au début de l'année 2001. Le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, la Normandie, la Franche-Comté, le bassin de la Seine, celui de la Saône et, surtout, la baie de Somme ont été frappés par des crues moralement usantes pour ceux qui ont pataugé des semaines dans la fange.

La pluviométrie a été exceptionnelle. Météo-France a enregistré des records à répétition. Un été 2000 pourri, un hiver exécrable, avaient gorgé les sols et les nappes phréatiques. En mars 2001, ce fut le déluge : trois fois les normales saisonnières à Amiens ou Besançon. A Paris, on n'avait jamais connu pareilles précipitations depuis la création de la station de mesure de Montsouris, en 1873.

Fleuves, rivières sont alors sortis de leur lit. La Vilaine s'est étalée quatre fois en quatre mois, entre décembre et mars. Dans la Somme, la nappe phréatique, sous pression, s'est mise à sourdre, noyant Abbeville et les communes environnantes. La résurgence aura duré plus de cinquante jours, provoquant l'exaspération de populations trempées jusqu'à l'os. Six mois plus tard, des familles végétaient toujours dans des mobilhomes, en attente d'un relogement, leurs maisons ayant été trop fragilisées par l'eau.

Deux rapports, du Sénat et de l'Assemblée nationale, concluront cependant que les cieux n'étaient pas seuls responsables. Les parlementaires pointeront des carences humaines multiples : constructions autorisées en zones inonda-

bles, infrastructures de transport qui forment des barrages à l'écoulement des eaux, mauvais entretien des canaux et cours d'eau. La transformation des prairies en labours nus, la macadamisation outrancière ont également limité la capacité d'absorption naturelle.

Mais ces explications seront trop tardives. Refusant la malédiction climatique, les sinistrés ont accusé. La « rumeur d'Abbeville » prétendra que la Picardie a été sacrifiée pour préserver Paris, où l'eau montait dangereusement, un

Trois mois après l'explosion, les causes restent encore mystérieuses. La justice enquête, les chimistes se disputent. La vérité tarde. Les habitants du Mirail ou d'Empalot ne savent toujours pas pourquoi ils passent Noël sans fenêtres. Cette ignorance et le froid mordant alimentent un peu plus le ressentiment. Les autorités sont accusées de laxisme, TotalFinaElf, propriétaire de l'usine, de cupidité. Les deux se défendent, mais peinent à se faire entendre d'une population en état de choc.

Midi. Soulignant que la question de l'avenir du pôle chimique de Toulouse est « difficile », le premier ministre a choisi une position médiane, entre les partisans du maintien de l'activité et ceux qui ne veulent plus d'usines à risque dans l'agglomération.

La décision de M. Jospin s'articule autour de deux axes : il juge « impensable » la réouverture de l'usine AZF ; il demande aux responsables de la SNPE, qui dépend du ministère de la défense, de réduire le stockage des produits les plus dangereux, tel le phosgène. Le premier ministre préconise une reconversion du site vers des activités de chimie fine, une position proche de celle du maire de la ville, Philippe Douste-Blazy (UDF). Mais cette solution n'est valable que pour Toulouse.

Or, de partout en France, des riverains d'installations classées à risque, dites « Seveso », s'inquiètent à leur tour. Le ministère de l'environnement en recense 1 249 sur le territoire, dont une moitié particulièrement dangereuse. Dans le couloir de la chimie, au sud de Lyon, autour de Rouen ou de l'étang de Berre, les images de dévastation filmées à Toulouse nourrissent une peur jusque-là diffuse.

Le gouvernement, lui, annonce un projet de loi qui renforcera la sécurité des installations à risque. Un autre projet de loi, sur l'eau cette fois, s'attellera en janvier à tirer les conséquences des inondations. Le risque zéro n'existe pas, affirment cependant les esprits forts. La fatalité non plus, répondent les sinistrés d'Abbeville et de Toulouse.

Benoît Hopquin

Le TGV met Marseille à 3 heures de Paris

ENTRÉ EN SERVICE le 10 juin, après son inauguration le 7 par Jacques Chirac, le TGV Méditerranée met Marseille à 3 heures de Paris et à 1 h 40 de Lyon. Les 250 kilomètres de lignes nouvelles entre Valence et la cité phocéenne, avec plus de 500 ouvrages d'art, auront coûté quelque 25 milliards de francs. Très fréquenté dès ses débuts, au prix d'un rodage un peu difficile, le TGV-Méd a atteint les 11 millions de voyageurs à la fin de l'année. Au-delà du symbole, la nouvelle ligne a eu des conséquences importantes sur l'ensemble du réseau ferroviaire. Dans la seule région Sud-Est, 140 liaisons ont été modifiées et trois gares créées : Valence TGV, Avignon TGV et Aix-en-Provence TGV.

Chaulnes devrait accueillir le troisième aéroport de Paris

DOUZE DÉBATS PUBLICS, un rapport de synthèse et une décision du gouvernement prise le 15 novembre : le troisième aéroport de Paris sera construit aux alentours de Chaulnes, dans la Somme. Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a beaucoup plaidé pour l'implantation d'une nouvelle plate-forme parisienne. Sa mise en service est prévue vers 2015 et son coût est estimé à « au moins 30 milliards de francs ». Sur place, élus et habitants ont commencé à se mobiliser contre ce projet. L'utilité de construire un tel équipement à 120 kilomètres de Paris est contestée, notamment par le ministre de l'environnement, Yves Cochet. Il prône un développement des actuels aéroports régionaux, comme Lyon - Saint-Exupéry, et des futurs, comme ceux de Notre-Dame-des-Landes, entre Nantes et Rennes.

TF1 achète les droits de la Coupe du monde de football

C'EST UNE PREMIÈRE. En 2002, les amateurs de football pourront suivre la Coupe du monde sur une seule chaîne de télévision : TF1. Pour 186 millions d'euros (1,1 milliard de francs), le groupe a acheté, le 25 novembre, les droits du Mondial au groupe allemand Kirch, propriétaire de ces droits. France Télévision n'était pas candidate et M6 avait fait une tentative d'offre partielle. TF1 s'est aussi adjugé les droits de diffusion de 24 des 64 rencontres de la compétition en 2006. Le prix est vingt-cinq fois plus important que les sommes déboursées en 1998 par toutes les chaînes françaises.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS** : Francisco Arce Montes, un Espagnol soupçonné du viol et du meurtre de Caroline Dickinson, le 18 juillet 1996, à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), a été extradé mardi 20 novembre des Etats-Unis et écroué. Incarcéré le 13 mars en Floride pour une tentative d'agression sexuelle dans un hôtel, son empreinte génétique avait été retrouvée sur le corps de la fillette, tuée dans une auberge de jeunesse.

■ **COMMÉMORATION** : la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations a été célébrée, à l'occasion de son centenaire, par la mission interministérielle présidée par Jean-Michel Belorgey. Avec 700 000 associations des millions de bénévoles et 1,2 million de salariés, le monde associatif constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de la société civile.

Roland Dumas, ancien juge suprême, jugé et condamné

RAIDE comme un supplicié, main gauche calée dans la poche de son veston, canne à la main droite, Roland Dumas s'est vu infliger, mercredi 31 mai, deux ans et demi de prison, dont six mois ferme, ainsi que 1 million de francs d'amende. Avocat, ancien député, ancien ministre, ancien juge suprême placé par François Mitterrand à la présidence du Conseil constitutionnel – cumulant ainsi à lui seul, par sa carrière, tous les pouvoirs –, l'homme âgé aujourd'hui de soixante-dix-neuf ans est retombé comme une masse sur sa chaise, sous le poids de sa condamnation. Sa peine est cependant inférieure à ce qu'avait réclamé le parquet contre lui – deux ans de prison ferme – estimant qu'il avait « renoncé au devoir moral qu'imposait sa fonction ».

Dans l'épais jugement qui scelle l'un des premiers épisodes de l'interminable feuilleton de l'affaire Elf, la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris a estimé que l'ancien ministre des affaires étrangères avait

« résolument franchi les limites de la loi pénale » en se rendant coupable d'un « recel d'abus de biens sociaux » au préjudice du groupe pétrolier, évalué, pour la part le concernant, à 800 000 francs.

M. Dumas était poursuivi pour avoir profité des largesses accordées par Elf à son ancienne maîtresse, Christine Deviers-Joncour, reconnue coupable elle-même d'avoir indûment perçu au début des années 1990 plus de 60 millions de francs en salaires, avantages, et autres commissions.

« RÔLE MAJEUR »

Cloué au pilori de la morale publique, Roland Dumas n'a pu préserver son honneur, comme l'avait souhaité son avocat M^e Jean-René Farthouat, qui avait conjuré les juges de ne point s'ériger en « tribunal de la morale ». « La connaissance toute particulière [...] qu'il a eue du caractère illicite de la fortune acquise par Christine Deviers-Joncour grâce à son passa-

ge chez Elf aurait dû lui interdire d'en tirer le moindre avantage », ont autrement conclu les juges, qui concèdent que ces avantages peuvent être néanmoins qualifiés de « minimes au regard de ses propres ressources ». Cependant, le tribunal n'a pas retenu à l'encontre de l'ancien ministre la « complicité d'abus de biens sociaux » qui aurait fait de lui un protagoniste plus actif dans les délits sanctionnés.

Ayant joué un « rôle majeur », selon les juges, Alfred Sirven, ancien directeur des affaires générales d'Elf, a été condamné à quatre ans de prison et 2 millions de francs d'amende. Véritable arlésienne du dossier Elf, celui-ci avait finalement été arrêté, en cours de procès, dans son exil philippin. L'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, a écopé de trois ans et demi de prison et 2,5 millions de francs d'amende. L'affaire devrait être réexaminée en appel au printemps 2002.

Jean-Michel Dumay

L'Algérie sort de son isolement, les Algériens ploient sous la misère

Le président Bouteflika a été confronté à une protestation sociale inédite durant trois mois

QUAND des pluies diluviennes s'abattent sur le nord-ouest du pays, le 10 novembre, provoquant à Alger un torrent de boue qui va déferler des hauteurs et tout emporter sur son passage, les Algériens se croient maudits. Leurs malheurs n'en finiront-ils jamais ? En quelques heures, un millier de personnes vont perdre la vie, presque toutes à Bab-el-Oued, et 23 000 habitations être détruites ou endommagées, alors que la pénurie de logements est déjà en elle-même un fléau.

Sept mois plus tôt, la Kabylie était à feu et à sang, menaçant d'enflammer l'ensemble de l'Algérie. C'est le 18 avril que le coup d'envoi des émeutes est donné. Ce jour-là, un lycéen est tué dans une gendarmerie à Beni-Douala, près de Tizi-Ouzou. Portée par un mouvement citoyen inédit, une fronde va surgir et continuer trois mois durant, se caractérisant par un mélange détonant de protestation sociale et de délinquance juvénile.

L'onde de choc secoue l'Algérie et se propage à l'est et au sud du pays, notamment à Annaba, Constantine et Biskra, faisant au total

une soixantaine de morts et plus de 2 000 blessés. Sur fond de revendications identitaires en Kabylie, les émeutiers dénoncent pêle-mêle la *hogra* (l'abus de pouvoir), le chômage, la misère, l'absence de perspectives, le sentiment de n'avoir pris sur rien... Bref : la « malvie ».

HAINES DE L'ÉTAT

Après des mois de pourrissement et de paralysie politique, le président Bouteflika annonce, début octobre, une concession de taille – la reconnaissance du tamazight comme langue nationale – et charge son premier ministre, Ali Benflis, berbère originaire des Aurès, de régler le dossier kabyle. Des pourparlers sont engagés en décembre avec une délégation de Kabyles « dialoguistes » (par opposition aux « radicaux », opposés à toute négociation avec le pouvoir), mais leur manque de représentativité risque de retarder la sortie de crise.

En Kabylie, la haine de l'Etat reste vive, comme presque partout en Algérie. Car le président Bouteflika n'a pas réussi pour l'instant à réconcilier les citoyens avec

un pouvoir qu'ils rendent systématiquement responsable de tous leurs maux. Maintenant que le terrorisme a reculé – le ramadan qui vient de se terminer a été le moins sanglant qu'a connu l'Algérie depuis 1992 –, les Algériens exigent non plus de survivre, mais de vivre. Or, sur ce plan, leur situation ne s'est pas améliorée.

En dépit des efforts du gouvernement et d'un ambitieux plan de relance économique lancé au printemps, la paupérisation continue de s'étendre, l'eau est toujours aussi rare et l'accès aux soins de santé de plus en plus difficile. Le chômage et la pénurie de logements empêchent les jeunes de se marier et de fonder une famille, exacerbant leur ressentiment et leur volonté obsessionnelle de fuir le pays. Du côté des réformes, les retards s'accumulent. De multiples chantiers ont été lancés, mais peu ont abouti. C'est le cas, notamment, de la réforme de l'Etat, de l'éducation et surtout du système bancaire, condition pourtant indispensable à la venue d'investisseurs étrangers.

Reste que l'Algérie aura réussi,

en cette année 2001, à sortir de son isolement. Elle a été aidée en cela par le contexte international issu des attentats antiaméricains du 11 septembre. Reçu à deux reprises dans l'année à Washington par le président George W. Bush, le président Bouteflika a paraphé en décembre à Bruxelles un accord d'association avec l'Union européenne et inauguré un partenariat de l'Algérie avec l'OTAN.

« Ce retour sur la scène mondiale est indéniablement un succès. L'Algérie est de nouveau perçue comme un partenaire avec lequel il faut compter », souligne Luis Martinez, chercheur au CERI (Centre d'études et de recherches internationales). *Les Etats-Unis et l'Europe contribuent à la reconstruction de cette image extérieure, mais il s'agit pour l'instant d'une coquille vide. Le gouvernement Benflis arrivera-t-il à la remplir en remettant l'appareil d'Etat en marche, en attirant les investisseurs hors hydrocarbures et en réintégrant les Algériens dans la vie politique ? En aura-t-il le temps ? »*

Florence Beaugé 77